REVUE

DES

DEUX MONDES

XXIe ANNÉE. — NOUVELLE PÉRIODE

PARIS. — IMPRIMERIE DE GERDÈS,
14, rue Saint-Germain-des-Prés.

REVUE

DES

DEUX MONDES

TOME DOUZIÈME

VINGT-ET-UNIÈME ANNÉE. — NOUVELLE PÉRIODE

PARIS
AU BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE SAINT-BENOÎT, 20

1851

MIRABEAU

ET

LA COUR DE LOUIS XVI.

Je ne veux pas ici faire une histoire ou un portrait de Mirabeau. Il y a en lui trois ou quatre personnages divers : il y a le fils qui lutte contre son père; il y a l'aventurier littéraire et politique; il y a l'amant de M[me] Monnier et le prisonnier de Vincennes; il y a l'écrivain; il y a enfin l'homme politique de 89 à 91, et encore ici l'homme est double, car l'orateur révolutionnaire de l'assemblée constituante n'est pas le même que le conseiller secret de la monarchie. Je ne veux étudier aujourd'hui dans Mirabeau que ce dernier côté de l'homme politique (1).

Ici d'abord vient une question : de l'orateur révolutionnaire de l'assemblée constituante ou du conservateur secret de la monarchie, quel était le vrai Mirabeau? Mirabeau voulait-il la révolution comme il la préconisait à la tribune, ou la monarchie, dont il était le conseiller dans ses notes secrètes? Quant à moi, je n'ai aucune incertitude à ce sujet : je crois que Mirabeau voulait sincèrement la monarchie, et, à mes yeux, le Mirabeau des notes secrètes est le vrai Mirabeau. De plus, je prétends qu'entre ses discours de tribune et ses notes au roi, il n'y a pas de différences fondamentales. Le langage varie; la pensée est la même, à prendre l'homme dans l'ensemble de ses discours et de ses

(1) Voyez la livraison du 15 août, à propos de la *Correspondance entre le comte de Mirabeau et le comte de La Marck*, recueillie et publiée par M. A. de Bacourt.

écrits. Ses passions du moment sont fort contradictoires, je l'avoue; ses paroles le sont un peu moins; ses pensées ne le sont pas du tout.

D'où vient la croyance que j'ai en la bonne foi de Mirabeau? Je crois à la parole d'un mourant. Trois jours avant sa mort, Mirabeau disait à M. de La Marck : « Mon cher ami, j'ai chez moi beaucoup de papiers compromettans pour bien des gens, pour vous, pour d'autres, surtout pour ceux que j'aurais tant voulu arracher aux dangers qui les menacent. Il serait peut-être plus prudent de détruire tous ces papiers; mais je vous avoue que je ne puis m'y résoudre. C'est dans ces papiers que la postérité trouvera, j'espère, la meilleure justification de ma conduite dans ces derniers temps; c'est là qu'existe l'honneur de ma mémoire; ne pourriez-vous emporter ces papiers, les mettre à l'abri de nos ennemis, qui, dans le moment actuel, pourraient en tirer un parti si dangereux en trompant l'opinion publique? Mais promettez-moi qu'un jour ces papiers seront connus, et que votre amitié saura venger ma mémoire en les livrant à la publicité (1). » Au lieu de regarder ces notes pour la cour comme autant de témoins qui l'accusaient, Mirabeau les regardait donc comme des témoins qui justifiaient sa politique et qui en révélaient l'intention. Il y avait donc dans ces papiers sa vraie pensée, celle qu'il voulait montrer à la postérité. Ce n'était pas comme orateur révolutionnaire qu'il voulait paraître dans l'avenir, c'était comme l'homme qui avait voulu empêcher la chute de la monarchie, qui avait voulu régénérer et raffermir la royauté.

Ce n'est pas seulement à ses derniers momens que Mirabeau parlait ainsi. Déjà, au mois de juillet 1790, il s'était cru près de mourir, et il avait à cet instant suprême confié aussi au comte de La Marck ses papiers secrets et le soin de sa mémoire. Les billets qui se trouvent dans sa correspondance, au sujet de ce dépôt, sont nobles et touchans. « Voilà, mon cher comte, deux paquets que vous ne remettrez qu'à moi, quelque chose qu'il arrive, et qu'en cas de mort vous communiquerez à qui prendra assez d'intérêt à ma mémoire pour la défendre (2). » Et M. de La Marck lui répond : « Si j'existe lorsque la chose publique, *universelle,* vous perdra, ma profonde amitié pour vous, le culte que je rends à votre supériorité, assureront à votre mémoire tout ce dont je suis capable. Ce serait peu de chose; mais le zèle le plus exclusif saura, à défaut de toute autre qualité, trouver ceux qui seront dignes de parler de vous. » Nobles et simples paroles dont Mirabeau ressentait dignement la grandeur affectueuse, et qui ranimaient son ame tourmentée! « Je suis très touché de votre billet, mon cher comte, et je vous assure que mon courage est très ravivé de l'idée qu'un

(1) *Correspondance entre le comte de Mirabeau et le comte de La Marck,* tome Ier, p. 256.

(2) Tome II, p. 109.

homme tel que vous ne souffrira pas que je sois entièrement méconnu. Ou je serai moissonné bientôt, ou je laisserai dans vos mains de nobles élémens d'apologie. Certes, je compte dans leur nombre la sorte de divination qui vous a appelé à être mon ami, lorsque tant d'hommes vulgaires s'occupaient à faire écho contre moi, ou essayaient de me garrotter sur leur mesure; — mais passons aux affaires (1)! » Je n'aime pas à prodiguer les grands mots; mais je sens en lisant ces paroles je ne sais quel accent sublime et triste qui me touche et me pénètre. J'aime jusqu'à cette brusque interruption d'une grande ame qui s'arrache à sa profonde émotion et qui *passe aux affaires*, les affaires qui sont le vrai travail des hommes de cœur en temps de révolution, à condition cependant que les ames associées dans de grands périls et pour de nobles espérances, si elles renoncent à exprimer leurs émotions, ne renonceront pas à les sentir, et que les labeurs et les soucis communs occuperont leur esprit sans jamais dessécher leur cœur. Je ne crois pas à la sincérité des entreprises où il n'y a pas quelque grand sentiment en jeu, et non-seulement il faut que les entreprises aient un but élevé, je veux aussi qu'elles se fassent entre gens qui s'aiment l'un l'autre et qui aient plaisir à se serrer la main; je dirais volontiers qu'il n'y a que les bonnes ames qui s'entendent à faire les grandes choses. Il y a de grandes intelligences qui ont le cœur égoïste; celles-là, quoi qu'elles fassent, ne font jamais que de petites choses sous de grands noms. Mirabeau était assurément une grande intelligence; mais de plus il y avait dans son ame un coin de bonté et de grandeur : la pureté lui manquait, mais non la chaleur. Mirabeau était fier, mais je crois qu'il n'était pas vain, et les gens fiers ont cela de bon, qu'ils peuvent aimer les autres et s'y intéresser; seulement ils aiment de haut. Ils peuvent aussi être aimés, seulement ils ne peuvent l'être que par les bonnes natures, par celles qui ne sont pas vaines et qui ne répugnent pas à la supériorité d'autrui.

Ce coin de bonté et de grandeur qu'avait Mirabeau était ce qui le faisait aimer de M. de La Marck et ce qui lui attirait de généreuses affections. « Il faut, dit M. de La Marck, avoir connu Mirabeau dans le commerce le plus intime pour rendre justice à ses bonnes et nobles qualités et comprendre tout ce qu'il y avait en lui de séduction. Malgré la divergence de caractères et même d'opinions qui existait entre nous, je ne sais quel charme, pour ainsi dire involontaire, m'attirait vers lui; c'est un pouvoir qu'il a exercé sur tous ceux qui l'ont connu particulièrement. Il emporta dans la tombe la consolation d'avoir eu beaucoup d'amis. »

A prendre M. le comte de La Marck tel que M. de Bacourt le dépeint

(1) Tome II, p. 110 et 111.

dans l'introduction, je ne m'étonne pas du goût qu'il avait pour Mirabeau. « Il avait, dit M. de Bacourt, un tour passionné d'esprit qu'il conservait encore à quatre-vingts ans. » C'est par là qu'il avait aimé Mirabeau, c'est par là qu'il avait chéri ce génie, en qui il sentait aussi un cœur. Il l'aimait à la fois comme homme et comme orateur, comme on aime un ami et comme on aime les arts, avec l'affection que l'un inspire, avec le charme que les autres font sentir. C'était autrefois l'attribut des grands seigneurs d'aimer les arts, la littérature, les hommes de génie et les hommes de cœur, tout ce qui ennoblit l'ame, tout ce qui l'émeut du grand côté. La littérature a été la passion du XVIIIe siècle, et il y avait quelque chose de cette bonne passion dans le goût de M. de La Marck pour Mirabeau; mais M. de La Marck eut le mérite de sentir promptement qu'il y avait dans Mirabeau plus qu'un lettré, qu'il y avait un homme, et c'est cet homme qu'il aima sincèrement. Les grands hommes ont souvent des amis qui cherchent à s'approprier un peu de leur auréole : c'est là le principe de l'amitié des coteries. En aimant Mirabeau, M. de La Marck ne songea pas un instant à lui-même. L'élévation de son esprit et son rang dans le monde le préservaient également de chercher à faire les affaires de sa vanité derrière la popularité et le génie de Mirabeau. Je dirai même qu'on sent que M. de La Marck aime Mirabeau de haut, presque de tous les côtés, excepté, si j'ose ainsi parler, du côté de l'amitié, et cette allure est toute naturelle dans M. de La Marck, qui est de maison quasi-souveraine, et qui a sur Mirabeau toutes les supériorités de rang et de fortune qui se reconnaissaient entre gentilshommes; mais il n'en a que plus de mérite, selon moi, à aimer Mirabeau en ami, à reconnaître sa supériorité et son génie, et à comprendre que les temps étaient venus où cette supériorité de génie était une force qu'il fallait apprécier.

Si j'avais besoin de prouver combien l'affection de M. de La Marck pour Mirabeau était dégagée de tout calcul de vanité et de tout esprit de coterie, j'en trouverais un témoignage incontestable dans la manière dont il vivait avec lui : il ne le flattait pas, il ne le singeait pas. Quiconque connaît un peu le manége des coteries voit à ces deux signes que M. de La Marck ne mettait ni sa vanité ni son ambition à être l'ami de Mirabeau. Loin de chercher à l'imiter, il le contredisait volontiers et prenait le contre-pied des thèses que Mirabeau soutenait dans la conversation, et à ce propos M. de La Marck raconte une belle et touchante parole de Mirabeau mourant. Un jour, dans un de leurs entretiens, on s'était mis à parler des belles morts, soit dans l'antiquité, soit dans les temps modernes, et là-dessus Mirabeau, s'échauffant, avait été fort éloquent sur les morts dramatiques; il y avait pourtant un peu d'emphase dans son éloquence, ce qui fit, dit M. de La Marck, que, par habitude et par conviction, je pris aussitôt le côté opposé de

sa thèse. « J'essayai de diminuer le mérite de ce qu'on est convenu d'appeler de belles morts, en soutenant qu'elles étaient le plus souvent le résultat d'une orgueilleuse affectation. Quant à moi, dis-je, les morts que je trouve les plus belles, ce sont celles auxquelles j'ai assisté sur le champ de bataille et dans les hôpitaux, où des soldats, d'obscurs malades conservaient tout leur calme, n'exprimaient pas un regret de quitter la vie et se bornaient à demander qu'on les plaçât dans une position où, souffrant moins, ils pussent mourir plus commodément. — Il y a beaucoup de vrai dans ce que vous dites là, répliqua Mirabeau. — Et puis nous parlâmes d'autre chose. J'avais oublié toute cette conversation lorsque le jour où je transportai chez moi les papiers de Mirabeau, étant ensuite revenu chez lui, je m'étais assis près de la cheminée de la chambre où il était couché. Bientôt après il m'appela; je me lève, je vais près de son lit; il me tend la main, et, serrant la mienne, il me dit : « Mon cher connaisseur en belles morts, êtes-vous « content? » A ces mots, quoique naturellement froid par caractère, je ne pus retenir mes larmes. Il s'en aperçut et me dit alors les choses les plus affectueuses et les plus touchantes sur son amitié et sa reconnaissance pour moi. Je ne puis répéter ici ce qu'il me dit d'amical : quand la modestie ne me commanderait pas la réserve, je ne saurais jamais bien exprimer tout ce qu'il trouva d'élévation et d'énergie dans son esprit, de chaleur et d'élan dans son ame pour me témoigner son attachement (1). »

Je tenais à bien expliquer ce qu'il y avait d'amitié sincère et noble entre Mirabeau et M. de La Marck avant d'en revenir au sujet de la correspondance, c'est-à-dire aux relations que M. de La Marck établit entre Mirabeau et le roi et la reine. Le but de ces relations était le plus noble et le plus important du monde, puisqu'il s'agissait de sauver la monarchie en la régénérant, et, en sauvant la monarchie, de sauver aussi la société; mais le moyen n'eut rien de beau, car, à prendre les choses en mauvaise part, ces relations ne furent qu'un marché, et c'est M. de La Marck qui négocia ce marché. Ici j'ai plusieurs remarques à faire, les unes à la charge de Mirabeau, les autres à sa décharge. Commençons par les premières.

M. de La Marck lui-même fut choqué, dit-il, de la joie que manifesta Mirabeau quand il apprit qu'il recevrait 6,000 francs par mois, que toutes ses dettes jusqu'à concurrence de 200,000 francs seraient payées. « De plus, dit M. de La Marck, je lui montrai les quatre billets de 250,000 francs chacun que je devais conserver entre mes mains, et je l'informai que l'intention du roi était de lui faire remettre cette somme d'un million, si, à la fin de la session de l'assemblée, il avait

(1) Tome Ier, p. 258-259.

fidèlement rempli les engagemens qu'il avait pris.... Mirabeau laissa alors éclater une ivresse de bonheur dont l'excès, je l'avoue, m'étonna un peu, et qui s'expliquait cependant assez naturellement, d'abord par la satisfaction de sortir de la vie gênée et aventureuse qu'il avait menée jusque-là et aussi par le juste orgueil de penser qu'on comptait enfin avec lui. Sa joie ne connut plus de bornes, et il trouvait au roi toutes les hautes qualités qui doivent distinguer un souverain; et s'il n'en avait pas fait preuve encore, il fallait s'en prendre, disait-il, à d'inhabiles et sots ministres qui n'avaient pas su le représenter à la nation avec toutes les qualités qu'il possédait; mais il n'en serait plus de même désormais, et on le verrait bientôt occupant une situation digne de son caractère généreux (1). » L'explication que M. de La Marck donne de la joie de Mirabeau est ingénieuse et indulgente; cependant cette joie l'étonna, il l'avoue, et je crois, Dieu me pardonne, que ce qui choqua surtout M. de La Marck dans la joie de Mirabeau, ce fut l'air de parvenu qu'elle lui donnait. Il n'y a que les petites gens qui se réjouissent ainsi de devenir riches. C'est ce sentiment-là seulement que M. de La Marck semble blâmer dans Mirabeau, car l'idée de vénalité attachée au marché ne pouvait pas le scandaliser, puisqu'il avait conseillé et négocié le marché pour un ami qu'il aimait sincèrement. Nous avons de nos jours d'autres sentimens, et la joie de Mirabeau nous choque d'autant plus qu'elle contrarie davantage l'idée que nous attachons à des marchés de ce genre.

Non-seulement Mirabeau se laisse aller à une joie déshonnête selon nous, et de mauvais ton selon M. de La Marck, en apprenant les libéralités du roi; il fait pis : il jouit publiquement de sa nouvelle richesse, prend une maison, un valet de chambre, un cuisinier, un cocher, des chevaux, « et pourtant, dit M. de La Marck, chacun savait que, peu de temps auparavant, il avait été aux derniers expédiens. Je lui parlai de l'inutilité, du danger de ces dépenses, qui pouvaient produire les plus fâcheux effets dans le public, dont les yeux étaient fixés sur lui. Je lui fis sentir que ses ennemis ne manqueraient pas de rechercher la source de cette opulence si nouvelle et de l'interpréter de la manière la plus embarrassante pour lui. Il supporta toutes mes remarques et même mes reproches avec une extrême douceur, et me promit d'être plus réservé dans ses dépenses; mais avec son caractère, lui était-il possible de tenir ses promesses sur ce point? » Les dépenses imprudentes de Mirabeau ne sont pas le seul reproche qu'ait à lui faire M. de La Marck. Mirabeau se sert de ses relations avec la cour pour faire accorder par le roi des secours d'argent considérables à la compagnie des libraires de Paris. « Cela, disait Mirabeau, devait populariser le roi et la

(1) Tome Ier, p. 164.

reine dans la bourgeoisie de Paris. » Cela servit seulement à secourir les libraires que connaissait Mirabeau.

Je pourrais aisément trouver dans la correspondance de M. de La Marck d'autres témoignages contre Mirabeau. Qu'en conclure, sinon que les anciens désordres de Mirabeau perçaient sans cesse à travers la nouvelle conduite qu'il voulait tenir, et que le nouvel homme avait toujours en lui beaucoup du vieil Adam? Leçon instructive de voir comment, en dépit de ses bonnes intentions, en dépit de la grandeur que lui faisaient les circonstances, Mirabeau était sans cesse tiré en bas par les souvenirs et par les liens de sa première vie, et ce n'était pas seulement à la chose publique que nuisait l'immoralité de sa jeunesse, comme il le disait avec un repentir plein de fierté, c'était à lui-même. Il ne trouvait pas seulement l'ancien Mirabeau dans les jugemens du monde contre lui, il le trouvait aussi en lui-même; sans cesse il y retombait par habitude, et l'ancien Mirabeau luttait contre le nouveau dans son propre cœur. Il aurait fini par vaincre le public, s'il avait pu se vaincre lui-même.

J'ai dit ce qui me choquait dans le marché de Mirabeau avec la cour; disons aussi ce qui l'excuse. La première excuse, celle que M. de La Marck ne songe même pas à faire valoir, parce qu'elle est tellement dans les idées du temps, que M. de La Marck ne croit pas que l'opinion puisse jamais changer à cet égard, c'est qu'un sujet pouvait toujours accepter les libéralités du roi. Les traditions féodales d'une part et les habitudes de cour de l'autre, aidées du penchant naturel du cœur humain, faisaient croire qu'on pouvait tout recevoir du roi. Sous l'empire, les généraux de Napoléon s'honoraient aussi de recevoir ses libéralités : c'étaient des récompenses et des encouragemens. C'est avec ces idées que M. de La Marck proposa à Mirabeau de recevoir du roi un traitement comme récompense des conseils qu'il devait donner et des services qu'il devait rendre.

Voilà une excuse prise dans les idées d'alors; en voici une autre qui se rapporte aux idées de notre temps. « Mirabeau, disait malicieusement M. de Lafayette, ne s'est jamais fait payer que dans le sens de ses opinions. » Oui, Mirabeau a vendu ses services, cela est vrai; mais il n'a pas vendu ses opinions. Mirabeau voulait une monarchie constitutionnelle, une monarchie comme celle de l'Angleterre, et il n'a jamais varié sur ce point. Dès qu'il entre en relations avec la cour, il fait sa profession de foi. Dans la lettre qu'il écrit au roi le 10 mai 1790, il déclare hautement qu'il y a deux choses qu'il combattra énergiquement : « la contre-révolution, qu'il trouve dangereuse et criminelle, et le projet d'un gouvernement quelconque sans un chef revêtu du pouvoir nécessaire pour appliquer toute la force publique à l'exécution de la loi. » Ainsi Mirabeau ne trompe pas la cour, et personne ne peut lui repro-

cher d'avoir laissé croire au roi et à la reine qu'il s'engageait à servir la contre-révolution : il ne s'engage qu'à servir la monarchie, telle qu'il la conçoit; il ne veut être que « le défenseur du pouvoir monarchique réglé par les lois et l'apôtre de la liberté garantie par le pouvoir monarchique. » C'est là ce que j'appellerais volontiers la condition de son traité avec la cour; mais il aurait été plus fort pour maintenir son traité contre les exigences et les préjugés de la cour, si ce traité n'avait pas été un marché.

Venons maintenant à la monarchie telle que Mirabeau la voulait et la concevait. Ici je ne me défends pas, je l'avoue, d'une vive prédilection pour les idées de Mirabeau, car la monarchie qu'il aime et qu'il veut fonder, c'est la monarchie constitutionnelle, celle que nous avons eue en 1814, et que nous avons gardée et consolidée en 1830. — Mirabeau, disait M. de La Marck, voulait la monarchie par la révolution et dans le cercle de la révolution, contenue elle-même et dirigée vers un ordre régulier. La contre-révolution répugnait à ses principes comme à ses passions, et il n'en voulait à aucun prix. Il est décidé à la combattre sous toutes les formes : sous la forme des courtisans et des grands seigneurs d'autrefois, mécontens du changement et qui tâchent de s'y opposer; — et comment s'y opposent-ils? ils ne sont pas en état de concevoir un complot systématique, ils n'ont que l'incohérente agitation du dépit impatient (1); — sous la forme du côté droit dans l'assemblée, et c'est là qu'il a ses adversaires, ses ennemis, ses détracteurs les plus acharnés. Ce n'est pas la haine seulement qui l'éloigne du côté droit de l'assemblée, il sent qu'il y a là un écueil dangereux. Avoir la majorité à l'aide de la droite de l'assemblée, c'est le plus périlleux de tous les succès, car c'est s'écarter de la révolution, c'est augmenter les défiances contre la cour (2). « Les députés de la noblesse et du clergé sont tombés, dit-il, dans un incurable discrédit, et, outre qu'ils ne se prêteraient à rien de ce qui serait uniquement utile au roi, toute démarche qui aura de tels auxiliaires sera par cela seul suspecte aux provinces (3). » Aussi il n'y a rien à attendre des dépits de la cour, rien de l'appui du côté droit dans l'assemblée : ce sont des mécontentemens inutiles, suspects, dangereux. On ne peut pas se servir de ce genre de mécontens comme d'alliés pour défendre la monarchie; ils feraient plus de mal que de bien; ils nuiraient plus qu'ils ne serviraient. « Il n'y a de mécontens utiles, dit Mirabeau dans sa quarante-septième note sur les moyens de rétablir l'autorité royale, il n'y a de mécontens utiles que ceux qui veulent tout à la fois la liberté et le gouvernement monarchique, qui

(1) Tome Ier, p. 360.
(2) Tome II, p. 254.
(3) *Idem*, p. 421.

redoutent également l'anarchie et le despotisme, qui louent l'assemblée nationale d'avoir détruit une foule d'abus, et qui la blâment d'avoir désorganisé tout l'empire, retenu tous les pouvoirs, annihilé l'autorité royale : ces mécontens peuvent servir le trône, si on leur persuade que toutes les bases utiles posées par l'assemblée nationale seront conservées, qu'on ne cherche point à détruire son ouvrage, qu'on n'a pour but que de l'améliorer. Mais cette classe n'est pas la plus nombreuse parmi les mécontens, ou plutôt ce sont là des dissidens plutôt que des mécontens. Il n'en est pas de même du clergé, des parlemens, des possesseurs de fiefs et d'une grande partie de la noblesse : ceux-ci, qui pourraient jouer un rôle dans une guerre civile, sont presque aussi dangereux pour une contre-constitution sage et mesurée que les démagogues les plus outrés. Si la cour veut recouvrer quelque influence, elle doit bien se garder de laisser penser qu'elle veuille servir cette dernière classe de mécontens : il vaudrait mieux annoncer ouvertement le contraire, en montrant, par exemple, que la nouvelle constitution doit nécessairement plaire au roi, puisqu'elle a détruit plusieurs usurpations que l'autorité royale n'avait cessé d'attaquer depuis plusieurs siècles (1). » Point de contre-révolution, point d'alliance avec les contre-révolutionnaires, voilà donc le fond de la politique de Mirabeau. « Je suis l'homme du rétablissement de l'ordre et non d'un rétablissement de l'ancien ordre, dit-il à M. de La Marck (2). » Et je me hâte de dire que la répugnance que Mirabeau a pour la contre-révolution n'est pas seulement l'effet de ses passions et de ses rancunes, c'est aussi une répugnance d'homme d'état; car M. de La Marck, moins passionné que Mirabeau, M. de La Marck, grand seigneur et qui perd beaucoup par la révolution, M. de La Marck pense sur ce point comme Mirabeau. Il croit, comme Mirabeau, que la contre-révolution est impossible, que c'est un danger de la vouloir, et une faute, si on ne la veut pas, de ne pas la répudier hautement. « Il est permis, dit-il dans une lettre au comte de Mercy-Argenteau, naguère ambassadeur d'Autriche à la cour de France, il est permis à ceux à qui des pertes immenses ont fait tourner la tête de désirer une contre-révolution : je dis de la désirer, et non d'y croire; mais aucun homme de sens n'y pense plus. C'est à l'espoir d'une *contre-constitution*, si l'on peut parler ainsi, que doivent se borner les gens modérés, c'est-à-dire cette classe nombreuse de citoyens amis de la liberté et de la paix, qui soutient l'assemblée lorsqu'elle fait le bien et la censure lorsqu'elle s'égare (3). » Qu'on ne croie pas qu'il faille attribuer à l'influence de Mirabeau les sentimens de M. de La

(1) Tome II, p. 423-424.
(2) *Idem*, p. 251.
(3) *Idem*, p. 298.

Marck sur ce point; il pense après la mort de Mirabeau ce qu'il pensait auparavant. Je lis dans une note ou plutôt dans un projet de note en date du 24 avril 1791 : « Il doit être incontestablement prouvé au bon esprit de la reine que le parti de la contre-révolution est entièrement vermoulu, et que dans ce parti un très grand nombre de gens qui voudraient qu'on rétrogradât vers l'ancien ordre de choses y consentiraient au prix de la vie du roi... Il faut commencer par prouver au public que la reine est persuadée de l'*irrévocabilité* de la révolution et qu'elle y maintient le roi (1). » Et non-seulement le roi et la reine, selon M. de La Marck, doivent se persuader que la révolution est irrévocable et que la vieille royauté n'est plus possible, ils doivent aussi conformer à cette idée leur conduite et l'allure même de leur cour. M. de Falloux, dans son excellente *Vie de Louis XVI*, remarque avec raison que la vie des rois de France était devenue trop orientale, c'est-à-dire trop renfermée, trop cachée au public; le roi vivait dans un petit cercle de courtisans et dans l'enceinte de quelques palais. C'était un grand mal. Voici ce que je lis dans une publication récente et remarquable : « J'ai vu le mois dernier le roi à la chasse dans les bois de Verrières. La pluie le fit descendre de cheval avec son monde; il se rangea sous les arbres où j'étais avec quelques amis. Il n'ouvrit la bouche à qui que ce soit pendant une demi-heure qu'il fut là (2). » La royauté nouvelle, telle que la conçoit M. de La Marck, comporte et exige un autre genre de vie et d'autres habitudes. « Il faut, dit-il dans cette note de 1791, que le roi et la reine se montrent en public de temps à autre, aux spectacles. Pendant un certain nombre de mois de l'année, une fois la semaine, la cour, composée du roi, de la reine, de sa famille, et entourée des charges de la cour, tiendrait cour publique sous le titre de *cercle;* cela durerait une demi-heure dans la plus grande pièce du palais : tout le monde décemment vêtu, en habit de garde nationale ou d'officier de l'armée, y serait admis. Une fois la semaine, le roi seul donnerait audience, ayant à côté de lui deux ministres pour recevoir les placets. Je sais que, dans les premiers temps, le roi et la reine s'apercevront que moins de personnes de l'ancienne cour se présenteront devant eux; mais il faut sur cela savoir se faire un *calus*. Ce parti est vaincu sans retour; il est vaincu par la supériorité de force qu'ont quatre-vingt-dix-neuf personnes sur une, à plus forte raison quand elles ont pris le dessus, qu'elles connaissent leur force et qu'elles sont très disposées à en faire usage. Il faut régner de la manière que je viens d'indiquer ou se résoudre à périr.....

(1) Tome III, p. 155.

(2) *Mémoires et correspondance de Mallet Du Pan*, recueillis et mis en ordre par M. Sayous, 2 vol.

Conclusion : il faut non-seulement changer en totalité *la masse du sang*, il faut faire aussi *peau neuve*. »

Cette royauté qui aura à la fois une nature et une allure nouvelles est la royauté que veut Mirabeau et qu'il conseille sans cesse. Ainsi, dans la cérémonie de la fédération, au lieu de faire jouer au roi un rôle tout mécanique et tout passif, sous prétexte de majesté, et de montrer partout M. de Lafayette comme le grand acteur du jour, Mirabeau aurait voulu que le roi fût à cheval, fît ranger lui-même les gardes nationales, qu'ensuite il montât sur son trône et qu'il partît du trône pour aller faire son serment à l'autel. « En tout, dit Mirabeau, si le roi veut gouverner par lui-même et penser que l'étiquette et les formules ministérielles n'ont été inventées que pour hébéter systématiquement les princes et mettre eux et leurs sujets dans la dépendance absolue de leurs vizirs, le roi des Français sera bientôt le premier et le plus puissant monarque de la terre (1). » Ailleurs, donnant des conseils pour populariser le roi et la reine, il leur demande « de se montrer souvent en public, de se promener quelquefois, même à pied, dans les lieux les plus fréquentés, d'assister à des revues de la garde nationale, de paraître à quelques séances de l'assemblée dans la tribune du président, de visiter les hôpitaux, les hospices publics, les grands ateliers d'ouvriers, et d'y répandre quelques bienfaits. Ce genre de représentation, également convenable à la reine et au roi, leur serait, sans aucun doute, plus utile qu'une impénétrable retraite. »

Mirabeau a pour détester et pour combattre la contre-révolution sous toutes ses formes, outre ses passions, une grande et bonne raison, une raison dont doivent lui savoir gré tous ceux qui rattachent leurs opinions aux principes de 89 : il aime la révolution non pas seulement parce que cette révolution l'a fait grand et puissant, il l'aime parce qu'il la croit bonne et légitime. Et ici entendons-nous bien : ce qu'il aime, ce n'est pas la révolution tumultueuse et violente, ce n'est pas la révolution des journées des 5 et 6 octobre, dans lesquelles on voulut sottement impliquer Mirabeau, qui les détestait et les croyait funestes, puisqu'elles avaient amené le roi et l'assemblée à Paris, c'est-à-dire au milieu du volcan qui devait les engloutir; ce qu'il aime, c'est la révolution telle qu'elle est dans la pensée des honnêtes gens et telle qu'elle sera dans l'avenir. Mirabeau voit le mal présent, qui est grand et qu'il veut combattre énergiquement; mais il prévoit les changemens généraux et salutaires que la révolution de 89 doit amener dans la société, et ce sont ces changemens qu'il aime. Le parti révolutionnaire défendait la révolution du moment, telle qu'elle s'agitait, avec ses passions, avec ses désordres, avec ses crimes. Mirabeau défendait la

(1) Tome II, page 121.

révolution de l'avenir, et il voulait contenir et réprimer la révolution du moment. C'est ainsi qu'il fondait, pour ainsi dire, le parti libéral, ce grand et durable parti qui, dès ce moment et sous son premier chef, a déjà ses deux ennemis acharnés et persévérans : les contre-révolutionnaires, qui veulent la monarchie jusqu'au despotisme, et les révolutionnaires, qui veulent la liberté jusqu'à l'anarchie.

M. de La Marck, tout favorable qu'il est à la révolution de 89, avait cependant parfois des doutes et des scrupules, et cela était bien naturel, quand on voyait la fermentation universelle des esprits et l'anarchie qui se répandait d'un bout de la France à l'autre. Mirabeau alors, cherchant à détourner les yeux du comte de La Marck des maux présens vers les biens à venir, lui écrivait : « Les classes industrieuses travaillent peu, dites-vous? Ceci est un mal, mais que l'élan vigoureux que donnera la première impulsion de la liberté assise et calmée réparera avec usure. — Elles vont être surchargées? — Elles seront au contraire fort soulagées, si l'on sait faire. Il faut se dire : Deux choses sont indispensablement nécessaires à la société, le paiement des troupes et celui des intérêts de la dette. Ces deux objets n'emportent pas, à beaucoup près, 400 millions. Or, c'est une démence que d'être inquiet sur les moyens de faire payer gaiement à ce royaume 400 millions (1). » La dette et l'armée, voilà les deux principaux soucis de Mirabeau, comme de tous les hommes d'état pratiques, car il sait qu'avec de bonnes finances et une armée qui défend l'ordre au dedans et la paix au dehors, le commerce fleurit et l'agriculture prospère. « La révolution, continue-t-il, affranchira et divisera la terre, aidera au travail par le goût de la propriété, délivrera le commerce et l'industrie nationale des liens qui la gênent encore (les maîtrises et les jurandes), et les intarissables ressources de l'industrie humaine, abandonnées au seul régime de la liberté, amèneront un ordre de choses dont nos yeux myopes n'aperçoivent pas même l'atmosphère, loin de le percer et de voir au travers. N'accusez donc pas la révolution, mon cher comte, n'accusez que les hommes qui jouent pour le compte du gouvernement cette grande partie. »

Voilà la révolution de 89 défendue dans ses effets généraux. Voici maintenant cette révolution considérée dans ses rapports avec le gouvernement et avec l'administration. Nous allons voir pourquoi Mirabeau aime aussi de ce côté la révolution de 89 et comment il tâche de la faire aimer par le roi. « La position actuelle de l'autorité royale peut seule indiquer le choix des mesures propres à l'améliorer. Pour la bien connaître, il faut la comparer avec ce qu'elle était il y a deux ans (2).

(1) Tome Ier, p. 462.
(2) Huitième note, 3 juillet 1790, t. II, p. 74.

Avant la révolution actuelle, le roi était forcé de ménager la noblesse, de négocier avec le clergé, de composer avec les parlemens, de combler la cour de faveurs; il n'avait pas plus qu'aujourd'hui le pouvoir absolu, qui n'existe nulle part..... Le roi établissait seul les impôts : c'était un embarras de plus, une source éternelle de discussions entre lui et ses peuples.... Sa volonté, même arbitraire, s'exécutait sans obstacles; mais ce genre d'autorité n'était utile qu'aux ministres : ils doivent seuls le regretter; il faudra désormais qu'ils soient plus habiles. En établissant la responsabilité des ministres, l'assemblée nationale a consacré l'impeccabilité du roi. — Le roi seul administrait. Voilà le point essentiel, voilà le pouvoir qu'il faut empêcher l'assemblée nationale de retenir plus long-temps, et sans lequel l'autorité royale ne serait qu'un fantôme. Administrer, c'est gouverner; gouverner, c'est régner : tout se réduit là...... Comparez maintenant le nouvel état de choses avec l'ancien régime; c'est de là que naissent les consolations et les espérances. — Une partie des opérations de l'assemblée nationale, et c'est la plus considérable, est évidemment favorable au gouvernement monarchique. N'est-ce rien que d'être sans parlement, sans pays d'état, sans corps de clergé, de privilégiés, de noblesse? L'idée de ne former qu'une seule classe de citoyens aurait plu à Richelieu. Si cette surface égale convient à la liberté, elle facilite l'exercice du pouvoir. Plusieurs règnes d'un gouvernement absolu n'auraient pas fait autant qu'une seule année de liberté pour l'autorité royale. » Que dites-vous de cette vue jetée sur l'administration française, telle que l'a créée la révolution, également favorable à l'égalité des citoyens et à l'exercice du pouvoir central? Voilà la centralisation prévue et définie dès 1790 par Mirabeau. Ici encore Mirabeau voyait la révolution dans l'avenir et non dans le présent.

Que fallait-il pour profiter de cet accroissement du pouvoir administratif? Il fallait une royauté forte, un pouvoir exécutif libre et puissant. Sur ce point, Mirabeau est invariable. Point de salut pour la société, point de salut pour cette révolution de 1789 qu'il veut régler et affermir, si la royauté ou le pouvoir exécutif n'a pas les moyens d'agir librement et résolûment. « Vous ne ferez jamais la constitution française, avait-il dit à l'assemblée nationale, ou vous aurez trouvé un moyen de rendre quelque force au pouvoir exécutif. » Si telle était l'opinion de Mirabeau à la tribune de l'assemblée constituante, en face de la révolution, que devait-ce être dans les notes qu'il adressait au roi et à la reine? Là, il était à son aise pour se montrer royaliste, et il l'est; mais il l'est toujours au nom de la révolution de 89 et avec les principes de cette révolution. « Lorsqu'on admet, dit-il dans sa quarante-septième note, qui est un exposé complet de son plan politique, lorsqu'on admet ces deux données dans la formation d'un gouvernement, la per-

manence d'un corps représentatif exclusivement chargé de la confection de la loi et une royauté héréditaire pour faire exercer par un seul le pouvoir exécutif, tous les détails de la constitution ne sont plus que les conséquences de ces premières bases; il ne faut pas même de grands efforts pour les trouver. Dans ce système, l'autorité royale est un des domaines du peuple et l'un des plus inexpugnables remparts qui doivent le protéger contre l'anarchie. C'est pour lui que l'on dote cette autorité, c'est lui que l'on blesse dans ses premiers droits lorsqu'on cherche à la renverser. Dans un tel gouvernement, le peuple délègue tous ses droits, il ne veut donc pas rester maître; c'est par plusieurs délégués qu'il veut faire ses lois, c'est par un seul qu'il les veut faire exécuter. Aussi les législateurs de ce peuple le trompent, s'ils lui laissent une influence qu'un tel gouvernement ne peut pas comporter; ils le trompent, s'ils fortifient le corps législatif aux dépens de la royauté, sous prétexte que ce corps plus rapproché de la nation est en apparence plus populaire; ils le trompent encore, s'ils ne délèguent pas à la royauté tous les droits que l'impérieuse unité des pouvoirs nécessite à lui accorder; si, pour diminuer la force du pouvoir exécutif, ils en entravent la marche et livrent le royaume à des autorités opposées, à des tiraillemens perpétuels; s'ils veulent enfin combattre la royauté en admettant la royauté, la rendre graduellement inutile, exagérer ses dangers et préparer par la constitution même une seconde révolution capable de bouleverser le royaume et d'opérer ou son démembrement ou le retour au despotisme. Tout ce que l'assemblée nationale a décrété dans ce sens est à abroger; tout ce qu'elle a décrété conformément aux premières bases dont j'ai parlé est à conserver. »

Ainsi une royauté forte, mais une royauté qui procède de la révolution de 89, voilà la doctrine de Mirabeau, sa doctrine invariable et fondamentale, dont rien ne l'écarte, pas même ses passions et ses colères. Et voyez comme il met bien le doigt sur la véritable plaie de la constitution de 1791, cette constitution qui veut, dit-elle, une royauté, et qui est préparée pour la république, ou plutôt pour l'anarchie, par l'abaissement systématique du pouvoir exécutif! Cet affaiblissement du pouvoir exécutif a deux causes : la sottise et l'aveuglement du grand nombre, l'intrigue de quelques-uns. Mirabeau dévoile hardiment l'une et l'autre. « Je sais, dit-il, que les législateurs de la constitution, consultant les craintes du moment plutôt que l'avenir, hésitant entre le pouvoir royal, dont ils redoutent l'influence, et les formes républicaines, dont ils prévoient le danger, craignant même que le roi ne déserte sa haute magistrature ou ne veuille reconquérir la plénitude de son autorité; je sais qu'au milieu de cette perplexité, les législateurs n'ont formé en quelque sorte l'édifice de la constitution qu'avec des pierres d'attente, n'ont mis nulle part la clé de la voûte et *ont eu*

pour but secret d'organiser le royaume de manière qu'ils pussent opter entre la république et la monarchie, et que la royauté fût conservée ou inutile, selon les événemens, selon la réalité ou la fausseté des périls dont ils se croiraient menacés. *Ce que je viens de dire est le mot d'une grande énigme* (1). » Comment maintenant résoudre cette énigme? Comment faire pencher la constitution vers la monarchie au lieu de continuer à la faire pencher vers la république? Mirabeau indique plusieurs moyens, et il veut que ces moyens soient employés ensemble et non pas séparément et l'un après l'autre, car il sait quelle est la force de cette révolution républicaine ou anarchique qu'il voit s'avancer à grands pas et qu'il veut combattre. Le premier de ces moyens (j'y reviens encore, parce que Mirabeau y revient sans cesse) est que la royauté se convertisse à la révolution faite, afin d'éviter la révolution à faire. Mirabeau est tellement convaincu que la révolution faite est irrévocable, qu'il écrit dès 1790 ces paroles, qui semblent une histoire prophétique de la restauration de 1814 et de 1815 : « Je regarde tous les effets de la révolution et tout ce qu'il faut conserver de la constitution comme des conquêtes tellement irrévocables, qu'aucun bouleversement, à moins que l'empire ne fût démembré, ne pourrait plus les détruire. Je n'excepte pas même une contre-révolution armée; le royaume serait reconquis, qu'il faudrait encore que le vainqueur composât avec l'opinion publique, qu'il s'assurât de la bienveillance du peuple, qu'il consolidât la destruction des abus, qu'il admît le peuple à la confection de la loi, qu'il lui laissât choisir ses administrateurs, c'est-à-dire que, même après une guerre civile, il faudrait encore en revenir au plan qu'il est possible d'exécuter sans secousse. » Et c'est même parce que Mirabeau est persuadé de l'irrévocabilité des grands effets de la révolution de 1789, qu'il travaille sans scrupule, dès 1790, à la chute de l'assemblée constituante. Cette assemblée a fait tout ce qu'elle pouvait faire de bien; son rôle est fini. La révolution qu'a faite l'assemblée nationale et qu'elle a eu raison de faire est accomplie et irrévocable; mais, si cette assemblée reste encore debout, elle fera, sans le vouloir, une autre révolution qui détruira la première dans le présent et la discréditera dans l'avenir. Les assemblées, et surtout celles qui vivent dans les temps de révolution, n'ont pas la ressource d'être inutiles ou insignifiantes; elles font le bien ou elles font le mal, parce qu'il faut toujours qu'elles fassent quelque chose. Aussi, quand une assemblée a fait le bien dont elle est capable, elle doit, si elle est prudente, s'arranger pour mourir; car, si elle veut vivre, elle est exposée à mal faire et à détruire son propre ouvrage. C'est à ce point critique qu'en était arrivée, selon Mirabeau, l'assemblée constituante.

(1) Tome II, p. 226.

Le second moyen de Mirabeau pour empêcher la révolution de 92 d'engloutir la révolution de 89, c'est la révision de la constitution, de cette constitution qu'on faisait propre à la république ou à la monarchie, et qui par cela même n'était favorable qu'au désordre et à l'anarchie. Mirabeau voulait la révision de la constitution, ou plutôt, comme il le disait, ainsi que M. de La Marck, une *contre-constitution*, et cette révision ou cette *contre-constitution*, il ne voulait pas que l'assemblée nationale la fît; il ne l'en croyait plus capable. Ce n'est pas que l'assemblée nationale soit républicaine; non, l'assemblée nationale, dans les premiers momens de son existence, était bien moins disposée, dit Mirabeau, « à la liberté qu'à l'esclavage, » et cependant elle a peu à peu détruit la monarchie sans le vouloir. Si l'assemblée nationale fait elle-même la révision, elle mettra de la vanité à défendre son ouvrage, et, comme elle aura encore de la défiance contre la royauté, elle croira encore donner à la liberté tout ce qu'elle refusera au pouvoir royal. Il n'y aura pas de majorité dans l'assemblée pour faire la révision et pour la faire dans le sens de la monarchie constitutionnelle, à moins de chercher dans le côté droit de l'assemblée les élémens de cette majorité; mais alors la révision faite à l'aide des membres du clergé et de la noblesse paraîtra une restauration du pouvoir monarchique : ce sera ou cela semblera une *contre-révolution* au lieu d'être une *contre-constitution*, et les passions anarchiques ne feront que s'enflammer davantage. « L'assemblée actuelle sera sans doute renversée, dit Mirabeau; mais la première législative sera composée des factieux les plus exaspérés de la minorité qui aura résisté à la révision et de tous les auxiliaires capables de la seconder (1). »

Singulière prévoyance et que les événemens n'ont, hélas! que trop justifiée! Il est venu un moment, après la mort de Mirabeau, où l'assemblée constituante, effrayée des progrès de l'anarchie, a voulu faire cette révision ou cette contre-constitution que souhaitait Mirabeau, et même, chose remarquable, ce n'est pas avec la majorité du côté droit qu'elle l'a faite, c'est avec une majorité prise presque tout entière dans le parti libéral converti par l'expérience aux idées de Mirabeau. Les conditions étaient donc meilleures que celles qu'entrevoyait Mirabeau, et cependant cette révision, que Barnave et ses amis entreprirent avec tant de courage et d'intelligence, ne réussit pas; elle ne releva pas la royauté abattue, parce que les engagemens d'opinions et les défiances libérales empêchèrent que l'assemblée constituante fît encore à ce moment tout ce qu'il fallait faire pour fonder une véritable monarchie constitutionnelle, et l'assemblée l'eût-elle fait, le pays était trop agité par les passions révolutionnaires et trop gâté par le fa-

(1) Tome II, p. 444.

tal essai qu'il avait fait des institutions quasi-républicaines qu'on lui avait données, pour revenir à l'ordre et à la modération que comporte le régime de la monarchie constitutionnelle.

Ici nous touchons à un point que Mirabeau développe admirablement dans plusieurs notes, je veux dire l'impossibilité radicale et absolue du gouvernement populaire, et le danger par conséquent d'en faire l'essai, si court qu'il soit, car cet essai de l'impossible ne produit que l'anarchie. « Je suppose, dit Mirabeau dans sa note sur la révision de la constitution, je suppose que l'on puisse entraîner dans un projet de réformation la majorité même de la section patriotique de l'assemblée; je soutiens que cette réformation ne pourrait pas s'exécuter, parce qu'il faudrait avant tout préparer l'opinion publique à ce changement, et que d'ici au terme de la session actuelle le temps serait insuffisant pour opérer une telle révulsion, et faire rentrer dans son lit ce torrent qui a rompu toutes ses digues. On oublie toujours, lorsqu'on parle des effets de la révolution et des maux de la constitution, que *leur résultat le plus redoutable est cette action immédiate du peuple,* et, si je puis m'exprimer ainsi, cette espèce d'exercice de la souveraineté en corps de nation, dont l'effet le plus sensible est que le législateur lui-même n'est plus qu'un esclave, qu'il est obéi lorsqu'il plaît, et qu'il serait détrôné, s'il choquait l'impulsion qu'il a donnée. Avec un tel esprit public, *peu importe que la théorie du gouvernement soit monarchique ou démocratique, la masse du peuple est tout;* ses mouvemens impétueux sont les seules lois : caresser le peuple, le flatter, le corrompre, est tout l'art des législateurs, comme la seule ressource des administrateurs (1). » Ce que j'aime dans Mirabeau, c'est le sens pratique et décisif que je trouve partout dans ses notes. Nous avons vu plus haut comment pour lui la grande affaire en finances, c'est de payer l'armée et la dette publique; nous voyons ici comment, mettant de côté tout ce qui est théorie monarchique ou démocratique, il va droit à la plaie du temps et de tous les temps, l'action immédiate du peuple dans le gouvernement. Mirabeau en effet ne demande pas à une société si elle est monarchique ou républicaine; ce sont là des mots : il lui demande comment elle fait intervenir le peuple dans le gouvernement, dans quelle mesure et de quelle manière; tout est là. Nous voyons tous les jours des institutions dont l'art consiste à mettre en mouvement la masse du peuple pour lui faire trouver son gouvernement. C'est le monde renversé. Les institutions sont faites pour qu'un peuple ait toujours son gouvernement prêt et agissant, et non pour qu'il le cherche et le crée tous les matins. « Une nation, dit Mirabeau avec son grand sens pratique, n'est en résultat que ce qu'est son

(1) Tome II, p. 444-445.

travail. La nation est désaccoutumée au travail. » Et ailleurs, « le peuple ne jugera la révolution que par ce seul fait : lui prendra-t-on plus ou moins d'argent dans sa poche? vivra-t-il plus à son aise? aura-t-il plus de travail? le travail sera-t-il mieux payé (1)? » Voilà les questions qu'un gouvernement doit tâcher de résoudre dans l'intérêt général, au lieu de s'occuper sans cesse à se créer et à s'organiser. Qu'est-ce qu'une machine qui dépenserait toute sa force à faire jouer ses ressorts sans produire par son mouvement aucun effet extérieur et utile? Ce serait une fort mauvaise machine : tel est le gouvernement populaire direct. Il consume son temps et sa force à se mettre en action, et son action ne produit aucun effet, lors même qu'elle est régulière et calme. Mais ce calme même et cette régularité sont une pure hypothèse. Les passions du peuple l'emportent sans cesse sur les lois qu'il s'est données. Il suffit même qu'il se les soit données pour qu'il n'en tienne pas compte. Il y a un vieux proverbe qui dit qu'il ne faut pas que ce soit le cheval qui se mette lui-même le frein dans la bouche, car il le mettra de manière à n'être guère contenu, et malheur au cavalier qui montera un cheval ainsi bridé!

Avant de faire la révision, il faut donc avoir une autre assemblée, et, pour avoir une autre assemblée, il faut aussi avoir un autre esprit public; il faut combattre par les mesures qu'indique Mirabeau la détestable influence des institutions maladroitement républicaines que l'assemblée nationale a données à une société qu'elle voulait laisser monarchique. Parmi ces mesures, une des premières est de ne pas laisser le gouvernement à Paris. Paris peut, dans des temps tranquilles, être le siége du gouvernement; mais, dans un temps comme celui où vivait Mirabeau, Paris est un séjour fatal et désastreux où personne n'a sa liberté, ni le roi, ni l'assemblée, et où le premier venu, sous le nom du peuple, opprime tout le monde. « Le lendemain du jour où le roi fut conduit ou plutôt traîné aux Tuileries, Mirabeau vint de très bonne heure chez moi, dit M. de La Marck. Si vous avez quelque moyen, me dit-il en entrant, de vous faire entendre du roi et de la reine, persuadez-leur que la France et eux sont perdus, si la famille royale ne sort pas de Paris (2). » Aussi le premier mémoire adressé par Mirabeau au roi roule tout entier sur la nécessité de quitter Paris et sur les dangers d'y rester. « Si Paris a une grande force, dit Mirabeau, il renferme aussi de grandes causes d'effervescence; *sa populace agitée est irrésistible*. L'heure approche, les subsistances peuvent manquer, la banqueroute peut éclater. Que sera Paris dans trois mois? Certainement un hôpital, peut-être un théâtre d'horreurs. Est-

(1) Tome Ier, p. 366, et tome II, p. 213.
(2) Tome Ier, p. 119.

ce là que le chef de la nation doit mettre en dépôt son existence et tout notre espoir?..... Paris engloutit depuis long-temps les impôts du royaume; Paris est le siége du régime fiscal abhorré des provinces; Paris a créé la dette; Paris, par son funeste agiotage, a perdu le crédit public et compromis l'honneur de la nation. Faut-il aussi que l'assemblée nationale ne voie que cette ville et perde pour elle tout le royaume? Plusieurs provinces redoutent qu'elle ne domine l'assemblée et qu'elle ne dirige ses travaux (1). » Paris est la ville de la révolution, et le parti révolutionnaire « veut que tout le royaume se mette à l'unisson de Paris, au lieu que le seul moyen de salut est de ramener Paris par le royaume (2). » Et voulez-vous voir comment Mirabeau peint le Paris de son temps, le Paris qui n'avait encore que 500,000 ames? « Jamais, dit-il, autant d'élémens combustibles et de matières inflammables ne furent rassemblés dans un seul foyer. Cent folliculaires dont la seule ressource est le désordre; une multitude d'étrangers indépendans qui soufflent la discorde dans tous les lieux publics; tous les ennemis de l'ancienne cour; une immense populace accoutumée depuis un an à des succès et à des crimes; une foule de grands propriétaires qui n'osent pas se montrer, parce qu'ils ont trop à perdre; la réunion de tous les auteurs de la révolution et de ses principaux agens; dans les basses classes, la lie de la nation; dans les classes les plus élevées, ce qu'elle a de plus corrompu : voilà ce qu'est Paris. Cette ville connaît toute sa force; elle l'a exercée tour à tour sur l'armée, sur le roi, sur les ministres, sur l'assemblée; elle l'exerce sur chaque député individuellement; elle ôte aux uns le pouvoir d'agir, aux autres le courage de se rétracter, et une foule de décrets n'ont été que le fruit de son influence (3). » Il faut donc que le roi quitte Paris, mais il ne faut pas qu'il quitte la France, et encore il ne faut pas quitter Paris furtivement. « Souvenez-vous, mon cher comte, écrit Mirabeau à M. de La Marck le 4 juin 1790, qu'il ne faut en aucun cas et sous aucun prétexte être confident ni complice d'une évasion, et qu'un roi ne s'en va qu'en plein jour, quand c'est pour être roi. » Point de fuite timide et clandestine; un départ hardi, ferme et prompt; un appel fait aux provinces contre la tyrannie de la démagogie parisienne, et surtout aucun appel aux étrangers, aucune émigration : voilà le plan de Mirabeau. Hors de Paris, le roi est libre; hors de France, le roi n'est plus qu'un émigré.

Cet appel fait aux provinces est peut-être la guerre civile. Mirabeau le sait; mais il ne s'en effraie pas. Le sang qui coule sur des champs de bataille français, versé par des mains françaises, est affreux à pen-

(1) Tome Ier, p. 365 et 368.
(2) Tome II, p. 29.
(3) *Idem*, p. 418.

ser; mais le sang qui coule dans les massacres populaires, versé aussi par des mains françaises, est-il moins affreux à penser? Ah! si Mirabeau avait jamais voulu la guerre civile par haine ou par ambition, il faudrait flétrir sa mémoire; mais s'il a vu et s'il a compris avec la terrible prévoyance qu'il avait que la France, poussée au mal de tous les côtés, n'avait plus qu'à choisir entre les épouvantables massacres de l'anarchie et les violences de la guerre civile, s'il a eu devant les yeux cet horrible avenir, si sa pensée a eu à faire ce choix déchirant, qui pourra le blâmer de s'être dit avec désespoir, mais avec énergie : Oui, la guerre civile plutôt que le massacre populaire! oui, Moncontour ou Ivry plutôt que la Saint-Barthélemy ou les journées de septembre! Voyons donc, avant de montrer comment Mirabeau en vient jusqu'à l'idée de la guerre civile, voyons comment il se figure l'avenir de la France, si on ne parvient pas à contenir la démagogie parisienne. « Si le plan que je viens de tracer, dit-il, n'est pas suivi; si cette dernière planche de salut nous échappe, il n'est aucun malheur, depuis les assassinats individuels jusqu'au pillage, depuis la chute du trône jusqu'à la dissolution de l'empire, auquel on ne doive s'attendre... La férocité du peuple n'augmente-t-elle pas par degrés? N'attise-t-on pas de plus en plus toutes les haines contre la famille royale? Ne parle-t-on pas ouvertement d'un massacre général des nobles et du clergé? N'est-on pas proscrit pour la seule différence d'opinion? Ne fait-on pas espérer au peuple le partage des terres? Toutes les grandes villes du royaume ne sont-elles pas dans une épouvantable confusion? Les gardes nationales ne président-elles pas à toutes les vengeances populaires? Tous les administrateurs ne tremblent-ils pas pour leur propre sûreté, sans avoir aucun moyen de pourvoir à celle des autres? Enfin, dans l'assemblée nationale, le vertige et le fanatisme peuvent-ils être poussés à un plus haut degré (1)? » Voilà l'affreux avenir que voit Mirabeau, avenir qui touchait de fort près au présent, et qui est, hélas! devenu l'histoire de la France pendant près de cinq ans. C'est cet avenir qu'il voulait éviter à tout prix, même au prix de la guerre civile. « Je n'ai jamais cru à une grande révolution sans effusion de sang, écrivait Mirabeau, le 4 août 1790, au major de Mauvillon, et je n'espère plus que la fermentation intérieure, combinée avec les mouvemens du dehors, n'occasionne pas une guerre civile. Je ne sais même si cette terrible crise n'est pas un mal nécessaire (2). » — « Mirabeau, dit M. de La Marck, me répétait incessamment que, si le roi et la reine restaient dans Paris, nous verrions des scènes affreuses, que la populace allait devenir l'instrument des factieux, que l'on ne pouvait plus calculer

(1) Tome II, p. 485-486.
(2) Tome Ier, notes de l'introduction, p. 324.

jusqu'ou iraient les fureurs populaires, qu'enfin la guerre civile était le seul moyen pour rétablir l'autorité légitime du roi. Cette guerre l'effrayait moins que les horreurs qu'il prévoyait, car la guerre, disait-il, retrempe les ames et leur rend l'énergie que les calculs de l'immoralité leur ont fait perdre. » Mirabeau croyait donc la guerre civile inévitable, et même il la souhaitait pour éviter de plus grands malheurs; il pensait surtout que « la guerre civile était le seul moyen de redonner des chefs aux hommes, aux partis, aux opinions. » Mot profondément vrai et qui témoigne une fois de plus de ce sens pratique et décisif que j'admire en lui. Avec ces idées, il cherchait comment et avec quelle force faire la guerre civile, et il conseillait au roi et à la reine « de s'assurer d'un noyau de force par l'armée (1). » Non pas qu'il demandât qu'on réunît des corps d'armée : ces réunions de soldats étaient des prises offertes à l'anarchie; il voulait qu'on s'assurât de quelques corps de troupes ou même qu'on les composât, mais *« en idée, en intention, in petto* seulement, et qu'on choisît d'avance, *in petto* aussi, le général qu'on mettrait à la tête de chacun de ces corps. » Il voulait enfin qu'on fût prêt, et qu'au moment où le roi quitterait Paris, il eût dans la main une force active et dévouée; mais, avant tout, il fallait quitter Paris, car à Paris la sédition est irrésistible, et l'armée n'est pas inébranlable.

Il y a de plus à Paris un grand élément de faiblesse pour le gouvernement, c'est la garde nationale. Mirabeau est un adversaire décidé de l'institution de la garde nationale, et l'avenir dira à qui cette opinion de Mirabeau doit faire tort, à Mirabeau lui-même ou à la garde nationale. « C'est sous une infinité de rapports, dit-il, que je considère la garde nationale de Paris comme un obstacle au rétablissement de l'ordre. La plupart de ses chefs sont membres des jacobins, et, portant les principes de cette société parmi leurs soldats, ils leur apprennent à obéir au peuple comme à la première autorité. Cette troupe est trop nombreuse pour prendre un esprit de corps, trop unie aux citoyens pour oser jamais leur résister, trop forte pour laisser la moindre latitude à l'autorité royale, trop faible pour s'opposer à une grande insurrection, trop facile à corrompre, non en masse, mais individuellement, pour n'être pas un instrument toujours prêt à servir les factieux, trop remarquable par son apparente discipline pour ne pas donner le ton aux autres gardes nationales du royaume, avec lesquelles son chef a la manie de correspondre (2). » Non-seulement Mirabeau croit que la garde nationale est dangereuse, il croit même que l'ardeur et le zèle que les Parisiens mettent à remplir leurs devoirs de soldat et d'of-

(1) Tome Ier, p. 126, 127 et 137.
(2) Tome II, p. 418.

ficier dans les commencemens de l'institution est quelque chose de factice et de frivole. « On ne saurait croire, dit-il, combien la petite vanité d'être armé, d'avoir l'uniforme, de jouer le rôle de militaire, de se faire distinguer, d'obtenir un commandement, et surtout une espèce d'impunité, a contribué à rendre les têtes françaises révolutionnaires. »

J'ai exposé le plan de Mirabeau et j'ai indiqué les principales mesures d'exécution qu'il conseillait : point de contre-révolution; une royauté qui date de 1789; réviser la constitution, ou plutôt faire une contre-constitution, et la faire avec une assemblée qui ne résidera pas à Paris; ne pas laisser le roi à Paris, mais ne pas l'en faire sortir de nuit et timidement comme un prisonnier qui s'évade; ne point quitter la France et ne pas se faire émigré; risquer la guerre civile, s'il le faut, guerre affreuse, mais moins affreuse encore que les massacres populaires, et qui est peut-être le moyen de les éviter; pour faire cette guerre, avoir dans l'armée des corps qui soient dévoués et des généraux prêts à agir au jour marqué; surtout ne pas se confier en la garde nationale de Paris et en son chef, « parce qu'aucun général nommé par la multitude ne sera jamais obéi, et que le peuple croira toujours rester le maître de celui qu'il aura seul choisi pour le commander. » Tel est le plan de Mirabeau. Quels furent les obstacles qui s'opposèrent à son exécution?

J'en ai déjà indiqué quelques-uns, la faiblesse et l'indécision du roi, le peu d'influence réelle de la reine, l'esprit d'anarchie qui soufflait partout, la frénésie démagogique de Paris, les erreurs, les passions, les défiances de l'assemblée. Il est un obstacle aussi que je dois indiquer en finissant, c'est Mirabeau lui-même, sa fougue et ses inconséquences. Ces derniers traits achèveront de peindre Mirabeau et feront mieux comprendre en même temps combien il était difficile alors de sauver le roi et la France : difficile, non à cause des circonstances, quelque graves qu'elles fussent; difficile à cause des passions des hommes, et parce qu'alors, comme toujours, ceux même qui voulaient le bien n'y voulaient rien sacrifier de leur intérêt ou de leur vanité. Mirabeau voulait sauver le roi et la reine, j'en suis très profondément convaincu; mais il voulait être le seul sauveur, et toutes les fois que, par faiblesse ou par méfiance, on s'écartait du plan qu'il conseillait, il se croyait libre lui-même de ne pas le suivre; il cessait trop aisément d'être monarchique le jour où la monarchie ne faisait pas ce qu'il voulait qu'elle fît. Or ce n'est pas vouloir le bien que de vouloir qu'il ne se fasse que par nous, et on n'aime véritablement sa cause et son parti que lorsqu'on l'aime dans les succès d'autrui. Je sais bien que Mirabeau, conseiller secret de la cour et l'un des chefs parlementaires de la révolution, avait un rôle difficile à tenir; mais ses passions le lui rendaient

encore plus difficile que les circonstances. Il avait d'avance expliqué et excusé les contradictions apparentes qu'on trouverait dans sa conduite. « Il ne faudra jamais juger ma conduite, avait-il dit dès sa première lettre au roi, partiellement ni sur un fait ni sur un discours. Ce n'est pas que je refuse d'en expliquer aucun; mais on ne peut juger que sur l'ensemble et influer que par l'ensemble. Il est impossible de sauver l'état jour à jour (1). » Il s'était donc mis en règle pour les contradictions; mais vraiment il abusait de la permission qu'il avait prise. J'excuse les contradictions préméditées et qui sont l'effet d'une tactique; mais que de contradictions qui ne sont que l'effet de ses colères, de ses dépits, de ses caprices! Ce sont celles-là que je blâme, parce qu'elles dérangeaient le plan même qu'il traçait aux autres et qu'il ne suivait pas lui-même. Mirabeau abonde en explications ingénieuses auprès de M. de La Marck pour excuser ses fougueuses inconséquences; mais il ne persuade pas son ami. Persuadera-t-il mieux le lecteur? J'en doute fort. Ainsi, quand il parle pour la constitution civile du clergé et pour le serment imposé aux ecclésiastiques, il prétend qu'il ne faut pas faire attention *aux discours plus ou moins vigoureux* qu'il pourra prononcer, « parce que, dit-il, ce n'est qu'en se tenant dans une certaine gamme que l'on peut, au milieu de cette tumultueuse assemblée, se donner le droit d'être raisonnable (2). » Oui; mais tout dépend de la gamme, et il y a des gammes avec lesquelles il est impossible d'être raisonnable. C'est ce qui arriva à Mirabeau dans cette occasion. Il avait cru faire merveille en parlant violemment et en concluant modérément; le discours tua la conclusion, et voici ce qu'en écrivait avec beaucoup de sens M. de La Marck à M. de Mercy-Argenteau : « M. de Mirabeau a pris, dans cette affaire comme dans beaucoup d'autres, un des plus mauvais partis. Il a proposé un décret assez modéré qu'il a fait précéder d'un discours très violent, et il a ainsi mécontenté presque tout le monde; il a surtout déplu aux Tuileries, où on se fatigue de son incurable manie de courir après la popularité (3). »

J'ai cité cet exemple des contradictions de Mirabeau, parce qu'il montre clairement, si je ne me trompe, le malentendu perpétuel et inévitable qu'il y a dans la conduite de Mirabeau avec la cour et de la cour avec Mirabeau. La cour n'y met guère, je le dis franchement, de délicatesse, et comme elle a acheté Mirabeau, elle voudrait qu'il lui appartînt, sans comprendre que Mirabeau dépopularisé et avili ne vaudrait plus rien pour elle-même, et que ce serait un embarras plutôt qu'un appui. A quoi servirait-il à la cour d'avoir un contre-révolutionnaire de plus, même quand ce contre-révolutionnaire serait Mira-

(1) Tome II, p. 13.
(2) *Idem*, p. 361.
(3) *Idem*, p. 397.

beau? La contre-révolution n'en serait pas moins faible. La force n'est plus dans les hommes, elle est dans les masses. « On croit trop, dit fort bien M. de La Marck dans une lettre du 26 janvier 1791 à M. de Mercy-Argenteau, on croit trop que le succès tient uniquement à détrôner quelques hommes : on ne voit peut-être pas assez que c'est par les choses et sur les grandes masses d'hommes qu'il faut agir. » Et ailleurs : « A toute autre époque de l'histoire, en connaissant une faction, ses chefs, ses principes et son but, on pouvait prévoir sa marche et sa durée; il suffisait d'analyser le caractère de quelques hommes, et tout était expliqué. Il n'en est pas de même de la révolution actuelle. C'est la nation entière qui est agitée. Il y a deux mille causes pour un seul effet, et tout calcul sur des causes aussi multipliées devient impossible. Tel homme qui aujourd'hui n'est qu'un instrument devient demain un chef. » Ce qu'il eût fallu à la cour, ce n'est pas d'avoir Mirabeau, comme elle l'entendait, puisqu'elle n'en aurait pas été moins faible; c'eût été d'acquérir la force qu'avait Mirabeau. Or, cette force-là qui était une force révolutionnaire, Mirabeau ne pouvait pas et ne voulait pas la mettre dans le marché. Il ne le pouvait pas : M. de La Marck vient de nous expliquer la faiblesse des individus et la puissance des masses. Il ne le voulait pas, parce qu'il sentait que cette force n'était pas seulement ce qui faisait son prix; elle faisait sa sûreté. Il savait très bien qu'au fond la cour le haïssait, et qu'il ne valait quelque chose que parce qu'on le craignait. Sa politique générale et sa politique personnelle, sa haine de la contre-révolution et des contre-révolutionnaires, ses principes, ses intérêts et ses passions, tout faisait donc qu'il ne se livrait pas tout entier à la cour, et que de temps en temps, par calcul et par emportement, il éclatait en colères et en menaces contre le côté droit de l'assemblée. Ces jours-là, étant factieux, il l'était plus que personne; alors la cour s'indignait et s'irritait, et c'était bien naturel. On se plaignait vivement à M. de La Marck de son Mirabeau : parler ainsi! lui! — M. de La Marck, ces jours-là, évitait de voir la reine; mais il se plaignait de son côté à Mirabeau, et Mirabeau lui répondait quelqu'un de ces billets où éclate toute sa fougue.

Citons en passant un exemple de ces scènes qui troublaient sans cesse les relations de Mirabeau avec la cour. Il y avait eu dans l'assemblée une discussion sur le renvoi des ministres : Mirabeau, qui ne les aimait pas, s'abstint pourtant de parler, et l'amendement qui demandait le renvoi des ministres fut rejeté à la majorité de 403 voix sur 440. Ce rejet fut considéré comme un triomphe des principes monarchiques; la cour et le côté droit s'exaltèrent, et bientôt, dans une question relative au pavillon des vaisseaux, les passions éclatèrent. Le côté droit demandait la conservation du pavillon blanc; Mirabeau alors, dans un discours très véhément, accusa le côté droit de projets contre-révolu-

tionnaires. Grande colère à la cour contre Mirabeau; plaintes de M. de La Marck à celui-ci. Mirabeau lui répond : « Hier, je n'ai point été un démagogue; j'ai été un grand citoyen et peut-être un habile orateur. Quoi! ces stupides coquins, enivrés d'un succès de pur hasard, vous offrent tout platement la contre-révolution, et l'on croit que je ne tonnerai pas! En vérité, mon ami, je n'ai nulle envie de livrer à personne mon honneur et à la cour ma tête. Si je n'étais que politique, je dirais : — J'ai besoin que ces gens-là me craignent; si j'étais leur homme, je dirais : Ces gens-là ont besoin de me craindre; — mais je suis un bon citoyen qui aime la gloire, l'honneur et la liberté avant tout, et certes, messieurs du rétrograde me trouveront toujours prêt à les foudroyer. Hier *j'ai pu les faire massacrer;* s'ils continuaient sur cette pente, *ils me forceraient à le vouloir,* ne fût-ce que pour le salut du petit nombre d'honnêtes gens d'entre eux..... Vous avez une manière très simple de vous tirer de l'embarras dont vous me parlez et que je ne comprends pas bien, c'est de montrer mon billet. *Vale et me ama* (1). » Quel billet! qu'en croire et que n'en pas croire? Il y a là un mélange de vrai et de faux, de révolutionnaire sincère et de révolutionnaire prémédité qui peint Mirabeau et son genre de relations avec la cour. Il est sincère quand il dit qu'il combattra partout la contre-révolution et *messieurs du rétrograde :* sa passion et sa politique s'accordent sur ce point; mais l'est-il quand il dit si lestement qu'*il aurait pu les faire massacrer, et qu'on le forcera à le vouloir?* Quel langage! Et pourtant Mirabeau dit d'un ton cavalier à M. de La Marck de montrer son billet. Quelle idée voulait-il donc que la cour prît de lui? Il prétend qu'il ne veut pas faire peur! Que veut-il avec de pareilles paroles, sinon faire craindre tout de lui et valoir tout son prix par la terreur, puisqu'il ne peut pas le valoir par la confiance? C'est à dessein, quoique à regret, que je me sers de ces mots : valoir tout son prix. En parlant comme il le faisait dans ce billet fait pour être montré, je suis persuadé que Mirabeau s'enchérissait, non pas pour avoir plus d'argent (il n'en voulait que par goût de prodigalité), mais pour avoir plus d'autorité.

Ces fanfaronnades de cruauté faisaient-elles l'effet qu'il en attendait? Non. Un billet de l'archevêque de Toulouse, qui servait d'intermédiaire à M. de La Marck auprès de la reine, nous montre l'impression que produisaient ces violences de langage : « Je vous renvoie le billet du comte de Mirabeau, écrit l'archevêque de Toulouse à M. de La Marck; je vous avoue qu'il me fait horreur. S'il ne prouve pas ce qu'il pense, il fait voir jusqu'où peut aller son imagination, lorsqu'il est dans ce que vous appelez ses *par-delà.* Je crois que, pour sa gloire, vous devez brûler ce billet, ou plutôt le conserver pour lui faire honte

(1) Tome II, p. 251.

d'un pareil écart, lorsque le sang-froid lui sera revenu. Ce n'est pas une petite tâche que d'entreprendre de tempérer un caractère aussi bouillant; je vous avoue que je le fuirais à cent lieues, si ma fidélité et mon dévouement ne me retenaient. »

Nous reviendrons tout à l'heure sur la tâche difficile qu'avait entreprise M. de La Marck de diriger Mirabeau et de l'employer au salut de la monarchie. Nous voulons en ce moment achever ce que nous avons à dire du malentendu perpétuel et inévitable qu'il y avait dans le commerce de Mirabeau avec la cour et montrer ce malentendu dans l'entrevue de Mirabeau avec la reine.

S'il y a quelqu'un à la cour à qui Mirabeau eût aimé à se dévouer sincèrement, c'est la reine. Il la regardait, on le sait, *comme le seul homme* qui fût auprès de Louis XVI, et de plus c'était le privilége de Marie-Antoinette d'inspirer l'enthousiasme et le dévouement à tous ceux qui l'approchaient. Mirabeau n'échappa point à cet ascendant. Il vit la reine et s'entretint avec elle; il fut ravi et ému. Il crut même, tant était sincère l'émotion qu'il ressentit, il crut avoir inspiré quelque confiance ou avoir fait quelque effet : il se trompait, et cette illusion de Mirabeau est un des traits les plus curieux de ce malentendu que nous tâchons d'expliquer. Ce fut le 3 juillet 1790 qu'eut lieu à Saint-Cloud l'entrevue de Mirabeau avec la reine. Mme Campan, qui prétend tenir de la bouche de la reine les détails qu'elle donne dans ses mémoires sur cette entrevue, en fait un récit un peu romanesque. « Mirabeau partit de Paris à cheval, sous prétexte de se rendre à la campagne chez un de ses amis; mais il s'arrêta à une des portes du jardin de Saint-Cloud, et fut conduit, je ne sais par qui, vers un endroit où la reine l'attendait seule, dans la partie la plus élevée de ses jardins particuliers. Elle me raconta qu'elle l'avait abordé en lui disant : « Auprès d'un ennemi ordinaire, d'un homme qui aurait juré la perte de « la monarchie sans apprécier l'utilité dont elle est pour un grand « peuple, je ferais en ce moment la démarche la plus déplacée; mais « quand on parle à un Mirabeau, etc... » Il avait quitté la reine en lui disant : « Madame, la monarchie est sauvée ! » Cette entrevue sent le théâtre et le roman : la reine y parle un peu à Mirabeau comme Mahomet à Zopire dans Voltaire; elle fait un exorde, Dieu me pardonne! Voici maintenant le récit simple et vrai. L'entrevue n'a point lieu dans les jardins de Saint-Cloud, et la reine n'y attend pas seule Mirabeau. L'entrevue a lieu dans l'appartement de la reine, où se trouvait aussi le roi. « La première fois que je revis la reine après cette entrevue, dit M. de La Marck, elle m'assura tout de suite qu'elle et le roi y avaient acquis la conviction du dévouement sincère de Mirabeau à la cause de la monarchie et à leurs personnes. Elle me parla ensuite de la première impression qu'avait faite sur elle l'apparition de Mirabeau.

Il y avait à peine neuf mois qu'on lui avait dépeint cet homme comme un monstre farouche dirigeant une bande de brigands venus à Versailles. Elle se rappelait ses gardes égorgés en la défendant, son palais envahi par des scélérats qui demandaient sa tête, et involontairement le souvenir de Mirabeau dominant toute cette scène lui revenait à la mémoire. Quelque persuadée qu'elle fût déjà de son erreur à cet égard, des impressions aussi profondes s'effacent difficilement, et la reine m'avoua qu'au premier moment où elle vit Mirabeau, un mouvement d'horreur et d'effroi s'empara d'elle, et elle en fut tellement agitée, qu'elle en ressentit plus tard une légère indisposition.

« Quant à Mirabeau, il ne me parlait que de l'agrément de cette entrevue. Il était sorti de Saint-Cloud enthousiasmé. La dignité de la reine, la grace répandue sur toute sa personne, son affabilité lorsque avec un attendrissement mêlé de remords il s'était accusé lui-même d'avoir été une des principales causes de ses peines, tout en elle l'avait charmé au-delà de toute expression. Cette conférence lui inspira un nouveau zèle et augmenta encore son ardeur à réparer ses torts. Rien ne m'arrêtera, me dit-il; je périrai plutôt que de manquer à mes promesses (1). »

Comme dans ce récit le roman disparaît! et non-seulement le roman de Mme Campan, mais celui même de Mirabeau, car c'est ici que revient la triste et perpétuelle observation sur le malentendu du commerce de Mirabeau avec la cour. Mirabeau est ému, attendri, enthousiasmé; et la reine? — la reine a peur de lui, et elle en est même un peu incommodée : l'enthousiasme d'une part, l'incommodité de l'autre, la différence est grande. Je trouve en même temps ici une nouvelle preuve de la répugnance naturelle que la reine avait pour les affaires. Une reine qui eût aimé à gouverner et à dominer n'aurait certes point eu cette peur d'enfant ou de femme en abordant Mirabeau, et, ce qui est un nouveau trait du caractère de la reine, qui n'était grand que dans le péril, cette conférence, qui l'avait troublée au point de l'incommoder, lui rendit pourtant, ainsi qu'au roi, plus de sécurité qu'il ne fallait. Ils crurent la révolution arrêtée, parce qu'un des chefs s'arrêtait en chemin et se rapprochait d'eux, ne comprenant pas ce que M. de La Marck comprenait si bien, que désormais les masses étaient tout et les hommes rien.

Les difficultés du commerce de Mirabeau avec la cour rendaient le rôle de M. de La Marck bien pénible. Je n'en estime et je n'en admire que plus M. de La Marck d'avoir pris ce rôle et de l'avoir soutenu avec tant de dévouement; il ne s'en dissimulait pas d'ailleurs la difficulté. « J'avais à répondre, dit-il, de la fidélité de Mirabeau, qui s'était

(1) Tome Ier, p. 190.

engagé, sous mes auspices, dans une entreprise dont il pouvait se dégoûter... Enfin il s'agissait du salut du roi, de la reine, de la France; en voilà, je crois, plus qu'il n'en fallait pour frapper d'anxiété l'homme le plus présomptueux, et la présomption n'entre pas dans mon caractère... Mirabeau, tout en sonnant l'alarme pour l'avenir, se bornait à donner des notes sur les hommes et les questions sur lesquelles on l'interrogeait : il aurait voulu diriger les Tuileries d'après le système qu'il avait combiné, et les Tuileries lui demandaient des conseils qu'ordinairement on ne suivait pas. Sur tout cela, il avait fini presque par prendre son parti, et, s'il éprouvait de la contrariété de n'être pas mieux écouté, il s'en consolait par les avantages qu'il retirait de ses mystérieux rapports (1). Je n'entends cependant nullement faire croire que, retranché dans ses jouissances personnelles, il était indifférent à ce qui se passait autour de lui : son insouciance n'était qu'apparente. Les notes qu'il adressait à la cour prouveront suffisamment qu'il ne s'aveuglait pas sur les dangers du moment. J'étais témoin de ses gémissemens sur l'inaction de la cour, qui lui inspirait les plus sinistres prédictions. Il entrevoyait la fin malheureuse qui menaçait le roi et la reine, et c'était alors plus que jamais qu'il me répétait sa terrible phrase : — Vous le verrez, la populace battra leurs cadavres (2)! »

Mirabeau nous apparaît là tel qu'il était entre les mains de M. de La Marck, tour à tour enthousiaste ou insouciant, nature pleine de hauts et de bas, pétrie de contrastes, comme l'est en général la nature humaine, qui n'est pas dans les grands hommes meilleure ou pire que dans les autres hommes, qui est seulement plus visible et plus remarquée à cause de la taille des hommes. Ajoutez que ces contrastes de bien et de mal, qui sont la condition de l'humanité, n'avaient pas pu s'effacer dans Mirabeau par l'influence d'une vie calme et réglée. Sa vie aventureuse avait ajouté aux inégalités de son caractère par l'effet même des vicissitudes du sort; il était à la fois, comme le dit M. de La Marck dans une lettre au comte de Mercy-Argenteau, « bien grand et bien petit, souvent au-dessus et quelquefois fort au-dessous des autres, » accessible au plaisir de gagner beaucoup d'argent pour en beaucoup dépenser, accessible aussi à la pitié et à l'émotion, prompt aux bons sentimens comme aux mauvais, d'une admirable sagacité dans les affaires politiques, capable dans un mouvement de dépit d'oublier toutes ses prévisions et toutes ses convictions, capable de faire le contraire

(1) Voyez ce passage d'un de ses billets au comte de La Marck : « J'avoue que je ne sais pas trop, mon cher comte, pourquoi j'envoie des notes; mais enfin, vaille que vaille, en voici encore une. Ces pièces de comparaison avec les chefs-d'œuvre de Bergasse..... sont une manière d'étude qui n'est pas plus ennuyeuse que la prison, et qui est plus utile qu'un conte de fée. » 23 octobre 1790, t. II, p. 256.

(2) T. Ier, p. 198.

de ce qu'il veut et de ce qu'il pense; décidé à être important et puissant, soit par la cour, soit par le peuple, selon le moment, et à qui M. de La Marck écrivait avec un sens profond : « J'allais oublier de vous parler de Marseille; ne vous déterminez à y aller qu'avec la certitude d'être le chef du parti raisonnable, et cela n'est pas chose aisée dans ce moment; quand vous serez à Marseille, je craindrais que, plutôt que d'être vaincu, vous ne vous fissiez le chef du parti le plus fort (1). » Voilà l'homme que M. de La Marck s'était donné la tâche de diriger, de contenir, d'épurer, de rendre utile à la cause du roi et de la France. Pour accomplir cette œuvre pénible, M. de La Marck a sur Mirabeau deux prises : d'abord il l'aime et il en est aimé; ensuite, quoiqu'il l'aime, il le juge et il le connaît. Il n'est donc jamais avec lui ni froid, ni dupe. Les lettres qu'il lui écrit pour le contenir et le ramener, quand Mirabeau, par colère ou à dessein, s'est laissé aller à quelque effervescence factieuse à l'assemblée nationale, ces lettres sont pleines de bon sens et d'affection. « Je ne vous ferai aucune grace, mon cher comte, lui dit-il dans une de ces lettres. Dieu ne m'a mis sur la terre que pour aimer et pour surveiller votre gloire; rappelez-vous que j'ai eu peut-être à vous retenir dans un léger penchant que vous avez montré contre la révolution, lorsque je ne la croyais pas aussi faite qu'à présent. A cette heure, je veux vous faire travailler contre l'incendie, et vous m'affligez quand vous lui donnez plus d'action. » Et plus loin : « Tout ce qui se passe ici devant mes yeux remplit ma pensée de dégoût et d'idées tristes. Excepté ce pays-ci, je m'accommoderais fort bien de tous les autres, et j'y vaudrais peut-être quelque chose. Au reste, je veux me faire postérité dans un siècle où elle vient en serre chaude; alors je verrai presque du même œil les troubles actuels que ceux de l'Angleterre il y a cent ans, à cela près des vœux pour des individus, et mon cœur n'en formera pas de plus ardens que pour vous. Quand vous verrai-je hors de la sphère d'un factieux et les réprimant avec votre éloquente énergie? Enfin, quand vous verrai-je faire l'emploi de vos rares talens pour cette tranquillité nécessaire qu'on n'obtient que par le respect et la soumission très difficiles des hommes pour l'ordre et la loi? La France, à votre avis, n'est-elle pas encore assez désorganisée, et les esprits n'y sont-ils pas encore assez égarés? Mon cher comte, c'est de vous que j'ai long-temps espéré et que j'espère encore. Soyez donc moins violent contre la très explicable inertie des Tuileries. Ayez plus d'indulgence pour ceux qui veulent peut-être la fin sans les moyens; mais les hommes se retrouvent en toutes choses, et rien n'est plus commun que d'aimer la vie sans s'assujétir au régime qui la conserve (2). »

(1) Tome II, p. 349.
(2) *Idem*, p. 349 et 404.

Quel cœur et quelle raison! et comment Mirabeau qui, comme tous les hommes éloquens, avait le don d'aimer ce qui est bon et ce qui est beau plutôt que de le faire, comment Mirabeau, avec son ame sensible et vibrante, n'aurait-il pas aimé M. de La Marck? Aussi l'aimait-il, et non pas seulement à cause des services que M. de La Marck lui avait rendus; il l'aimait par une raison plus haute, quoique encore personnelle, — les grands hommes, et même beaucoup d'hommes, n'aiment que par des raisons personnelles : — Mirabeau aimait M. de La Marck parce que M. de La Marck l'avait compris et deviné, parce qu'il l'avait cru capable du bien, quand tout le monde le croyait ou affectait de le croire voué au mal. Mirabeau avait aussi compris combien il y avait de cœur et de sens dans M. de La Marck et ce qu'il valait. « Je n'ai eu que le mérite, mais que je prise, lui dit-il dans une lettre, de vous avoir deviné au milieu de tous les oiseaux-mouches qui vous entouraient et croyaient vous juger. » J'aime encore ce billet de Mirabeau, le 2 janvier 1790, à M. de La Marck, qui était alors à Bruxelles : « Voilà, mon cher comte, la date de l'année changée; mais entre les grands et immortels événemens qui ont signalé cette année mémorable, une circonstance bien fugitive pour tout autre et pour vous-même ne sortira pas de ma mémoire : c'est celle qui nous a approchés davantage l'un de l'autre, et qui a commencé, sur les rapports du courage et du caractère, une liaison... qui deviendra, j'y compte du moins, l'amitié la plus impérissable et la plus dévouée. » Et M. de La Marck lui répondait de Bruxelles : « Sans m'enorgueillir, mon cher comte, d'un éloge que je dois plus à votre amitié qu'à tout autre titre, je m'honore à mes propres yeux d'avoir su m'approcher de vous et rendre hommage à vos qualités rares et trop souvent méconnues. L'amitié qui m'attache à vous trouve un attrait de plus dans la justice que je vous rends, et mon amour-propre même en est satisfait par cette espèce de supériorité que j'acquiers sur ceux qui n'ont pas su vous apprécier, ou qui ne l'ont pas voulu, car l'envie existe partout où il y a des hommes, et elle ne s'exerce jamais plus que sur les hommes supérieurs. »

Voilà comment M. de La Marck aimait Mirabeau et en était aimé, voilà comment il se servait de son amitié pour le diriger et le contenir. Veut-on voir maintenant comment, tout en l'aimant, il connaissait et jugeait Mirabeau? C'est surtout dans les lettres de M. de La Marck à M. de Mercy-Argenteau, l'ancien ambassadeur d'Autriche à Paris, qu'on voit avec quelle sagacité et quelle justesse il comprend Mirabeau; c'est là aussi qu'on voit comment, tout en sachant les difficultés du rôle qu'il a choisi, M. de La Marck ne veut pas l'abandonner; il s'agit en effet de sauver la reine, dont le danger frappe les yeux de tous ses amis. Voilà pourquoi M. de La Marck ne se décourage pas de la direction de Mirabeau, toute pénible qu'elle est; parfois pourtant la patience lui échappe.

« Quel être que cet homme-là! dit-il dans une de ses lettres en parlant de Mirabeau; toujours sur le point de s'emporter ou de se décourager, tour à tour imprudent par excès de confiance ou attiédi par méfiance, il est bien difficile à diriger dans les choses qui exigent de la suite et de la patience (1). » Outre ses défauts naturels, Mirabeau avait ses calculs de politique, qui n'étaient pas un moindre obstacle à la direction de M. de La Marck, et c'est ici surtout que celui-ci se montre clairvoyant : « M. de Mirabeau voudrait concilier la volonté apparente de servir avec l'inaction, pousser les autres et se tenir en arrière, avoir le mérite du succès et ne pas mettre sa popularité à de trop fortes épreuves. » Et plus loin : « Sa popularité s'est réellement accrue depuis quelque temps; cela m'inquiète. Si jamais il désespère du gouvernement et qu'il place sa gloire dans la popularité, il en sera insatiable, et vous savez comme moi ce que c'est que la popularité dans un temps de révolution. — Tout ceci me cause un grand découragement, monsieur le comte. Je suis chaque jour plus dégoûté de ce pays-ci, de ses hommes, de ses lois, de ses mœurs. Le roi est sans la moindre énergie; M. de Montmorin me disait l'autre jour tristement que, lorsqu'il lui parlait de ses affaires et de sa position, il semblait qu'on lui parlait de choses relatives à l'empereur de la Chine. J'agis à la vérité ici par dévouement pour la reine et par le désir de mériter son approbation; aussi tout ce que je viens de dire ne sert qu'à faire ressortir la triste destinée de cette malheureuse princesse. Comme femme, elle est attachée à un être inerte; comme reine, elle est assise sur un trône bien chancelant.... Je surveille, j'étudie plus que jamais Mirabeau, et je demeure toujours convaincu qu'on pourra compter sur lui tant qu'il ne désespérera pas des Tuileries. Il ne faut pas d'ailleurs se dissimuler que cet homme, par ses talens et son audace, conservera une grande prépondérance dans une révolution exécutée par des hommes dont le caractère se rapproche plus ou moins du sien; et quoiqu'il soit très difficile sans doute de gouverner avec lui et par lui, il me paraîtrait impossible de gouverner contre lui (2). »

C'était pour sauver la reine et pour ramener Mirabeau vers la véritable gloire, celle qui conserve les sociétés et non celle qui les détruit, c'était dans cette double vue que M. de La Marck avait établi des relations entre la cour et Mirabeau. Son dévouement pour la reine et son amitié pour Mirabeau s'accordaient admirablement sur ce point. Après la mort de Mirabeau, il continua à essayer de servir la reine par ses conseils et par ses relations dans l'assemblée nationale; mais on sent dans ses lettres que le découragement le gagne chaque jour. Il avait beaucoup espéré en Mirabeau; Mirabeau mort, il voyait les périls de-

(1) Tome II, p. 286.
(2) Tome III, p. 28, 30 et 46.

venir plus grands et les secours plus faibles et plus incertains. Mirabeau remplissait et animait tout de sa pensée : il faisait croire et espérer encore; le dénoûment fatal, la mort du roi et de la reine, et les horreurs de 93 ne semblaient pas inévitables, irrésistibles. Après la mort de Mirabeau, on sent qu'on n'est plus séparé du mal que par le temps qu'il mettra à s'accomplir. Ce qui reste d'appui à la royauté s'ébranle et tombe chaque jour. L'assemblée nationale, qui veut, après la fuite de Varennes, sauver la monarchie par la révision de la constitution, selon l'ancien plan de Mirabeau et sous les auspices de Barnave, devenu à son tour un des défenseurs de la royauté; l'assemblée nationale fait place à l'assemblée législative, et M. de La Marck voit, dès le commencement, ce que sera l'assemblée législative. « La prochaine législature, dit-il au comte de Mercy-Argenteau, est décidément mal composée. On sait déjà quê les trois quarts des nouveaux députés sont des hommes nuls, et que les autres ne seront remarquables que par des opinions incendiaires. Le corps électoral de Paris vient de nommer Brissot; un nommé Danton le sera peut-être aussi, l'abbé Fauchet le sera certainement. Voilà plus d'élémens républicains que n'en renferme l'assemblée actuelle, indépendamment des auxiliaires en ce genre qui viennent en foule des provinces. » Non-seulement M. de La Marck est effrayé de l'esprit républicain qui anime la nouvelle assemblée; il s'afflige aussi, en homme de sens, de l'abaissement social de cette assemblée, parce que cet abaissement social doit être une nouvelle cause de désordre et de trouble. Les nouveaux députés n'ont en général rien à perdre. « Les dix-neuf vingtièmes des membres de cette législature n'ont d'autres équipages que des galoches et des parapluies. On a calculé que tous les nouveaux députés ensemble n'ont pas en biens-fonds 300,000 livres de revenu. Une telle assemblée n'en imposera pas par la décence, puisque la généralité des personnes qui la composent n'a reçu aucune éducation,... et elle n'a plus rien à sacrifier au peuple, sans achever de consommer la dissolution totale de la société et sans donner le signal du sauve qui peut (1). »

En même temps qu'il y a tout à craindre et rien à espérer de l'assemblée législative, on ne peut plus attendre aucun secours de la bourgeoisie parisienne. Elle est découragée et intimidée; elle a laissé nommer Péthion maire de Paris. « Il y a eu dix mille votans sur quatre-vingt mille qui ont laissé faire. Or, à coup sûr, les absens n'étaient pas pour Péthion... La moitié de la nation est indifférente à tout ce qui se fait, et calme par conséquent; mais cela ne prouve rien, car dans les plus fortes tempêtes la mer est calme à dix brasses de profondeur (2). » M. de Montmorin dépeint, comme M. Pellenc, cette fatale et désastreuse

(1) Tome III, p. 233 et 246.
(2) Lettre de M. Pellenc au comte de La Marck, 17 novembre 1791, t. III, p. 268-269.

insouciance du pays. « Le peuple, dit-il à M. de La Marck dans une lettre du 19 juin 1792, le peuple ne sera plus désormais que le spectateur de ce qui se passera, et il applaudira, comme de raison, au plus fort. Dans le peuple, je comprends la garde nationale, qui n'a aucun ensemble, aucun esprit de corps, aucune volonté, et dont les individus seront toujours tranquilles, pourvu que leurs boutiques ne soient pas exposées au pillage (1). » M. de Montmorin écrivait ainsi le 19 juin 1792, et le 20 juin, les Tuileries étaient envahies, non par le peuple, mais par les bandes que les girondins avaient fait venir du midi, et qui, le 20 juin, essayaient le 10 août. « Le peuple de Paris, dit M. de Montmorin en racontant le 20 juin à M. de La Marck, le peuple de Paris ne se remue plus pour rien; les émeutes sont absolument factices, et cela est si vrai, qu'ils ont été obligés de faire venir du monde du midi pour en faire. Presque tous ceux qui ont forcé les Tuileries ou plutôt qui y sont entrés le 20 étaient étrangers ou curieux, rassemblés par le spectacle que présentait cette horde de piques et de bonnets rouges. »

C'est ainsi que, dans le dernier volume de la correspondance de M. de La Marck, nous voyons à chaque instant s'approcher le fatal dénoûment par la méchanceté ou l'aveuglement des uns, par la lâcheté ou l'insouciance des autres. Éloigné de la France, M. de La Marck n'a plus qu'une seule pensée: c'est de sauver le roi, et après la mort du roi de sauver la reine. M. de Mercy-Argenteau ne cesse, comme lui, de demander aux puissances de l'Europe une intervention énergique et décisive, car ce n'est plus que par les armes étrangères que la reine peut être sauvée; il n'y a plus d'espoir en France. « Faute de n'avoir pas cru possible l'assassinat du roi de France, dit M. de Mercy-Argenteau dans une lettre du 29 janvier 1793, peut-être n'a-t-on pas fait ce qui était faisable pour prévenir cette horreur. Tâchons du moins qu'il n'en arrive pas de même à l'égard de cette infortunée reine, qui doit devenir maintenant le constant objet de notre sollicitude. » M. de La Marck presse et conjure aussi le gouvernement autrichien de tenter quelque chose. « Il faut, dit-il à M. de Mercy-Argenteau dans une lettre du 14 septembre 1793, il faut qu'on comprenne à Vienne ce qu'il y aurait de pénible, j'oserai dire de fâcheux pour le gouvernement impérial, si l'histoire pouvait dire un jour qu'à quarante lieues d'armées autrichiennes victorieuses, l'auguste fille de Marie-Thérèse a péri sur l'échafaud sans qu'on ait fait une tentative pour la sauver; ce serait une tache ineffaçable pour le règne de notre empereur, et, permettez-moi de vous le dire, monsieur le comte, l'injustice des jugemens humains ne vous tiendrait pas compte des sentimens que vos amis vous connais-

(1) Tome III, p. 311-312.

sent, si, dans les déplorables circonstances où nous nous trouvons, vous n'avez pas tenté d'avance, et à coups redoublés, de tirer notre cour du fatal engourdissement où elle est (1). »

Hélas! ce n'est pas seulement l'engourdissement qui faisait la faiblesse de l'Europe devant la révolution, c'était l'égoïsme, et, comme le dit M. de La Marck avec un grand sens politique qui est en même temps un grand sens moral, les mêmes souverains qui se coalisaient pour rétablir la royauté en France, et qui proclamaient des vues de modération et *l'engagement de ne pas s'enrichir de conquêtes*, s'accordaient pour envahir et partager la Pologne. Il ne fallait, en face de la révolution française, avoir qu'une seule pensée : celle de sauver l'ordre social détruit en France et menacé en Europe. C'était à cette condition seulement que la coalition européenne pouvait réussir. Les puissances européennes eurent deux pensées, un calcul politique et une pensée sociale, un mauvais et un bon intérêt, le démembrement de la Pologne et la conservation de l'ordre social en France. Le mauvais intérêt nuisit au bon et fit échouer la coalition : la révolution fut victorieuse; et si l'ordre social fut rétabli en France, ce fut par l'effort de l'esprit public, lassé enfin de l'anarchie, et non par les armées étrangères. Félicitons-nous de ce dénoûment, puisque c'est notre mérite, et puisque, grace à cette marche des événemens, 89 ne tomba pas avec 93, et que la bonne révolution fut sauvée de la ruine de la mauvaise; mais n'hésitons pas à signaler l'engourdissement et l'égoïsme comme la cause de la faiblesse de l'Europe devant la révolution. L'Europe a été vaincue, mais elle avait mérité de l'être. La France elle-même, toute cette France qui voulait 89 et qui ne voulait pas 93, qu'est-ce qui faisait sa faiblesse devant 93? L'engourdissement et l'égoïsme d'une part, la triste et incurable désunion des partis de l'autre. Voici des paroles que je trouve dans un mémoire de M. Pellenc du 3 novembre 1793, et que je cite volontiers, parce qu'elles montrent par un exemple significatif les enseignemens et les leçons de toute sorte qu'on trouve à chaque instant dans la correspondance de M. de La Marck : « La méfiance règne autant à l'intérieur de la France qu'à l'extérieur entre les différens partis. Les aristocrates, les impartiaux, les monarchistes, les constitutionnels, les girondins, se détestent et se décrient mutuellement. Quelque rapprochés qu'ils puissent être entre eux, tous aiment mieux encore la république que de voir triompher leurs rivaux. »

SAINT-MARC GIRARDIN.

(1) Tome III, p. 369 et 419.

LA HOLLANDE

DEPUIS 1815.

I.

CRISES POLITIQUES ET FINANCIÈRES JUSQU'EN 1848.

I. *Aanteekeningen over de Grondwet* (*Observations sur la Constitution*), par M. J.-R. Thorbecke; 2 vol. Amsterdam, 1841-1843. — II. *Over de hervorming van ons Kiesstelsel* (*De la Réforme de notre système électoral*), par le même; 1842. — III. *Bydrage tot de herziening der Grondwet* (*Observations sur la révision de la Constitution*), par le même; 1848. — IV. *Nederlands Financien* (*Des Finances néerlandaises*), par M. Ackersdyck; 1842. — V. *Grondwetsherziening en eensgezindheid* (*De la Révision de la Constitution et de l'accord des partis*), par M. van Prinsteren; 1848.

La révolution de février est venue accélérer en Hollande un mouvement de réformes politiques et financières commencé il y a douze ans environ, au lendemain d'une crise longue et douloureuse. Grace à l'accord d'un peuple calme, plein de bon sens, habitué à ne jamais tenter la voie périlleuse des révolutions, et d'un roi qui, suivant l'exemple de son rival belge, avait pris l'initiative d'une révision des lois fondamentales depuis long-temps réclamée, l'année 1848 a vu se resserrer dans les Pays-Bas les liens qui unissaient la nation à la royauté. Le commerce, les finances de la Hollande, un moment atteints par les désastres de cette année, ont rapidement repris leur marche ascendante. Les événemens de février leur ont même, dans un certain sens, été favorables, et le pays où les protestans français avaient trouvé un asile, où des presses hospitalières reproduisaient à l'envi les écrits des réformés, des jansénistes, des philosophes du XVIIIe siècle, reçut en 1848 les capi-

taux de la France, ces autres proscrits de l'époque. Le grand-livre de la dette publique d'Amsterdam, le plus lourd de l'Europe après celui de l'Angleterre, se remplit d'inscriptions de rente des capitalistes français.

La Hollande ne figure plus aujourd'hui au nombre des premières puissances maritimes. Le temps n'est plus où cette petite nation de deux millions d'ames avait entamé l'unité de la monarchie espagnole et où cette race de marchands, comme l'appelait dédaigneusement Louis XIV, soldant les coalitions contre le grand roi, lui opposait dans Guillaume III un adversaire acharné; le temps n'est plus où la Hollande dictait chez elle des traités de paix et convoquait à La Haye, à Nimègue, à Utrecht les plénipotentiaires de l'Europe. L'ancienne splendeur de la république néerlandaise ne vit plus guère aujourd'hui que dans les souvenirs populaires; ce sont les ouvriers et les jeunes gens des écoles qui chantent maintenant la gloire de leurs pères; c'est dans la mémoire des jeunes filles que se conservent les chants nationaux inspirés par les hauts faits de l'héroïne de Harlem (1), le courage du bourgmestre de Leyde (2), les victoires du Taciturne, de Tromp et de Ruyter, les drames sanglans d'Oldenbarneveld et des frères de Witt; touchante puissance de la tradition qui place dans les cœurs des enfans les souvenirs des morts!

L'époque si féconde en nobles exemples de patriotisme et de courage était celle aussi où Grotius, Bynkershoek, Doneau, banni de la France, traçaient le code des nations, où l'école de Leyde, remplaçant celle de Bologne, recevait les étudians accourus de tous les pays, où les presses de Harlem inondaient l'Europe de livres prohibés, où Amsterdam était le grand marché du change, l'entrepôt du commerce de blé et des produits coloniaux, où les navires hollandais allaient s'affréter dans tous les ports. Deux siècles de cette prospérité maritime pouvaient seuls produire l'énorme accumulation de capitaux qui aida ce peuple parcimonieux à traverser les cinquante dernières années. C'est l'histoire de ce demi-siècle, c'est surtout la situation née en Hollande des crises diverses qui l'ont rempli, que nous voudrions retracer. Depuis cinquante ans, la Hollande a traversé victorieusement trois crises formidables, dont chacune aurait pu amener la ruine d'une nation moins confiante dans ses destinées : — 1810, 1830, 1843. A quelles épreuves ces crises ont mis la patience proverbiale et l'infatigable activité du

(1) Hooft Hasselar, qui conduisait les femmes armées sur les remparts de la ville, et qui opposa une résistance vigoureuse aux assiégeans espagnols en 1572.

(2) Au moment où la famine dévorait la ville de Leyde, assiégée par les Espagnols en 1574, les bourgeois cernèrent l'hôtel-de-ville et demandèrent du pain ou la reddition de Leyde. Le bourgmestre de Werf marcha au-devant des mutins et leur dit : « Je n'ai pas de pain à vous offrir, mais prenez mon corps et partagez-le entre vous. » A ces paroles, les bourgeois reprirent courage, et bientôt après la ville fut délivrée par l'arrivée du prince d'Orange.

peuple hollandais, par quels efforts il a repris possession de son indépendance en 1815, défendu ses droits contre les puissances protectrices de la Belgique après 1831, rétabli enfin en 1843 ses finances compromises par la perte des provinces flamandes, — c'est là un tableau plein d'un sérieux intérêt pour quiconque voudrait se rendre compte de l'attitude ferme et calme de la Hollande au milieu de l'ébranlement presque général de 1848. La prospérité actuelle de ce pays est en effet le prix de sa lutte vaillante contre des difficultés en apparence insurmontables. C'est grace à cette lutte si courageusement soutenue que l'équilibre est maintenant rétabli dans le budget des Pays-Bas; une dette publique de près de trois milliards et demi est consolidée; le crédit repose sur de fortes bases; la marine de l'état, bien moins nombreuse, est aussi savante, aussi expérimentée que dans ses plus beaux jours; Java, la reine de l'archipel, la plus riche colonie du monde, fournit aux recettes de la métropole, depuis 1830, plus de 30 millions par an; elle verse en Europe chaque année 125 millions de produits (1). Telle est la situation qui a succédé en Hollande à de longues années de crises financières ou politiques dont le récit même fera mieux comprendre l'importance des résultats si chèrement obtenus.

I. — 1810. — DOMINATION FRANÇAISE. — LE ROYAUME-UNI DES PAYS-BAS. — 1830.

La domination impériale a laissé en Hollande de tristes et ineffaçables souvenirs. Dans presque toutes les contrées de l'Europe, la haine que ce régime excitait parmi les nations opprimées a fait place à une vénération profonde pour le conquérant, qui, en subjuguant les peuples, les initiait aussi aux bienfaits de l'unité administrative et aux saines idées de la révolution. En Hollande pourtant, la domination française s'est signalée par des rigueurs que rien ne saurait faire oublier; des exactions de toute espèce, des levées continuelles d'hommes et d'argent, ont fait, des années comprises entre 1810 et 1815, la période la plus triste peut-être des annales de la Hollande. Napoléon, comme Louis XIV, ne voyait dans la nation hollandaise qu'un peuple de marchands et la pressurait pour en faire sortir de l'or. Les marins hollandais durent endosser l'uniforme pour aller grossir les armées impériales. Près d'un milliard fut tiré des Pays-Bas en quelques années. La réduction de la dette publique, plus tard la banqueroute jetèrent dans la misère des milliers de familles opulentes. La perte des colonies, la ruine du commerce transatlantique tarirent les sources mêmes de la prospérité du pays, et la flotte resta enfermée dans le Texel, bloquée par les escadres anglaises, qui ne laissaient sortir aucun navire.

(1) Voyez, sur la situation financière de la Hollande, l'*Annuaire des Deux Mondes* pour 1850, qui vient de paraître, au chapitre des *Pays-Bas*, p. 603-622.

En même temps qu'elle enlevait à la Hollande son commerce, la domination française la menaça dans son existence : on sait quelle est la situation exceptionnelle de ce pays, comment il existe séparé de la mer par des digues dont la seule barrière le défend chaque jour contre l'invasion de l'Océan. Une telle situation exige une surveillance toute locale. Aux temps de la république néerlandaise, des administrations spéciales, appelées *Heemradschappen*, étaient chargées de veiller à l'entretien, à la réparation des digues et à la surveillance de la mer. A cet ennemi incessant, si proche, si dangereux, qui pouvait par une brèche d'un jour inonder la moitié d'une province, il fallait opposer des agens hollandais vivant sur les lieux, libres d'agir à l'heure même et maîtres d'arrêter le danger aussitôt qu'il s'annonçait. Le gouvernement impérial, qui apportait en Hollande les idées de la centralisation française, ne comprit pas l'importance vitale d'une institution semblable. Les ministres qui, du fond de Paris, avaient à veiller sur les intérêts des populations néerlandaises, laissèrent, sans nul souci, l'Océan miner et ronger les digues de la Hollande : l'institution si utile, si indispensable du *Waterstaat* tomba en oubli.

Cette coupable négligence, ces levées continuelles, ces incessantes demandes d'argent devaient finir par lasser, par énerver la Hollande; à la décadence du pays serait venue peut-être s'ajouter l'émigration de nombreuses familles riches et influentes, mais l'amour de la patrie les retint sur ce sol marécageux et humide. Aussi, quand, dans les premiers jours de mars 1813, le prince d'Orange vint débarquer sur la plage de Scheveningen, il rencontra une population toute dévouée à sa cause, et fut, comme jadis son illustre ancêtre Guillaume-le-Taciturne, salué du nom de *libérateur;* l'ancien cri populaire : *Orange dessus* (*Oranje boven*), parcourut le pays comme un frisson électrique. La royauté fut proclamée aux applaudissemens de la nation reconnaissante, les troupes françaises durent évacuer le pays après la défaite sanglante d'Alkmar, et le peuple courut, sous la conduite du fils du roi, le jeune vainqueur de Badajoz et de Valladolid, défendre sa liberté reconquise sur les champs de Quatre-Bras et de Waterloo. La chute de l'empire ne fut marquée cependant à Amsterdam et à La Haye par aucun de ces excès de la populace dont la plupart des capitales furent alors le théâtre : la Hollande, en recouvrant son indépendance, garda la dignité d'une nation qui rentre paisiblement en possession de ses droits.

L'œuvre de la diplomatie commença. Le cabinet anglais cherchait un motif pour ne pas restituer la portion des colonies hollandaises que l'Angleterre avait gardée à titre de séquestre jusqu'au rétablissement de la paix; il tenait surtout à conserver cette colonie du cap de Bonne-Espérance, objet des éternels regrets de la Hollande. Il proposa donc

l'établissement du royaume-uni des Pays-Bas, barrière puissante destinée à contenir l'ambition de la France : l'Angleterre offrait à son ancienne rivale la robe de Déjanire. L'offre fut malheureusement acceptée. Deux peuples séparés par les traditions de trois siècles, par la religion, par leurs mœurs, par des intérêts et des besoins différens, se trouvèrent liés par les traités pour commencer une longue lutte qui devait aboutir à une brusque et violente séparation. Ailleurs, ces accouplemens de nationalités opposées ont provoqué de douloureux conflits qui viennent de temps en temps se révéler à l'Europe par les tressaillemens d'une nationalité expirante : ici, la réunion de deux nationalités également puissantes aboutit à une catastrophe dont la Hollande n'a pu se relever qu'après des efforts désespérés et au prix des plus grands sacrifices.

Le roi Guillaume, suivant le système dominant à cette époque, entreprit la fusion des deux peuples contre les vœux d'un puissant parti hollandais, qui demandait pour les provinces belges et la Hollande une administration séparée. Ce roi, long-temps considéré comme un des souverains les plus sages et les plus éclairés en Europe, résumait en lui, à un degré éminent, les qualités de sa nation. A un esprit exclusif, mais droit et juste, il joignait un caractère énergique, des habitudes simples et parcimonieuses, le goût et le génie des entreprises commerciales : il était aimé et vénéré par son peuple, qui le comparait à son illustre aïeul, le Taciturne, dont il avait pris la devise : *Je maintiendrai*. Il était accessible à tout le monde. Souvent, pendant ses promenades au bois qui borde la capitale, les plus humbles de ses sujets s'adressaient à lui et l'entretenaient de leurs intérêts : on voyait, les jours d'audience, des paysans frisons arriver de l'extrémité du royaume pour consulter leur monarque sur leurs affaires de famille, et les étudians, au sortir des écoles, venir à La Haye pour présenter au roi leurs thèses doctorales. Un long exil avait mûri ce caractère ferme et solide : Guillaume apportait sur le trône un esprit modéré et tolérant, une activité prodigieuse, une volonté persévérante, qui se raidissait contre les obstacles. Cette ténacité fatale, au sortir d'une époque de bouleversemens et de révolutions, devait amener une violente scission dans le royaume, et, plus tard, l'abdication d'un prince dont le règne, en des temps plus calmes, eût marqué parmi les plus prospères de l'histoire.

Guillaume, en prenant possession du trône des Pays-Bas, trouvait la Hollande presque épuisée par vingt ans de guerres et de révolutions. Il fallait faire renaître la prospérité, le travail dans ces contrées dévastées; il fallait concilier les intérêts hostiles de la Belgique et de la Hollande, — la Belgique, pays agricole et industriel, — la Hollande, pays essentiellement commerçant. La fusion de ces intérêts hostiles ne pouvait

s'opérer qu'au prix de nombreux sacrifices imposés aux provinces du nord. Contre les vœux de ces dernières, qui réclamaient la liberté commerciale, un système fort compliqué de douanes fut établi pour protéger l'industrie belge naissante; un vaste débouché lui fut assuré dans les colonies hollandaises, où elle ne rencontrait aucune concurrence. Les capitaux d'Amsterdam vinrent alimenter les fabriques de Gand et de Bruges. Le roi créa, en 1824, la *Société de commerce néerlandaise*, avec la mission d'encourager l'industrie nationale. Sous l'influence de cette société, dont le roi se fit le principal actionnaire, on vit se multiplier des établissemens utiles. Le port d'Anvers, où Napoléon avait creusé des bassins gigantesques, retrouva une prospérité qui rappelait ses anciens jours : il s'agrandit aux dépens de Rotterdam et d'Amsterdam. La vie et le mouvement se communiquèrent bientôt aux autres parties de la Belgique. Bruges et Gand virent renaître ces temps glorieux du XV[e] siècle, où elles étaient les premières villes industrielles du Nord. Après quinze ans d'efforts, Guillaume, profondément versé dans la science économique, était parvenu à faire partager à son royaume, et surtout aux provinces belges, ce goût des vastes spéculations qui l'animait lui-même, et, de l'aveu des adversaires de ce prince, la Belgique n'avait jamais joui d'une prospérité plus complète que depuis sa réunion à la Hollande.

Cette prospérité provoqua malheureusement chez le roi Guillaume un excès de confiance dans l'efficacité de sa politique de fusion, et le prince qui réussissait si bien à rétablir l'industrie, à fonder l'unité matérielle des deux pays sur des avantages communs, entreprit une tâche plus ardue, celle de créer leur unité administrative et politique. Ici Guillaume se heurta contre des difficultés, contre des obstacles insurmontables. Il crut que la prospérité industrielle de la Belgique lui garantissait son attachement : il se trompait. Les peuples oublient vite les services rendus à leur industrie, à leur commerce, quand ils se croient blessés dans leurs idées et quand ils sont travaillés par l'esprit d'agitation. Le roi, de son côté, se rappelait trop volontiers peut-être que la Belgique lui avait été cédée à titre onéreux, et sans être despote. sans être porté à des mesures violentes, il fut amené par l'attitude des provinces belges à modifier promptement les dispositions conciliantes qu'il avait d'abord manifestées.

L'introduction en Belgique d'une constitution destinée dans le principe à la Hollande seule souleva déjà des réclamations. Cette introduction s'opéra d'une façon peu régulière. Les notables furent convoqués à Bruxelles pour voter l'adoption de la *loi fondamentale* (1). Sur 1323 notables qui avaient comparu, 527 votèrent pour l'adoption.

(1) C'est le nom donné à la *charte néerlandaise*.

796 contre. Placé dans l'alternative de reprendre son projet ou de l'imposer à la Belgique, le gouvernement eut recours à un singulier expédient. Il considéra comme ayant voté le projet les 289 notables qui n'étaient pas venus. A ces 289 le gouvernement joignit les 126 catholiques qui avaient rejeté le projet à cause de l'article qui proclamait la liberté des consciences. Par ce calcul commode, la loi fondamentale fut déclarée votée (1). On accorda aux provinces méridionales (2) et aux provinces septentrionales le même nombre de représentans. La deuxième chambre des états-généraux se partagea dès-lors en deux camps égaux : les représentans du nord votèrent d'ordinaire avec le gouvernement, ceux du midi votèrent systématiquement contre. Pour se former une majorité, les ministres n'avaient qu'à détacher quelques membres de la phalange belge.

Les provinces méridionales, blessées dans leur orgueil par l'application qu'on leur faisait de la charte hollandaise, trouvèrent un nouveau sujet de plainte dans un édit du roi, qui prescrivait l'emploi exclusif de la langue hollandaise dans les tribunaux. Tout Belge aspirant aux fonctions publiques était même tenu de savoir le hollandais. Cette injonction prêtait d'autant plus au blâme, qu'un des principaux griefs de la Hollande contre le régime impérial avait été précisément une mesure analogue à celle de l'emploi forcé de la langue néerlandaise dans tous les actes publics. Diverses circonstances devaient concourir d'ailleurs à entraver en Belgique l'exécution de l'édit royal. Le flamand, qui ressemble au hollandais au point que les deux idiomes forment presque une seule et même langue, avait cessé d'être parlé par les classes élevées, et ne s'était conservé que dans les classes inférieures des deux Flandres.

Dans la distribution des emplois publics, le gouvernement hollandais ne se montra guère plus adroit; il favorisa ouvertement les Hollandais au détriment des Belges. La statistique des fonctionnaires du gouvernement que la presse flamande publia en 1829 devint une arme redoutable contre l'autorité du roi Guillaume; mais une faute plus grave encore que les précédentes devait rendre toute conciliation impossible entre les Hollandais et les patriotes belges. Le roi s'attaqua imprudemment à la question de l'enseignement, et s'attira l'hostilité du clergé belge. L'enseignement supérieur hollandais jouit d'une an-

(1) Le règne de Guillaume Ier a été fécond en interprétations de ce genre. On se rappelle avec quelle ingénieuse subtilité le gouvernement néerlandais commentait l'article 109 du traité de Vienne pour en tirer un sens qui lui permît d'interdire à la navigation allemande la sortie du Rhin. C'est aussi par un semblable abus d'interprétation que la couronne s'était approprié pendant quelques années la disposition exclusive des revenus coloniaux.

(2) On désignait ainsi les provinces belges.

cienne réputation bien établie. De savans rapports l'ont fait connaître en France (1). Le gouvernement voulait étendre à la Belgique les bienfaits de ce système si libéral. Il appela à grands frais des contrées voisines des professeurs illustrés dans toutes les branches de la science, et il fonda les trois universités de Louvain, de Gand et de Liége; mais il heurta de front le clergé et provoqua sa résistance. Ce fut à l'occasion de l'érection d'un collége philosophique à Louvain, créé par décrets du 14 juin et du 11 juillet 1825, que la lutte commença. Le clergé vit d'un mauvais œil ce renouvellement d'une pensée de Joseph II, l'élève et l'ami des philosophes du XVIIIe siècle. L'empereur d'Allemagne avait, trente-cinq ans auparavant, supprimé les séminaires des évêques en les remplaçant par un séminaire général. Guillaume, roi protestant, reprenait cette voie dangereuse. En imposant la fréquentation de son collége philosophique, inauguré dans la même salle où l'avait été le séminaire général, aux jeunes gens qui se destinaient à la carrière cléricale, il froissait cruellement les évêques, qui, malgré trente-cinq ans de révolutions, n'avaient perdu en Belgique ni leur position, ni leur influence, ni leurs prétentions. Il s'engageait en même temps sur le terrain brûlant de l'antagonisme religieux des deux pays. Depuis le XVIe siècle, la Hollande avait été un des ardens foyers du protestantisme. La haine à la fois nationale et religieuse de Philippe II, Espagnol et catholique, avait amené l'émancipation des provinces-unies. Plus tard, la foi protestante avait, il est vrai, divisé les réformés néerlandais et les avait partagés en nombreuses sectes; mais toutes ces sectes se réunissaient dans une même pensée, une même haine contre le catholicisme, l'ennemi commun. En Belgique, au contraire, comme sous Philippe II, toute la nation était restée catholique, et un soulèvement général avait accueilli les réformes tentées par l'héritier de Marie-Thérèse. Guillaume avait compris si bien cette dangereuse différence, qu'il avait proclamé le premier dans la loi fondamentale l'égalité des deux religions. Malheureusement, après avoir à grand'peine calmé l'agitation provoquée par les anathèmes de l'évêque de Gand, Maurice de Broglie, qui foudroyait cette tolérance de la constitution, il rouvrait lui-même la porte aux luttes religieuses par la création de son collége philosophique. Le clergé ne lui pardonna pas. Il se crut attaqué dans ses prérogatives, et il considéra le nouveau roi des Pays-Bas comme un ennemi dangereux de l'église romaine. Vainement Guillaume s'efforça plus tard de le rattacher à ses intérêts, en négociant avec la cour de Rome le concordat de 1827. Les évêques acceptèrent le concordat, mais ils se souvinrent de l'outrage.

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 février 1837, *Visite à l'université d'Utrecht*, par M. Victor Cousin.

A partir de ce moment, les deux grands partis qui déjà divisaient la Belgique, les catholiques et les libéraux, se donnèrent publiquement la main contre le roi. L'union fut cimentée à Liége à l'occasion d'un procès de presse intenté au journaliste de Potter. Les deux partis se firent des concessions réciproques : le clergé travailla en faveur des pétitions radicales; les libéraux devinrent les champions de la liberté de l'enseignement et de la séparation de l'église et de l'état. Le roi Guillaume eût-il pu prévenir cette coalition redoutable, soit en s'appuyant sur les libéraux contre le clergé, soit en soutenant le clergé contre les libéraux? c'est ce qu'il est assez difficile de décider. En se livrant exclusivement à l'un ou à l'autre parti, Guillaume eût été placé dans la double alternative d'abandonner entièrement l'enseignement de la jeunesse au clergé et de se faire l'instrument de tous ses vœux, ou de redresser tous les griefs des libéraux, et d'ouvrir ainsi la brèche à la fraction révolutionnaire. Les hommes qui composaient cette minorité du parti libéral se seraient emparés de chaque concession pour en demander de nouvelles. L'alliance des libéraux était donc dangereuse, l'alliance des catholiques ne l'était pas moins. Guillaume ne pouvait se lier avec le clergé sans soulever en Hollande les vieilles clameurs contre les papistes (*de Roomsche*). En satisfaisant toutefois aux exigences de l'un des deux partis, il eût réussi peut-être à contenir l'autre; il eût retardé au moins la coalition que les catholiques et les libéraux, tour à tour trompés dans leurs espérances, formèrent pour le renverser.

Le redressement des griefs nombreux que le souverain hollandais avait accumulés en Belgique devint la bannière sous laquelle l'*union catholique-libérale* commença à agiter les masses. Le rejet par les états-généraux de la proposition de M. de Brouckère, tendant à l'abrogation de l'arrêté de 1815 sur la presse, et l'acquittement des cinq accusés pour délits de presse — de Potter, Ducpetiaux, Claes, Jottrand et Coché-Mommers, — furent le signal des pétitions. Soixante-dix mille pétitionnaires, dont les deux tiers (quarante-cinq mille) furent fournis par les Flandres, où le clergé est tout-puissant, réclamèrent la liberté de la presse, de l'enseignement, et la responsabilité ministérielle. Les états-généraux votèrent le renvoi des pétitions au gouvernement et appuyèrent plusieurs des points demandés. Cette concession encouragea l'opposition des journaux. Dans les deux camps, on vit surgir partout de nouvelles feuilles, les unes ministérielles, les autres opposantes. Plus de trente procès furent intentés aux journaux libéraux. En même temps que le gouvernement combattait les fureurs de la presse, il se rapprocha du clergé. Il remplit les siéges vacans des évêchés de Gand, de Namur et de Tournay, et modifia les décrets relatifs à ce collége philosophique de Louvain qui avait provoqué tant d'orages.

La situation était devenue assez grave pour que le roi sentît le be-

soin d'observer par lui-même l'état des esprits; il entreprit donc un voyage dans les provinces méridionales. C'est grace à ce voyage que les élections pour le renouvellement partiel des états-généraux furent favorables à la cause ministérielle. Le 11 octobre 1829, Guillaume ouvrit la session par un discours conçu dans un esprit conciliant et modéré; mais l'agitation avait pris les devans, et le *pétitionnement*, après une courte trêve, avait recommencé. Quatre cent mille pétitionnaires vinrent de nouveau frapper aux portes des états-généraux : les Flandres, qui comptaient à peine le tiers de la population belge, apportaient de nouveau leur formidable contingent des deux tiers des signatures. O'Connell organisait à cette époque (1829) en Irlande l'agitation en faveur de l'émancipation catholique et du rappel de l'union. L'agitation belge se modela sur le *repeal* irlandais; elle forma sur une vaste échelle des associations constitutionnelles qui reçurent pour mot de ralliement la *séparation administrative*. Elle fit paraître dans dix-sept journaux simultanément le projet d'une rente *belge* : cette rente devait servir à indemniser les membres des états-généraux qui, à cause de leur opposition, viendraient à être privés de leurs emplois rétribués. Du fond de la prison où il se trouvait détenu de nouveau, de Potter proposa la création d'une vaste caisse nationale, espèce d'assurance mutuelle contre tous les actes du gouvernement qui frapperaient des membres confédérés. On entendait les mêmes cris s'élever en Belgique et en Irlande contre la suprématie protestante. Combien pourtant le sort de ces deux contrées se ressemblait peu! L'Irlande était traitée depuis deux siècles en pays conquis, appauvri par l'absentéisme, rongé par la famine; la Belgique, heureuse et florissante comme elle ne l'avait jamais été, se voyait enrichie par un roi dont elle pouvait attendre, en renonçant aux voies révolutionnaires, le redressement de tous ses griefs.

Le gouvernement hollandais sévit contre l'agitation avec une énergie nouvelle. Un message royal, après avoir énuméré les nombreux bienfaits, les intentions honnêtes de Guillaume Ier, signala aux états-généraux les licences de la presse. M. van Maanen, ministre de la justice, invita par une circulaire les avocats-généraux, les directeurs de police et les fonctionnaires de l'ordre administratif à adhérer à ce message et à redoubler d'activité. Un grand nombre de bourgmestres et d'assesseurs furent destitués. La haute-cour de justice fut transférée de Bruxelles à La Haye. En même temps, le roi fit une dernière avance aux partis : l'usage de la langue néerlandaise dans les tribunaux et la fréquentation du collége philosophique furent rendus facultatifs; mais cette concession était insuffisante. Frappée dans la presse, l'*union* s'agita dans l'ombre, et prépara, par les voies auxquelles elle avait donné le nom d'*irlandisme*, un vaste complot dont le but était, avec le ren-

versement de la monarchie, l'avénement de la république fédérative des provinces méridionales.

Ce fut dans cette situation que la nouvelle des événemens de juillet vint surprendre les partis. Le clergé redoutait qu'une révolution ne jetât la Belgique dans les bras de la France, insurgée contre la congrégation et les jésuites. Le parti patriote ou libéral, qui rêvait une république fédérative, vit d'un mauvais œil l'établissement de la monarchie de juillet. Les chefs des partis interrompirent leurs menées; mais il était trop tard : les masses, qu'ils avaient agitées, travaillées par des émissaires venus de Paris, commencèrent à se remuer. Le jour anniversaire de la naissance du roi, le 26 août 1830, vit éclater à Bruxelles une insurrection dont les détails et les résultats sont trop connus pour que nous ayons à les exposer ici. On sait quelle fut la noble et loyale conduite du prince d'Orange dans ces difficiles circonstances. Il se rendit seul au milieu de la ville insurgée, et obtint des autorités de la ville des propositions qu'il se hâta de porter à La Haye; mais, pendant son voyage, pendant les hésitations des états-généraux, appelés à délibérer sur les propositions de Bruxelles, l'insurrection, un moment apaisée, se réveillait dans cette ville avec plus de force. Les troupes hollandaises, commandées par le prince Frédéric, qui dans cette circonstance montra une indécision fâcheuse, se retiraient après une lutte sanglante contre les volontaires belges. En allant à Londres pour invoquer l'intervention des puissances signataires des traités de 1815, le prince d'Orange proclamait à Anvers d'importantes concessions qu'on désavouait plus tard à La Haye. A peine aussi quittait-il Anvers, que le général Chassé lançait des bombes sur la ville, et précipitait par son impatience belliqueuse le dénoûment du drame. Les boulets hollandais qui tombèrent dans la riche cité flamande brisèrent du même coup le sceptre et la couronne de la maison de Nassau-Orange, et le congrès national, convoqué à Bruxelles, prononça l'exclusion à perpétuité de tous ses membres.

Le bombardement d'Anvers avait paru d'autant plus odieux aux Belges, qu'ils l'imputaient à une rancune commerciale : c'était Rotterdam, c'était Amsterdam qui brûlaient les riches entrepôts de la reine des Flandres et se vengeaient de sa prospérité de quinze ans. Aujourd'hui la trace des bombes est effacée, les maisons d'Anvers ont réparé le sanglant sillon creusé par les obus du général Chassé; mais le démembrement du royaume des Pays-Bas a porté à la ville flamande le coup le plus terrible. Rotterdam et Amsterdam se sont relevées à ses dépens : les rues d'Anvers sont tristes et désertes, les chantiers sont inoccupés, le port est sans vie et sans mouvement. Les étrangers n'y viennent plus que pour admirer les merveilles de l'art flamand, les belles toiles de Rubens et la masse imposante de la cathédrale, dont la

flèche apparaissait comme un phare aux navires qui arrivaient en Europe, chargés des riches cargaisons de Java. Devant le morne aspect d'Anvers, l'esprit se reporte involontairement à une autre ville, comme elle reine jadis et comme elle déchue. Nous voulons parler de Venise. A côté de l'ancienne reine de l'Adriatique s'élève Trieste, qui lui a enlevé cette couronne dont elle était si fière; c'est dans Trieste que le gouvernement autrichien a transporté la splendeur de la ville des doges. Le gouvernement néerlandais avait été plus généreux pour Anvers; il avait fait renaître et maintenu pendant quinze ans dans la ville flamande, au préjudice de Rotterdam et d'Amsterdam, une prospérité dont cette grande cité avait perdu le souvenir. C'est là, pour Guillaume Ier, un titre de gloire que les torts de son gouvernement vis-à-vis des provinces belges n'auraient pas dû leur faire oublier.

II. — LE ROYAUME DES PAYS-BAS APRÈS LA RÉVOLUTION BELGE. — CRISE FINANCIÈRE.

Après les événemens de Bruxelles, le roi Guillaume avait le choix entre trois politiques. Il pouvait, en faisant droit aux griefs des provinces méridionales, chercher à y calmer les esprits; il pouvait, en reconnaissant l'indépendance belge comme un fait accompli, essayer d'en retirer le plus d'avantages possibles; il pouvait enfin refuser toute espèce de concession, et tenter de ramener par la force les populations insoumises. Le pays s'était prononcé successivement en faveur du premier et du second parti; Guillaume s'arrêta au dernier.

La Hollande se réjouissait de voir enfin se briser cette alliance forcée, cette union factice, gênante pour les deux pays, mais surtout pour le royaume néerlandais, qui avait été constamment réduit à négliger ses propres intérêts. Amsterdam et Rotterdam voyaient avec satisfaction se relever les barrières qui avaient tenu l'Escaut fermé pendant cent cinquante ans. On entendait dire souvent dans ces villes qu'à ce prix Amsterdam seule déposerait volontiers cent millions de florins sur l'autel de la patrie. Il s'agissait cependant de s'entendre avec l'Europe sur la conduite à tenir dans une question qui intéressait si directement son équilibre. Le prince d'Orange, nous l'avons dit, s'était rendu à Londres pour y consulter les quatre puissances signataires des traités de 1815. Dès ses premiers pas, il y rencontra des dispositions peu favorables.

La première en 1815, l'Angleterre avait mis en avant l'idée du royaume-uni des Pays-Bas, dans l'intention d'en faire une tête de pont sur le continent, un entrepôt des marchandises britanniques; mais elle avait changé brusquement de politique lorsque l'industrie belge, alimentée par les capitaux hollandais, appuyée sur les vastes opérations de la *Société de commerce*, en était venue à lui causer plus d'alarmes encore que jadis le commerce hollandais lui-même. Elle travailla donc

à défaire ce royaume avec la même ardeur qu'elle avait apportée à le fonder. Le cabinet de Londres unit sa politique à la politique française pour détruire l'œuvre de 1815. Les cours du Nord se montrèrent disposées à oublier les justes, les légitimes réclamations du roi de Hollande, afin d'avoir les mains plus libres dans leurs propres affaires. La conférence de Londres, après avoir imposé un armistice au roi, prononça, le 20 septembre, le démembrement du royaume des Pays-Bas, et posa, les 20 et 27 janvier 1831, les préliminaires des dix-huit articles.

Les travaux de la conférence et la longue résistance du roi de Hollande aux protocoles de Londres sont des faits connus, sur lesquels nous n'avons point à insister. Le roi protesta contre les préliminaires de la séparation; le congrès belge les accepta. Le prince d'Orange fit alors la glorieuse campagne du mois d'août et prit sur les bords de la Sambre une éclatante revanche sur le prince qui avait été deux fois son rival (1). Après cette campagne, les fameux vingt-quatre articles vinrent remplacer les préliminaires de janvier : ils partagèrent entre la Belgique et la Hollande le Limbourg, le Luxembourg, qui, en 1815, avait été adjugé au roi Guillaume en échange de ses principautés héréditaires de Dietz, Dillenbourg, Siegen et Hadamar, et mirent à la charge de la Belgique un tiers de la dette commune. Le roi résista : il invoqua la foi des traités. Il espérait que la complication des affaires générales lui fournirait une occasion favorable pour ressaisir les provinces belges, où il avait conservé un nombreux parti. Les souffrances de Gand, de Bruges, de Verviers, d'Anvers, les émeutes dont ces villes furent le fréquent théâtre, la décadence rapide de leur industrie, de leur commerce, naguère si prospères, attestaient la puissance du parti orangiste en Belgique. Guillaume, en résistant aux protocoles de Londres, avait donc pour lui son bon droit, la situation incertaine de l'Europe, le grand nombre des intérêts qui avaient été atteints par la révolution; mais il se trompa dans ses prévisions : la paix générale fut maintenue, grace à la sagesse du roi Louis-Philippe, et, comme si elle avait choisi la malheureuse Hollande pour lui faire subir tous les fléaux de la révolution réprimée ailleurs, la conférence adopta contre elle des mesures coercitives et énergiques. Une armée française prit la citadelle d'Anvers, une flotte anglaise bloqua l'Escaut. La conférence assura à la Belgique les avantages du *statu quo*, l'intégrité territoriale du Luxembourg et du Limbourg, le non-paiement de huit millions et demi d'arrérages, la libre navigation de l'Escaut.

Ce dernier point fut capital pour la Hollande : c'était par l'article 9 surtout que le gouvernement néerlandais motivait sa longue résistance

(1) En 1821, le prince Léopold avait obtenu la main de la princesse d'Angleterre Charlotte, dont le prince d'Orange avait refusé les conditions, et il venait d'obtenir la couronne que celui-ci avait ambitionnée.

au traité du 31 novembre. Il faut remarquer en passant le courage, le dévouement que la Hollande avait apportés depuis tant d'années dans la défense d'une cause qui, après tout, loin d'être nationale, n'était que celle de son roi, et lui imposait des sacrifices sans nombre. Cette admirable patience était enfin à bout. Le pays succombait sous le fardeau d'un état armé hors de toute proportion avec ses ressources; les impôts atteignaient un taux inoui, chaque année grossissait le chiffre de la dette publique, les pertes du commerce étaient immenses, et cependant la nation ignorait encore l'étendue des sacrifices que le gouvernement lui préparait à son insu. Ce qu'elle savait de ses pertes l'avertissait trop clairement des dangers qu'entraînait pour elle la prolongation d'un si triste état de choses. Elle reprochait aux états-généraux l'adhésion qu'ils accordaient avec une imprudente facilité aux demandes du gouvernement; on allait jusqu'à accuser les députés néerlandais de toucher les dividendes de la dette belge, toujours votés par eux. Les états-généraux, sous l'impression de ces reproches, commençaient dès 1835 à témoigner de la résistance; ils insistaient sur la nécessité de reprendre à Londres les conférences interrompues depuis plusieurs années, malgré les allégations du gouvernement, qui s'efforçait de démontrer que cette interruption ne provenait pas de son fait. A la session de 1837, les députés ne votèrent plus les impôts qu'à la condition expresse que le gouvernement donnerait une solution pacifique à une situation devenue intolérable.

Le roi se vit enfin contraint de céder et de renoncer à un système suivi depuis huit ans avec une incontestable habileté : il reprit les négociations en faisant proposer à la conférence un arrangement provisoire, analogue à celui qu'elle avait offert elle-même en 1834. Cet arrangement devait avoir pour résultat de faire exécuter les clauses stipulées par les vingt-quatre articles, sans lier les deux parties engagées et sans préjudicier à leurs droits respectifs. La proposition, malgré les efforts du gouvernement auprès de la conférence, fut à peine écoutée par la Russie. La Prusse et l'Autriche répondirent qu'avant tout la question du Luxembourg devait être résolue en faveur de la diète allemande; enfin la conférence déclara qu'elle ne pouvait accepter une pareille proposition, son intention étant de fonder un état de choses définitif et non provisoire. De guerre lasse, le roi, abandonné par les états-généraux, qui refusèrent de se prêter à la reprise d'une campagne de dix jours, abandonné par les cours du Nord, cédant aux conseils du roi de Prusse, son beau-frère, se résigna et fit présenter à Londres une note qui contenait l'acceptation pure et simple des vingt-quatre articles. « Le roi, est-il dit dans cette note, constamment trompé dans son juste espoir d'obtenir de meilleures conditions pour ses sujets par la voie des négociations, s'est convaincu qu'il leur devait cette

preuve unique de sa sollicitude constante pour leur bien-être, par une acceptation pleine et entière des conditions de séparation que les cinq puissances avaient déclarées définitives et immuables. » Le ministre des affaires étrangères, en présentant aux états-généraux le rapport sur l'acceptation du traité, le terminait dans les termes suivans : « La postérité ne se trompera pas sur le véritable caractère des événemens dont les effets ont ébranlé si profondément les Pays-Bas et l'équilibre européen. Ils portent le cachet funeste d'une politique dénuée de principes, et ils présagent les catastrophes qui les ont suivis. »

On touchait au dernier acte de ce long drame qu'avait rempli la lutte obstinée du gouvernement hollandais contre la diplomatie de l'Europe. Aussitôt après la réception de la note du 14 mars, plusieurs membres de la conférence voulurent procéder à la signature du traité avec les plénipotentiaires néerlandais, en réservant seulement les articles relatifs à l'indemnité territoriale de la diète allemande; mais la Belgique réclama. Diverses circonstances survinrent alors et retardèrent la reprise des conférences jusqu'au mois de juillet 1838. Ce délai fut fatal à la Hollande. L'acceptation de Guillaume avait tiré la Belgique de cet heureux *statu quo* dont insensiblement elle avait oublié le caractère provisoire. La Belgique s'était habituée à la jouissance intégrale du Luxembourg et du Limbourg, à l'absence de tout péage sur l'Escaut, au non-paiement des arrérages qui avaient été mis à sa charge. Elle réclamait donc à la fois contre les stipulations territoriales et financières du traité; elle insistait sur ce qu'avait de pénible pour elle la nécessité de se séparer de ses frères du Luxembourg et du Limbourg après tant d'années d'existence commune; elle faisait valoir les calculs erronés qui avaient servi de base à la partie de la dette mise à sa charge, l'énormité des sacrifices que l'état armé lui avait imposés. Ses réclamations étaient sans fondement : à quel titre pouvait-on arracher à la Hollande des territoires qui ne lui avaient été concédés qu'en échange d'autres possédés anciennement? Les sacrifices n'avaient-ils pas été bien plus considérables du côté de la Hollande, sur laquelle était retombé le fardeau entier de l'état de guerre, tandis que la Belgique, protégée par les armées de la France et les flottes de l'Angleterre, avait trouvé de larges compensations dans les revenus qu'elle retirait des territoires occupés provisoirement, dans la libre navigation des eaux hollandaises, dans le non-paiement de ses arrérages? La résistance du roi Guillaume avait-elle été illégitime? L'Angleterre n'aurait-elle pas résisté également à une révolte de l'Irlande? La Russie venait de châtier la Pologne soulevée; l'Autriche avait prévenu de même l'insurrection du Milanais frémissant sous le souffle du carbonarisme. La Belgique ne devait-elle pas, sinon le prix de son indépendance, au moins sa part de l'ancienne dette commune? Mais la

Belgique s'était habituée à se voir traitée avec faveur par la conférence; elle prit une attitude belliqueuse et fut soutenue par le cabinet français. La Hollande en fut alors à se demander de qui elle avait le plus à se plaindre, ou du cabinet des Tuileries, qui, dans la question belge, s'écartait de son système de justice, de modération habituelle, ou de l'opposition française, qui s'était emparée de la question belge pour la dénaturer, comme la question grecque et comme tant d'autres.

La conférence de Londres ne pouvait revenir sur les clauses territoriales du traité du 15 novembre sans le remettre de nouveau en question; mais elle consentait à une révision des clauses financières. Elle avait à se décider entre trois voies distinctes : elle pouvait maintenir le chiffre précédemment arrêté d'un tiers de la dette commune, non-seulement comme la représentation de l'ancienne dette des gouvernemens autrichien, français, néerlandais, mais encore comme la juste part des charges d'une communauté de quinze ans dont la Belgique avait retiré de nombreux bénéfices; ou bien, en rejetant le chiffre déjà arrêté, elle devait procéder à une révision complète des rapports financiers bien compliqués des deux pays pour arriver à fixer la part de chacun, tant au moment de la réunion qu'au moment de la séparation. La conférence ne fit ni l'un ni l'autre. La volonté de la France et de l'Angleterre fit écarter l'ancienne base et prévaloir par voie de transaction un chiffre moyen. Dans sa séance du 18 octobre 1838, les plénipotentiaires, réunis à Londres, rejetèrent le système d'une révision complète de la dette, et adoptèrent celui d'une compensation réciproque; ils fixèrent la part de la Belgique à la somme de 5 millions de florins en l'exonérant des arrérages échus, qui s'élevaient au chiffre total de 64 millions et demi; ils décidèrent aussi qu'aucune modification ne serait admise dans les stipulations territoriales. Ces résolutions furent aussitôt notifiées à Bruxelles et à La Haye. Le roi Guillaume avait accepté le traité dans sa rédaction primitive : il pouvait le refuser dans sa rédaction nouvelle. La conférence, dans cette prévision, signifiait à son plénipotentiaire, M. Dedel, qu'en cas de refus du cabinet de La Haye, elle veillerait au maintien de la paix matérielle entre les deux pays; elle parlait un langage encore plus menaçant à M. van de Weyer. Contre l'attente générale, le roi envoya, dès le 4 février 1839, à ses plénipotentiaires de Londres l'ordre de signer le traité. L'agitation qui régnait alors en Belgique lui faisait peut-être espérer que les clauses en seraient rejetées par les chambres belges; mais le contraire arriva, le parlement belge accepta le traité les 19 et 26 mars 1839. Guillaume se vit dès-lors dans l'impossibilité d'opposer une plus longue résistance à la volonté des cinq puissances, et la question soulevée par les événemens de 1830 à Bruxelles se trouva résolue après un débat diplomatique de près de dix ans.

Si nous avons raconté avec quelque détail ce long débat et les événemens qui l'ont précédé, c'est qu'il contient l'origine de la crise financière dont l'heureux dénoûment a préparé la situation actuelle en Hollande. Les sacrifices de ce royaume, nécessités par les lenteurs de la diplomatie européenne, avaient été considérables. Après avoir accueilli avec enthousiasme la nouvelle de l'acceptation du traité de Londres par le roi, le pays ne put se défendre d'un sentiment pénible. Le moment était venu de faire le bilan des années qui s'étaient écoulées depuis 1830. Que devenait l'indemnité du Cap et des colonies gardées par l'Angleterre? Où était l'indemnité de la dette énorme dont le pays s'était chargé? Il perdait pour toujours 64 millions de florins que pendant huit ans il avait continué à payer pour le compte belge. Il fallait reporter au grand-livre 3,400,000 florins de rentes annuelles, dont le trésor belge venait d'être exonéré par la conférence. L'état de guerre avait augmenté les dépenses ordinaires, d'après les estimations les moins élevées, de 15 millions par an, ou d'un ensemble de 120 millions de florins. Ajoutez les pertes qu'avaient occasionnées au commerce les mesures coercitives de l'année 1832, et enfin toutes celles que lui avaient imposées ces armemens prodigieux, dont il avait entrevu trop tardivement la réduction, bien des fois annoncée et toujours ajournée.

Tels n'étaient pas toutefois les seuls sacrifices que cette position avait commandés au pays; il en existait d'autres, secrets, cachés, qui avaient échappé au contrôle des états-généraux et à la connaissance du public. Depuis 1830, l'administration financière avait marché dans une voie funeste. Cependant les états-généraux étaient peu à peu devenus sévères pour elle; l'annonce de nouveaux projets de crédit à l'ouverture de la session de 1838 n'avait été accueillie qu'avec une répugnance marquée. Cette fois encore, le gouvernement avait triomphé des résistances parlementaires. La demande des crédits avait été accompagnée d'une communication officieuse qui garantissait l'adhésion du roi aux vingt-quatre articles. Les états avaient aussitôt voté rapidement les crédits extraordinaires pour l'armée et la flotte; mais, à la surprise générale, ils avaient rejeté le projet d'une émission de 60 millions de rentes destinés à couvrir de grands travaux publics. Ils répondaient que le moment de ces grands travaux ne leur paraissait pas encore venu. La session suivante, celle de 1839 à 1840, eut un caractère plus sérieux. Les questions soumises à la conférence de Londres étaient définitivement tranchées. Il s'agissait d'adopter une politique appropriée à la situation nouvelle qui était faite à la Hollande. Ce fut alors qu'une soudaine lumière fut jetée sur des germes de ruine qu'il était impossible désormais de dissimuler.

Le discours du trône, après les assurances ordinaires sur l'état satisfaisant du pays, sur la prospérité croissante des colonies, sur le main-

tien du crédit public, annonçait l'intention de procéder aux changemens rendus nécessaires dans la constitution par le démembrement du royaume. Il contenait aussi un passage relatif à certaines mesures financières qu'on se proposait d'appliquer aux produits des possessions transatlantiques. La présentation d'un budget qui ne contenait aucune des réductions que le rétablissement de la paix avait fait espérer, la demande d'un nouvel emprunt de 222 millions sur les produits des Indes, causèrent bientôt l'impression la plus défavorable. Ce qui augmenta l'irritation, ce fut l'aveu fait par le ministre des finances que l'équilibre entre les dépenses et les recettes était rompu, et que, pour éviter de graves périls, il était urgent de négocier un emprunt de 222 millions pour opérer certains remboursemens à la charge du département des colonies. On cherchait en vain d'ailleurs dans les projets présentés quelques détails sur les opérations de la caisse d'amortissement (*Syndicat*). Peu à peu s'élevèrent dans les esprits des doutes que les premières délibérations des états vinrent brusquement changer en certitudes.

C'est la seconde chambre qui eut le triste honneur de mettre le doigt sur la plaie. Dans les délibérations des bureaux, elle constata qu'il résultait des propositions du gouvernement que le trésor devait 80 millions à la *Société de commerce*, que la caisse d'amortissement avait besoin d'une rente annuelle de 8 millions pour faire face à ses engagemens, que cette rente de 8 millions correspondait à un capital de 160 millions, lesquels, réunis aux 80 millions dus à la *Société de commerce*, représentaient un capital de 240 millions dépensés par le gouvernement sans autorisation; que cette manière d'agir était contraire à la loi fondamentale et rendait illusoire le contrôle de la chambre. Le voile était enfin déchiré. Après dix ans de confiance illimitée dans le gouvernement, il demeurait manifeste aux regards de tous qu'une fausse voie avait été suivie dans la question des deniers publics.

C'était le régime des colonies qui avait permis au gouvernement de prolonger cet état de choses qui menaçait d'aboutir à une catastrophe. On connaît aujourd'hui la prospérité merveilleuse de l'île de Java. Java fut encore une des grandes créations du génie commercial de Guillaume Ier. Il fit de la *Société de commerce* le levier de la production coloniale de cette île, où il envoya le général van den Bosch. Sous son administration intelligente, la production de Java se développa dans des proportions inouies : elle avait plus que doublé depuis 1825 jusqu'en 1835, quadruplé en 1845. Ce progrès si rapide profitait tout entier au gouvernement, qui faisait transporter et vendre les produits de Java par la compagnie générale aux grands marchés de printemps et d'automne à Rotterdam et à Amsterdam. Les bénéfices énormes de ces ventes entraient ensuite dans les caisses du trésor. C'étaient ces belles recettes

qui étaient venues au secours de la métropole obérée. Toutefois, malgré leur progression croissante, elles ne pouvaient suffire aux besoins extraordinaires créés depuis 1830. Le déficit avait alors été comblé par des voies artificielles; on empruntait, on engageait les recettes présentes et futures des colonies pour se procurer des centaines de millions et les soustraire au contrôle des états-généraux.

On se demandera peut-être comment de pareils abus purent s'établir. La constitution elle-même les favorisait. Il existait dans la constitution un article, l'article 60, qui avait attribué *exclusivement* au roi l'*administration suprême des colonies et possessions de l'état dans les autres parties du monde.* Le gouvernement profitait de cet article pour soustraire les colonies à toute espèce de contrôle du pouvoir législatif, pour les monopoliser à son profit, et cette appropriation s'était faite d'abord sans difficulté, sans aucune réclamation des états-généraux. On considérait comme une charge pour le trésor ces colonies, qui, sous la main puissante de Guillaume, allaient rendre la prospérité à la métropole et faire l'objet des éternels regrets de l'industrie belge.

Pour défrayer les dépenses de l'état armé, le gouvernement ajoutait aux recettes des colonies plusieurs opérations que l'institution du *Syndicat* (caisse d'amortissement) dut couvrir d'un voile mystérieux. C'est à l'aide de cette caisse, de nombreuses avances faites par la *Société de commerce,* d'emprunts contractés à la charge des colonies, qu'il se créait des ressources qu'aux yeux du pays la prospérité croissante de Java paraissait seule justifier. Après avoir épuisé toutes les voies pour se procurer des fonds, il fallut enfin avouer la triste réalité. Toutes les caisses de l'état étaient vides, le trésor était en déficit : le gouvernement avait contracté un emprunt pour des travaux publics et employé les fonds à des destinations étrangères; il n'avait même pas craint, pour faire face à ses dépenses illégales, de porter la main à des fonds qui lui avaient été donnés en dépôt; en un mot, il était manifeste que le budget officiel, depuis dix ans, avait été inexact, et les chiffres qui le composaient groupés à dessein.

Cette terrible situation a trouvé dans les principaux publicistes de la Hollande de fidèles historiens et de sévères appréciateurs. « La couronne, remarque à ce propos M. Thorbecke (1), aujourd'hui ministre, s'appropria les colonies, que long-temps on avait considérées comme dépendant du domaine public... Le gouvernement avait déjà recouru au pouvoir législatif pour contracter des emprunts à la charge des colonies, sous la garantie de l'état. Les dépenses extraordinaires, devenues nécessaires depuis 1830, et la prospérité merveilleuse de nos possessions de l'Inde furent la cause de nouveaux engagemens conclus entre

(1) *Observations sur la Constitution néerlandaise,* tome Ier, p. 134 et suivantes.

le trésor du pays et l'administration coloniale. De temps à autre, le roi faisait présent au budget de quelques faibles restes des recettes de l'Inde. D'un autre côté, les chambres votèrent au profit de l'état en Europe, mais en réalité à la charge des colonies, des emprunts s'élevant à des centaines de millions, auxquels le trésor du pays servait de garantie. Ainsi on recourait au pouvoir législatif, quoique contrairement au système suivi jusqu'alors, pour appliquer les recettes des Indes présentes et futures au service des emprunts contractés par le pays, sans que toutefois on eût accordé aux états-généraux la faculté de jeter un coup d'œil sur les finances des colonies : on ne voulait pas mettre en lumière ce fait, que les états étaient exclus de toute coopération régulière à l'organisation coloniale, et réduits à prendre simplement connaissance de l'état des revenus coloniaux. »

Dans un curieux écrit sur les *Finances néerlandaises*, un autre écrivain (1) faisait, au sujet de la crise financière de 1839, les réflexions suivantes : « Quel est le patriote qui ne serait effrayé en contemplant le long tableau de la mauvaise administration qui a chargé la petite nation néerlandaise de ces centaines de millions dont les intérêts dévorent chaque année les fruits du travail national? Cette situation funeste, qui est venue nous surprendre au milieu de la paix et de la prospérité, n'a pas été le résultat de ces désastres extraordinaires qui anéantissent les peuples sans leur faute : elle a été amenée par l'incapacité et la perversité réunies... Si nous voulons échapper à la ruine à laquelle nous touchons de si près, il faut absolument que nous ne nous fassions pas illusion sur le système suivi jusqu'à présent par le gouvernement. Lors de la renaissance de notre indépendance, le montant de notre dette avait été réduit au tiers. Les rentes s'élevaient alors à 13 millions de flor. La riche et industrieuse Belgique fut réunie à nous; que ne pouvait-on pas attendre des finances d'un pareil état? Quelques désastres imprévus exigèrent à la vérité des dépenses extraordinaires, mais pas au-dessus de nos forces, et le gouvernement, avec de l'ordre et de l'économie, aurait pu, dans l'espace de quinze ans, sinon éteindre entièrement, au moins diminuer la dette de moitié. Si la Belgique s'était alors séparée de nous, les intérêts des deux pays auraient pu être réglés facilement. Si les ressources de la fidèle nation néerlandaise n'avaient pas été dissipées pour des intérêts personnels, nous nous trouverions aujourd'hui chargés d'une dette peu considérable, en possession de nos riches colonies et dans un état de complète prospérité nationale. »

La Hollande entière frémit. Elle avait cru aux merveilles de l'Orient,

(1) M. Ackersdyck, professeur d'économie politique à Utrecht, un des économistes les plus distingués des Pays-Bas. Il a été chargé par le gouvernement de fréquentes missions scientifiques à l'étranger.

aux ressources inépuisables fournies par Java, et se vit tout à coup à la veille d'une banqueroute. Les états-généraux ne purent résister à ce cri d'indignation générale qui parcourut le pays comme un frisson électrique. Pour la première fois, ils osèrent montrer une résistance énergique aux demandes du gouvernement. Ils insistaient sur la suppression de la caisse *syndicale*, sur une réorganisation de la cour des comptes, sur une révision de la loi fondamentale. Le gouvernement, pour vaincre leur résistance, promit tout; il promit la suppression de la caisse syndicale, qui, disait-il, ne répondait plus à sa destination depuis la séparation d'avec la Belgique. Le général van den Bosch, ministre des colonies, déclara que la prospérité des colonies, auxquelles il avait consacré quarante ans de sa vie, dépendait des emprunts demandés; que, si la chambre les refusait, elle détruirait toutes les créations du travail le plus persévérant, et qu'il ne lui resterait plus alors qu'à donner sa démission. Les efforts du ministère furent inutiles. Le projet d'emprunt fut rejeté après une discussion orageuse (20 décembre 1839). Ce vote devait entraîner nécessairement le rejet des autres parties du budget présenté par le gouvernement. Le ministère cependant, loin de retirer le budget, le maintint dans toutes ses parties, mettant seulement à la place de l'emprunt proposé précédemment un autre emprunt de 31 millions. Ce projet fut rejeté, après une courte délibération, dans la séance du 31 décembre 1839 à l'unanimité, moins une seule voix, celle du ministre des finances, M. Beelarts van Blokland. Le rejet du budget des dépenses amena le retrait du budget des voies et moyens et du dernier projet d'emprunt.

Le ministère ne fit rien pour atténuer l'effet moral de sa défaite. Il fallait cependant pourvoir aux besoins de l'année 1840. Un message du roi fut envoyé aux états-généraux : ce message proposait de maintenir les dispositions du budget de 1839 pendant les premiers mois de 1840, et de combler le déficit au moyen d'un emprunt de 30 millions. Examinée par les bureaux, cette nouvelle demande se trouva dépasser de 12 millions les demandes primitives du ministère. La chambre, tout en communiquant ses observations au gouvernement, consentit à voter le budget de 1839 pour six mois et un emprunt de 12 millions, à la condition expresse que la constitution serait revisée, que cette révision consacrerait la publicité de l'administration des finances et la suppression de la caisse *syndicale*. Le gouvernement se soumit.

Le ministère avait pris l'engagement de présenter incessamment un projet de révision aux états-généraux. Il exécuta cette promesse comme il avait exécuté celle des réformes dans le budget. Le message royal qui accompagnait les projets relatifs aux modifications de la loi fondamentale, présentés le 30 décembre, disait : « Toujours disposé à contribuer au bonheur du peuple que Dieu a confié à nos soins, nous

avons pris en sérieux examen l'opportunité de modifications en dehors de celles que nous faisons présenter aujourd'hui. Après avoir réfléchi sur les suites peu satisfaisantes que de pareilles tentatives politiques ont eues en ces dernières années chez d'autres nations, sur le vœu de la nation néerlandaise de conserver l'intégrité de ses institutions, sur les vues opposées et sur d'autres conséquences que ces modifications pourraient entraîner, sur l'expérience acquise en ces dernières années qu'avec les principes établis les intérêts généraux des Pays-Bas étaient suffisamment garantis, par toutes ces considérations nous avons cru devoir limiter nos propositions aux seuls changemens réclamés par la situation présente des affaires. Toutefois nous serons toujours disposé à faire de tout ce qui pourra être nécessaire au bonheur de la nation l'objet de notre examen. »

Les cinq projets proposaient : une nouvelle division du royaume qu'entraînait la reconnaissance de la Belgique, — des réductions dans le nombre des membres du conseil d'état et des membres des deux chambres, — une modification de l'article de la charte qui réglementait l'inauguration du roi, — et l'abrogation de l'article aux termes duquel les états-généraux devaient alternativement siéger dans une ville des provinces septentrionales ou méridionales. Ces projets furent accueillis par le public avec une défaveur marquée, qui se communiqua aux états-généraux. Au milieu de la salle ordinairement si calme du *Binnenhof* (1), il se manifesta une agitation inaccoutumée; on entendit des paroles passionnées, on formula des propositions qui rappelèrent pendant quelques instans les scènes du jeu de paume. Les chefs de l'opposition, Luzac, Schimmelpenninck, van Dam, van Ysselt, van Rappaert, Corverhooft, présentèrent à la séance du 14 janvier 1840 une motion ainsi conçue : « Qu'il résultait des communications du gouvernement qu'il voulait limiter ses propositions à des modifications secondaires de la loi fondamentale, et laisser à la chambre l'initiative de réformes ultérieures; qu'en conséquence ils proposaient la nomination d'une commission de dix membres chargée de dresser une liste des questions principales qui formeraient l'objet de la révision de la charte. Aussitôt cette liste votée par la chambre, une nouvelle commission devait rédiger sur ces bases la charte revisée. » Le mot de constituante fut prononcé : à ce mot, la chambre s'effraya, et les auteurs de la motion se décidèrent à la retirer. Après avoir fait présenter au roi les observations des bureaux sur les réformes proposées, les états-généraux s'ajournèrent, afin de laisser au gouvernement le temps de préparer un nouveau projet.

Les embarras du ministère augmentaient toujours. Le général van

(1) C'est le Westminster néerlandais, où siégent les états-généraux.

den Bosch s'était retiré du département des colonies aussitôt après le rejet du budget, laissant des regrets auxquels s'associa l'opposition. Après lui, ce fut le tour du ministre des finances, van Blokland, le même qui, seul, aux états-généraux, s'était levé en faveur de son projet. On ne put qu'à grand'peine lui trouver un successeur dans M. van Gennep (1).

Lors de leur réunion au mois de mars, les états reçurent communication du nouveau projet de révision. Ce projet ne satisfaisait pas plus que le précédent aux vœux du pays; il se bornait à modifier légèrement, sans en changer les bases, la loi fondamentale de 1815. L'admission du principe de la responsabilité ministérielle, laquelle, suivant une déclaration faite encore aux états-généraux de 1829, « ne faisait guère partie du droit constitutionnel néerlandais, » l'introduction d'un budget biennal à la place d'un budget décennal, l'institution d'une chambre des comptes, tel fut l'ensemble des réformes proposé et voté par les états-généraux.

Le roi Guillaume s'était vu contraint d'abandonner un système qui avait conduit le pays vers sa ruine. D'autres concessions qu'il n'avait pu refuser, la suppression de la caisse syndicale, l'institution d'une cour des comptes, la sanction de la responsabilité ministérielle, avaient été pour lui de graves sujets de mécontentement. Depuis 1837, il avait perdu la reine sa femme, sœur du roi de Prusse. En 1840, la nouvelle se répandit que le roi venait de contracter un mariage morganatique avec la comtesse Henriette d'Oultremont, Belge et catholique, dame de cour de la reine décédée. Ce mariage avec une Belge, une catholique, lui enleva les derniers restes d'une popularité que jusqu'alors il avait conservée parmi les classes inférieures. En présence des résistances des états-généraux, du malaise général, des sourdes rumeurs du peuple, Guillaume sentit qu'il avait survécu à ses idées, et que le pays ne pouvait plus être gouverné d'après les erremens de la politique pratiquée depuis vingt-sept ans : Guillaume abdiqua. Le 8 octobre 1840, il remit les rênes du gouvernement au prince d'Orange, déclarant que la direction du royaume exigeait pour son salut une main plus ferme et plus jeune que la sienne. Il se retira de la scène politique qu'il avait remplie avec éclat pendant plus d'un quart de siècle. L'histoire

(1) Les conditions auxquelles M. van Gennep accepta le portefeuille sont assez bizarres pour mériter d'être reproduites : « Van Gennep cessera, à partir du 1er juillet 1840 (époque de l'expiration du crédit de six mois voté par les états-généraux), d'être ministre. Il n'aura à s'occuper ni de l'administration courante des finances ni de la cour syndicale; le secrétaire-général du département en est chargé; il procédera comme en l'absence et en remplacement du ministre. Pendant les mois d'été, le ministre des finances pourra, pendant la moitié de chaque mois, s'absenter de la capitale. Pendant les mois d'hiver, en dehors du dimanche, il aura encore deux jours à sa disposition. »

sera juste pour ce prince, qui a couvert son pays de monumens impérissables. L'essor merveilleux de Java, le développement de l'industrie belge, la fondation de la *Société de commerce*, le grand canal de Guillaume (*Willemskanal*), le dessèchement de la mer de Harlem, protégeront et perpétueront son souvenir. On peut dire que Guillaume Ier a posé les bases de la situation nouvelle de la Hollande. Son règne présente une remarquable analogie avec celui du prince contemporain qui a donné à la France dix-huit années de prospérité. Le roi des Français est mort dans l'exil, Guillaume Ier à Berlin, où il s'était retiré (30 décembre 1843), tous deux victimes des agitations d'une époque funeste aux caractères énergiques, et où les qualités les plus solides ne suffisent plus pour sauver les meilleurs princes et leurs systèmes.

Le nouveau roi, Guillaume II, s'était fait aimer dans les provinces du midi comme dans celles du nord, en Belgique et en Hollande. Il apportait sur le trône des goûts et des qualités qui n'avaient pas entièrement été ceux de son père, des goûts chevaleresques et somptueux, une grande facilité de caractère, une réputation de bravoure acquise sur les champs de Badajoz, de Valladolid, aux journées des 16, 17 et 18 juin 1815. Dans le héros de Quatre-Bras, la nation saluait avec orgueil « la gloire (*glorie*) néerlandaise. » A Waterloo, il eut le bras droit emporté par un boulet de canon. Par sa campagne de dix jours sur la Sambre, il vengea noblement et la retraite des troupes hollandaises devant les Belges et ses échecs personnels. Arrivé au trône en 1830, il eût prévenu peut-être le démembrement du royaume des Pays-Bas. Lors des journées de septembre, la Belgique avait réclamé un roi, et le prince d'Orange était désigné pour gouverner le nouveau royaume. Il est regrettable que la volonté de Guillaume Ier ait empêché le prince d'Orange de prendre possession d'un trône qu'il eût dignement occupé.

Guillaume II trouva la Hollande dans une situation désespérée; le fardeau constamment alourdi des charges publiques était devenu accablant pour le pays. Le budget de la Hollande séparée de la Belgique différait à peine de celui de l'ancien royaume hollando-belge; le budget du ministère de l'intérieur, depuis 1830, n'était inférieur que de 9 millions au budget du même département avant cette époque; celui de la guerre, loin de diminuer, avait augmenté; avant 1830, il était de 36 millions; en 1839, il était de 40 millions. Le chiffre des impositions en 1843 dépassait de 40 millions celui de 1815. La dette, qui s'était accrue de 1815 à 1830 de 23 pour 100, s'élevait en 1843 à 2 milliards 600 millions, dont 268 avaient été mis à la charge des colonies. Le service des arrérages absorbait plus de 72 millions par an (1). Avec une

(1) De 1830 à 1850, la dette 5 pour 100 seulement s'était accrue de 442 millions en capital, et de 23 millions en intérêts. Pendant la même époque, 8 millions de billets du trésor avaient été émis, la dette des Indes avait été créée, l'état devait 80 millions à la

population au-dessous de trois millions d'habitans, dont un cinquième vit à la charge des quatre autres cinquièmes, la Hollande supportait un budget de 140 millions, sans compter les budgets communaux, souvent presque aussi lourds, et les administrations extrêmement coûteuse des digues (*Polderlasten*). Les ressources du pays ne suffisaient plus pour les dépenses de l'état : il y manquait près de 23 millions, qui furent mis à la charge des colonies malgré leur état de gêne excessive. Depuis 1830, les colonies avaient dû fournir chaque année une trentaine de millions au budget de la métropole. On se demandait avec effroi où cet état de choses pouvait aboutir, et si, accablé de pareilles charges, le pays n'était pas exposé à périr en pleine paix. Ce désastre même paraissait certain dans le cas où les ressources incertaines fournies par les colonies viendraient un jour à faire défaut.

Avant la fin du règne de Guillaume Ier, en 1840, M. Rochussen avait été appelé aux finances. Il était resté chargé de ce département sous Guillaume II. C'était un financier d'une grande expérience, vieilli dans l'administration, dont il avait parcouru tous les grades. Il proposa, pour couvrir les déficits des années précédentes, une nouvelle inscription au grand-livre et une nouvelle émission de bons du trésor. Le premier budget *biennal* de 1842 et 1843 s'élevait à 142 millions de francs, et ne répondait guère aux promesses de réduction qui avaient été faites aux états-généraux. Les délibérations sur le budget de 1844 et 1845 se prolongèrent, et furent plus sérieuses encore que les précédentes. L'opposition s'était accrue considérablement, et comptait presque tous les noms importans de la deuxième chambre : MM. Luzac, Bruce, de Golstein, Dam van Ysselt, Sasse. La seconde section du budget fut même rejetée; mais on recula devant le rejet en masse, dans la crainte qu'un vote si ouvertement hostile au pouvoir n'entraînât une refonte radicale de la loi fondamentale, déjà revisée en 1840, et n'amenât des élections directes. « La banqueroute, la hideuse banqueroute » apparaissait cependant, et beaucoup de personnes la considéraient comme l'unique voie de salut. Le remède était plus dangereux que le mal : c'était la ruine du commerce comme des finances de la Hollande, qui eût ainsi, en pleine paix, rayé son nom de la liste des états indépendans. Le gouvernement se mit donc à chercher de nouveaux expédiens. Après une tentative infructueuse de réduction de la rente, M. Rochussen se retira. M. van der Heim lui succéda, et échoua à son tour avec un projet d'impôt sur la rente.

Cette série de tentatives avortées et la détresse financière encore

Société de commerce, et il existait au trésor un déficit de 68 millions. En comptant l'ensemble de la dette publique de l'Europe pour 100, la Hollande y figurait pour 9/10es, la France pour 10/100es, l'Angleterre pour 41/100es. Par rapport à sa population, elle était le pays le plus imposé de l'Europe.

croissante au moment où se retirait M. van der Heim faisaient des fonctions de ministre des finances en Hollande un fardeau qui semblait défier les esprits les plus inventifs et les plus résolus. Heureusement, et dans les momens de crise surtout, les hommes n'ont jamais manqué à la Hollande. En quittant son poste difficile, M. Rochussen avait recommandé au roi les capacités financières de M. van Hall. Membre d'une famille qui avait donné à la patrie de grands magistrats et d'éminens jurisconsultes, M. van Hall avait illustré le barreau d'Amsterdam, dont il était membre depuis 1812. Étant avocat de la haute banque, il avait approfondi les questions commerciales et financières de son pays. Au mois d'octobre 1843, il fut donc chargé, d'abord par intérim et bientôt définitivement, du ministère des finances, qu'avait abandonné M. van der Heim.

La situation du pays réclamait un remède héroïque. Afin d'échapper à une augmentation croissante des charges publiques, la nation se déclarait prête à s'imposer un sacrifice extraordinaire. Les orateurs de la deuxième chambre, entre autres l'énergique comte de Rechteren, enlevé trop tôt à la Hollande, et l'éloquent Dam van Ysselt, s'étaient tous prononcés dans ce sens. Entre le commerce et le crédit, disaient-ils, il existe un lien étroit : le commerce ne saurait exister sans le crédit. Si le crédit était conservé, de meilleurs jours pourraient encore luire pour la patrie; une fois le crédit perdu, tout disparaîtrait. — Appuyé sur ce principe, M. van Hall prit l'initiative de deux grandes mesures financières. Il proposa d'abord un emprunt volontaire de 254 millions à 3 pour 100 d'intérêts seulement, et subsidiairement, en cas de non réussite de l'emprunt, un impôt extraordinaire qui devait le remplacer. Autour de ce projet principal venaient s'en grouper cinq autres, relatifs à l'emploi de ces voies extraordinaires : paiement des arriérés, qui s'élevaient à une centaine de millions; rachat de la dette contractée envers la *Société de commerce;* règlement des créances de l'ancien roi; création d'une somme de 70 millions nécessaire au service des deux années suivantes. Le ministre fit appel à tous les citoyens, les invitant à ne pas reculer devant les grands sacrifices exigés pour le salut de la patrie. La discussion s'engagea avec une vivacité extraordinaire, dans le pays et aux états-généraux, sur les mesures proposées par M. van Hall. Personne ne croyait à la réussite de l'emprunt : on l'attaquait à la fois comme chimérique et comme désastreux. M. van Hall résistait aux attaques de la presse et de la tribune avec un courage qu'on qualifia d'audace. Après plusieurs semaines de débats, la deuxième chambre adopta enfin les cinq projets à la majorité de 32 voix contre 25. L'emprunt volontaire une fois voté, tous les partis se réunirent aussitôt pour le faire réussir avec une émulation exemplaire. Afin d'échapper à l'impôt extraordinaire, ses adversaires les plus

acharnés devenaient ses chauds partisans. La loi fut publiée le 6 mars, et déjà le 28 les inscriptions à 3 pour 100 s'élevaient à la somme de 234 millions. Les 20 millions qui manquaient furent offerts par la famille royale. La nation néerlandaise réalisait de nouveau l'ancienne devise : « L'union fait la force. »

Après la réussite de cette première mesure, M. van Hall se préoccupa de réduire par une conversion le taux de la rente. Les fonds 5 et 4 et demi pour 100, convertis en 4 pour 100, furent émis d'abord à raison de 94 pour 100; bientôt, favorisés par la hausse du cours, ils s'élevèrent successivement jusqu'à 98 trois quarts pour 100. Aidés par la réussite de l'emprunt, les fonds publics montèrent rapidement, par exemple le 2 et demi pour 100 de 56 à 65, et les souscripteurs de l'emprunt y trouvèrent une large compensation à la perte de capital qu'ils avaient subie. Le montant de la dette ainsi convertie dépassait 800 millions, dont 127 furent amortis. Par ces opérations, par le paiement des arriérés et de 44 millions dus à la *Société de commerce*, le capital de la dette avait été augmenté de 14 millions, mais le chiffre de la rente annuelle se trouvait, en définitive, diminué de plus de 5 millions de francs.

Ces grandes mesures n'assurèrent pas seulement le rétablissement du crédit public et des finances, elles firent aussi sentir leur influence dans le commerce et dans l'industrie. Les entreprises de dessèchement, de défrichement des terrains incultes, prirent un développement considérable. La confiance était revenue, et les capitaux sortis des fonds publics cherchèrent un placement plus avantageux dans les entreprises industrielles. Les recettes du trésor augmentaient; déjà l'année 1844 se soldait sans ressources extraordinaires. Les recettes des Indes, qui, en 1841, avaient été de 96 millions, étaient, en 1842 et 1843, de 107 millions, — en 1844 de 109 millions. Les dépenses publiques, qui, en 1843, étaient encore de 140 millions, ne furent, en 1846, que de 135, et on y avait fait entrer des chapitres qui auparavant n'avaient pas figuré au budget. Comparé à 1843, le budget présentait une économie de près de 10 millions, et en outre tous les découverts avaient été soldés. Au commencement de 1848, l'équilibre entre les recettes et les dépenses était non-seulement rétabli, mais il y avait en outre un surplus considérable, qui fut employé à l'extinction de la dette et à des travaux d'utilité publique.

La refonte des monnaies compléta l'ensemble des mesures financières proposées par M. van Hall et adoptées par les états-généraux. Le pays était inondé de pièces d'argent dont l'origine remontait quelquefois au-delà des premières années de la république néerlandaise. Ces pièces étaient connues sous les dénominations les plus diverses. Chacune des sept anciennes provinces avait joui du bénéfice de frapper

des monnaies; il circulait des *daalers* de Zélande, de Hollande, de l'empire, etc., pour la plupart altérés et rognés. L'article 132 du code pénal ne suffisait plus pour réprimer les nombreuses tentatives de falsification. M. van Hall eut l'heureuse idée de faire refondre toutes les anciennes pièces, et aujourd'hui la Hollande possède, comme la France, une monnaie aussi élégante que commode.

Tels furent les bienfaits que l'administration intelligente et ferme de M. van Hall répandit en peu d'années sur la Hollande; mais, pour que ces grandes réformes portassent leurs fruits, il fallut le concours énergique de tous les citoyens. Dans tout autre pays que la Hollande, les mesures de M. van Hall eussent peut-être échoué. Les trois crises dont nous venons de raconter l'histoire, l'application du système impérial à la Hollande en 1810, le démembrement du royaume en 1830 et la détresse financière de 1843, ces trois époques mémorables de l'histoire contemporaine des Pays-Bas, sont surtout remarquables, parce qu'elles mettent en relief les solides et précieuses qualités du caractère national. C'est le patriotisme néerlandais qui se montre surtout après 1815; c'est l'amour des Hollandais pour leur prince qui éclate après 1830 et qui soutient Guillaume Ier dans sa longue résistance aux vingt-quatre articles; c'est enfin le génie pratique et l'admirable persévérance de la nation batave qui font réussir les plans financiers de M. van Hall, en assurant la prospérité actuelle du pays. Une dernière phase de l'histoire des Pays-Bas, que nous aurons à retracer plus tard, nous montrera l'esprit hollandais portant sur le terrain des intérêts intellectuels et politiques les mêmes qualités qu'il a déployées, de 1815 à 1848, sur le terrain des intérêts matériels. Les grands problèmes soulevés par une constitution vicieuse et par un défectueux système d'administration intérieure seront résolus comme l'ont été les questions internationales de 1815 ou de 1830 et les terribles difficultés financières de 1843 : c'est à force de patience et de courage que la nation hollandaise a conquis son territoire; c'est par les mêmes qualités aussi qu'elle maintiendra sa fortune.

J. Bergson.

LA LITTÉRATURE

EN RUSSIE.

LE COMTE W. SOLOHOUPE.

I. *Na son Griadouchtchi* (*Le Narcotique*), 2 vol. in-8o, Saint-Pétersbourg, 1844.
II. *Tarantasse* (*Le Tarantasse*), 1 vol. in-4o, Saint-Pétersbourg, 1846.
III. *Wtchéra u Cévodnié* (*Hier et Aujourd'hui*), 1 vol. in-8o, Saint-Pétersbourg, 1846.
IV. *Sotroudniki* (*Les Confrères*), Saint-Pétersbourg, 1851.

C'est presque une habitude prise que de juger la Russie d'après les relations, pour la plupart superficielles et inexactes, qu'au retour d'un voyage de quelques mois à Saint-Pétersbourg ou à Moscou, chaque touriste se croit en droit de publier. De là des plaintes devenues banales sur le voile dont s'enveloppe la société russe, sur les mille obstacles qui font de l'empire moscovite une sorte de *terra incognita*, de pays fabuleux et presque inabordable. On s'épargnerait ces déclamations stériles, si, au lieu de chercher la Russie dans les souvenirs plus ou moins fidèles de quelques voyageurs, on se donnait la peine d'apprendre sa langue, d'interroger la littérature russe elle-même et les études de mœurs où elle se complaît de plus en plus. C'est là en effet que s'offrent à nous, dans toute leur vérité, les côtés saillans du caractère national, ces oppositions de sentimens et d'idées, par exemple, qui, perpétuées en Russie avec les divisions des classes, s'y effacent toujours à un moment donné devant l'énergique ascendant du patriotisme. Cette singulière puissance du génie russe, chez qui le sentiment national n'a pu être affaibli par d'innombrables diversités traditionnelles et locales, cette puissance que tant de nations pourraient

envier à la Russie a valu à l'empire moscovite, depuis l'année 1848, une position exceptionnelle au milieu de l'Europe, où les haines de races, les passions révolutionnaires ont tant de fois prévalu sur les intérêts de nationalité. Ce n'est pas un médiocre honneur pour les écrivains russes d'avoir énergiquement concouru, pour leur part, à fortifier, à développer ce mouvement, et de s'être associés ainsi à la pensée même qui règle depuis plusieurs années les destinées de l'empire des tzars.

L'essor d'une littérature vraiment nationale en Russie est, on le sait, de date toute récente. Les premiers temps de son histoire nous montrent la société moscovite n'échappant à la servitude que pour se jeter, sous l'influence d'Iwan-le-Terrible, dans les voies d'une civilisation étrangère (1). Sous Pierre-le-Grand et les successeurs de ce prince, tout occupée de sa transformation politique, la Russie ne songea guère à se donner une littérature, et l'imitation des modèles français ou allemands devint la tâche favorite de ses écrivains; mais, une fois la transformation politique accomplie, la pensée moscovite se réveilla enfin et tenta de se produire sous une forme originale. L'entreprise était audacieuse, car les littératures de l'Europe occidentale avaient eu tout le temps d'établir fortement et profondément leur influence. Aussi les premiers efforts de l'esprit national pour s'élever à l'originalité littéraire, comme il s'était déjà élevé à la vie politique, ne furent-ils, en général, couronnés que d'un médiocre succès; ils ne devinrent vraiment significatifs qu'à l'époque où un grand poète vint les concentrer sous sa direction et les féconder par ses propres exemples : ce grand poète, ce fut Alexandre Pouchkine.

On a déjà ici même (2) essayé de caractériser l'influence d'Alexandre Pouchkine sur la littérature de son pays : quelques mots suffiront pour préciser de nouveau son rôle et celui de son école. En même temps qu'il imprimait aux créations poétiques de sa génération un caractère profond de nationalité, Pouchkine leur communiquait aussi cet esprit d'inquiète et fougueuse indépendance qui avait été pour une si grande part dans les premiers orages de sa vie. Les œuvres littéraires nées de cette influence revêtirent donc un double caractère : elles furent à la fois nationales et individuelles; elles reflétèrent à la fois les tendances de l'esprit russe et l'individualité des poètes qui se modelaient sur Pouchkine. La poursuite d'un idéal impossible, la glorification d'un vague libéralisme, l'effervescence de passions indomptables y contrariaient ou y dominaient tour à tour le travail calme et réfléchi de la

(1) Iwan IV, surnommé le Terrible, appela d'Allemagne des ingénieurs militaires pour diriger les travaux du siége de Kazan. L'influence allemande s'introduisit avec eux en Russie, et depuis lors l'action morale de l'Occident sur la société russe alla toujours en grandissant.

(2) Voyez la livraison de la *Revue* du 1er octobre 1847.

pensée russe sur elle-même. L'ardent génie de Lermontoff personnifia le premier cette double tendance de l'école de Pouchkine, qui devait trouver son dernier représentant dans un jeune poète contemporain, M. Apollon Maïkoff. Quand, vers la fin de sa vie, Pouchkine, dont le talent s'était mûri par l'étude et l'expérience, voulut ramener la littérature à des voies plus larges et plus calmes, il n'était déjà plus temps, et une foule de jeunes esprits reproduisaient à l'envi les pages emphatiques de ses premiers poèmes, sans tenir compte des parties vraiment durables de ses écrits. Il devait appartenir à une autre génération de compléter, en la corrigeant, la pensée de Pouchkine, et c'est à cette tâche délicate que se consacrent encore en ce moment les écrivains les plus distingués de la Russie. Mais comment se déclara cette curieuse réaction? Comment se continue-t-elle? Ce sont là deux questions qui se lient étroitement au sujet même de cette étude.

I.

Le mouvement littéraire commencé par Pouchkine avait été secondé dans sa tendance exclusivement nationale par une puissante influence, celle du gouvernement. Dès son avénement au trône, où il n'était monté qu'en traversant une insurrection armée, l'empereur Nicolas avait compris que, pour préserver son pays des influences révolutionnaires, il fallait rappeler la Russie à elle-même, rajeunir, si l'on peut ainsi dire, son principe social en le retrempant aux sources mêmes de la nationalité moscovite, et relier à ce principe, ainsi renouvelé, les forces vives du pays, qui tendaient à se diviser et commençaient à s'affaiblir. Il travailla à régulariser, à pousser vers un centre commun l'activité publique; ce fut vers ce centre que tout dut aboutir, ce fut de là que tout dut émaner. Il ne craignit point de déranger quelques habitudes, de contrarier quelques opinions. Les classes élevées, qui depuis si long-temps avaient les yeux tournés vers la France ou l'Angleterre, avaient presque oublié qu'elles étaient russes; de là entre elles et le peuple un vide qu'il était urgent de combler. En idéalisant la vieille Russie, en dramatisant ses traditions populaires, Pouchkine ranima dans l'aristocratie russe cette vie nationale qu'avaient jusqu'alors comprimée les influences étrangères. Il servit ainsi la politique ferme et prévoyante qui préparait le rapprochement des diverses classes de la société russe; mais les écarts de cette ardente imagination, et surtout de son école, ne tardèrent pas à rompre cet accord qui existait entre le mouvement littéraire et le mouvement politique. Pour le rétablir, il fallut, nous venons de le dire, qu'une autre école se formât, exclusivement préoccupée du soin d'observer et d'analyser la société russe, de recueillir et de mettre en lumière tous les élémens d'indépendance et d'originalité que l'imitation des sociétés occidentales y avait laissé sub-

sister. L'avénement de cette école et ses rapides succès furent servis par un concours de circonstances qu'il est bon de rappeler.

Un grand talent s'offrit encore cette fois pour diriger vers un but nouveau toutes les forces littéraires de la Russie : ce fut Nicolas Gogol. Sous son influence, le roman et la comédie de mœurs prirent peu à peu la place des œuvres qui cherchaient à perpétuer la fougueuse inspiration de Pouchkine. Cette influence fut si puissante, qu'au moment de la révolution de 1848, il n'y avait plus dans la littérature russe qu'une seule tendance, la tendance nationale. La littérature avait compris les dangers de la voie où l'entraînait ce mélange de libéralisme et d'exaltation patriotique dont s'étaient trop complaisamment inspirées quelques imaginations juvéniles. A partir de 1848, la pensée politique et la pensée littéraire se trouvèrent plus que jamais réunies sur le même terrain, celui de la nationalité. Le spirituel romancier dont nous voudrions apprécier ici le talent trop discret avait été l'un des éminens précurseurs de cette alliance, et quelques mots sur le milieu intellectuel dans lequel a grandi M. le comte Solohoupe feront mieux comprendre l'intérêt qui s'attache à sa destinée littéraire.

La vive et brillante individualité de Gogol domine le mouvement contemporain des lettres russes. On ne peut saisir la portée de ce mouvement dans la critique, au théâtre et dans le roman, sans remonter aux œuvres du conteur ukrainien. En attendant qu'une plume hautement compétente apprécie dans la *Revue* le génie de Gogol, les qualités qui ont rendu ses écrits si chers au public russe doivent être ici rapidement indiquées. Nicolas Gogol se distingue des écrivains de son pays par une puissance d'analyse et de création à laquelle la pensée moscovite s'est rarement élevée. Il est également supérieur, soit qu'il peigne le monde visible avec une verve et une netteté toutes réalistes, soit qu'il applique ses facultés d'analyse à l'étude du monde intérieur et des phénomènes les plus secrets de l'ame. Entraîné vers la satire par un penchant irrésistible, il sait la retremper et la rajeunir par un fonds de tendresse particulier à l'esprit slave. Sous les traits de sa verve mordante, on devine la tristesse d'un cœur aimant, d'une ame compatissante. Le romancier moraliste frappe le vice, mais il gémit sur l'homme; sa voix flétrit le mal avec des accens sévères, mais son cœur est plein de miséricorde. Aussi un critique russe, M. Miloukoff, a-t-il pu dire de lui, en le comparant à Pouchkine et à Lermontoff : « Pouchkine abandonna la société par égoïsme, Lermontoff la maudit par désespoir, Gogol pleure sur elle et souffre. Ses souffrances sont d'autant plus vives, qu'il les dérobe sous le manteau du rire, tantôt bruyant, maladif et nerveux, tantôt calme, paisible et empreint d'une ironie sereine. Tel on le voit dans la dernière partie des *Souvenirs d'un Fou*... Impuissant à contenir plus long-temps ses angoisses, le poète y laisse enfin couler une de ces larmes qu'il rete-

nait avec tant de soin (1). » Comme moraliste et observateur pénétrant, Gogol a rendu des services plus notables encore à la littérature de son pays. Il pensait, comme Pouchkine, que cette littérature ne doit pas se renfermer dans la peinture des aspects extérieurs de la vie, mais qu'elle doit ne rien négliger de ce qui peut mettre à nu l'ame même du peuple. Seulement, ce que Pouchkine avait compris trop tard, Gogol l'a réalisé : il fait revivre la nature humaine dans des types patiemment conçus, dans des caractères sévèrement dessinés. Il ne laisse plus la fantaisie et l'emphase intervenir en des créations mûries sous l'austère discipline de la raison et de l'étude. On avait admiré Pouchkine, on sympathise avec Gogol; grace à lui, l'action des romanciers et des poètes, concentrée d'abord dans les hautes régions de la société moscovite, a pénétré jusque dans le peuple. La littérature russe a fait, pour ainsi dire, la conquête de sa propre patrie. La noblesse, sans renoncer à ses prédilections traditionnelles pour les écrivains étrangers, a franchement accepté les jeunes gloires nationales. Un autre résultat notable du mouvement littéraire si heureusement commencé, c'est la place rendue à la langue russe dans les salons, où régnait presque exclusivement la langue française. Celle-ci est, à vrai dire, loin d'être détrônée; mais elle ne règne plus en souveraine absolue (2). Ce résultat est considérable comme symptôme de ce progrès du sentiment national qui s'accomplit sous l'influence de la littérature, et c'est à Gogol surtout qu'il convient d'en faire honneur.

Nous savons quelle a été l'action de Gogol sur les mœurs russes; il reste à se demander, avant d'arriver à M. Solohoupe, quelles œuvres, quels travaux elle a fait éclore, soit dans le domaine de la critique, soit dans celui du théâtre et du roman. — Sur le terrain de la critique, l'esprit russe s'est signalé par une merveilleuse aptitude à la polémique et à la discussion. Si susceptibles, si chatouilleux à l'endroit des appréciations que les voyageurs français ou allemands leur consacrent, les écrivains russes ne se font pas faute entre eux d'échanger avec une entière franchise d'assez dures vérités. La renaissance littéraire commencée par Pouchkine et complétée par Gogol a provoqué de vives et nombreuses polémiques. Tandis que la guerre des classiques et des romantiques partageait la plupart des littératures européennes, la Russie avait, elle aussi, ses deux partis, celui du mouvement et celui de la résistance. A Saint-Pétersbourg, les partisans de l'ancienne école rencon-

(1) Voyez l'*Histoire de la Poésie russe,* par M. Miloukoff, publiée en 1847 à Saint-Pétersbourg.

(2) C'est surtout dans ce qu'on appelle à Saint-Pétersbourg les *salons de deuxième classe* que l'on peut observer ce mélange, ou plutôt cette rivalité bizarre des deux langues. Souvent on y termine en français une phrase commencée en russe et *vice versa.* Ces bigarrures sont quelquefois d'un effet assez piquant, et ne font pas trop regretter le temps où la langue française était la seule qu'on parlât dans les salons.

trèrent en face d'eux un adversaire érudit et spirituel. M. Senkowsky, rédacteur d'une volumineuse publication mensuelle, la *Bibliothèque de Lecture,* sut donner à la critique un caractère et une allure inconnus jusqu'alors en Russie. Il mania le persiflage avec une finesse d'autant plus irritante pour ses adversaires qu'ils étaient malhabiles à se servir de la même arme, et se trouvaient réduits à épuiser contre le spirituel polémiste la grosse artillerie de leur science philologique. Cette polémique de l'école savante et de la critique primesautière revit assez fidèlement dans quelques pages, demeurées inédites, d'un jeune écrivain, esprit gracieux et charmant, caractère aimable et distingué, que la mort a pris avant l'âge : — nous voulons parler de M. Alexis Gretch, fils du célèbre grammairien. — Dans un tableau de mœurs plein d'*humour, Un Salon littéraire à Saint-Pétersbourg,* M. Alexis Gretch avait entrepris de résumer les reproches adressés par les philologues de Saint-Pétersbourg à M. Senkowsky : c'était dans la bouche d'un jeune homme parlant au milieu d'un salon qu'il plaçait cette spirituelle sortie contre les paradoxes littéraires de la *Bibliothèque de Lecture :* « Quoi! messieurs, s'écriait le personnage choisi par M. Gretch comme l'organe des griefs de l'école classique contre M. Senkowsky, quoi! pas un de vous qui démasque ce lourd recueil, qui éclaire cette confuse réunion d'articles incohérens, au style prétentieux et logogriphique, ces traductions où l'auteur original chercherait son esprit, ces extraits de vieux livres qu'on voudrait faire croire nouveaux, ces critiques à jet continu qui ne vous éblouissent un instant que pour vous laisser bientôt dans une obscurité profonde!... Vous savez si je suis pédant, moi; mais enfin j'ai eu le bonheur d'être élevé par un père qui m'a appris à parler ma langue. J'ignore si l'on peut enseigner le turc ou l'arabe sans être Arabe ou Turc (1), mais du moins est-il certain que pour enseigner le russe, il faut être Russe (2), et avant d'en expliquer les règles, en avoir appris les élémens et en comprendre le génie. »

Il y a quelque vérité dans ces reproches, mais on ne pouvait accuser M. Senkowsky d'être lourd. Ses travaux péchaient plutôt par le décousu, quelquefois même par la frivolité. M. Senkowsky procédait généralement par voie d'ironie; les principes d'une sévère analyse le préoccupaient trop peu. Aujourd'hui encore, son recueil, qui se continue, pèche par les mêmes défauts et se distingue par les mêmes qualités : il y a du bon sens quelquefois, de l'esprit toujours; mais les vues sérieuses, les principes fermes font trop souvent défaut. Deux autres recueils, les *Annales de la Patrie* et *le Contemporain,* représentent plus sérieusement la critique russe. Un érudit distingué, un critique ha-

(1) M. Senkowsky, orientaliste distingué, professait et professe encore ces deux langues à l'université de Saint-Pétersbourg.

(2) Allusion à l'origine polonaise de M. Senkowsky.

bile et ferme, M. Kraewsky, est chargé de la rédaction du premier depuis 1839; M. Panaëff dirige le second depuis 1847. Les *Annales de la Patrie* indiquent par leur titre le rôle qu'elles ont joué dans le mouvement intellectuel des dernières années, la mission qu'elles s'étaient donnée et qu'elles continuent à remplir avec persévérance. Soutenir le grand principe de nationalité, en faciliter l'application par des recherches historiques, par une critique large et hardie, bien qu'imprégnée quelquefois de mysticisme germanique, tel fut l'objet constant de cette publication, dont un ardent critique, M. Billinsky, a été pendant quelques années la plume militante. M. Billinsky s'était fait le champion de l'école de Gogol, dont les tendances réalistes avaient d'abord soulevé une assez vive opposition. Après huit ans de luttes dans les *Annales de la Patrie*, — de 1839 à 1847, — M. Billinsky transporta sa polémique dans *le Contemporain*, publication qui résume avec une exactitude parfaite le mouvement de la pensée littéraire en Russie dans sa phase la plus récente (1). Parmi les rédacteurs du *Contemporain*, on compte M. Nikitenko, Petit-Russien comme Gogol, esprit élégant, plein de confiance dans les destinées intellectuelles de son pays, gardant pardevers lui les principes d'un slavisme modéré, mais soutenant avec chaleur les intérêts de la littérature russe, auxquels sa plume a rendu plus d'un service. M. Nikitenko, professeur de belles-lettres russes à l'université de Saint-Pétersbourg, répand incessamment parmi ses nombreux auditeurs les principes et le goût de la poésie nationale. M. Pletnieff, recteur de la même université, a pris part de son côté à la rédaction du *Contemporain* et l'a même dirigée pendant quelque temps. Écrivain de talent, philologue distingué, M. Pletnieff porte dans la critique un esprit à la fois conciliant et délicat, qui sait se tenir en garde contre les exigences d'un dogmatisme exclusif aussi bien que contre les banales complaisances d'un éclectisme bâtard. Ce sont là deux écueils que la critique russe n'a pas toujours su éviter, et entre lesquels elle doit s'appliquer de plus en plus à frayer sa voie.

Le théâtre n'a point été aussi heureux que la critique, et il ne compte encore que pour bien peu dans le mouvement littéraire de la Russie. On y applaudit encore les vieilles comédies de Fonviesen, et dans le nouveau répertoire on ne peut citer que deux pièces vraiment remarquables : *Gore o Touma* (*les Peines de l'Esprit*), de Griboëdoff, et *le Réviseur*, de Gogol. Ce sont deux grandes comédies, deux énergiques peintures des mœurs et des travers de la société russe. Une pièce de M. Ostrovsky, intitulée *Svoï loudi, sotchtelza* (*ce sont nos gens, nous compterons après*), mérite aussi d'être mentionnée. Sous ce titre un peu bizarre, M. Ostrovsky a tracé des mœurs de la classe marchande à

(1) M. Billinsky est mort en 1848.

Moscou un tableau très exact et qui fait honneur à sa verve caustique. Deux agréables comédies de M. Tourguénieff, *Un Déjeuner chez le maréchal de la noblesse* et *la Demoiselle de province*, forment l'appoint du répertoire moderne de la scène russe, qui n'est guère riche, on le voit, malgré les heureuses tentatives de Gogol et de Griboëdoff. A quelle cause attribuer cette pénurie? La société moscovite est jeune, les hommes d'esprit n'y manquent pas, le public est facile, la censure indulgente, les sujets de comédie abondans. Le genre dramatique rencontrerait-il, pour s'acclimater en Russie, d'invincibles obstacles dans le caractère, dans l'esprit national? Nous aimons mieux croire que le théâtre aura un jour en Russie son génie créateur, comme la poésie a eu le sien dans Pouchkine, et le roman dans Gogol. En attendant que ce maître se présente et se fasse accepter, c'est la traduction des pièces françaises, et surtout de nos vaudevilles, qui alimente la scène russe.

Le génie moscovite est essentiellement conteur; aussi le roman, et le roman de mœurs particulièrement, est-il de tous les genres littéraires celui que les écrivains russes cultivent avec le plus de succès. Depuis une vingtaine d'années, il a paru un nombre considérable de récits, de nouvelles destinés à peindre la vie russe. Dans ce cadre commode, aperçus sérieux et scènes pittoresques, types et physionomies de toutes les époques, de toutes les classes, trouvent naturellement place, et concourent ainsi à reproduire les aspects les plus variés de la civilisation moscovite. Constamment préoccupée d'elle-même, de son passé comme de son avenir, la Russie ne pouvait manquer d'encourager les jeunes écrivains qui transportaient sur le terrain du roman cette tendance nationale. Qu'il vise à l'intérêt historique ou à la profondeur philosophique, qu'il cherche à peindre les mœurs rustiques ou les mœurs mondaines, qu'il s'efforce simplement d'émouvoir par les combinaisons de l'intrigue, le roman sous toutes ses formes garde en Russie un caractère essentiellement local : c'est toujours l'étude de la vie sociale qui domine et ramène vers un centre commun les inventions du conteur.

A part Gogol, qu'il faut placer hors ligne, à part M. Solohoupe, qui va nous occuper, la phalange des romanciers russes compte encore plus d'un talent original et digne d'être cité. Nous nommerons M. Gantcharoff, écrivain plein de fraîcheur, et qui porte dans la satire une exquise finesse; M. Grigorovitch, qui s'est plu à reproduire, — et il l'a fait avec un grand bonheur, — les mœurs agrestes des campagnes, les souffrances ou les joies des populations rustiques. — Parmi les nouvelles de M. Grigorovitch, *Antoine le misérable* et *le Pauvre diable* se distinguent surtout par le charme et la vérité des portraits. M. Boutkoff est, comme M. Grigorovitch, un peintre habile et délicat de la vie in-

time des classes populaires. C'est à force de talent et de persévérance que, d'une condition très humble, il s'est élevé à une honorable position littéraire. Long-temps aux prises avec la misère, M. Boutkoff a lutté héroïquement contre ses rudes assauts, et il est demeuré vainqueur. Son instruction solide et variée est une conquête de son âge mûr. Les récits de M. Boutkoff respirent une commisération douce et tendre pour les hommes du peuple, que le conteur peut à bon droit appeler ses *frères;* mais il ne les flatte point, il les montre tels qu'ils sont, dans leur vie intime, dans leurs habitudes traditionnelles, et ses tableaux nous attachent par une remarquable vigueur d'exécution. Un poète qui, obéissant à la tendance commune, a délaissé l'ode et l'élégie pour le roman, M. Tourguénieff, a montré aussi dans ses nouvelles, dans les *Mémoires d'un Chasseur* entre autres, petite esquisse de mœurs rustiques, un talent plein de distinction. Ce n'est pas un symptôme insignifiant en Russie que ces études sympathiques dont la vie des campagnes est l'objet depuis quelques années. Ces études indiquent les progrès rapides que font dans la partie la plus considérable du monde slave les idées de justice et le sentiment du droit naturel.

Les femmes, de leur côté, ne sont pas restées inactives, et la littérature russe contemporaine leur doit quelques-unes de ses plus gracieuses productions. Dans le petit groupe choisi qu'elles ont formé, nous rencontrons un nom tristement célèbre en France, mais que les Russes citent avec orgueil, celui de Rostopchine. La comtesse Rostopchine cultive à la fois la poésie et le roman; ses poèmes, comme ses récits, se distinguent par l'élévation des sentimens et par l'éclat soutenu de la forme. Mme Rostopchine a décrit elle-même, dans quelques vers aussi élégans qu'ingénieux (*Comment une femme doit écrire*), la délicatesse, la pudeur avec lesquelles une femme poète doit laisser parler son ame. Les idées qu'elle y exprime empruntent à la forme poétique un charme pénétrant et doux, qui n'en affaiblit pas l'autorité. Après Mme Rostopchine, Mmes Pauloff et Panaëff doivent encore être nommées comme ayant su garder sur le terrain des lettres quelques-unes des plus aimables qualités de leur sexe, la grace et la modestie.

On connaît maintenant les principaux représentans de cette école réaliste dont Gogol est le chef; il en est un qu'à dessein nous nous sommes jusqu'à ce moment contenté de nommer. Faire connaître la vie et les écrits du comte Solohoupe, c'est montrer, nous le croyons, un des aspects les plus curieux du mouvement des lettres contemporaines en Russie; c'est saisir dans son expression la plus vive et la plus nette la double tendance du génie russe, partagé aujourd'hui entre le culte des vieux souvenirs et le rêve de destinées nouvelles. Par sa naissance, M. le comte Solohoupe appartient à la portion de la société russe la plus accessible aux influences européennes; mais, par les in-

clinations de son esprit, il se rallie au groupe des écrivains les plus sincèrement dévoués à la cause de la vieille Russie. Deux sociétés, on le voit, se reflètent en lui : les préférences de la noblesse russe, de tout temps si sympathique aux civilisations étrangères, s'y rencontrent avec les confuses aspirations de la classe moyenne vers un état social plus conforme aux instincts du génie slave. Cette tendance des classes moyennes, qui commence à gagner les classes aristocratiques, est le fait essentiel du mouvement intellectuel de la Russie contemporaine, et les écrits de M. le comte Solohoupe nous aideront à observer cette curieuse évolution de la pensée russe dans ses origines ainsi que dans ses derniers progrès.

II.

Il y a une division marquée d'avance, pour ainsi dire, dans notre sujet. Parmi les œuvres de M. Solohoupe, les unes font marcher de front la peinture des mœurs et les capricieuses tentatives d'une fantaisie légèrement humoristique; les autres sont avant tout descriptives et analytiques, et de ce nombre est le seul roman de longue haleine qu'ait écrit M. Solohoupe, la plus remarquable aussi de ses productions, *le Tarantasse,* récit d'un voyage fait à travers la Russie, ou plutôt, ce qui est mieux encore, à travers les différentes classes de la société russe. Les œuvres plus spécialement humoristiques nous occuperont d'abord, parce qu'elles se lient plus étroitement à la vie de l'écrivain, dont quelques incidens ont leur intérêt intime et peuvent nous servir à éclairer la critique par la biographie.

Le comte W. Solohoupe descend d'une ancienne et noble famille polonaise dès long-temps naturalisée en Russie. Sa première éducation, comme celle de tous les jeunes nobles russes, fut française. Le moment des travaux sérieux étant arrivé, il fut envoyé à l'université de Dorpat, où se développa chez lui un goût marqué pour la musique en même temps qu'un vif penchant pour les études littéraires. Vint ensuite le moment des voyages, ce complément ordinaire d'une éducation russe. Le comte Solohoupe visita successivement la France, l'Italie, l'Allemagne; il en revint avec des goûts d'artiste et d'écrivain plus prononcés que jamais. Ces goûts, il eut le bonheur de les voir partagés par le monde même où il était appelé à vivre. Fixé désormais à Saint-Pétersbourg, le comte Solohoupe épousa une belle jeune fille, d'origine polonaise comme lui, la fille du comte Michel Wilhorwsky, aimable et spirituel seigneur, type accompli de cette exquise politesse du siècle dernier, devenue si rare de nos jours. Dilettante passionné, le comte Wilhorwsky était le Mécène avoué de tous les artistes étrangers qui se rendaient à Saint-Pétersbourg. Ils trouvaient dans sa mai-

son la plus gracieuse, la plus cordiale hospitalité. Une fois entré dans la famille du comte Wilhorwsky, M. Solohoupe n'eut que trop d'occasions de satisfaire les instincts du dilettante aux dépens de ceux du poète. Les soirées musicales qui s'y succédaient presque sans interruption, les relations et les devoirs de la vie du monde, créèrent à M. Solohoupe une foule d'occupations peu compatibles avec les exigences de la vie littéraire. La noble idée d'assigner aux fêtes musicales qu'il se plaisait à organiser un but de bienfaisance fit peser encore de nouvelles obligations sur cette vie déjà si occupée. M. Solohoupe fonda sur une large échelle une société de bienfaisance : il en rédigea lui-même les statuts, et aujourd'hui cette association compte parmi ses adhérens tous les membres de la famille impériale, les représentans des plus nobles familles et des plus riches maisons du commerce russe.

C'est ainsi, c'est en dépit de toutes les dissipations mondaines, que s'est formé l'un des plus spirituels conteurs de la Russie moderne; c'est encore au milieu de ces distractions multipliées que M. Solohoupe trouve le temps d'écrire quelques-uns de ces récits dont le public russe admire à si bon droit la conception ingénieuse, la forme sobre et châtiée. Depuis l'époque de son retour à Saint-Pétersbourg, la vie de M. Solohoupe n'a plus offert de remarquable que cette conciliation si laborieusement opérée entre les devoirs mondains et les travaux littéraires. Des devoirs plus impérieux encore sont venus d'ailleurs s'ajouter, pour M. Solohoupe, à ceux dont nous avons parlé : M. Solohoupe est chambellan, et c'est ici le lieu de remarquer que la plupart des grands écrivains russes ont rempli des fonctions élevées : Griboëdoff était ambassadeur à la cour de Perse, Derjavine (le Jean-Baptiste Rousseau moscovite) était ministre de la justice; Joukowsky, le poète élégiaque, a dirigé l'éducation d'un grand-duc héritier. Le service public est une nécessité à laquelle nul ne peut se soustraire en Russie. Pierre-le-Grand en fit une loi positive. Nous ne sachons pas que la loi ait été rapportée; mais, dans tous les cas, ce que nous pouvons affirmer, c'est que les mœurs en ont gardé l'esprit. La vie uniquement oisive de fantaisie et de plaisir est inconnue dans l'empire moscovite; ni l'éclat du talent, ni celui de la fortune ne sauraient la justifier; une déconsidération profonde ne manquerait pas de s'attacher au jeune homme qui croirait pouvoir braver à cet égard l'opinion publique. La littérature, bien qu'acceptée comme fait en Russie, n'est point encore reconnue comme profession et ne constitue pas une position sociale : il faut tenir à la société par des devoirs réguliers et positifs, des devoirs que chacun connaisse, être attaché au service de l'état, à une chancellerie quelconque, à la cour, à l'armée, n'importe, et parcourir ainsi l'échelle hiérarchique qui régularise la société russe. Ces devoirs ne sont d'ailleurs ni assez rudes, ni assez exigeans pour faire obstacle aux travaux de l'esprit et de l'ima-

gination; mais faire de la littérature l'objet unique de sa vie, sa tâche exclusive, serait considéré en Russie comme chose anormale et mauvaise. Si l'on pouvait trouver un exemple du contraire, à coup sûr l'exemple serait une exception, et nous n'en connaissons point. Il résulte de cette discipline sévère de la société russe que la classe d'écrivains aventureux, si pittoresquement désignée parmi nous sous le nom de *bohême littéraire*, y est parfaitement inconnue.

C'est vers 1841 que M. Solohoupe est entré décidément dans la vie des lettres : des succès de salon l'y avaient depuis long-temps précédé. La plupart des nouvelles qu'il réunit alors et publia sous ce titre : *le Narcotique* (1), avaient été lues dans de petites réunions, où d'unanimes applaudissemens les avaient accueillies. L'épreuve d'une publicité plus sérieuse leur fut entièrement favorable. Au *Narcotique* vinrent plus tard s'ajouter un recueil de prose et de vers, *Hier et Aujourd'hui*, une petite comédie, *les Confrères*, et un roman, *le Tarantasse*. Les œuvres qui relèvent surtout de la fantaisie de l'écrivain, celles où son imagination de poète et d'artiste se donne plus librement carrière, *le Narcotique*, *Hier et Aujourd'hui*, doivent, nous l'avons dit, nous occuper d'abord : nous serons ainsi amené aux œuvres où l'observation prévaut sur la fantaisie, telles que *le Tarantasse* et *les Confrères*.

Parmi les onze nouvelles réunies dans *le Narcotique*, toutes sont loin de mériter une égale attention; quelques-unes sont de petits chefs-d'œuvre de narration vive et sobre; les autres, sans avoir la même valeur, sont d'agréables esquisses de cette vie élégante de l'aristocratie russe dont M. Solohoupe connaît toutes les délicatesses. Nous ne ferons que nommer *Une Scène du grand Monde*, où l'auteur met en relief, avec un art charmant, les manéges d'une coquette moscovite de haut parage et l'orgueil naïf d'un *officier d'armée* (2) dont elle fait sa dupe; *le Lion*, où les ridicules des imitateurs de la fashion étrangère sont sévèrement châtiés; *l'Ours*, qui nous montre un jeune homme, une sorte de barbare, aux mœurs insolites, près de captiver une noble et charmante princesse que l'adresse d'une vieille tante réussit à lui enlever; — *l'Aventure en chemin de fer*, mystérieuse rencontre suivie d'un amour éphémère qui s'évapore comme le parfum d'une fleur; enfin *les Trois Promis*, *les Deux Étudians*, *la Nouvelle inachevée*. Ce sont là tout autant de légères compositions auxquelles la grace cavalière du style, la vérité piquante des détails, et ces mille nuances locales qu'un Russe seul peut saisir et goûter, prêtent un charme intraduisible. M. Solo-

(1) *Le Narcotique*, en russe *Na son Griadouchtchi*. — Littéralement : *Pour faire venir le sommeil*. Le livre a pour sous-titre : *Otrivki iz vsédnevnoï gizni*, c'est-à-dire : *extrait de la vie de tous les jours*.

(2) Nom qui désigne en Russie les officiers de ligne et qui les distingue de ceux de la garde.

houpe compte même trop sur ce charme, ce nous semble, à voir le sans-gêne avec lequel il traite quelquefois le dénoûment de ses récits. Ces nouvelles à peine achevées, et auxquelles la négligence apparente du conteur prête un attrait de plus, appartiennent à ce qu'on pourrait nommer *la première manière* de l'écrivain. Dans le même volume, à côté de ces gracieuses ébauches, ont pris place des récits d'une exécution plus sévère et d'une portée plus haute. Ceux-là font déjà pressentir *la seconde manière* de M. Solohoupe, c'est-à-dire ce mélange d'observation et d'*humour*, de sensibilité et d'ironie, de finesse aristocratique et de sérieux patriotisme, qui rencontre dans *le Tarantasse* son expression la plus complète et la plus originale.

Comment définir, par exemple, la nouvelle de M. Solohoupe intitulée *la Femme de l'Apothicaire?* Faut-il y voir une invention, un pur roman, ou quelque discrète confidence? L'auteur a-t-il imaginé ou s'est-il souvenu? Nous sommes dans une université allemande, à Dorpat peut-être, dans cette petite ville où M. Solohoupe a passé une partie de sa jeunesse. Un jeune étudiant est attablé en joyeuse compagnie dans une de ces tavernes si chères à la turbulente population des universités d'outre-Rhin. La table est chargée de pots de bière; on boit, on chante, et bientôt on est près de se battre. Un des convives a lancé de brutales paroles contre un vieux et savant professeur; le jeune étudiant prend la défense du vénérable maître. Un duel est décidé. Les deux adversaires croisent le fer; l'étudiant est ramené blessé dans la maison de celui pour lequel il s'est battu. Il est soigné par la fille du vieillard; quelques semaines se passent, et l'étudiant rétabli peut quitter cette maison hospitalière. Bientôt même il s'éloigne de Dorpat, mais son image est restée gravée dans le cœur de la fille du professeur, de Charlotte, dont les soins empressés ont hâté sa guérison. La maison du docteur, privée de son jeune hôte, paraît à Charlotte plus triste et plus sombre que jamais. Cependant le professeur, qui, selon l'usage allemand, reçoit des pensionnaires, accueille sous son toit un autre étudiant. Celui-là est pauvre et laid; rien n'égale sa gaucherie et sa timidité, mais rien n'égale non plus son zèle, son amour du travail, secondé par une intelligence heureusement douée. Il se destine à la pharmacie, il consacre à l'étude de la chimie, des sciences naturelles, de longues journées et des veilles non moins laborieuses. Le pauvre Franz Iwanovitch (c'est son nom) a levé quelquefois les yeux sur la douce et mélancolique figure de Charlotte; il a remarqué sa tristesse, il en connaît la cause, car la passion malheureuse de l'enfant n'est un secret pour personne : il s'est promis de se dévouer pour rendre la paix à cette ame troublée. Un jour, à la suite d'un entretien secret avec le père de Charlotte, Franz part pour Saint-Pétersbourg; son voyage est de courte durée, il ne paraît pas avoir réussi. A quelque temps de là,

le professeur tombe dangereusement malade, et lorsque le moment suprême approche, le jeune chimiste dit au vieillard : « Vous allez laisser Charlotte sans fortune et sans appui; daignez m'accorder le droit de la protéger. Je suis pauvre, il est vrai; mais je travaillerai, et vous savez que le courage ne me manque pas. » Pour toute réponse, le père de Charlotte unit les mains des deux jeunes gens. Charlotte s'incline en pleurant sous la bénédiction paternelle; quelques momens après, elle n'a plus de père, mais elle a un mari.

Des années s'écoulent. Franz Iwanovitch est devenu pharmacien dans une petite ville de district; Charlotte s'est résignée à la vie paisible et obscure que lui a faite le dévouement de son mari; mais un jour le hasard amène dans la petite ville l'ancien étudiant aimé, le jeune et riche baron de Fierenheim. Charlotte le revoit, et son amour se réveille aussitôt plein de rayonnemens; cet amour se trahit devant le jeune homme, qui un moment a l'horrible idée d'en abuser. Heureusement la chaste candeur de Charlotte chasse bientôt de l'esprit du baron ces rêves coupables. La femme de l'apothicaire a compris toutefois quel danger la menace : elle comprend en même temps que le devoir lui impose un nouveau sacrifice; elle s'efforce alors de se dépoétiser aux yeux de l'homme trop adoré, et ne néglige rien pour faire ressortir ce que sa condition a d'humble et presque de vulgaire. La pauvre femme ne voit pas que cette affectation d'humilité ne fait que la relever, l'idéaliser encore. Un hasard qui fournit à M. Solohoupe l'occasion de mettre en scène un type de fâcheux très commun en Russie vient enfin mettre un terme à cette lutte pénible entre l'amour et le devoir. Il est bon de remarquer à ce propos qu'auprès du *fâcheux*, de l'indiscret moscovite, les importuns ridiculisés par Horace et Molière ne sont que d'innocens écoliers. Le Russe, quand il se mêle d'être indiscret, l'est avec une naïveté toute primitive qui transforme son importunité en une sorte de sauvage acharnement. Il ne se contente pas de vous demander votre nom, le chiffre de vos revenus, s'ils sont en terres ou en capitaux; qu'il vous surprenne lisant une lettre, il vous demandera d'où elle vient, qui l'a écrite, ce qu'elle vous annonce, et quelquefois même voudra la lire après vous. Ce n'est à ses yeux qu'une récréation comme une autre. Le baron a précisément affaire à l'un de ces questionneurs impitoyables; il a reçu de Saint-Pétersbourg une lettre armoriée et parfumée. L'indiscret veut la lire, et le baron la lui jette en riant. Cette lettre est d'une de ces femmes coquettes qui sont toujours en correspondance avec quelque jeune homme à la mode. Le fâcheux ne se tient cependant pas pour satisfait d'avoir lu la lettre adressée au baron. La découverte des petits secrets qu'elle renferme est pour lui une bonne fortune dont il a hâte de faire part à quelqu'un. Il court chez l'apothicaire, où, devant Charlotte, il parle

du bel étranger, de ses correspondances, de ses bonnes fortunes à Saint-Pétersbourg, de sa liaison avec une belle comtesse. « ...Ce n'est pas vrai! s'écrie involontairement la jeune femme; » puis elle se tait, car ce cri est presqu'un aveu de son amour. L'apothicaire s'empresse, on le comprend, de congédier l'indiscret ami du baron; puis, après avoir eu un long entretien avec Charlotte, il va trouver M. de Fierenheim et lui demande si son séjour dans la petite ville doit se prolonger. La réponse du baron est affirmative. Alors l'apothicaire renonce à se contenir plus long-temps. « Écoutez-moi, monsieur, dit-il; c'est moi qui vous remplaçai chez le père de Charlotte. J'appris l'amour que celle-ci avait pour vous, et, voyant sa tristesse, je proposai à son père d'aller m'informer à Saint-Pétersbourg si elle pouvait encore garder quelque espoir.... J'arrivai dans la capitale et acquis bientôt la conviction que vous étiez à jamais perdu pour elle. Je suis devenu son mari pour avoir le droit d'être son protecteur. Je pensai qu'elle finirait par oublier son amour. Le hasard vous a jeté dans notre petite ville. Charlotte vous a revu. J'étais tranquille, car je connais sa vertu; mais, si j'avais pu penser que cet ancien amour fût toujours si puissant dans son cœur, croyez-moi, monsieur, j'aime trop Charlotte pour ne pas lui avoir fait un grand sacrifice : j'aurais disparu, vous n'auriez plus entendu parler de moi. La Providence n'a pas voulu qu'il en fût ainsi, et c'est Charlotte elle-même qui vous prie de vous éloigner sans retard. »

Le baron, sans répondre, fait demander des chevaux de poste. Au bout d'un an, ses affaires le ramènent dans la petite ville, et son premier soin est de se diriger vers la maison du pharmacien; mais l'enseigne a disparu. Au moment où le baron contemple cette maison d'un regard inquiet, il voit venir à lui l'importun dont l'indiscrétion a été la cause indirecte de son départ; et quelle réponse reçoit-il à ses premières questions sur le sort de Charlotte? L'empressé donneur de nouvelles lui apprend que la femme de l'apothicaire est morte depuis sept mois.

Cette rapide analyse n'a pu guère donner une idée que du cadre d'une des plus charmantes nouvelles de M. Solohoupe. Ce qui distingue ce simple récit, c'est une délicatesse de touche si parfaite, qu'on y chercherait en vain une nuance hasardée. Le caractère de Charlotte, sa chasteté dans le culte intérieur qu'elle conserve à son amour de jeune fille, l'exquise pudeur qui règne dans l'expression de cet amour lorsqu'elle revoit, dans la maison de son mari, celui qui en est l'objet, tout cela compose un de ces types purs et gracieux, comme le roman moderne en a trop rarement créés. Quant aux caractères du baron et de Franz Iwanovitch, ils sont traités avec un tact infini; l'ardent étudiant devenu homme du monde, l'apothicaire généreux avec bonhomie, et généreux pourtant jusqu'à l'héroïsme, sont des personnages

qu'une plume aussi fine et aussi délicate que celle de M. Solohoupe pouvait seule dessiner.

Dans *la Femme de l'Apothicaire*, les mœurs russes ne sont guère qu'entrevues; le petit roman dramatique intitulé *le Yamtchik* (1), qui suit cette nouvelle dans le recueil de M. Solohoupe, est au contraire fortement imprégné de couleur locale. Il y a donc quelque intérêt à en résumer brièvement la donnée.

Un régiment de hussards a pris ses cantonnemens dans un grand village de l'intérieur où se trouve un relai de poste. Une jeune fille de ce village se laisse toucher par les propos d'un élégant officier, une tendre liaison s'ensuit, et, lorsque le régiment quitte le village, la malheureuse Anouchka porte dans son sein les traces d'une coupable faiblesse. Tel est le prologue du roman, prologue séparé par vingt années de l'époque où l'action commence réellement. Vingt années après l'aventure de l'officier et de la jeune Anouchka, une riche berline s'arrête devant la maison de poste du même village (2); un général en uniforme s'apprête à en descendre.

— Excellence, il n'y a pas de chevaux, lui dit en accourant le maître de poste... Votre excellence peut être assurée que je lui dis la vérité... il n'y a pas un cheval à l'écurie.

— Eh bien! j'attendrai, répond paisiblement le voyageur en mettant pied à terre.

Et le général regarde autour de lui, il examine les lieux et cherche à rappeler ses souvenirs. — Oui, c'est bien ici, dit-il enfin, et il se met à questionner un ancien habitant du village sur Anouchka. Il apprend qu'elle est morte après avoir donné le jour à un garçon, que le père et la mère de la jeune fille sont également morts, mais que l'enfant a prospéré. Mitka est en ce moment le plus alerte et le plus habile *yamtchik* du pays. Le *yamtchik* aime une jolie fille du nom de Macha (3), et celle-ci est poursuivie par un petit gentilhomme campagnard, qui, afin d'éloigner du pays l'incommode *yamtchik*, s'entend avec le *golova* (4) pour livrer ce jeune homme comme recrue. Presque aussitôt

(1) Postillon qui loue des chevaux et les conduit.

(2) Les villages russes qui se trouvent sur les grandes routes sont formés de deux rangées de maisons de bois ou *isbas* de construction uniforme. Ornées toutes de ciselures à jour, précédées de terrasses extérieures et de petits jardins bordés de bouleaux, ces maisons s'étendent sur les deux côtés de la route. — Il y a tel de ces villages qui a plus d'une lieue de développement.

(3) Contraction de Marie.

(4) Le *golova* (littéralement, *la tête*, le maire du village) est nommé par ses pairs. Le système communal, en Russie, est basé tout entier sur le suffrage universel. C'est le *golova*, aidé des *anciens* (le conseil municipal), qui, au jour du recrutement, désigne les jeunes gens appelés à remplir les cadres de l'armée. Son choix est toujours dirigé par un sentiment de justice. Ainsi les paresseux, les mauvais sujets, ceux qui annoncent des

le général voit arriver Macha elle-même, qui vient implorer sa protection en faveur de Mitka; mais un autre solliciteur se présente en même temps devant le père repentant du *yamtchik.* Il est d'usage en Russie, lorsqu'un monastère est pauvre et qu'il a besoin de réparation, ou même lorsqu'on veut en construire un nouveau, de s'adresser à la piété publique. Un moine parcourt alors les villes et les campagnes, présentant aux fidèles un livre de psaumes fermé, et les fidèles déposent sur le vieux cuir de sa reliure une offrande ordinairement fort minime. C'est un de ces frères quêteurs qui survient au moment même où Macha implore le général; il s'approche lentement du vieil officier, qui s'empresse de satisfaire à l'usage pieux.

— Est-ce avec une conscience pure que tu fais ce don à Dieu, Alexandre Alexandrovitch? lui demande alors le moine. Vingt-cinq ans ne t'ont pas tellement changé, que je ne t'aie reconnu. Je suis l'oncle de l'infortunée Anouchka.

Le dénoûment de ce roman dramatique, préparé par l'arrivée du moine, respire une morale rigide et impitoyable. Le moine et le jeune Mitka déclarent le général déchu de ses droits paternels, car qui abandonne son enfant n'en est plus le père. — Mitka demeure donc *yamtchik;* il épouse sa chère Macha, délivrée enfin des assiduités de son persécuteur, qui s'est retiré devant la protection dont le général, pour mériter son pardon, entoure les deux jeunes gens.

Le mérite des scènes intitulées *le Yamtchik* est surtout dans la vérité locale; c'est un mérite que nous retrouvons encore, mêlé à une grace touchante qui rappelle *la Femme de l'Apothicaire,* dans l'*Histoire de deux paires de Galoches.* Les *galoches* ne sont là, on le comprend, que pour servir d'occasion, ou, si l'on veut, de thème à la nouvelle. Sous ce titre, M. Solohoupe nous raconte les aventures d'un jeune musicien allemand que l'amour et l'espérance accueillent à Vienne et qui vient mourir de misère et de désespoir à Saint-Pétersbourg. L'introduction de cette histoire est d'un goût fort original. Un cordonnier nouvellement arrivé de Riga, M. Muller, qui se donne naïvement pour un bottier français, a été chargé de confectionner deux paires de galoches, l'une pour un conseiller de cour, l'autre pour le héros du récit, un pauvre artiste. Celles du conseiller sont prêtes les premières; c'était de droit; mais au moment de les porter à son noble client, M. Muller s'aperçoit que l'ouvrier à qui elles furent confiées, dans son état d'ivresse perpétuelle, les a défigurées. L'idée lui vient de changer la

penchans vicieux, sont désignés d'avance; on prend ensuite parmi les familles les plus nombreuses, respectant toujours le fils de la veuve et celui du vieillard. En dehors du recrutement officiel et général, les anciens du village ont aussi le droit de livrer au gouvernement, pour qu'il soit enrôlé, celui dont la conduite peut être un sujet de trouble ou de scandale parmi les habitans de l'endroit.

destination des galoches et de les porter à l'artiste. — Ce sera assez bon pour lui, se dit-il. Ces musiciens d'ailleurs paient si mal! Allons, je les porte à M. Schoultz.

Et l'honnête cordonnier se dirige vers la maison qu'habite le musicien; mais, à peine entré dans la froide mansarde de son client, il se sent pris de remords, surtout à la vue du jeune homme pâle et amaigri par la misère. — Pourquoi m'apportez-vous ces galoches vous-même? s'écrie celui-ci. Je vous avais dit que j'irais les prendre chez vous; je ne puis pas vous les payer aujourd'hui. — Qu'à cela ne tienne, monsieur, répond le bottier; nous compterons plus tard. Prenez-les toujours, et ne vous inquiétez de rien. Et il se dirige vers la porte; puis, s'arrêtant : — Monsieur, ajoute-t-il, c'est dimanche prochain la fête de ma femme; nous aurons quelques personnes le soir; seriez-vous assez bon pour venir nous faire un peu de musique? Ma femme et ses amis raffolent de la danse (1). — J'y serai, monsieur, répond l'artiste, vous pouvez y compter.

Quand M. Muller est sorti, le pauvre artiste ne peut retenir les larmes qui lui brûlent la paupière. — En être réduit, s'écrie-t-il, à faire danser les amis d'un cordonnier pendant toute une soirée pour une paire de galoches! Le dimanche de M. Muller arrive. La soirée de l'artisan est un tableau de haut comique tracé avec une exquise finesse. Lorsque le jeune musicien se présente, Mme Muller, déjà rouge du feu de la cuisine, rougit encore de plaisir, et saute au cou de son mari pour le remercier de la surprise qu'il lui a préparée. Le jeune homme se met au piano, joue valses, anglaises et contredanses; mais bientôt, s'isolant dans sa pensée, il se met à rêver, oublie qu'il est là pour faire danser les amis du bottier, et, laissant errer ses doigts sur le clavier, se prend à improviser une mélodie ravissante. Tout à coup il se voit entouré... on l'écoute... il est l'objet d'une admiration naïve et profonde. « Quoi!... qu'ai-je fait? s'écrie le musicien brusquement ramené au sentiment de la réalité et honteux de son oubli. » L'honnête Muller prend alors la parole : « Nous vous comprenons, monsieur, lui dit-il; vous êtes un grand artiste, et je vous demande pardon d'avoir osé vous proposer de venir jouer ici des contredanses! » Ce sont là de bonnes et dignes paroles; malheureusement les excuses de M. Muller sont bien tardives; l'amour-propre du musicien a déjà reçu une blessure mor-

(1) M. Solohoupe met en lumière ici la triste condition qui est faite à la plupart des jeunes artistes que les promesses trop séduisantes de quelque protecteur empressé attirent en Russie. Trop souvent ces artistes ne trouvent qu'un accueil glacial dans la société russe, où leur talent n'est regardé que comme un moyen de salaire. Les honorables exceptions que l'on peut compter à Saint-Pétersbourg, la gracieuse hospitalité assurée aux artistes éminens dans quelques maisons comme celles de M. le comte Willhorwsky et, naguère encore, de Mme la comtesse de Laval, n'infirment en rien la poignante réalité de la nouvelle de M. Solohoupe.

telle, et l'admiration des amis du bottier n'empêche pas le pauvre artiste de mourir d'une fièvre chaude au fond de son misérable galetas.

On voit par ces trois nouvelles, *la Femme de l'Apothicaire, le Yamtchik* et *les Galoches*, ce que M. Solohoupe sait faire tenir d'émotion et aussi de fine satire dans le cadre étroit d'un simple récit. On comprend aussi le succès qu'obtinrent dans leur nouveauté ces spirituelles et touchantes compositions, où quelque chose de l'esprit de Sterne se mêle à une aisance, à une fermeté de narration qui rappellent souvent la manière énergique et sobre de M. Prosper Mérimée. Sans nous astreindre à l'ordre chronologique, nous passerons par-dessus *le Tarantasse*, publié après *le Narcotique*, pour arriver au volume intitulé *Hier et Aujourd'hui*, où le dilettantisme littéraire de M. Solohoupe s'est donné librement carrière. Ce volume est un recueil de poèmes et d'études en prose, qui ne sont pas tous signés par M. Solohoupe, et où l'on remarque des morceaux empruntés à Joukowsky, à Odoevsky, à Bariatinsky. C'est M. Solohoupe qui a choisi les pièces de cette mosaïque, et qui nous a donné ainsi la mesure de ses goûts littéraires. Un poème de M. Maïkoff, *les Rêves*, où la verve et l'originalité du jeune écrivain se montrent sous un nouveau jour, y figure à côté de plusieurs fragmens inédits du brillant poète Lermontoff, enlevé si tristement par une mort prématurée aux lettres russes, dont il était déjà la gloire.

M. Solohoupe est représenté dans ce groupe choisi qu'il s'est plu à former lui-même par un petit roman, *la Protégée*, qui rappelle les plus jolies nouvelles du *Narcotique*. C'est l'histoire d'une jeune orpheline, d'une fille du peuple recueillie et adoptée par une grande dame, qui lui fait donner une brillante éducation. La jeune personne, à qui sont réservés les grands biens de sa protectrice, est entourée d'adulations : à elle tous les hommages, toutes les prévenances; mais la grande dame meurt tout à coup sans avoir laissé de dispositions testamentaires. Aussitôt tout change de face. La malheureuse Lisinka est chassée de cette maison dont naguère encore elle était l'ame et la vie. Dans son abandon et après avoir tenté tous les moyens d'utiliser ses talens, elle en est réduite à s'enrôler parmi de méchans comédiens forains, qui vont donnant des représentations dans les campagnes. Dès-lors commence pour la jeune fille aux mœurs élégantes et aux sentimens élevés, jetée au milieu de vulgaires histrions, une série de tortures retracées par le romancier avec une vérité poignante. Çà et là des traits comiques, tirés du sujet même, se mêlent à ces tristes tableaux, le rire succède aux larmes, et la peinture de la réalité, qui se complète ainsi, n'en est que d'un effet plus douloureux. On prévoit le dénoûment de cette lutte désespérée d'une ame noble et délicate contre des épreuves supérieures à ses forces. Lisinka perd la raison et meurt : triste leçon donnée à ces riches familles, qui, suivant un usage trop

commun en Russie, recueillent de jeunes orphelines, les élèvent et les entretiennent dans le luxe sans les prémunir, par une éducation mieux appropriée à leur humble condition, contre les dangers de l'abandon où les laissera quelque jour une séparation nécessaire.

M. Solohoupe, comme humoriste, comme romancier, comme dilettante littéraire, est tout entier dans *le Narcotique* et dans ce recueil intitulé *Hier et Aujourd'hui*. Comme peintre de mœurs, nous n'avons encore fait que l'entrevoir : c'est *le Tarantasse* qui va nous montrer dans sa plénitude cette face nouvelle de son talent; c'est dans la voie où il est entré par ce curieux livre que M. Solohoupe est appelé, nous le croyons, à recueillir les succès les plus durables.

III.

Les préoccupations qui ont dominé la littérature moscovite durant ces dernières années nous sont connues; elles sont toutes concentrées sur un objet unique, la Russie même. Il était difficile que M. Solohoupe échappât à l'influence du mouvement qui se poursuivait autour de lui, et déjà l'étude des mœurs russes lui avait inspiré quelques-unes des meilleures pages de son premier recueil. M. Solohoupe n'était pas homme toutefois à céder au mouvement général sans l'analyser d'abord, et sans se rendre compte des courans bons ou mauvais qu'un observateur pénétrant pouvait y démêler. Si le but était un, si tous les efforts tendaient à célébrer, à glorifier la Russie, il était aisé cependant d'apercevoir sous cette apparente unité d'inspiration d'assez graves, d'assez notables diversités, et comme deux Russies en présence, l'une routinière et l'autre novatrice, l'une attachée à son passé, l'autre trop impatiente de l'avenir, la première plus fidèle à la tradition nationale, la seconde plus accessible aux influences européennes. Fallait-il laisser se perpétuer cette opposition, et ne valait-il pas mieux restituer à chacune de ces tendances son rôle distinct, au lieu de les laisser se heurter sur le même terrain? Le culte des souvenirs et le culte des réformes pouvaient s'accorder, à la condition d'agir chacun dans sa sphère, celui-ci pour développer l'activité industrielle et la prospérité matérielle du pays, celui-là pour maintenir l'originalité des mœurs et la fermeté du patriotisme. Afin de montrer la nécessité de ce partage d'influences entre les deux génies qui semblaient se disputer la Russie, il n'était besoin que d'appeler l'attention publique sur les dangers, sur les inconvéniens de leur antagonisme. C'est ce que fit M. Solohoupe sous la forme qui convenait le mieux à son talent, celle du récit satirique. Il opposa l'un à l'autre les deux génies de la vieille et de la nouvelle Russie, en se laissant aller, avec une complaisance qu'il est permis de trouver naturelle, à certaines préférences pour le

premier, et cette opposition, vivement saisie, personnifiée dans deux types profondément comiques, devint l'ame d'un roman intitulé *le Tarantasse* (1), tableau de mœurs singulièrement fidèle, où revit dans toutes ses nuances la physionomie de la Russie contemporaine.

Le sujet du *Tarantasse* n'est rien autre que la relation d'un voyage à travers la Russie fait dans le lourd véhicule dont le nom sert de titre au roman. Ce voyage à travers la Russie raconté par un Russe est une odyssée aussi plaisante qu'instructive. Faisons d'abord connaissance avec les deux voyageurs. Le premier est un excellent provincial, gentilhomme campagnard, propriétaire terrien, homme d'âge et de sens, étranger à tout ce qui constitue les progrès modernes, dont les échos ne lui arrivent qu'affaiblis au fond de ses domaines, trouvant, à part lui, que les enfans ont tort de se croire plus d'esprit que leurs pères,

Et que le mieux toujours est l'ennemi du bien.

En un mot, Wassili Iwanovitch est doué à un très haut point de cette raison bourgeoise dont le Chrysale de Molière est un si admirable type; seulement, plus heureux que Chrysale, il vit à sa guise.

En regard de Wassili Iwanovitch, qui représente la vieille Russie, M. Solohoupe a placé un jeune homme fraîchement revenu d'un voyage dans l'Europe occidentale, d'où il rapporte, avec beaucoup de ridicules, un amour ardent de son pays. Il a fallu que ce jeune homme, Iwan Wassilievitch, visitât la France et l'Italie pour apprendre à aimer la Russie, qu'il voudrait pouvoir doter, à cette heure, de toutes les merveilles qui décorent la terre étrangère. D'ailleurs, esprit léger, à courte vue, heurtant follement son enthousiasme ridicule à toutes les déceptions de la route, se trouvant à chaque instant plus étranger dans sa propre patrie que ne le serait un Parisien, et finissant par s'incliner devant le simple bon sens de son excellent compagnon, — Iwan Wassilievitch est le type de cet engouement d'innovations qui règne dans la jeunesse moscovite, et qu'alimente sans cesse l'habitude des voyages en France ou en Angleterre, de plus en plus répandue en Russie.

Les Russes nourrissent généralement une grande passion pour les voyages, et cela se comprend. Rejetés à l'extrémité de l'Europe, d'où leur arrivent chaque jour les chefs-d'œuvre de l'industrie, de la mode et des arts, ils sont naturellement portés à s'éprendre des contrées qui leur envoient ces merveilles, et dont le prisme de l'éloignement grossit pour eux les attraits. Parmi les Russes qui franchissent la frontière de leur pays, il y a toutefois plus d'une distinction à faire. Tous ne sont pas mus par les mêmes sentimens, ni dirigés par le même esprit. Pour

(1) C'est le nom d'une sorte de voiture dont la caisse repose sur deux longues traverses de bois flexibles supportées par des essieux. On s'en sert habituellement dans l'intérieur de la Russie, et surtout dans les provinces méridionales.

les uns, le voyage de France ou d'Italie est le complément d'une éducation aristocratique; il en est la partie luxueuse. Les nobles russes font vingt fois ce voyage dans leur vie; c'est comme une tradition de famille. Ils conservent des relations à Rome et à Paris; ils ont, l'hiver, dans ces villes leur cercle intime, des amis, des alliances; ils forment, en un mot, cette élégante colonie qui vient nous apprendre chaque année que les mœurs et les façons de la haute société française ne sont point encore oubliées à Saint-Pétersbourg et à Moscou. D'autres voyageurs ne quittent la Russie que par curiosité. Ceux-ci se divisent en deux catégories : les esprits superficiels et ennuyés, les esprits réfléchis et studieux. Il y a enfin des Russes qui ne se décident à quitter leur pays qu'avec une certaine appréhension, bien que sollicités par l'attrait de l'inconnu et des merveilles racontées; ils savent pourtant que rien ne pose mieux dans un certain monde que d'avoir été en France, et, n'y eût-il que ce motif, il est déterminant. Le moment arrivé et l'autorisation impériale obtenue, ils partent; mais que de désappointemens les attendent! On a beau être comte ou prince, on est forcé de s'apercevoir que les égards et la considération ne se mesurent aux voyageurs que dans la proportion de leurs dépenses. Ils étaient partis avec le sentiment d'une admiration absolue, et, au retour, ils ne savent que dénigrer les pays étrangers, mis en parallèle avec la Russie, qui ne manque pas d'avoir l'avantage en toutes choses. « Les concombres salés de leur pays l'emportent même, à les en croire, sur les oranges parfumées de la Sicile (1). »

A laquelle de ces classes appartient Iwan Wasilievitch? On le devine, c'est à celle des voyageurs simplement curieux, des touristes les plus superficiels. Quoi qu'il en soit, il est au retour, comme au départ, animé d'un ardent patriotisme; ce sentiment servira de point de contact entre ses instincts novateurs et les instincts routiniers de son compagnon de route. C'est à Moscou, sur le boulevard de Twer, qu'ils se rencontrent. Le vieux Wassili Iwanovitch s'y promène paisiblement en songeant tristement aux fatigues de la route qu'il lui reste à faire pour atteindre ses terres de Kazan. C'est un homme d'une cinquantaine d'années, à la figure épanouie et communicative. M. Solohoupe nous décrit minutieusement son costume. Le vieux gentilhomme est en casquette, a un habit dont la coupe remonte au moins à vingt ans, avec un pantalon à l'avenant, et force breloques au cordon de sa montre, fièrement étalé sur un large abdomen. Le costume du jeune homme contraste singulièrement avec celui-là; il est neuf et sort des magasins de je ne sais quel confectionneur du Palais-Royal. Iwan Wassilievitch porte un paletot dont la façon divertit fort le campagnard. Celui-ci

(1) Maikoff, *les Deux Existences.*

vient de reconnaître dans Iwan le fils d'un propriétaire dont les terres touchent aux siennes. Il lui tend vivement la main, et leur entretien devient bientôt intime et familier. Lorsque le jeune homme a satisfait aux questions du vieillard : — Et que comptes-tu faire actuellement? lui demande ce dernier. — Ma foi, répond l'autre, retourner à Kazan auprès de ma famille. — Eh bien! veux-tu que nous fassions ce voyage ensemble? Je t'offre une place dans mon *tarantasse*. — A ce mot de *tarantasse*, le jeune homme fait la grimace; mais il a tant dépensé d'argent dans ses excursions, qu'il est obligé de trouver l'offre de l'honnête Wassili Iwanovitch très acceptable.

On n'imagine guère à Paris comment voyage un brave gentilhomme terrien de Kazan qui a poussé jusqu'à Moscou, et qui est en *tarantasse*. D'abord l'immense et lourd véhicule est littéralement encombré de matelas et d'oreillers, car son propriétaire ne saurait supporter en route que la position horizontale. Il doit avoir ensuite sous la main ses pipes, son thé, ses provisions de bouche de toute espèce, sans parler des malles, sacs de nuit et nécessaires qui s'amoncellent tout autour. Je me figure que nos ancêtres du XV[e] siècle voyageaient de semblable façon. Le pauvre Iwan Wassilievitch, descendu la veille des élégans wagons des chemins de fer d'Allemagne, frémit d'horreur à cette vue. Il faut toutefois se résigner. A peine les deux voyageurs ont-ils franchi la barrière de Moscou, qu'ils se mettent à causer; le jeune homme se propose d'écrire ses *impressions de voyage*. Il développe à cette occasion la théorie du progrès qu'il rêve pour son pays, dont l'existence doit être transformée sous l'influence bienfaisante d'une civilisation active, intelligente et morale. On dirait, à l'entendre raisonner, que la Russie en est encore au règne d'Iwan-le-Terrible. Wassili Iwanovitch, enseveli dans ses oreillers, répond laconiquement au jeune enthousiaste et se moque de lui.

On arrive à Wladimir; on descend dans une hôtellerie d'apparence comfortable, sans doute la meilleure de la ville. Le jeune homme, fatigué des secousses du *tarantasse*, se propose d'y passer une excellente nuit, et de se mettre le lendemain à écrire ses *impressions de voyage*. Iwan Wassilievitch ne connaît pas les auberges de son pays : l'intérieur en est élégant, il y a des glaces et des dorures; mais rarement on y dîne, et, quant aux lits, il n'y faut point songer. Heureusement le vieillard a des provisions de bouche qu'il partage avec son compagnon, et un excellent matelas qu'il garde pour lui seul. On arrange un lit au jeune homme avec quelques bottes de foin, et Iwan se couche en se demandant à quoi bon ces dorures au plafond de sa chambre et ces grandes glaces sur les consoles.

M. Solohoupe n'a pas conduit sans intention ses voyageurs à Wladimir. Leur séjour dans cette ville lui offre l'occasion de décrire un chef-lieu de gouvernement russe avec un crayon dont la fidélité le dis-

pute à la verve et à l'esprit. Iwan Wassilievitch s'étonne de ne trouver à Wladimir aucun *Guide du voyageur;* il est vrai qu'en revanche le libraire lui offre un roman de M. Paul de Kock. Il apprend bientôt que Wladimir est une ville de gouvernement qui ressemble à toutes les autres; elle a son gouverneur et son vice-gouverneur; les femmes y passent leur temps à rivaliser de toilette, pendant que leurs maris jouent aux cartes: les cartes!... unique ressource dans un chef-lieu de province russe!...

Dans ces premières scènes du voyage, c'est l'élément satirique qui domine; mais il ne faut y voir qu'un prélude à une partie plus sérieuse du livre. A mesure que le *tarantasse* s'enfonce dans la vieille Moscovie, les désenchantemens d'Iwan Wassilievitch prennent de plus vastes proportions : nous le trouvons, par exemple, à Saratoff dans une exaspération difficile à décrire. Il vient de rencontrer un jeune prince qu'il a beaucoup vu à Paris, lequel court dans ses terres, qui sont en fort mauvais état, pour faire rentrer des redevances en retard, menaçant d'user de rigueur si on ne le paie pas immédiatement, car il a besoin d'argent, de beaucoup d'argent pour aller passer l'hiver à Rome. L'élégant Moscovite ajoute : « Je suis Russe dans l'ame, j'adore ma patrie il est vrai, mais il m'est impossible d'y demeurer; je ne vis que pour mon pays, mais loin de lui. » Iwan raconte à son compagnon Wassili la rencontre qu'il vient de faire et les projets du prince. Ici, la conversation des deux voyageurs veut être citée textuellement.

« — Et où sont situées ses terres?

« — A Saratoff.

« — Mon Dieu! dit le *propriétaire* (1), voici trois ans consécutifs qu'on n'a rien récolté dans cette province : il va donc épuiser ses pauvres paysans pour faire son voyage à Rome; mais c'est un vrai... *misérable* (2)!... Qu'y a-t-il donc de si extraordinaire à l'étranger, que tout le monde ait ainsi fureur d'y courir? L'humanité n'y est-elle pas soumise, comme en Russie, à la douleur? N'y eston pas exposé aux mauvaises passions, aux maladies, à la misère, à la mort?...

« — On y est exposé à tout cela, dit le jeune homme.

« — Eh bien! alors, pourquoi diable as-tu, toi, par exemple, pris la peine de te déplacer? Tu étais en Russie, il fallait y rester.

« — Moi, je n'ai réellement appris à apprécier la Russie qu'à l'étranger, et en la comparant aux autres pays : c'est là que j'ai pu savoir les choses dont elle doit se garder et celles qu'elle doit imiter; malheureusement ces dernières sont nombreuses. »

Le crédule jeune homme pense que le sentiment civique manque à son pays, que la vanité en prend trop souvent la place. Il envie à l'Allemagne l'intimité de sa vie de famille, à la France son intelligence scientifique, à l'Angleterre son génie industriel et commercial, à l'I-

(1) C'est ainsi qu'est désigné quelquefois dans le roman le compagnon d'Iwan Wassilievitch.

(2) L'expression russe est plus énergique : *svigna*, cochon.

talie ses arts; puis, forcé par l'évidence de rendre justice à son pays, il ajoute :

« Mais ce que la Russie doit éviter et ce qui tue l'Europe, c'est un esprit de présomption et d'orgueil ; c'est la maladie du doute et de l'impiété, c'est une certaine inquiétude de caractère et la manie de la discussion, qui détruit toute chose. Préservons-nous de la suffisance de l'Allemagne, de l'égoïsme de l'Angleterre, de la dépravation de la France et de la paresse de l'Italie; alors nous aurons à parcourir une carrière telle que jamais nation n'en a vu de pareille. Considérez l'étendue de cet empire, et vous serez effrayé; mais voyez ce peuple juste, gai, spirituel, d'une intelligence infatigable, d'une force gigantesque, et votre effroi se dissipera. Le gage le plus sûr de la future grandeur de la Russie, c'est sa puissante soumission.

« — Eh bien! répondit Wassili Iwanovitch avec bonhomie, si je te comprends bien, l'étranger est remarquable par son passé, et la Russie par l'avenir qui l'attend! »

Les idées développées par Iwan Wassilievitch sur l'avenir politique de son pays ne sauraient manquer de frapper tout publiciste qui jette les yeux sur la carte de la Russie et pense à la constitution générale de cet empire, dont une volonté unique dirige à son gré les forces réunies, non point par une cohésion factice, mais par suite d'un pacte social consenti, où peuple et souverain voient réciproquement des devoirs à remplir plutôt que des droits à réclamer. A ceux qui, dans l'hypothèse du triomphe des idées révolutionnaires en Europe, pensent que la Russie finirait alors par se démocratiser, on peut hardiment affirmer qu'il n'est pas si pauvre paysan moscovite au fond de son *isba* qui ne se regarde aujourd'hui comme un soldat choisi de Dieu pour défendre, à son jour et à son heure, la religion de ses pères, et avec la religion l'autorité monarchique.

Dans ce livre, où les plus graves intérêts politiques et sociaux de la Russie sont discutés sous la forme de conversations familières, M. Sollohoupe devait accorder une attention particulière à la question des rapports qui existent entre les propriétaires de la terre et les paysans qui la cultivent, ces hommes que, dans notre ignorance, nous nous obstinons à considérer comme des esclaves soumis à toutes les cruautés d'un maître dur et capricieux. C'est là un lieu-commun plein d'exagération déclamatoire, mais au fond duquel il est cependant un fait qu'on ne saurait nier, à savoir la *servitude territoriale* de toute une classe d'hommes. Cet état nous paraît avec raison blesser la dignité humaine et révolte nos sentimens de justice. La question est grave toutefois, et les meilleurs esprits de l'empire s'en sont occupés souvent sans oser émettre des conclusions. On sait, par exemple, en Russie que dès 1840 l'empereur Nicolas prit sur la question du servage une généreuse initiative au sein même du conseil de l'empire (1). Obéis-

(1) C'est le premier corps politique de l'état.

sant à l'inspiration de son cœur plus qu'à la raison d'état, il voulait que l'affranchissement fût immédiat et général. Le conseil obtint du tzar que cette importante résolution serait discutée à une autre séance, et dans l'intervalle on fit comprendre à l'empereur que le même oukase qui affranchirait une partie de ses sujets dépouillerait infailliblement les autres. Ceci s'explique : être libre, dans l'idée du paysan russe, c'est n'avoir plus de redevance à payer, plus de corvée à faire; mais il ne saurait entrer dans son esprit que la terre qui a nourri ses aïeux, qui nourrit sa famille, doive cesser de lui donner ses fruits; la conséquence se tire d'elle-même. Le tzar modifia l'exécution de ses projets, et ordonna qu'une commission spéciale serait formée pour examiner la question et lui proposer les moyens les plus propres à faire disparaître graduellement la servitude du sol russe sans péril pour le droit de propriété. On a déjà expérimenté actuellement plusieurs systèmes, et d'ici à un temps donné l'œuvre d'émancipation rêvée par l'empereur Nicolas pourra être terminée. En attendant, les rapports qui existent entre les paysans et les seigneurs ne justifient en rien les déclamations qui ont cours en France à ce sujet. Écoutons plutôt le digne Wassili Iwanovitch :

« — Je voudrais savoir, lui demande son jeune compagnon, si j'aurais beaucoup d'études à faire pour devenir un propriétaire habile et capable de régir mes biens.

«— C'est selon, répondit l'autre avec bonhomie; si tu as des dispositions, il te suffira d'une trentaine d'années de séjour à la campagne. Une première vérité que je veux te dire, et qu'aucun Allemand ne saurait comprendre, c'est que si l'on donnait le choix aux paysans entre un méchant propriétaire et un bon intendant, ils ne balanceraient pas et choisiraient le premier, en disant : « Il est bien un peu capricieux, exigeant, injuste; mais il est notre père au fond, et nous sommes ses enfans. » Cela est ainsi, ajouta l'excellent Wassili Iwanovitch; il existe entre la noblesse et le paysan russe une alliance dont le principe a quelque chose de saint, et que nul peuple étranger ne saurait comprendre. S'il y a soumission de l'un à l'autre, cette soumission n'est point l'effet de la crainte, comme celle de l'esclave envers son oppresseur; elle est volontaire et filiale; elle naît d'un bon sentiment, et se justifie par la conviction profonde de trouver protection et appui.

« Tu comprends bien que le paysan a besoin de ta présence et de savoir qu'il travaille pour toi et que tu le vois; alors il travaille avec joie et courage. Voici ce qu'il dit : « Après Dieu et le grand tzar, la loi ordonne de servir le maître. » Il est humiliant de travailler pour le premier venu, tandis qu'en travaillant pour un maître, on ne fait qu'obéir à la volonté de Dieu. Mais si les paysans se donnent à toi, tu te dois à eux; c'est justice. Sois toujours franc à leur égard; ils détestent la ruse; elle détruit la confiance. Veille à ce qu'ils soient toujours à leur aise, et ne souffre jamais de mendians dans tes villages. Pour être à son aise, un paysan doit posséder une *isba* bien couverte, avec sa remise, dans laquelle doivent se trouver deux chevaux, une vache, deux veaux, dix moutons, un porc, puis deux traîneaux, une charrue, une herse, deux faucilles, etc.

Outre cela, s'il n'a pas d'industrie particulière (1), il est urgent qu'il possède encore deux arpens de petit blé pour préparer sa semaille d'automne, et un pâturage où faire paître ses bestiaux. S'il a tout cela, il est à son aise; s'il y joint un cheval de plus et qu'il puisse mettre de côté une couple de sacs de blé, il est riche; mais qu'un seul des premiers objets vienne à lui manquer, il est pauvre...

« ... Mon souci constant, c'est que les miens soient toujours bien nourris et jouissent de la santé; — je prends soin toutefois de ne les point gâter. — Pour eux, payer leur redevance et me donner trois jours de leur travail, voilà leur charge; — cela fait, ils sont libérés de tout souci. — Il me semble que, dans vos pays étrangers tant vantés, le paysan trouve moins d'avantages. Les Allemands et les Français plaignent les nôtres : ce sont des *martyrs*, disent-ils; mais si on considère de près ces pauvres martyrs, on les trouve mieux nourris, plus sains et plus contens que la plupart des leurs. J'ai entendu dire que c'est précisément en Allemagne et en France que le paysan est un véritable esclave. Il faut qu'il paie pour toute chose : pour l'eau qu'il boit, pour la terre qu'il laboure, pour la maison qu'il habite, et, si je ne me trompe, pour l'air même qu'il respire ! S'il survient une mauvaise année, ou qu'un incendie consume sa chaumière, n'importe, il faut toujours qu'il paie... Il est vrai qu'il a la consolation de pouvoir dire qu'il est libre !

« — Avez-vous des fabriques? reprit le jeune homme.

« — Dieu merci, non. Introduire des fabriques chez nous, ce serait nous ruiner, ruiner nos paysans, qui deviendraient de mauvais ouvriers et des ivrognes.

« — Mais au moins vous avez un hôpital pour les malades, une crèche pour les petits enfans délaissés pendant les heures du travail; vous avez enfin une école pour l'enseignement mutuel?

« — Tu penseras ce que tu voudras. Ma femme soigne elle-même les malades; quant à l'enseignement, le sacristain montre à lire et à écrire à qui veut. Quelques-uns suivent ses leçons, mais les parens ne forcent personne. Ils pensent que, n'ayant jamais appris à lire eux-mêmes, leurs enfans peuvent, sans inconvénient, faire comme eux.

« — Mais lorsqu'il vous vient une mauvaise année?

« — Dieu est bon, il ne nous en a pas envoyé depuis long-temps. Toutefois, il y a quinze ans, tout fut perdu par la sécheresse; les champs ne donnèrent rien. Les paysans eurent recours à moi. Que veux-tu? je leur abandonnai mes greniers, qui auraient pu me rapporter de grands profits; mais je préférai les bénédictions de ces braves gens : l'année se passa sans que j'eusse à déplorer une seule mort pour cause de famine.

« L'enthousiasme d'Iwan Wassilievitch était à son comble; son compagnon ne pouvait le comprendre. — Ce que je fis là était la chose la plus naturelle du monde, dit-il, je ne pouvais pas laisser mes pauvres paysans mourir de faim : d'ailleurs ce que je leur avançai cette année me fut exactement rendu plus tard, car le paysan russe n'est satisfait que lorsqu'il ne doit rien à personne.

« Le propriétaire dit ensuite à son jeune interlocuteur combien il était aimé

(1) La plupart des paysans russes, qui sont fort industrieux, ont des états particuliers qu'ils vont exercer dans les villes voisines une partie de l'année. Il y en a qui sont charpentiers, maçons, peintres en bâtimens, etc.

et vénéré dans ses terres : — Est-ce que cela n'est pas un dédommagement bien doux aux sacrifices que j'ai pu faire? ajouta-t-il simplement.

« Cette dernière phrase fit un tel effet sur Iwan Wassilievitch, qu'il regarda son vieux compagnon avec un sentiment de vénération profonde, et il s'oublia jusqu'à trouver à l'odieux *tarantasse* des formes élégantes et commodes. »

Cependant les deux voyageurs poursuivent leur route, le vieux Wassili Iwanovitch silencieux et comme fatigué du long discours qu'il vient de prononcer, et son jeune compagnon réfléchissant. Ils ont franchi le Volga et dépassé Nijni-Novogorod, ce vaste bazar moscovite où, tous les ans, au confluent de deux grands fleuves et sur les limites de l'Europe et de l'Asie, viennent aboutir toutes les transactions commerciales de la Russie avec la Chine (1). Le *tarantasse* a même atteint le premier relai, lorsque Wassili Iwanovitch reconnaît avec douleur qu'il faut en faire réparer les roues. Et, voyez l'ironie du sort, c'est lorsque les deux voyageurs sont obligés de faire une assez longue halte, que, pour la première fois depuis leur départ de Moscou, le maître de poste vient leur annoncer triomphalement qu'il y a des chevaux et qu'ils pourront repartir à l'instant. Fort mécontens de leur mésaventure, les deux compagnons entrent dans la pièce commune de la maison. Trois marchands y sont attablés autour d'une immense théière. M. Solohoupe trouve ici l'occasion de nous faire connaître les mœurs des commerçans russes, et il n'a garde de la laisser échapper. Les marchands s'entretiennent à voix haute de leur commerce, lorsqu'un de leurs confrères paraît sur le seuil de la porte, où il s'arrête, et fait trois fois le signe de la croix. Il s'avance ensuite et salue chacun des trois négocians. On lui offre du thé qu'il accepte, non sans beaucoup de façons. Enfin, après en avoir bu quelques verres (2), il s'adresse au plus âgé des trois marchands, et le prie de vouloir bien se charger de 5,650 roubles destinés à un commerçant de la ville où le vieux négociant se dirige. Le vieillard prend l'argent, le compte et le serre dans sa bourse, en répondant qu'il s'en charge volontiers. Aussitôt le dépositaire le remercie et s'éloigne. Iwan Wassilievitch, qui avait suivi non sans surprise tous les détails de cette petite scène, s'approche alors de la table et demande aux trois compagnons la permission de prendre part à leur entretien, ce qui lui est gracieusement accordé Iwan demande aux buveurs de thé si l'homme qui vient de sortir est quelqu'un de leurs parens; ils lui répondent que c'est un marchand qu'ils ont eu occasion de voir quelquefois en passant par ce village. Le jeune homme manifeste un grand étonnement de ce qu'il n'a demandé aucun reçu de la somme confiée au vieillard. A ces mots, les trois négocians se récrient et paraissent fort scandalisés :

(1) Ces transactions se font d'abord à Kiatka; puis les marchandises, parmi lesquelles le thé domine, sont dirigées sur Nijni, d'où elles se répandent en Europe.

(2) L'usage de boire le thé dans des verres subsiste encore parmi les marchands russes.

« Et puis, dit le vieillard, avons-nous le temps de nous occuper de pareils griffonnages? Depuis cinquante ans que je suis dans les affaires, jamais affront semblable ne m'a été fait. Nous n'avons que notre parole, et jamais elle n'a manqué à personne. Nous faisons des affaires pour des millions, et nous nous passons parfaitement d'écrits; c'est une vieille habitude.... Voyez ce kaftan? il y a onze ans que je le porte et il contient toujours de grandes sommes. Nous ne craignons pas qu'on nous vole, parce que Dieu est grand. Voici quinze années que nous fréquentons cette route sans qu'il nous soit jamais arrivé le moindre accident. Voulez-vous que je vous le dise? les affaires ne commencent à se gâter que lorsqu'un marchand veut s'élever au-dessus de son état, qu'il se fait raser la barbe et prend des habits allemands, qu'il marie ses filles à des princes et pousse ses fils dans la noblesse. Dès ce moment, il a cessé d'être marchand sans être néanmoins gentilhomme; il néglige ses affaires, commence à se déranger, à boire et à ne plus craindre Dieu. Certainement alors toute estime et tout crédit se retirent de lui. »

Ce discours du vieux marchand indique nettement les qualités et les défauts de l'ancien commerce russe. — Parmi ses qualités, il faut compter d'abord une probité à toute épreuve et une foi religieuse à la parole donnée. Chaque jour encore, au fond de la Russie, on voit les marchands se confier réciproquement de grandes sommes, passer des marchés considérables sans autre garantie que l'échange d'une promesse verbale. Nous nous trompons, il y a une autre garantie, c'est celle d'une économie sévère, parcimonieuse. Le marchand de M. Solohoupe porte depuis onze ans le même kaftan. Cette économie est facile aux Russes, elle ne saurait leur imposer des privations, car ils ignorent les besoins factices du luxe, et aucune superfluité ne leur est nécessaire. Il est cependant tel de ces marchands qui, une fois enrichi, laisse le démon de la vanité se glisser dans sa demeure. Il lui est toujours facile de rencontrer quelque petit prince ruiné, heureux de rétablir sa fortune par une mésalliance, et la première chose que fait le marchand glorieux après avoir introduit un noble dans sa famille, c'est de se raser la barbe, de rejeter l'antique kaftan pour la moderne redingote *allemande* (1). De ce moment aussi, comme l'a dit le vieillard de M. Solohoupe, c'en est fait de lui, de son crédit et de sa considération commerciale. Il est rare qu'une ruine éclatante ne signale point cet Icare de nouvelle espèce, lequel a tout sacrifié à l'orgueil d'entendre appeler sa fille *madame la princesse* et ses petits-fils *excellence*.

Iwan Wassilievitch, on le pense bien, s'accommode mal de cette probité routinière et parcimonieuse des négocians de son pays : ce n'est point là, dit-il, le génie du vrai commerce, et une longue tirade, réminiscence de quelque moderne traité d'économie politique, prouve savamment à ces braves gens que jusqu'à ce moment ils n'ont pas su le premier mot de leur métier. Deux de ses auditeurs restent interdits

(1) Pour les vieux Russes, tout ce qui est d'imitation européenne est allemand.

après ce beau discours. Le vieux marchand seul n'est pas convaincu par les magnifiques théories du jeune homme. « Quoique tout ce que vous venez de dire soit fort dur pour nous, répond-il à celui-ci, vous pouvez avoir raison sur beaucoup de points; mais que voulez-vous? nous ne sommes pas des gens instruits, et nous avons la simplicité de faire comme nos ancêtres, qui, Dieu merci, nous ont laissé d'assez bons capitaux. Et puis les Français pourraient venir former des compagnies parmi nous, et nous serions perdus. Nous ne faisons peut-être pas tout-à-fait comme il faudrait faire; mais enfin, quel qu'il soit, notre système jusqu'à présent ne nous a pas trop mal réussi. »

Telle est la sage et naïve réponse du vieux marchand aux déclamations d'Iwan Wassilievitch, et celui-ci prend gaiement son parti de sa défaite en acceptant un verre de thé que lui offre son contradicteur.

Ainsi, depuis l'avenir politique de l'empire jusqu'aux réformes sociales les plus importantes, toutes les questions qui intéressent la Russie sont venues se poser sur le passage des deux voyageurs, tantôt à propos d'une halte dans une auberge, tantôt à propos d'une rencontre sur la route. Le pittoresque tient peu de place dans un pareil récit. C'est à peine si quelques descriptions interrompent de loin en loin la course du *tarantasse* à travers cette Russie des provinces si différente de la Russie de Moscou et de Saint-Pétersbourg. On jette, en passant, un coup d'œil aux merveilleux monumens de Nijni, au monastère de Petchorsk, qui domine la montagne au pied de laquelle s'étend l'immense foire de cette ville. L'histoire de ce couvent est retracée à grands traits. Abandonné après l'invasion mongole, il ne tarda pas à tomber en ruine. Rebâti en 1595 par le tzar Michel Fedorovitch, le monastère de Petchorsk compta parmi ses archimandrites le courageux père Fédoxie, qui, à l'époque de l'invasion polonaise, décida le prince Pojarsky à marcher contre l'ennemi et prépara ainsi le salut de l'empire. Aujourd'hui le rôle historique du pieux monument est terminé. « Après avoir été le témoin de la double invasion des Tatars et des Polonais, dit M. Solohoupe, après avoir vu l'orgueil des boyards et la grandeur des tzars, il ne cesse pas de demeurer silencieux et calme malgré le tumulte de l'immense bazar qui s'étend à ses pieds. Il a vu l'ancienne Russie, il voit la Russie nouvelle, et, comme par le passé, il continue à appeler les chrétiens à la prière; comme par le passé, il fait retentir le mélancolique tintement de ses cloches. »

Déjà cependant nous approchons du terme du voyage. Voici Kazan la tatare, Kazan l'orientale, avec ses minarets, ses coupoles, ses bazars, ses terrasses et ses vieilles murailles qui, les premières en Russie, entendirent gronder l'artillerie moderne. A cette vue, l'imagination du jeune homme s'exalte. Il n'a pu écrire ses impressions de voyage; pourquoi n'écrirait-il pas un gros livre, un traité sur *l'influence de l'Orient et de l'Occident en Russie,* divisé en trois parties correspondant à ces trois

points de vue : *morale, politique* et *commerce?* C'est au milieu de ces rêves ambitieux que le futur publiciste arrive à Kazan; mais à peine est-il installé dans sa chambre, qu'une nuée de marchands tatars s'y précipite. Iwan Wassilievitch reste ébloui devant les marchandises qu'on étale à ses yeux. Il achète sans compter, et sa bourse tout entière y passe. Survient le vieux campagnard; d'un regard il devine tout : — Malheureux! s'écrie-t-il, qu'as-tu fait là? Tu as payé tous ces objets plus de dix fois leur valeur. M. Solohoupe a exagéré peut-être ici la crédulité d'Iwan Wassilievitch; jamais un Russe, quelque inexpérimenté qu'on le suppose, ne se laissera duper par un Tatar. Les marchands de cette race sont un objet de défiance même pour les enfans. Les Tatars, qui, en Russie, ne s'occupent plus que de commerce, — vendant d'ordinaire des châles, des robes de chambre et des étoffes de Perse, — ont de véritables colonies dans toutes les grandes villes de l'empire. A Moscou, ils peuplent tout un quartier; à Saint-Pétersbourg, un emplacement leur est assigné au *Gostinoï-dvor* (bazar); à Kazan, ils occupent encore une grande partie de la ville. Le commerce ne consiste, pour eux, qu'à tromper les chrétiens en demandant dix fois le prix de leurs marchandises. On a beau rabattre alors, on ne rabat jamais assez, et en définitive il se trouve toujours qu'on est volé.

De Kazan aux terres de Wassili Iwanovitch, la distance est courte, et les deux voyageurs se remettent en route, bercés de l'espoir d'atteindre bientôt le terme de leur pénible course. Un contre-temps viendra cependant encore retarder leur arrivée, mais ce sera le dernier. Il complète la série des mésaventures auxquelles s'expose un voyageur qui, selon l'antique coutume, veut parcourir la Russie en *tarantasse.* C'est le soir. Le jeune homme s'est endormi sous l'influence de ses grandes théories, et il en salue dans ses rêves la réalisation, quand des cris aigus le réveillent. L'énorme *tarantasse,* trop rapidement emporté par quatre vigoureux chevaux de Kazan, vient d'être renversé sur les bords escarpés du chemin. Les deux compagnons en sont heureusement quittes pour la peur. Les matelas sur lesquels reposait le digne Wassili Iwanovitch ont préservé le vieillard. On le relève; on remet l'ordre dans les bagages; on répare le mal du mieux qu'on peut, et le voyage se continue sans nouvel encombre. Seulement M. Solohoupe ne juge point à propos de suivre le *tarantasse* dans sa dernière étape, et le livre se termine brusquement par l'exclamation philosophique du cocher, qui s'écrie en voyant le *tarantasse* renversé : « *Nitchévo,* — ce n'est rien, excellence; ce n'est rien. » Ce cri de *nitchévo* est un dernier trait de mœurs locales; il peint heureusement cette placidité profonde qui n'abandonne jamais le peuple russe en présence des plus grands malheurs, et qui peut devenir pour lui une arme puissante contre l'inquiète activité des races occidentales.

Le Tarantasse indiquait dans le talent de M. Solohoupe toute une veine franchement populaire que *le Narcotique* n'y laissait pas soupçonner. Il est à regretter que l'auteur de ce brillant tableau de la vie des provinces en Russie n'ait pas cherché à lui donner un pendant en appliquant le même procédé de description familière à la vie des grandes villes. Les nouvelles de M. Solohoupe l'ont merveilleusement préparé à cette étude. La petite comédie des *Confrères*, publiée cette année même (1), nous fait espérer du moins que M. Solohoupe continuera de demander ses succès à la peinture fidèle et à l'observation patiente des mœurs de son pays. Ce petit acte, qui pétille de gaieté spirituelle, est une charmante satire de ce faux esprit de nationalité que le prince Wiasemsky a si ingénieusement appelé le patriotisme du *kwas* (2).

L'auteur des *Confrères* a imaginé que l'action de son drame se passe en 1854. Le chemin de fer de Saint-Pétersbourg à Moscou est terminé depuis deux ans; le lieu de la scène est une terre située entre ces deux villes. L'intrigue nous importe peu; il suffit de savoir que le maître du château, M. Grosnoff, homme de rang moyen et de vanité très haute, est une sorte d'arrière-petit-cousin du héros de *la Métromanie;* il est très convaincu qu'il est doué de grandes capacités littéraires; il est possédé de l'idée d'écrire un proverbe, et d'en faire hommage à sa femme pour le jour de sa fête. Il attend en conséquence deux hommes de lettres, deux confrères, l'un et l'autre journalistes, qui seront ses collaborateurs. L'un des écrivains attendus est de Saint-Pétersbourg, l'autre de Moscou; le premier est un élégant et fashionable jeune homme qu'un tout autre intérêt que celui d'une collaboration littéraire attire chez M. Grosnoff; l'autre, Wetcheslaw-Wladimirovitch-Olégovitch, est un Moscovite pur sang, dont le patriotisme est tel que, dédaignant toute mode européenne, il se présente chez son hôte en costume national complet : petite tunique ou chemise en toile rouge (on est en été) fixée aux reins par un cordon d'argent, larges pantalons de velours noir entrant dans des bottes qui lui montent aux genoux et retombant à larges plis sur le cuir parfumé, les chèveux circulairement coupés autour de la tête, que surmonte le bonnet tatar. En un mot, le journaliste Olégovitch est exactement habillé comme le cocher de la maison, ce qui donne lieu à un quiproquo fort divertissant; mais ce n'est pas tout : le digne Moscovite, qui nourrit une horreur profonde pour tout ce qui est étranger, et honore en particulier la France

(1) Une autre comédie de M. Solohoupe, écrite depuis *les Confrères*, et qu'on a jouée devant la cour, est encore inédite.

(2) Le *kwas* est une boisson à l'usage du peuple. Elle se prépare avec du pain de seigle qu'on fait fermenter. Elle ne coûte que quelques centimes le *védro*, mesure qui contient environ douze litres.

du plus profond dédain, ne peut comprendre qu'on fasse quelque cas des écrivains de notre pays, et, comme il s'agit de proverbes, il s'empresse de donner son opinion sur M. Alfred de Musset, qu'il déclare *un esprit parfaitement médiocre*, et sur *le Caprice, — pure fadaise qui ne mérite aucune attention*. « Vous l'avez donc lu? lui demande-t-on. — Moi! l'avoir lu!... à Dieu ne plaise! Je ne l'ai lu ni ne le lirai certainement jamais, et je vous engage fort à faire comme moi... » Le rôle de ce personnage est on ne peut mieux posé, on le voit. Il se soutient à merveille, et répand une folle gaieté sur toute la pièce de M. Solohoupe.

Une idée commune relie entre elles les œuvres que nous venons d'analyser, l'idée de réaliser sans exagération l'alliance de l'esprit aristocratique et de l'esprit populaire, de faire une juste part dans le mouvement intellectuel de la Russie aux influences étrangères comme aux influences nationales. M. Solohoupe prend à la noblesse russe ses instincts littéraires les plus délicats, et à l'école de Gogol, aux romanciers des classes moyennes, leur vigoureux esprit d'analyse, leur ferme et intelligent patriotisme. Il compose ainsi des œuvres où les ambitions de la Russie nouvelle et les croyances de la vieille Russie se mêlent et se tempèrent les unes par les autres. Un esprit doué d'un tact supérieur et d'un goût exquis pouvait seul opérer cette conciliation difficile entre des tendances qui, chez la plupart des écrivains russes, sont encore à l'état de lutte et de manifestations isolées.

Ce rôle de modérateur, de conciliateur, est celui qui convient le mieux aujourd'hui à l'aristocratie russe dans le mouvement littéraire de son pays. Autrefois elle a eu l'initiative de ce mouvement, aujourd'hui elle peut encore en revendiquer la direction. La tradition des Kantemir (1), des Griboedoff (2), qui savaient marier le culte des lettres avec les devoirs de leur haute position, se continue dignement par le comte Solohoupe et le prince Odoevsky, dont l'exemple trouve plus d'un noble imitateur. Ce travail de l'esprit russe en quête de son originalité, que le tzar Nicolas est le premier à encourager, remonte aux temps les plus brillans de la noblesse moscovite, aux temps où Catherine II faisait de sa cour un centre intellectuel justement célèbre dans l'Europe entière. Jusqu'à l'époque de Catherine, par exemple, les annales de l'empire étaient demeurées comme un secret d'état que personne n'eût osé consulter publiquement; l'impératrice voulut et ordonna que l'histoire de Russie fût ouverte à tous et fût enseignée dans

(1) Le prince Démétrius Kantemir, hospodar de Valachie, s'était fait nationaliser russe avec toute sa famille. Antiochus Kantemir, celui dont il est ici question, partagea entre la littérature et les affaires publiques l'activité d'un esprit fortifié par de sévères études. Il était ministre plénipotentiaire de Russie à la cour de France, lorsqu'il mourut d'une hydropisie de poitrine en 1744. Il avait trente-quatre ans.

(2) Griboedoff mourut assassiné à la cour de Perse, où il représentait son gouvernement.

les écoles. Lomonosoff, le grand poète de ce temps, qui était aussi un grand prosateur, put dès-lors composer le premier ouvrage élémentaire d'histoire nationale, et de nombreux écrivains marchèrent sur ses traces. Catherine II, tout en gardant de vives sympathies pour notre littérature, avait trop d'esprit pour y chercher les principes des institutions de son pays; elle chercha ces principes au cœur même de la Russie, et, après les avoir indiqués à ses successeurs, elle leur laissa le soin de les développer. Aujourd'hui l'œuvre est près d'être accomplie. La noblesse russe ne se borne plus à initier son pays aux civilisations étrangères, elle travaille au développement et au maintien d'une civilisation d'origine nationale. Grace au rapprochement qui s'opère ainsi entre l'aristocratie et les écrivains de l'école nationale, la Russie fait chaque jour des pas plus rapides vers l'unité intellectuelle, et sa littérature, qui compte à peine quelques années d'existence, peut aspirer déjà à de brillantes destinées; car, dégagée désormais de l'imitation étrangère, qui étouffe toute spontanéité, elle est entrée dans son véritable courant, le courant moscovite. Ce fait, qui nous paraît incontestable, peut être considéré comme l'indice de l'émancipation intellectuelle de la Russie, émancipation dont l'initiative est venue d'en haut, comme toute initiative d'intérêt public et national dans cet empire.

Il était impossible sans doute qu'une nation comme la Russie posât ses bases sociales, établît ses institutions politiques, entrât dans la grande famille de l'Europe civilisée, sans éprouver le besoin de donner à sa littérature le cachet de sa propre individualité; il était impossible, d'un autre côté, que cette littérature ne devînt pas un jour le reflet des idées, des mœurs, du caractère public, qu'elle ne devînt pas au sein de cette nation un nouvel instrument de force morale et politique; mais, si cette grande transformation ne se fût opérée que par la force des choses, elle eût été lente et tardive. Heureusement pour la Russie, les circonstances ont merveilleusement favorisé son émancipation intellectuelle; ses princes mêmes ont été les premiers à la soutenir, à l'encourager dans ses efforts pour se créer une littérature. Maintenant que cette littérature est devenue l'expression la plus vraie de tout ce qui constitue la société moscovite, on se demande vers quelle œuvre nouvelle la Russie va diriger son activité. Cette œuvre, les préoccupations de ses écrivains, de ses poètes, de ses romanciers, nous la feraient pressentir, si l'initiative du tzar lui-même ne nous l'avait indiquée : c'est l'émancipation des hommes de la terre, émancipation que de sages mesures ont déjà commencée, et dont l'accomplissement définitif couronnerait dignement le règne de l'empereur Nicolas.

CHARLES DE SAINT-JULIEN.

LE VOMERO

SCÈNES DE LA VIE NAPOLITAINE.

I.

La nature, si prodigue envers Naples, lui a refusé, par un étrange oubli, ce qu'on trouve à profusion dans toutes les villes d'Italie, l'eau potable. Dans ce paradis terrestre, où semblent réunies par les fées toutes les merveilles et les délices qui assurent à l'homme le bien-être facile et les plaisirs gratuits, on n'obtient qu'avec peine un verre d'eau limpide. Trois ou quatre fontaines abreuvent une ville de cinq cent mille ames, et une seule fournit de l'eau vraiment pure, la fontaine du Lion : aussi les *acquajoli*, dont les boutiques ornées de guirlandes ressemblent à des reposoirs de procession, ne manquent-ils jamais d'offrir à grands cris l'eau de la fontaine du Lion; mais ils se vantent, car un mensonge ne leur coûte rien, et par paresse ils vont puiser l'eau à la fontaine la plus proche. Quant aux carafes du café de *l'Europe*, le Tortoni de l'endroit, on n'a pas besoin d'un microscope pour y voir nager les animalcules, ce qui excite particulièrement les murmures et l'horreur des Romains, gens raffinés sur l'article des boissons rafraîchissantes.

Outre ce premier et grave inconvénient, le manque d'eau sert encore de prétexte à la négligence des blanchisseuses : une chemise sans tache est un prodige à Naples; les draps de lit sont saupoudrés de grains de sable. Une seule fontaine, celle du *Vomero*, blanchit toute la ville, et c'est peut-être pour ménager l'eau que les lazzaroni discrets ne portent d'autre linge qu'un caleçon de toile bise. Quelque jour, l'industrie des puits artésiens viendra changer tout cela, si saint Janvier veut bien le permettre.

La fontaine du Vomero est située hors de Naples, dans un lieu pittoresque. Deux chemins y conduisent, des deux extrémités de la ville, en tournant autour de la montagne où est construit le fort Saint-Elme. Tous les matins descendent, par ces deux chemins opposés, les laveuses, portant sur leur tête une corbeille ou une *secchia* de bois blanc qu'elles soutiennent d'une main, en appuyant l'autre main sur la hanche, comme les jeunes filles qui environnent Éliézer dans le tableau du Poussin. Les plus matineuses et les plus actives s'emparent du bassin de la fontaine; les autres jasent et chantent, assises à l'ombre, en attendant leur tour. Quand on se querelle, on crie à tue-tête, quand on est d'accord, on rit à gorge déployée. Les langues ne s'arrêtent jamais : c'est un concert de voix jeunes et sonores qui s'entend de loin.

Les garçons désœuvrés viennent chercher de la compagnie dans ce salon en plein vent; quelques-uns se mettent en frais d'esprit, éveillent avec art la coquetterie des laveuses, et font leur cour, toujours sur le ton du badinage. Les plus assidus finissent par obtenir des signes de préférence. Des conversations générales on passe aux entretiens particuliers, et puis aux tête-à-tête. En retournant à la ville, des couples isolés s'écartent de la bande. Plus d'une fille a laissé prendre son cœur dans le trajet, plus d'un mariage s'est fait ainsi; mais, quand les romans commencés au Vomero ne se dénouent pas à l'église, la conclusion en est souvent arrosée de larmes, et, par quelque nuit sombre, la sœur qui veille à l'hospice de l'Annonciade voit deux mains tremblantes déposer dans le tour un pauvre enfant sans nom.

Au printemps de l'année 1844, on citait, parmi les laveuses du Vomero, deux jeunes filles, plus belles que les autres, et dont un peintre avait reproduit les figures dans un tableau qui n'était pas sans mérite. L'une était une grande et forte personne de l'île de Procida, brune comme une grenade, avec des traits d'une régularité classique, les yeux enchâssés à la grecque, les sourcils comme tracés au pinceau, le regard calme et un peu dur, la peau dorée, luisante, mais fine et unie comme le satin, les habitudes du corps majestueusement nonchalantes. Elle portait le nom pompeux de Bérénice. L'autre, appelée Giovannina, était petite et svelte, avec des yeux d'un vert de bouteille, pétillans d'intelligence, les cheveux d'un blond ardent, la peau d'une blancheur mate qui résistait à l'action du soleil, la bouche en accolade, la physionomie mobile, expressive, variée comme son humeur, le geste vif, précis et d'une adresse singulière : ce type napolitain, plus rare que le premier, compte la gracieuse Cerrito parmi ses exemplaires les plus aimables.

Bérénice aimait passionnément la parure, les couleurs brillantes et la dorure : les joyaux de sa couronne se réduisaient à une paire de

pendans d'oreilles en corail, une croix en filigrane et un bracelet de boules d'agate formant chapelet; mais elle ajoutait à ces trésors quantité d'autres ornemens moins chers, comme des colliers de pierres ramassées dans les mosaïques en ruine, ou des torsades de glands d'Espagne et de graines de sorbier. Ses cheveux, souvent en désordre, étaient relevés par deux grosses épingles. Le rouge et le jaune dominaient dans ses vêtemens, et une longue frange pendait au bas de son tablier. Giovannina s'habillait plus simplement; elle ne se parait que les dimanches et les jours de fête : les jours de travail, aucune épingle ne brillait sur sa tête, point de collier sur son cou blanc; mais elle ne sortait pas sans avoir peigné ses cheveux avec soin, et sa chemisette à mille plis était d'une propreté rare.

Un seigneur étranger, de qui elle avait blanchi le linge, avait dit un jour à Giovannina que le moyen de faire fortune était de travailler avec plus de zèle et de conscience que ses compagnes paresseuses, de livrer de l'ouvrage sans reproche, d'éviter les taches, de se distinguer enfin sur ses rivales, dont la négligence et la mauvaise volonté feraient nécessairement remarquer et choisir une ouvrière plus habile et plus soigneuse. Ces conseils avaient d'abord étonné Giovannina. L'usage à Naples étant de bâcler la besogne et d'en solliciter ensuite le salaire le plus élevé possible au moyen de ruses, de mensonges et d'efforts d'éloquence, la pauvre fille n'avait pas compris du premier coup les avis du seigneur étranger. L'instinct et la tradition de la fourberie obstruaient son esprit et l'empêchaient de saisir ce calcul profond où les bénéfices à venir étaient mis au-dessus d'un gain immédiat; mais, en y rêvant, elle avait fini par sentir la justesse du précepte. Le génie de l'industrie occidentale s'était révélé à son intelligence. Giovannina se leva matin pour arriver à la fontaine avant les autres et prendre la meilleure place. Elle se donna de la peine, employa bien son temps, laissa ses compagnes bavarder, et ne tira son linge de l'eau que lorsqu'elle le vit d'une netteté complète. La récompense ne se fit pas attendre : on remarqua son émulation. L'hôtel de la *Victoire*, où descendent les étrangers les plus riches, l'employa, et, à la fin de chaque semaine, elle recueillit une moisson de *carlins*.

Il fallait à Giovannina un grand parti pris pour travailler si bravement au milieu des quolibets, des chansons et des rires. Les autres laveuses, en voyant son application et son activité, auraient pu deviner facilement d'où lui venaient son bonheur et ses bénéfices; mais elles n'imaginèrent point d'autre cause à sa fortune qu'une heureuse étoile. Bérénice se considérait comme une personne de qualité rejetée par une erreur du hasard dans une condition indigne d'elle. Toutes les occasions d'interrompre son travail lui convenaient également. Au premier mot qu'on lui disait, elle se livrait à la conversation sans se

faire prier, laissant son ouvrage à la garde de Dieu. Le samedi, elle rendait à ses pratiques du linge coloré de nuages sablonneux; mais elle inventait chaque fois un nouveau conte fort dramatique pour expliquer la chose par un accident, et, quand on lui adressait des reproches, elle répondait avec une admirable volubilité de langage pour déguiser son indifférence. Au fond, pourvu qu'on lui donnât son salaire, elle ne s'embarrassait guère du reste.

Un matin, il y avait au Vomero une réunion nombreuse, mais non choisie, de rôdeurs venus de Chiaïa et de Pausilippe, la plupart beaux, robustes, la langue bien pendue, le bonnet de laine rouge sur l'oreille et nus jusqu'à la ceinture. Hormis un muletier, plus cossu que les autres et qui portait veste à ramages, souliers ferrés et chapeau à larges bords, ces jeunes gaillards paraissaient mépriser toute espèce de chaussure, et, entre huit ou dix qu'ils étaient, ils ne possédaient pas deux chemises; du reste, bons compagnons, avides de divertissemens et redoutant bien plus le travail que la compagnie des jolies filles. Pour engager l'escarmouche avec les laveuses, ils commencèrent par s'attaquer entre eux.

— Tu prétends que tu es bon à marier, Ciccio, disait un grand garçon bâti comme le gladiateur, et tu n'as pas seulement voyagé.

— Je n'ai pas voyagé! s'écria Ciccio avec indignation. Je suis allé à Salerne, à Pizzo, et jusqu'en vue des côtes de Sicile, où j'aurais abordé sans un orage effroyable qui repoussa en Calabre la barque du patron. C'est toi qui te prétends marin, et qui ne mérites pas seulement le titre de pêcheur. As-tu jamais failli te noyer, Matteo?

— Moi! reprit Matteo, je suis tombé à la mer en toutes saisons. Apprends que j'ai pêché des dorades et même des thons.

— Des coquillages, des coquillages! dit le muletier. Quant à Toma, c'est différent : il ne pêche que des laitues, des pois et des carottes; c'est pourquoi, vivant en frère avec des légumes, son visage ressemble à un *cocomello*.

— Riez de mon métier, pêcheur de grenouilles et cocher de malheur, répondit Toma le jardinier; je n'envie point à Ciccio et à Matteo l'avantage de tomber à la mer en janvier, ni à don Annibal le plaisir d'avaler en juillet la poussière des grands chemins.

— On est plus en sûreté sur mes mules que dans une barque, reprit le muletier Annibal, et il y a plus de profit à porter des Anglais à Capoue que des salades au marché de Sainte-Brigitte. Mais, au lieu de nous quereller, prenons pour juge cette belle enfant qui a des mains d'ivoire, des joues de lis, des yeux d'ambre vert, et qui frotte son linge avec tant de courage. Elle saura bien nous dire lequel de nous est capable d'acheter son lit de noces.

Ce discours insidieux, qui s'adressait à Giovannina, n'eut point de

succès. La jeune fille ne leva pas même les yeux, et répondit en frottant son linge avec plus d'ardeur : Je n'ai pas le temps d'écouter des bagatelles et de juger des différends.

— Qu'allons-nous devenir? dit Annibal; la discorde est parmi les hommes, et Vénus refuse de les mettre d'accord. Heureusement, je vois une divinité aux cheveux d'ébène qui sera peut-être moins cruelle, car elle porte dans ses grands yeux la sagesse de sainte Minerve, et je gage qu'elle saurait reconnaître à perte de vue un garçon bon à marier.

Bérénice interpellée tira incontinent de l'eau ses beaux bras couleur de cuivre, et regarda en souriant le muletier facétieux.

— Je vous mettrai d'accord, dit-elle, et il me faudra moins de temps qu'à sainte Minerve pour dire un *Ave*. Rangez-vous tous devant moi, et attendez un peu que je lise sur vos figures. Vous, seigneur muletier, vous offririez une botte de paille à votre fiancée; sur une natte de jonc dormirait la femme du marchand d'huîtres; le banc d'une barque est un lit dur pour l'épousée du pêcheur de dorades. Est-ce à l'ombre d'un chou que la femme du jardinier passera l'heure du repos? Non, mes chers seigneurs; celui qui est bon à marier, le voici, et, pour qu'on le distingue des autres, je le marque d'un signe particulier.

En parlant ainsi, Bérénice plongea sa main dans le bassin, et jeta de l'eau de savon au visage d'un garçon de dix-huit ans, construit comme l'Antinoüs. Toute la compagnie poussa un éclat de rire qui monta jusqu'aux oreilles des factionnaires du fort Saint-Elme.

— C'est Nino! s'écrièrent les jeunes gens, c'est le petit Nino qui a remporté la victoire. Toujours les cartes, les dés et la bonne chance sont pour lui.

— Vite, demanda une laveuse, vite, seigneur muletier, dites-nous qui est don Nino. Quel âge a-t-il? quel métier fait-il? combien gagne-t-il à la journée? qui sont ses parens? Voyons si Bérénice a bien choisi.

— Oh! répondit Annibal, la signora Bérénice a plus de coup d'œil que l'ancienne sorcière de Cuma. Les parens de Nino sont de si grands personnages qu'on n'ose les nommer, et puisqu'il ne les connaît pas lui-même, pourquoi sa mère ne serait-elle pas une comtesse? La madone des *trovatelli* n'ignore point que son père est un docteur, à moins qu'il ne soit colonel ou marchand de limonade. Ce mystère sera éclairci avant que Noël tombe le jour de saint Étienne. Le métier de Nino, c'est de courir comme un lièvre et de danser comme un chamois. Ce garçon-là n'a pas son pareil à trente lieues à la ronde pour casser des noisettes avec ses dents. Il gagne à la *scoppa* quand il abat un roi et que son adversaire n'a qu'un cavalier. Est-il un plus bel état sous le soleil? Nino mange sur le marbre, comme un empereur, à l'heure où les carmes ou les franciscains font les distributions de soupes, et il dort dans une corbeille d'osier comme le chat d'un évêque. La monnaie

dont on lui paiera le prix de sa journée n'est point encore frappée, et le lingot qui la contient arrivera d'Amérique, si les corsaires n'arrêtent pas le navire. Mais Nino est un gentil garçon, gai, complaisant, paré de ses talens et de ses qualités comme un agneau pascal de ses rubans, et il ramassera peut-être un sac d'écus en même temps que le cœur d'une fille. Voilà comme il est bon à marier.

— C'est la vérité, dit Nino en saluant la compagnie. Je suis un enfant de l'Annonciade. Quand la belle Bérénice aura un carrosse, je courrai devant ses chevaux de Naples à Caserte, sans perdre la respiration. Je sais aussi faire tourner un verre plein sur un cerceau sans renverser une goutte d'eau, et les seigneurs étrangers qui admirent mes petits talens me donnent la *bonne-main*; et quand je distribue des violettes aux dames devant la porte de la *Villa-Reale*, il ne m'en reste pas un seul bouquet le soir. La véritable raison pour laquelle je suis bon à marier, c'est que j'ai du bonheur.

— Oui, dit une vieille laveuse, on voit bien à la figure de don Nino qu'il aura toujours du bonheur. Il ne sera pas en peine de trouver une femme, et celle qui lui convient, c'est Giovannina, parce qu'elle a aussi du bonheur, et qu'elle fera une bonne ménagère.

— Dispensez-vous du soin de me choisir un mari, répondit la jeune fille. Et vous, seigneur muletier, au lieu de nous distraire de notre ouvrage, racontez-nous une histoire tandis que nous travaillerons. Vous voyez bien que tout le monde ici a les bras croisés depuis un quart d'heure. Ces conversations avec les jeunes gens ne valent rien.

— Une histoire! une histoire! crièrent les laveuses en retournant à la fontaine.

— Vous ne pouviez tomber mieux qu'en vous adressant à moi, dit Annibal. Une éducation soignée est de rigueur dans mon état. Lorsque je mène des voyageurs en Calabre et que nous traversons un pays où règne la *malaria*, je leur récite des *sonnets d'amour* ou des contes, pour les empêcher de dormir, car celui qui s'endort est sûr de gagner la fièvre. Écoutez bien l'histoire de la belle Cosenzine, que je raconte toujours en passant à Cetraro.

Les hommes se couchèrent en formant un demi-cercle autour du narrateur, et don Annibal, debout au milieu de l'auditoire, entonna d'une voix forte et sur un mode emphatique, assaisonné de gestes de théâtre, l'histoire de la belle Cosenzine.

II.

Comme la rose parmi des violettes, comme une étoile au milieu de pâles cierges, la belle Cosenzine, resplendissante de jeunesse et de grace, brillait par-dessus ses compagnes. Ses yeux d'azur répandaient

les poisons de l'amour dans toute la province de Cosenza, et c'était une maladie plus redoutable que la fièvre; car de tous les malades qu'elle faisait, un seul pouvait espérer de se guérir, et on ne savait pas encore lequel serait préféré. Déjà cette fille insensible avait refusé la main d'un duc, celle d'un général, celle d'un gouverneur de Calabre, et, dans le palais de l'intendance, un pauvre jeune homme s'en allait dépérissant d'amour et de tristesse. Et cependant elle n'était point riche, la belle Cosenzine, puisque son père, simple tonnelier, faisait des cuves pour la vendange, tandis qu'elle filait sa quenouille.

Ce fut à la noce d'une de ses compagnes qu'elle s'éprit subitement d'une tendresse extrême pour un beau garçon qu'elle ne connaissait point encore. Il était venu de Cetraro pour marier sa cousine, le jeune pêcheur. Il ne possédait que sa maisonnette, sa barque et ses filets, mais il avait la mine d'un dieu, le courage d'un lion, et il dansait comme un faune. En dansant une saltarelle avec lui, la Cosenzine se troubla, et son cœur de marbre devint tout à coup plus tendre qu'un pain de miel. Tandis que le cœur de la Cosenzine fondait comme la cire, celui du pêcheur cetrarin s'enflammait comme le sarment, si bien qu'ils se dirent leur amour et qu'on les accorda, en répétant mille fois que ces jeunes gens faisaient un beau couple, et en bénissant les seins féconds des deux mères qui les avaient portés. Au lieu de retourner chez lui, le pêcheur passa une semaine à Cosenza, toujours à côté de sa fiancée. Elle s'appuyait sur son bras le long du chemin qui descend à la mer. On prit jour pour célébrer les épousailles, et, en partant pour Cetraro, le fiancé donna et reçut le baiser de la promesse.

Dans l'ivresse de son bonheur, le Cetrarin avait oublié l'époque du passage des thons sur les côtes de Sicile, et, comme le thon n'attend point pour passer que les pêcheurs aient célébré leurs noces, il fallut s'embarquer à la hâte et rejoindre les barques dont on voyait au loin les voiles blanches.

En ce temps-là, le terrible corsaire Cariadin-Barbe-Rousse venait de recevoir du Grand-Turc le gouvernement de Zerbi, en récompense de ses exploits contre les chrétiens, et, comme il voulait monter sa maison, il envoya un brigantin de guerre sur les côtes d'Italie chercher de belles esclaves pour son sérail. Au milieu de la nuit, le vaisseau vint courir des bordées en face de Cetraro et de Cosenza. Un canot aborda sans bruit à peu de distance de ces deux villes. Les Turcs, armés de pistolets et de sabres, rôdèrent sur le rivage comme des requins affamés. Une troupe de jeunes filles vint à passer parmi lesquelles était la belle Cosenzine, tâchant de distinguer encore dans le lointain la voile blanche qui emportait ses amours. Quelle aubaine pour les mécréans! Ils se jetèrent sur les jeunes filles, et ils entraînèrent toute

la bande dans leur canot. La pauvre Cosenzine fut portée, plus morte que vive, jusqu'au vaisseau de guerre. O lamentable aventure! ô situation effroyable! ô désespoir pour des filles chrétiennes! De quels gémissemens ces infortunées faisaient retentir les airs, c'est ce que l'imagination peut à peine concevoir. Des ruisseaux de larmes coulaient des yeux des jeunes filles, elles tendaient leurs bras vers la terre; mais les Turcs souriaient, et le capitaine se réjouissait de son riche butin.

Cependant la Cosenzine était si touchante et si belle dans sa douleur, que l'équipage finit par être ému de pitié en regardant ses pleurs. Le capitaine, s'adoucissant, lui offrit sa liberté moyennant une rançon. — Ne pleurez point, lui dit-il; j'enverrai mes gens demander à votre père mille piastres fortes, plus trois colliers d'or, trois bracelets de corail et trois *spillone* de perles fines, pour donner aux trois favorites du puissant Cariadin; à ce prix, vous pourrez retourner à Cosenza, et je ne partirai pas avant d'avoir reçu la réponse. Et le canot reprit la mer, et les rameurs alertes s'éloignèrent en répétant : *Oïzza!* vogue! vogue!

A la porte du tonnelier de Cosenza vinrent frapper trois hommes en capuchons blancs : — Ta fille est notre prisonnière. Si tu veux la racheter, dépêche-toi de nous donner mille piastres fortes pour le puissant Cariadin, plus trois colliers d'or, trois bracelets de corail et trois *spillone* de perles fines pour les trois favorites de notre maître. — Hélas! répondit le père, où voulez-vous que je prenne tout cela? Il me faudrait vendre ma maison, mes tonneaux et mes outils, et à quoi me servira de racheter ma fille, si c'est pour mourir de faim? Retournez près du capitaine et dites-lui d'être plus humain, ou bien frappez à la porte de mon frère, qui est plus riche que moi, et priez-le de racheter sa nièce.

A la porte du frère vinrent frapper les Turcs en capuchons blancs: — Ta nièce est notre prisonnière. Si tu veux la racheter, dépêche-toi de nous donner mille piastres fortes, plus trois colliers d'or, trois bracelets de corail et trois *spillone* de perles fines pour les trois favorites du puissant Cariadin. — Tant de piastres! répondit l'oncle de la Cosenzine, tant d'or, de corail et de perles fines pour une fille enlevée! Que ma nièce parte pour Zerbi; je ne saurais la racheter à si haut prix.

Les Turcs en capuchons blancs s'en retournèrent à leur canot, et ils allaient partir quand le jeune pêcheur arriva de Sicile, et ils lui parlèrent comme au père et à l'oncle de la belle Cosenzine...

— Mais, dit le narrateur en interrompant son récit, c'est à ce point de l'histoire qu'il convient de s'arrêter pour demander à la compagnie ce que répondit l'amant de la belle Cosenzine. Devinez, *signori* et *signorine*, devinez, si vous pouvez, la réponse du pêcheur de Cetraro.

— Je pense, dit Ciccio, que l'amant de la Cosenzine se jeta la face contre terre en s'arrachant les cheveux, et qu'il toucha le cœur des Turcs en capuchons blancs par un discours pathétique.

— Tu es à cent lieues de la vérité, répondit Annibal.

— Moi, dit Matteo, je devine que le pêcheur était un rusé, qu'il amusa les Turcs avec des paroles, et qu'il leur promit les mille piastres, payables à terre, lorsqu'on aurait amené sa maîtresse. Les Turcs, qui étaient des sots, donnèrent dans le piége, et, quand ils eurent débarqué avec la belle fille, le pêcheur joua des jambes et s'enfuit accompagné de son amie.

— Ce n'est point cela, répondit le muletier.

— Moi, dit Toma, je crois que le pêcheur assembla ses compagnons, qu'il prit d'assaut le brigantin et passa les Turcs au fil de l'épée.

— Tu rêves, s'écria le muletier en haussant les épaules; ne sais-tu pas que le brigantin était armé de canons chargés à mitraille et tout prêts à faire tant de bruit, que les pêcheurs se seraient dispersés comme des pigeons en les entendant mugir à six cents *bras* de distance? Puisque personne n'a deviné la réponse du jeune homme, je reprends mon récit.

Le pêcheur de Cetraro ne poussa pas un cri ni un hélas. Il ne perdit point son temps à demander grace, encore moins à inventer des supercheries inutiles, pas davantage à concevoir des entreprises téméraires. Il mena les trois ravisseurs en capuchons blancs chez un juif qui avait de l'argent et des bijoux, et il vendit au juif sa maison, sa barque, ses filets, sa part de la pêche du thon, ses meubles et jusqu'au lit de noces qu'il venait d'acheter, et il dit aux Turcs: — Prenez, prenez tout ce que je possède. Voici mille piastres fortes pour le puissant Cariadin, plus trois colliers d'or, trois bracelets de corail et trois *spillone* de perles fines pour les trois favorites de votre maître. Allez, et ramenez bien vite mes amours, et prenez encore cette ceinture qui est tout ce qui me reste; je vous la donne afin que vous fassiez diligence. — Les Turcs en capuchons blancs s'embarquèrent dans le canot, et ils ramèrent jusqu'au brigantin en chantant: *Oïzza!* vogue! vogue! Et la belle Cosenzine, rachetée par son amant, l'épousa le lendemain.

— C'est ainsi, poursuivit Annibal, qu'en occupant les seigneurs voyageurs on les tient éveillés tout le long des marais pour les préserver de la *malaria*. A présent, dites un peu si je ne suis pas un brave *contastorie* et un guide prudent?

Don Annibal reçut des complimens de toute la compagnie. Les hommes le régalèrent d'une pipe de tabac, et Bérénice lui offrit du feu en récompense de ses frais d'esprit. Pendant ce temps-là, Giovannina, qui avait fini sa besogne, chargeait sur sa tête une grande cor-

beille pleine de linge qu'elle soutenait de la main gauche, et portant de l'autre main sa *secchia*, elle prit le chemin de la ville après avoir gratifié le complaisant muletier d'un sourire en signe de remerciement. A cent pas de la fontaine, elle entendit quelqu'un marcher derrière elle, et, pour laisser le passage libre, elle se rangea sur le bord du chemin; mais, au lieu de passer devant, le petit Nino s'arrêta en face de la jeune fille.

— Divine *fanciulla*, dit-il, je vois bien que vous allez me gronder si je vous dis qu'au lieu d'écouter l'histoire de la Cosenzine, je n'ai fait qu'admirer votre grace et votre doux visage pendant le récit d'Annibal; aussi, de peur d'être mal reçu, je vous parlerai d'autre chose. Cela fait plaisir de voir travailler une fille courageuse comme vous; mais le plaisir devient peine quand la fatigue commence, et vous êtes fatiguée. Ce linge mouillé est bien lourd pour vos bras mignons. Accordez-moi l'honneur de porter votre corbeille et votre *secchia* au moins jusqu'à la porte de la ville.

— Je n'accepte point de services des jeunes gens, répondit Giovannina; sous le prétexte d'aider les filles, ils ne songent qu'à les enjôler.

— Me préserve le ciel de vouloir vous enjôler! reprit Nino. Plus vous êtes belle et plus je vous crains. L'abbesse des carmélites ne me semblerait pas plus terrible que vous, avec sa mine sévère et sa guimpe. Oubliez mon âge; figurez-vous que j'ai quarante ans, et laissez, que je vous soulage de votre fardeau.

— Puisque vous avez si grand'peur de moi, dit la jeune fille, sauvez-vous et ne vous arrêtez pas ici plus long-temps. Je n'ai point sollicité l'honneur de faire votre connaissance.

— La peur m'ôte les jambes, reprit Nino, et votre cruauté me déchire le cœur. Mais comment ai-je pu mériter vos dédains, et en quoi suis-je indigne de vous connaître?

— Franchement, répondit la jeune fille, je vous crois paresseux, plus pressé de courir après les laveuses que de chercher du travail. Vous ne faites point de métier, vous vivez au hasard, et l'on voit bien que si la belle Cosenzine du conteur d'histoires vous eût aimé, les Turcs l'auraient emmenée à Zerbi.

— Si vous-même, s'écria Nino, vous qui ne m'aimez point, vous tombiez entre les mains des Turcs, je vous jure qu'ils ne vous emmèneraient point à Zerbi.

— Et où trouveriez-vous mille piastres fortes pour le puissant Cariadin, plus trois colliers d'or, trois bracelets de corail et trois *spillone* de perles fines pour les trois favorites de ce seigneur corsaire?

— Je me vendrais moi-même. N'ayant ni maison, ni barque, ni filet, je me ferais esclave à votre place, et je vous dirais : « Allez, Giovannina, et soyez heureuse; moi, je vais là-bas recevoir des coups de

bâton. Puisque vous ne m'aimez point, qu'ai-je besoin de la vie et de la liberté? Mon esclavage sera moins dur que celui de l'amour. Adieu, retournez chez votre père. » Et les rameurs joyeux vous ramèneraient à terre en chantant : *Oïzza!* vogue! vogue! Mais vous êtes en sûreté ici, vous n'avez rien à craindre de Cariadin, et vous pouvez me mépriser à votre aise, parce que je suis pauvre. Adieu, Giovannina; j'aurais eu plus de plaisir à mettre votre corbeille sur ma tête que si c'était une couronne.

Nino tourna sur ses talons et partit en courant. Il retrouva les laveuses en train de plier bagage. Les jeunes gens profitèrent de l'occasion pour offrir galamment le secours de leurs bras; on se divisa en deux bandes qui rentrèrent à Naples, l'une par Pausilippe et l'autre par la porte d'Antignano. Bérénice, qui avait plus jasé que ses compagnes, était restée seule à la fontaine et se hâtait d'achever tant bien que mal son ouvrage. Grace au peu de soin qu'elle prenait, ce ne fut pas long. Quand elle eut lavé et tordu sa dernière pièce, elle jeta son linge dans sa corbeille, posa le tout sur sa tête et se dirigea vers Pausilippe d'un pas nonchalant. Nino ne manqua pas de venir se planter à côté d'elle. Dans un champ, il cueillit un épi, et avec la barbe du seigle il chatouilla le cou de la laveuse.

— Il faut bien, lui dit-il, que je vous taquine un peu, belle Bérénice; vous m'avez jeté du savon au visage, et vous me devez un baiser en réparation d'une offense si grave. Je vous le prendrai tôt ou tard, de gré ou de force, par surprise ou autrement.

— La force et la surprise sont de mauvais moyens avec moi, répondit Bérénice.

— Et la prière?...

— Ne vaut guère mieux quand une fois j'ai dit *non*, car je suis bien entêtée, seigneur Nino, je vous en avertis.

— Entêtée, cruelle, impitoyable, fière et méchante, on le voit sur votre visage; mais je m'y prendrai tout doucement, de loin, sans vous heurter, sans jamais vous dire combien je vous trouve belle, aimable et charmante, et, au moment où vous y penserez le moins, vous me *voudrez du bien*.

— Oh! que je suis aise de savoir votre projet! répondit Bérénice; à présent, je me tiendrai sur mes gardes. Vous êtes un rusé compère, et votre plan était excellent; mais il ne fallait point me le dire. Vous voilà pris dans votre piége, et je suis encore plus rusée que vous.

Bérénice avait commencé par répondre aux attaques du petit Nino d'un air plus solennel que si elle eût été la reine Sémiramis en personne; mais déjà, son humeur folâtre s'animant peu à peu, elle montrait en souriant les perles de sa bouche, et des éclairs de gaieté jaillissaient de ses yeux.

— Fasse le ciel, reprit-elle, que cette folie ne me vienne pas de vouloir du bien à un mauvais sujet comme vous! N'ai-je pas laissé voir que je ne suis point sorcière, lorsque je vous ai cru bon à marier?

— Vous êtes plus sorcière que vous ne l'imaginez, dit Nino. Apprenez qu'une tireuse de cartes m'a prédit que j'aurais bientôt de la fortune, et une belle fortune! J'ai vu de mes deux yeux les quarante figures du grand jeu se ranger sur la table, et l'image des *six médailles* revenir trois fois de suite pour me composer un horoscope d'or et de diamant, si bien que la tireuse de cartes, étonnée de mon bonheur, m'a recommandé le silence, de peur que toutes les filles ne se disputent l'avantage de partager mon sort. Aussi n'en ai-je dit mot à personne, hormis à une seule fille, à la plus belle des laveuses du Vomero.

Ces paroles de Nino produisirent une impression profonde sur l'esprit de Bérénice. L'horoscope d'or et de diamant, la carte des *six médailles* et la recommandation de la tireuse changeaient absolument la position sociale de ce garçon. Sous les dehors d'un lazzarone, il devenait évident que Nino déguisait un enfant gâté du destin. C'était un coup du ciel pour une fille que de connaître seule cet étrange secret. L'artifice de langage employé pour en faire la confidence était d'ailleurs d'une délicatesse si aimable, que Bérénice en eut un fort battement de cœur. Cependant la belle laveuse s'informa qui était cette tireuse de cartes, et, lorsque Nino lui eut fourni loyalement les moyens de vérifier l'exactitude et la sincérité de ses paroles, Bérénice se sentit troublée dans le fond de l'ame. Elle voulut dissimuler son émotion en continuant à badiner; mais Nino s'aperçut qu'elle n'avait plus autant de malice dans le propos. A l'entrée de la grotte de Pausilippe, le petit lazzarone s'approcha doucement de la belle laveuse et lui prit la main. Ils marchèrent ainsi côte à côte jusqu'au milieu de la grotte, où l'obscurité devint complète. Quand la lumière reparut, Nino avait obtenu le baiser qu'il souhaitait sans avoir usé ni de force ni de surprise, et Bérénice, tremblante et suffoquée, se croyait de la meilleure foi du monde bien et dûment fiancée à l'homme le plus fortuné qui fût dans les Deux-Siciles.

III.

Pendant ce temps-là, Giovannina se reprochait d'avoir repoussé les politesses de Nino avec plus de cruauté que n'en commandaient la sagesse et la prudence d'une honnête fille. L'idée d'avoir offensé ce jeune homme en lui témoignant un mépris qu'il ne méritait pas la tourmentait comme un remords. Elle y rêva tout le reste du jour, et ne s'endormit qu'après avoir imaginé un moyen de se faire pardonner ses torts. Le lendemain, la compagnie ne manqua pas de revenir au

Vomero. On jasa et on raconta des histoires. Sans travailler avec moins d'ardeur qu'à l'ordinaire, Giovannina prit part à la conversation et rabattit un peu de sa fierté accoutumée. Quand son ouvrage fut achevé, elle s'approcha du petit lazzarone d'un air gracieux et ouvert.

— Seigneur Nino, lui dit-elle, si vous voulez m'aider et m'accompagner un bout de chemin en portant ma corbeille, vous me ferez plaisir.

— D'où me vient tant de faveur? répondit Nino. Votre bagage est-il plus lourd aujourd'hui qu'hier, ou bien vous sentez-vous les bras moins forts?

— Ni l'un ni l'autre, reprit la jeune fille. Je ne sais quelle mouche m'avait piquée hier : je vous ai maltraité, j'en ai regret aujourd'hui, et je veux réparer ma faute.

— N'ayez point de regret, dit Nino; votre dureté m'a fait chercher fortune ailleurs. Une autre m'a consolé : c'est à elle que je dois mes services.

— Fort bien, seigneur Nino, reprit Giovannina en rougissant. Il est juste qu'une autre meilleure que moi obtienne la préférence. Gardez pour elle vos bons offices, et daignez seulement agréer mes excuses : c'est tout ce que j'avais à vous dire.

En parlant ainsi, la jeune fille promena rapidement ses regards sur le cercle des laveuses. Les yeux de Bérénice, braqués sur elle, lui apprirent clairement où Nino avait trouvé des consolations. Giovannina ne parut ni fâchée ni surprise de cette découverte, et, soulevant avec vivacité sa corbeille et sa *secchia,* elle s'éloigna d'un pas alerte. Son indifférence était bien jouée, mais ce n'était qu'une feinte. A peu de distance de la fontaine, elle se mordit les lèvres; deux grosses larmes coulèrent sur ses joues enflammées par la colère, et de tout son cœur elle maudit avec amertume le bon mouvement qui lui avait attiré un affront, car il n'est point de blessure plus sensible à une Napolitaine que celle de l'orgueil. Pour comble d'humiliation, le lendemain, Nino et Bérénice affectèrent de badiner ensemble avec une familiarité que Giovannina considéra comme un nouvel outrage, en sorte que son dépit se monta par degrés jusqu'à un état voisin de la jalousie.

Un incident imprévu vint distraire Giovannina de ces petits chagrins et fixer son esprit sur des intérêts plus sérieux. Le seigneur anglais de qui elle avait reçu de si bons avis passa encore à Naples au retour d'un voyage en Orient. Pour lui montrer qu'elle avait profité de ses instructions, la jeune fille s'empressa de raconter à son protecteur comment elle était devenue la première *lavandara* de toute la ville, et elle ajouta qu'il lui fallait refuser de l'ouvrage, tant sa façon de blanchir le linge était appréciée des connaisseurs. A son grand étonnement, le seigneur étranger haussa les épaules.

— Vous n'entendez rien aux affaires, dit-il d'un ton bourru. Est-ce qu'on doit jamais refuser de l'ouvrage? Si vos bras n'y suffisent pas, employez ceux des autres. Ayez à vos ordres vingt, trente, cent laveuses, selon vos besoins. Payez-les à la journée. Faites-les travailler, surveillez-les. Fondez un établissement. Louez des ateliers. Gagnez de l'argent. Achetez du bien avec vos économies. Doublez votre fortune en épousant un homme riche; triplez-la en vendant établissement et clientelle, et retirez-vous du commerce avec dix mille piastres de rente. Mais non; demeurez ouvrière et *lavandara*. Vous n'entendez rien aux affaires.

A ce chapitre si nouveau pour elle du *moyen de parvenir*, la pauvre Giovannina éprouva comme un vertige. Son imagination méridionale, courant plus vite que son intelligence, lui représentait une autre Giovannina commandant une armée innombrable de laveuses, ayant un palais, une villa, une robe à queue et des laquais en livrée.

— Jésus, Maria! s'écria-t-elle; est-il possible d'amasser tant de piastres avec de l'eau et du savon?

— Assurément, répondit l'Anglais. Tel que vous me voyez, j'ai acquis un million de francs à fabriquer des clous.

— Eh bien! donc, très cher seigneur, dites-moi ce qu'il faut savoir pour entendre les affaires, car je veux les entendre, et je les entendrai tout à l'heure, si vous daignez m'instruire.

Giovannina multiplia ses questions avec tant de volubilité, tant de rapidité de conception, que l'homme du Nord eut peine à la suivre. En un moment, tous les points obscurs du plan tracé par l'étranger furent éclaircis. Des flots de lumière pénétrèrent dans l'esprit de la jeune fille. L'ordre s'y mit peu à peu; le seigneur étranger finit par avouer que sa protégée entendait mieux les affaires qu'il ne l'avait cru d'abord, et Giovannina, dévorée d'impatience, partit résolue à mettre à profit ces révélations sans tarder d'une minute.

Un matin, l'illustre compagnie du Vomero trouva six laveuses qu'elle ne connaissait pas installées à la fontaine depuis le point du jour. On les interrogea. Elles répondirent qu'elles travaillaient à la solde de leur patronne, la signora Giovannina, maîtresse blanchisseuse, demeurant à la *Conciaria*, qui leur avait promis un carlin par tête, plus deux *grani* de bonne-main, si leur ouvrage était achevé pour midi. Une grêle de quolibets égaya la compagnie aux dépens de la maîtresse blanchisseuse, et Bérénice dauba de toutes ses forces sur les prétentions de sa rivale; mais une vieille laveuse en guenilles prit la parole d'un ton sentencieux :

— Ne riez point, dit-elle, car vous n'en avez point envie, et vous enragez au fond de votre cœur. Giovannina porte sur son front et dans ses yeux le signe d'une haute fortune. La madone des bonnes filles la

guide par la main. Riche, riche, elle deviendra, et toi, Nino, tu es un petit sot d'avoir lâché le pan de sa robe pour te pendre à la jupe trouée de Bérénice. Un autre que toi ramassera le sac d'écus dont Giovannina tient les cordons.

Celle qui parlait ainsi jouissait d'une grande autorité à cause de sa misère et de sa décrépitude. Un silence morne succéda aux propos ironiques. Bérénice consternée baissa la tête; Nino devint rêveur, et la compagnie changea de conversation. Les ouvrières de Giovannina, stimulées par la gratification supplémentaire de deux sous, jouaient des bras avec une vigueur sans pareille. C'étaient six grosses filles solidement bâties. Elles vinrent à bout de leur tâche, et partirent avant midi. Le lendemain, elles apportèrent plus de linge, et demeurèrent plus long-temps à la fontaine; enfin, au bout d'une semaine, le nombre des ouvrières à gages se montait à dix. Il s'accrut encore les jours suivans, et les laveuses du Vomero, ne voyant plus Giovannina, comprirent qu'elle méritait le titre honorable de maîtresse blanchisseuse, et qu'elle cinglait à pleines voiles vers la fortune.

— Que ne faites-vous comme elle? disait Nino à Bérénice. Que n'essayez-vous aussi d'être maîtresse blanchisseuse et d'avoir des ouvrières à gages? L'argent ne nuit point en ménage, et il est juste qu'en vous mariant avec moi vous apportiez votre part dans l'aisance de la maison.

— A quoi bon? répondit Bérénice. La tireuse de cartes ne vous a-t-elle pas promis une belle femme et le sort d'un prince? Voulez-vous que je sois encore *lavandara* quand vous roulerez carrosse? D'ailleurs, je ne saurais suivre l'exemple de cette fille; la vieille laveuse, illuminée par la misère, ne nous l'a-t-elle pas dit : « Giovannina a du bonheur. » C'est donc en vain que je voudrais faire comme elle. J'aurai aussi mon bonheur, et ce sera de t'épouser, cher Nino. Dépêche-toi de retrouver tes père et mère, et tu verras, quand je porterai un chapeau de dame et des manches à gigot, que tu ne rougiras point de la figure de ton épouse.

Le petit lazzarone ne trouva rien à répliquer; mais il se gratta la tête en songeant à la sotte réponse qu'il avait faite par vanité aux avances de Giovannina. Parmi les discours de la vieille laveuse prophétesse, il y avait un mot effrayant à ce sujet. N'était-ce pas du côté de la maîtresse blanchisseuse qu'il aurait pu rencontrer tout ensemble la fortune et la belle femme de l'horoscope? Par conséquent, s'attacher à Bérénice bavarde, paresseuse et vouée à une médiocrité perpétuelle, n'était-ce pas faire fausse route? Nino s'inquiéta bien plus de la rancune de Giovannina que des engagemens pris avec Bérénice. Un manque de foi n'est pas pour arrêter un honnête lazzarone dans ses projets. Afin de savoir jusqu'où pourrait aller cette rancune, et si le mal était

sans remède, Nino résolut de rendre une visite à la signora Giovannina. Il n'était pas fâché de jeter en même temps un coup d'œil sur l'établissement de la maîtresse blanchisseuse. Un soir, après avoir reconduit Bérénice à Chiaïa, où elle demeurait, il prétexta des affaires importantes, et, à travers le labyrinthe des rues sales et tortueuses du vieux Naples, Nino courut au galop jusqu'à la *Conciaria*, ou quartier des tanneurs, dont on sent de loin les robustes parfums. Devant une maison de sombre apparence, il reconnut deux des laveuses employées par Giovannina, lesquelles, ayant fini leur journée, se peignaient réciproquement les cheveux et faisaient ingénument leur toilette au milieu de la rue, suivant l'usage de l'endroit. Nino passa devant ces deux filles et entra dans la maison. Au fond d'une petite cour, il aperçut une espèce de hangar sous lequel quatre repasseuses travaillaient encore. Giovannina, le fer en main et les manches relevées, repassait elle-même un magnifique surplis d'une éclatante blancheur.

— Par Bacchus! murmura Nino, les bruits publics ne se trompent pas. Voilà un bel établissement. Ce surplis appartient à quelque *monsignor*, et une blanchisseuse qui travaille pour le clergé est assurée de faire fortune.

Il souhaita ensuite le bonjour à la signorina, qui le pria de s'asseoir en attendant qu'elle eût fini l'ouvrage en train, et il se mit à préparer ses phrases en tournant son bonnet de laine entre ses mains. Au bout de cinq minutes, Giovannina déposa son fer, et, faisant un signe de tête gracieux au jeune visiteur, elle lui demanda ce qu'il désirait.

— Me prosterner à vos genoux, répondit Nino avec exaltation, m'humilier devant vous, divine Giovannina, me coucher à vos pieds pour que vous marchiez sur mon corps, cacher mon front dans la poussière ou le briser en mille pièces sur ces dalles, si je ne puis réussir à vous toucher par mon repentir et mon désespoir. Est-il possible que j'aie offensé par d'orgueilleux mensonges un ange de douceur qui daignait s'abaisser jusqu'à moi dans l'intention de revenir sur un mot trop cruel! Est-il possible que j'aie perdu un moment le respect dont j'étais pénétré pour la plus aimable des jeunes filles! Ah! ne le croyez pas, adorable signorina, je ne suis point l'amant de Bérénice, je n'ai reçu d'elle aucune consolation; je suis trop malheureux d'avoir mérité votre colère, et, si vous ne me pardonnez mon impertinence, je me laisserai mourir de faim, de soif et de douleur.

— Ne vous désolez point ainsi, répondit Giovannina en souriant. Je ne vous cacherai pas que vos paroles dédaigneuses m'avaient blessée : on n'aime pas à se voir rudoyé quand on fait un effort sur soi-même pour réparer une faute; mais les premiers torts étaient de mon côté. J'oublierai donc volontiers les vôtres, et nous resterons bons amis. Quant à Bérénice, que m'importe si vous l'aimez ou non? Si elle vous

a donné des consolations, j'en suis bien aise pour vous, car c'est une belle personne.

— Il n'en est rien! s'écria Nino; je vous le jure par toutes les vagues de la mer, par tous les rochers de Capri. Elle est belle, dites-vous? Ah! regardez-vous donc...

— C'est bien; je vous crois, interrompit Giovannina. Il ne s'agit point de ma beauté. N'allons pas au-delà du sujet de votre visite, et ne gâtez pas vos affaires en me parlant d'amour.

— Pour rien au monde je ne voudrais gâter mes affaires, puisqu'elles sont un peu raccommodées. Je ferai tous mes efforts pour ne point vous parler d'amour; mais au moins vous me passerez l'ambition de conquérir votre estime. Vous m'avez reproché avec raison d'être un fainéant, de n'avoir pas d'état, de vivre au hasard. Je veux travailler, gagner ma vie, faire fortune, s'il est possible, et plus tard peut-être vous daignerez me dire que je ne suis plus aussi indigne de vous. Encouragez un pauvre garçon bien ignorant, bien mal élevé, rempli de défauts, et qui désire se corriger. Donnez-moi des conseils, je les suivrai. Soyez le bon ange, la madone du pauvre Nino.

— A la bonne heure! dit la jeune fille; voilà de bonnes idées, des sentimens honnêtes. C'est bien, Nino; je suis contente de vous, et je vais tenter quelque chose en votre faveur. Il y a en ce moment à l'hôtel de la *Victoire* un seigneur anglais qui me porte intérêt, je vous recommanderai à lui; mais il faut me promettre que, s'il vous emploie à quelque chose, vous serez un serviteur fidèle, assidu et dévoué. Attendez-moi ici; je vais m'habiller et nous irons après à la *Victoire*, car le jour baisse, et l'heure du repos est sonnée.

Nino promit tout ce que voulut sa gentille madone; il s'assit à terre palpitant d'espérance et d'ambition, tandis que Giovannina faisait sa toilette. La jeune fille revint bientôt, parée d'une robe d'indienne à fleurs, coiffée d'un voile de Palerme pour se garantir de la rosée; à travers un fichu de mousseline, on voyait ses épaules rondes; son bras blanc orné d'un bracelet de verroterie sortait à demi d'une manche large. Elle portait l'éventail d'un air aisé. Des gants de fil et des brodequins de toile complétaient sa tenue de bourgeoise en habits de ville. Nino crut voir une princesse et répondit en bégayant, lorsque Giovannina lui dit de l'accompagner. Il se tenait derrière la signora, et, durant le trajet, il fallut lui ordonner trois fois d'avancer, s'il ne voulait avoir l'air d'un mendiant qui suit une dame.

L'Anglais était à dîner lorsque Nino et Giovannina se présentèrent à l'hôtel de la *Victoire*. Le petit lazzarone attendit sous la porte cochère, et la jeune blanchisseuse entra dans la maison. En sortant de table, l'étranger vint fumer un cigare sur la place publique. Nino trembla de tous ses membres en voyant sa protectrice aborder cet homme vêtu

de noir. Un regard froid et impassible du seigneur inconnu lui figea le sang; mais un signe amical et un sourire angélique de Giovannina lui rendirent le courage en l'invitant à s'approcher.

— Puisque vous m'assurez, disait l'Anglais d'un ton sec et impérieux, que ce drôle n'est pas votre amoureux, mais seulement un pauvre diable à qui vous voulez procurer de l'emploi, je le prends à mon service, quoiqu'il ait la mine d'un fourbe.

— Votre seigneurie l'intimide, dit Giovannina. Il m'a bien promis de se conduire honnêtement.

— Vous m'en répondez, cela suffit, reprit l'étranger. Je suis encore à Naples pour deux mois. Il me servira. Bonsoir, Giovannina. Revenez dans trois ou quatre jours. Je vous dirai si je suis content de votre protégé.

Giovannina fit une révérence et partit. L'étranger appela un homme en culotte courte et en cravate blanche que Nino prit pour un ambassadeur : c'était le valet de chambre. Cet homme échangea quelques mots avec son maître dans une langue dont les sons parurent si comiques au petit Napolitain, qu'il en aurait éclaté de rire s'il n'eût tremblé de crainte. Le valet de chambre conduisit Nino dans l'appartement du seigneur anglais, et, tirant d'une armoire du linge, de vieux habits et des bottes : — Mettez cela, dit-il en italien.

— Quoi! s'écria Nino, vous me donnez tous ces effets! Toutes ces hardes m'appartiennent?

— Sans doute; vous ne pouvez servir sir John en costume de nageur.

Il fallut aider Nino à se chausser et à s'habiller, car il ne savait comment s'y prendre. A chaque nouvelle pièce qu'il mettait, sa joie éclatait par un déluge de paroles. En se mirant dans la glace, lorsqu'il se vit avec des cols de chemise, un gilet de piqué, une vieille veste de chasse, un pantalon de toile grise, une casquette sur la tête, il crut rêver. L'apparition soudaine du Grand-Turc ne l'aurait pas étonné davantage. Mais, lorsqu'il voulut marcher, il se sentit comme enveloppé d'une camisole de force. Il traînait son admirable chaussure comme un galérien son boulet. Les bretelles surtout le gênaient horriblement. Cependant il ne se plaignit point, de peur qu'on ne lui ôtât ses nippes, et il se résigna doucement à souffrir pour être beau.

— Que dois-je faire, dit-il, pour le service de son excellence?

— Rien, répondit le valet de chambre. On verra plus tard. Pour le moment, il s'agit de dîner. Venez à la table des domestiques.

Le bonheur, l'ivresse, la gourmandise et l'ingénuité du lazzarone transformé donnèrent le divertissement aux laquais de l'hôtel. Nino savourait des mets inconnus, débris succulens du festin des maîtres. Le soir, on lui donna un lit de sangle dans un coin. Pour la première fois de sa vie, il s'étendit entre deux draps de toile, et les délices de sa

couche le tinrent éveillé pendant la moitié de la nuit. Peu s'en fallut que, pour dormir, il ne prît le parti d'aller chercher quelque paillasson, tant son mince matelas lui semblait moelleux, comparé à sa natte et à son panier de tous les jours. Le sommeil vint enfin, accompagné de songes d'or, et le pauvre garçon s'envola dans un monde féerique, où la jeunesse, la santé, le bien-être, joints au sentiment de sa nouvelle fortune, le bercèrent jusqu'au matin.

IV.

A midi, le lendemain, Nino n'avait encore eu autre chose à faire que de manger, de boire et de jaser avec les filles d'auberge. Cette vie de chanoine lui plaisait fort. Enfin, vers le milieu du jour, son patron lui donna des cartes de visite à porter en ville, en lui recommandant de faire diligence. Nino allait partir quand le seigneur anglais le rappela et lui dit :

— Vos gages seront de cinq piastres par mois. Voici un à-compte de deux piastres. Si vous avez besoin d'argent, je vous avancerai les gages d'un mois entier.

Nino couvrit les deux pièces d'argent de baisers plus passionnés que s'il eût tenu les reliques de saint Janvier. Après cela, se sentant plus calme, il noua son trésor dans un vieux chiffon qu'il serra tout au fond de sa poche, et il partit pour faire ses commissions, en mettant ses bottes sous son bras afin de courir plus vite. Au bout de vingt minutes, l'Anglais, assis à son bureau, vit à côté de lui son petit domestique tout essoufflé.

— C'est déjà fini? dit-il sans tourner la tête.

— Excellence, oui, répondit Nino. Votre seigneurie m'avait ordonné de faire diligence.

— Voilà du zèle, reprit l'étranger. Prends ces deux carlins de gratification. Je rendrai bon compte de tes services à Giovannina.

Le troisième jour, Giovannina, parée de sa robe d'indienne et de ses gants de fil, vint en effet demander des nouvelles de son protégé. Le seigneur anglais ayant assuré qu'il était satisfait, Nino reçut les complimens les plus flatteurs sur sa bonne mine, sa toilette, ses bottes et son excellente conduite.

— Eh bien! dit-il alors de ce ton comique et pleurard que les Napolitains emploient dans les grandes occasions, eh bien! chère Giovannina, où sera la récompense de cette excellente conduite? A présent que vous m'accordez un peu d'estime, me défendrez-vous encore de vous parler d'amour?

Le visage de la jeune fille prit une expression moins sévère. Un léger sourire voltigea sur ses lèvres. Elle pencha la tête sur son épaule

d'un air attendri. Le mouvement de sa chemisette trahissait l'agitation de son cœur.

— Me parler d'amour! dit-elle d'une voix altérée, c'est inutile; je sais bien que vous m'aimez. Ah! j'en conviens, il n'est pas de plus grande preuve de tendresse, pour un garçon paresseux comme vous, que de rompre courageusement avec ses mauvaises habitudes et de prendre un état pour me plaire. J'en suis touchée, Nino. Continuez à vous bien conduire, et il n'est pas impossible que je sois un de ces jours la femme d'un bon domestique.

Nino jeta sa casquette en l'air et se mit à faire cent gambades si bouffonnes, que le sérieux de Giovannina n'y résista pas; mais, au milieu de ses contorsions joyeuses, le petit lazzarone s'arrêta tout à coup, un pied en l'air, un bras étendu, la bouche ouverte, comme s'il eût aperçu un fantôme. Bérénice était debout en face de lui.

— Danse, danse, perfide! s'écria-t-elle. Voilà donc pourquoi tu ne viens plus au Vomero. C'est pour cette intrigante que tu m'abandonnes! Va, je devine qu'elle t'a séduit par des coquetteries. Je te pardonne ta faute; mais ta maîtresse-blanchisseuse n'est pas où elle se l'imagine avec moi, et je lui apprendrai à me voler mon amant.

— Je n'ai jamais rien volé, répondit Giovannina, pas plus un amant qu'autre chose, entendez-vous cela? Nino s'est donné à moi volontairement, librement, sans que je l'en aie sollicité, bien au contraire; c'est lui qui est venu me relancer chez moi, où je songeais un peu à lui, je ne le nierai point, parce qu'il est aimable et gentil, mais où je ne l'ai attiré ni retenu en aucune façon. Et, puisqu'il s'est donné à moi librement, je le garde, et je l'épouserai malgré vous, car il ne vous aime point. Tout à l'heure je viens, pour la première fois, d'encourager son amour. Le ciel m'est témoin que je ne lui ai qu'à peine avoué ma tendresse pour lui. Ce sont vos menaces qui la font éclater. A quoi voit-on, s'il vous plaît, qu'il est votre amant, si c'est moi qu'il veut épouser, et non pas vous?

— Dieu bon! s'écria Bérénice. On le voit à ceci qu'il m'a promis mariage, qu'il m'a fait la cour quinze jours durant à la fontaine, et que j'ai pris pour sincères ses protestations et ses sermens. Vous ne nierez pas, j'espère, que vous me l'avez débauché. Parle, Nino : m'as-tu trahie, oui ou non? Parle donc, petit monstre!

— Belle Bérénice, calmez-vous, bégaya Nino. Il vous semble que je vous ai trahie...

— Il me semble! reprit Bérénice, quand je te surprends aux genoux d'une autre! quand tu me délaisses pendant quatre jours pour courir après une fille plus riche que moi et qui t'a payé ces habits que tu portes! Il me semble!... quand je te trouve changé en seigneur et vêtu comme un prince! Mais que vois-je donc là? Dieu puissant! il a des

bottes! Par le sang du divin Sauveur, ce sont bien des bottes! Ah! je n'en doute plus, le cœur de mon Nino m'a été ravi; mais je ne renonce pas à mes droits. Vous me l'avez séduit, volé, ensorcelé; il faut me le rendre, ou je ferai un malheur... Des bottes, juste Dieu!

— Quel malheur ferez-vous? dit Giovannina. Je ne vous crains pas, et je me moque de votre jalousie. Je vous le répète, Nino est venu me chercher à la *Conciaria*, où je demeure...

— Ce n'est pas à la *Conciaria*, interrompit Bérénice, qu'une fille comme toi doit demeurer; c'est dans le faubourg *Capuano*. C'est là que les femmes donnent des bottes aux jeunes gens.

Le quartier de la porte Capuane étant celui des femmes de mauvaise vie, Giovannina releva la tête de l'air d'une lionne blessée.

— Brisons là, dit-elle. Que Nino choisisse entre nous deux. Je ne l'empêche point de vous suivre.

— Je ne vous quitte pas, dit Nino en prenant la main de sa maîtresse.

— Eh bien donc, malheur à vous deux! s'écria Bérénice. Accident sur vous deux! Et prenez garde de mourir, l'un d'un *tocco*, et l'autre d'une *puntura*.

Dans leur dialecte, les Napolitains appellent *tocco* le coup de sang ou l'attaque d'apoplexie, et *puntura* la fluxion de poitrine; mais ces deux mots ont encore un autre sens non moins redoutable en matière de menace : le premier signifie *coup de marteau*, et le second *piqûre*, ou blessure avec un instrument aiguisé. Nino devint pâle comme s'il eût déjà senti la pointe d'un stylet entre ses côtes. Quant à Giovannina, elle se moqua de la malédiction, et rassura son amoureux en lui disant de ne craindre ni coup ni piqûre, que c'étaient des mots de femme en colère, et qu'un bon mariage mettrait fin à toutes ces querelles et récriminations, en foi de quoi elle présenta sa joue ronde à Nino, qui lui donna le baiser des accordailles.

Cependant Bérénice, hors d'elle-même, courut d'un trait jusqu'à l'extrémité du faubourg de Chiaïa. Parmi des pêcheurs qui sommeillaient à côté de leurs barques, elle reconnut les formes athlétiques de Ciccio, le galant assidu de la compagnie du Vomero. Bérénice frappa sur l'épaule du dormeur et lui fit signe de la suivre au bord de la mer.

— Écoutez-moi, lui dit-elle en se tournant vers lui impétueusement. Vous m'avez souvent parlé d'amour sur le ton du badinage; il faut répondre sérieusement aujourd'hui : m'aimez-vous?

— Sans badinage aucun, je vous aime, répondit Ciccio, et si je vous l'ai dit en plaisantant, c'est que je vous voyais occupée d'un autre.

— Vous avez bien vu. Mais cet autre, je le déteste à présent; il m'a trahie, offensée mortellement. Vengez-moi, et je suis à vous.

— J'entends, dit Ciccio : vous êtes jalouse ce soir, et demain peut-

être vous tomberez aux pieds de votre Nino. Fureur d'amour s'envole pour un mot ou une caresse; quand j'aurai fait ce que vous voulez, vous en aurez regret et me maudirez.

— Non, je le hais, vous dis-je. Il épouse Giovannina. *Otez-le de ce monde,* et je suis à vous.

— Tuer un homme est dangereux. Cela sent les menottes, l'habit jaune des galères et même le poteau fourchu.

— Un autre m'obéira; j'aurais préféré que ce fût vous. Adieu!

— Attendez un moment, belle Bérénice; je veux vous contenter. Il y a une fête demain à *Fuori di Grotta,* tout près du Vomero, et selon l'usage on y fera du bruit en tirant des coups de fusil. Chargez-vous d'y amener Nino. J'aurai ma carabine, et l'on sait bien qu'il arrive parfois dans les fêtes des accidens d'armes à feu. Mais, si les robes noires me poursuivent, me laisserez-vous fuir tout seul dans les Abruzzes?

— Par le corps de ma mère, j'irai te rejoindre, car j'aurai aussi affaire avec les robes noires! Celle qui m'a ravi mon amant ne périra que de ma main. Touche là, c'est convenu. Demain, à midi, cache-toi dans le sentier pierreux qui descend au Vomero; tu y rencontreras Nino. Ne le manque pas; le reste me regarde. Prends cette bague comme un gage de ma tendresse. Adieu! que la madone des pêcheurs te protége et bénisse ma vengeance!

Ciccio erra long-temps comme une ame en peine sur le bord de la mer. Il se grattait le front et passait les mains dans ses cheveux crépus en marchant tantôt vite, et tantôt d'un pas solennel. A la fin, il contempla le gage d'amour de Bérénice avec un sourire astucieux : c'était une bague en plomb qui valait bien deux sous. La vue de ce bijou parut lui rendre son courage et sa résolution; il rentra dans sa masure et décrocha de la muraille une vieille carabine rouillée. La noix et le ressort de cet ustensile étaient si usés, qu'on ne pouvait plus ni l'armer, ni le mettre en joue en l'appuyant sur l'épaule; mais à la rigueur on pouvait encore s'en servir en soulevant le chien avec un doigt et en le laissant retomber. Au moyen de ce procédé, Ciccio brûla une amorce pour s'assurer que son arme n'était pas absolument hors de service. La flamme et l'odeur de la poudre éveillèrent sans doute sa férocité, car il s'écria d'un ton emphatique :

— Tu peux encore donner la mort, ô ma vieille amie! non pas de loin, il est vrai, puisqu'on ne saurait ajuster un homme en te maniant ainsi; mais celui qui veut tuer sûrement un rival abhorré ne doit lâcher son coup de feu qu'à bout portant. Terrible instrument de la vengeance de Bérénice, tu me procureras demain la plus belle maîtresse du monde! La reine des laveuses du Vomero appartient à l'heureux, à l'intrépide pêcheur!

Vers onze heures et demie du matin, Nino, en passant sous la porte cochère de la *Victoire*, sentit quelque chose accroché au pan de sa veste. Il se retourna et vit une petite fille de six ans, fort déguenillée, qui le suivait comme un chien.

— Que me veux-tu, mendiante? dit-il avec arrogance.

— C'est une commission, répondit l'enfant, une commission pour votre seigneurie de la part de son amoureuse.

— Comment s'appelle mon amoureuse?

— Eh! la Giovannina. Donc elle m'a commandé de venir ici et de dire à votre seigneurie qu'elle l'attendait dans le chemin du Vomero.

— Quel chemin? celui de Pausilippe ou celui d'Antignano?

— Nenni; dans le troisième.

— Le sentier de la *Petrara!* c'est un mauvais chemin.

— Plus désert, plus commode pour causer.

— Combien as-tu reçu pour cette commission?

La petite fille montra une pièce en cuivre d'un demi-carlin. Nino pensa que Giovannina seule, parmi toutes ses connaissances, était assez riche pour payer si généreusement un message, et, sa défiance étant dissipée par cette juste réflexion, il partit pour le Vomero. Le troisième sentier indiqué par la petite mendiante, et que les gens du peuple appellent *Petrara* à cause des pierres dont il est encombré, descend rapidement en zigzag sur le roc du fort Saint-Elme. Il y passe peu de monde, et les blanchisseuses chargées de leurs corbeilles ne le prendraient pas sans danger. Les détours et les angles des murs de la forteresse en font un lieu favorable pour des rendez-vous ou des embuscades.

Aussitôt que Nino se vit enfoncé dans cette solitude, il se repentit de son imprudence, et voulut revenir en arrière; mais en se retournant il aperçut de loin Bérénice, qui descendait lentement le sentier pour lui couper la retraite. Cette rencontre ne présageait rien de bon. La mine sombre et les sourcils froncés de cette amante irritée semblaient annoncer quelque projet sinistre. Nino se crut perdu. Au rebours du prince Hamlet, qui suivit avec tant de courage le spectre de son père, le lazzarone infidèle prit la fuite à toutes jambes devant la figure menaçante de son ancienne maîtresse. Il descendit en courant le sentier pierreux, au risque de se casser le cou, tant il avait hâte de sortir de ce défilé périlleux. La peur lui serrait la gorge. Sa respiration était brève, et son cœur sonnait dans sa poitrine comme une cloche d'alarme. Tout à coup, au coin d'un mur, il reconnut à dix pas de lui le pêcheur Ciccio, portant une carabine sur son épaule. Ciccio appuya la crosse de la carabine sur son ventre et souleva le chien de la batterie, comme pour l'armer. Nino s'arrêta subitement. Ses cheveux se dressèrent sur sa tête, et une sueur froide lui mouilla les tempes.

— Ce n'est pas à moi que tu en veux, Ciccio? dit-il d'une voix altérée par la frayeur.

— A toi-même, répondit le pêcheur avec un rire féroce.

Dans ce moment suprême, Nino voulut implorer le secours de la madone *dell' Arco*, protectrice particulière de tous les gens en danger de mort; mais il n'eut pas le temps de formuler le vœu qui l'aurait certainement sauvé. Avant qu'il eût promis à la madone deux petits flambeaux de cuivre argenté, une explosion terrible interrompit sa prière. Un nuage de fumée lui déroba la figure de son assassin. Le pauvre Nino éprouva une secousse accompagnée d'angoisse. Ses genoux fléchirent, il tomba au milieu des pierres en poussant un cri plaintif, et demeura sans mouvement.

Bérénice, qui observait de loin cette scène tragique, vit choir la victime et courir vers elle le meurtrier.

— Regarde, lui dit Ciccio, j'ai tenu ma promesse : il est mort! A présent, fuyons ensemble.

— Pas encore, répondit Bérénice; je ne suis qu'à moitié de ma vengeance.

— C'est assez pour un jour, reprit Ciccio; tu nous perdrais tous deux, si tu attentais à la vie de ta rivale. Laisse à Giovannina les larmes et le désespoir. Fuyons à l'instant.

— Où vas-tu me conduire?

— Dans les montagnes d'Amalfi, où ma sœur habite une chaumière. C'est là que nous attendrons que les robes noires nous aient oubliés. Un crime nous unit pour la vie. Allons, compagne du brigand, du contumace, de l'assassin, suis ton amant!

Ciccio pressa fortement le bras de Bérénice et l'entraîna dans Naples. Une barque de pêche qui partait recueillit les deux fugitifs et les conduisit à Sorrente, où ils prirent le chemin des montagnes. Vers le milieu de la nuit, ils arrivèrent à Amalfi. Bérénice, épuisée par la fatigue et les émotions de cette journée, chancelait appuyée sur le bras robuste de son complice.

— Point de remords! point de faiblesse! lui dit Ciccio avec une liberté d'esprit qu'elle trouva sublime; point de crainte ni d'inquiétude! Celui qui t'a vengée saura bien te défendre!

V.

Empressons-nous de rassurer le lecteur sur le sort de notre ami Nino. La violente secousse qu'il avait ressentie n'était autre chose que le sursaut causé par la détonation de l'arme à feu. La peur seule avait fait fléchir ses genoux. Le cri plaintif était l'accompagnement naturel de sa chute au milieu des pierres, et c'était la prudence qui lui com-

mandait de rester couché sans mouvement, afin que son ennemi le crût mort. En somme, hormis quelques légères contusions et un accroc à son pantalon de toile, il n'avait rien.

Quand le petit lazzarone eut acquis la certitude, en guignant du coin de l'œil, que les auteurs du guet-apens avaient pris la fuite, il se releva et courut comme un chevreuil jusqu'à la *Conciaria*. En le voyant arriver hors d'haleine et couvert de poussière, Giovannina comprit que son amant venait d'échapper à quelque grand danger. Nino ne manqua pas d'embellir le récit de son aventure de toutes les circonstances les plus dramatiques et les plus émouvantes qu'il put imaginer. Il avait lutté corps à corps avec le terrible Ciccio. Deux fois il l'avait terrassé après avoir essuyé le feu de la carabine, dont la balle s'était détournée par miracle, grace à la protection de la madone *dell' Arco*. Il avait failli étouffer l'assassin en le pressant entre ses bras, et Ciccio, déconcerté par la vigueur d'un adversaire si redoutable, s'était estimé trop heureux de se tirer meurtri de coups, mais vivant encore, de cet effroyable combat. Giovannina poussait de gros soupirs en écoutant ces rodomontades; elle voulut brosser de ses propres mains les habits du vainqueur, et quand Nino lui eut montré ses coudes écorchés et noircis par les contusions, elle s'écria dans un élan de tendresse: — Va, tu es un héros, un lion par le courage, un agneau par la douceur du caractère, et de plus un beau garçon. A combien d'hommes qui ne te valaient point n'a-t-on pas élevé des statues! Je ne sais comment j'ai pu attendre si long-temps pour t'aimer à la folie. Conduis-moi chez le généreux seigneur qui me conseille et me protége, et demandons-lui la permission de nous marier.

Le seigneur anglais demeura froid et impassible tandis que Giovannina lui faisait avec éloquence l'aveu de sa passion pour Nino et le récit des dangers que son amant venait de courir. Son discours manquait absolument d'art et de méthode. Elle confondit ensemble les détails du combat et la peinture de ses sentimens, en passant d'une idée à l'autre avec une vivacité incroyable; mais, au milieu de ce pêle-mêle, on voyait aisément que son cœur était profondément touché. Sa pétulance se ralentit un peu lorsqu'elle en vint au véritable but de la conférence. En murmurant le mot final de *mariage*, elle s'arrêta les yeux baissés, et une pudeur charmante colora ses joues.

— Allons au fait, lui dit sir John : est-ce un avis que vous me demandez, ou bien êtes-vous déterminée d'avance à épouser ce garçon?

— Que sais-je? répondit la jeune fille. Je l'aime, et je vous demande pourtant votre avis.

— Je vais donc vous parler raison, en ami. Ce petit bonhomme est fort au-dessous de vous. Il ne gagnera jamais qu'un salaire incertain dans sa qualité de domestique. Vous étiez en passe de faire fortune,

dans ce pays où un esprit industrieux n'a pas à craindre la concurrence. Vous pourriez épouser quelque riche marchand. Un mari gueux deviendra une entrave et vous rejettera dans la médiocrité pour toute votre vie. Maintenant vous êtes avertie : faites ce que vous voudrez; mais attendez un peu, que j'adresse en votre présence une question à ce coquin.

Sir John fixa de ses prunelles claires un regard ferme et pénétrant sur le pauvre Nino.

— Réponds-moi, dit-il sèchement, regarde-moi en face, petit drôle, et tâche de ne point mentir. Est-ce par ambition ou par amour que tu recherches Giovannina?

— Excellence ! s'écria Nino, voyez comme elle est belle !

— Bérénice aussi était belle; pourquoi l'as-tu abandonnée?

— Parce qu'elle était méchante autant que belle, excellence. L'événement l'a prouvé. Puis-je aimer qui a voulu me faire assassiner? Ah! mon bon seigneur, ce qui change en joie et plaisir la peur que je viens d'avoir, c'est cette pensée que la cruelle Bérénice n'a plus de droits sur mon cœur, et que je puis le donner tout entier à ma nouvelle amie, sans mériter un reproche.

— Il a bien répondu, dit Giovannina en battant des mains; il faut en convenir, si vous êtes juste. Cher seigneur, que me fait un riche marchand? Que me fait plus ou moins de fortune? Je ne comprends pas bien pourquoi Nino serait au-dessous de moi, et pour quelle raison je n'aimerais pas un domestique. Laissez-moi l'épouser, vivre avec lui, heureuse de ma médiocrité. Il a bien répondu à vos questions. Le même jour, il sort vainqueur d'un combat périlleux et de l'examen le plus difficile qu'un amant puisse subir. Est-il possible qu'une si grande épreuve n'adoucisse point votre sévérité?

L'Anglais continuait à observer la physionomie mobile du petit lazzarone, qui reflétait comme un miroir tous les sentimens de Giovannina. A la fin, le regard de sir John parut moins dur; une espèce de sourire dérida ses lèvres minces. L'émotion et l'attendrissement de la jeune fille avaient communiqué à l'homme du Nord un semblant de chaleur, et la pâle flamme de la pitié s'était glissée dans ce cœur enveloppé de glace.

— J'en conviens, dit-il, Nino a bien répondu. Je n'ai plus d'objection à faire à son mariage. Attelez-vous tous deux au chariot de la misère, comme des bœufs. Les frais de la noce vous ruineraient; je m'en chargerai. Que vous faut-il pour vous marier?

— Un lit en fer, une table, deux chaises de paille et quatre ou cinq piastres pour payer le fiacre, la musique et le festin, répondit Nino : celui qui possède toutes ces choses n'est plus un lazzarone et peut prendre femme.

— Je te les donnerai, reprit sir John.

— O grand saint Lazare! s'écria Nino, reçois mes bénédictions dernières; je ne suis plus sous ta protection. Saint Antonin, mon patron, soutenez mon faible cœur dans ce moment d'ivresse, et vous, saints puissans et inconnus, qui protégez les hommes riches, daignez m'accepter sans dédain parmi vos favoris.

Afin que cette invocation devînt exacte sur tous les points, le seigneur anglais tira incontinent de sa poche l'argent nécessaire à l'acquisition du mobilier. Les deux fiancés lui baisèrent les mains malgré ses efforts pour échapper à ces témoignages de respect et de gratitude, et il donna congé pour le reste du jour à Nino, qui partit avec sa maîtresse bras dessus bras dessous. Cependant sir John, connaissant à fond l'esprit inventif des Napolitains, voulut savoir si l'affaire du guet-apens n'était pas une fable. Il en parla au commissaire de police de son quartier; le commissaire secoua la tête, en répondant :

— J'interrogerai votre domestique; mais j'ai sujet de croire que cette histoire est un mensonge.

Nino trembla comme s'il eût été le coupable, quand on le fit appeler au bureau de police. Il feignit d'abord de ne point comprendre ce qu'on lui demandait; la menace de la prison lui délia pourtant la langue, et il finit par accoucher d'un récit presque véridique de sa rencontre dans le sentier de la *Petrara*. Peu de jours après, une maisonnette des environs d'Amalfi fut cernée de grand matin par la maréchaussée. Ciccio et Bérénice, les mains liées avec des cordes et suivis de quatre gendarmes, se rendirent à pied au chemin de fer de Castellamare : un fiacre les attendait au débarcadère et les mena aussitôt à la police. La carabine, instrument disloqué du crime, fut représentée à Ciccio, qui la reconnut. Par zèle et par tempérament, les magistrats napolitains ont accoutumé de rendre la justice avec une impétuosité tout-à-fait remarquable. Les deux prévenus essuyèrent une bordée d'injures, de reproches et de menaces, qu'ils écoutèrent avec des contenances diverses : Bérénice était sombre comme la nuit, et sur son visage fier on lisait l'endurcissement de son cœur, tandis que Ciccio paraissait humble et confus. Lorsque l'interrogateur demanda quels sujets de haine pouvaient avoir les prévenus contre leur victime, Bérénice avoua, sans hésiter, sa jalousie et sa rancune; mais Ciccio prit un ton piteux et larmoyant :

— Hélas! monseigneur, dit-il, je n'avais aucun sujet de haïr Nino.

— Alors pourquoi l'avoir tué, misérable assassin, car tu n'ignores pas qu'il est mort?

— Il est mort! répondit Ciccio; c'est donc de maladie? Comment aurais-je pu le tuer à dix pas de distance, avec cette carabine qu'on ne peut faire partir qu'en appuyant la crosse sur son ventre et en soulevant le chien pour le laisser retomber?

— Scélérat! reprit le magistrat, n'espère pas me tromper; à force de perversité, tu auras suppléé au mauvais état de ton arme. Si tu persistes à nier, je te ferai donner cinquante coups de bâton devant le cadavre de ta victime.

— Excellence, s'écria Ciccio en tombant à genoux, puisqu'il faut tout vous dire, voici la vérité : il n'y a point de victime. Que votre seigneurie fasse chercher Nino, et on le retrouvera.

— Il est donc vivant? demanda Bérénice.

— Bien vivant, si quelqu'autre ne l'a pas tué, ou s'il n'a point gagné une *puntura* en courant trop vite.

— Quoi! pas même blessé?

— Il ne lui manque pas seulement un cheveu de la tête; je n'avais point mis de balle dans ma carabine.

— Ah! chien que tu es! s'écria Bérénice, traître, imposteur, vil comédien! Tu t'es donc joué de moi et de ma vengeance?

— Je le croirais volontiers, dit le magistrat. Nino se porte à merveille en effet. Vous mériteriez tous deux d'être incarcérés, roués de coups, privés de nourriture, attachés au poteau et serrés jusqu'au sang avec les *poucettes*, car sachez que ma charge me donne le droit de vous infliger provisoirement les plus beaux supplices. Je vous en fais grace pour cette fois... Allez, et tâchez de ne plus reparaître devant moi.

— Nous en sommes quittes à bon marché, dit Ciccio quand il fut dans la rue. Réjouis-toi, belle Bérénice, de mon heureux stratagème. Si j'eusse tué Nino, tu ne respirerais point cet air libre et pur.

— Poltron! s'écria Bérénice, ame basse et sans courage, oses-tu bien encore m'adresser la parole, après m'avoir volé, par des subterfuges, une récompense dont tu n'étais point digne? C'est contre toi que ma vengeance se tournera. Je te poursuivrai de mon mépris; je te déshonorerai aux yeux de tes compagnons; j'empoisonnerai cet air libre que tu te félicites de respirer.

Ciccio pensa que cette colère passerait; mais une bonne Napolitaine ne pardonne pas facilement. Bérénice raconta aux pêcheurs de Chiaïa le tour pendable qu'un des leurs lui avait joué, les grands airs qu'il s'était donnés avec elle, et les mensonges tragiques dont il avait orné son faux crime. Elle assaisonna le tout d'épithètes si sévères et d'une ironie si terrible, que les pêcheurs prirent fait et cause pour elle, bien qu'au fond ils fussent tous capables d'agir comme leur camarade. Nulle part on ne sait railler et huer les gens comme à Naples. Ciccio fut accablé de sarcasmes. Les reproches des femmes renchérissaient sur les plaisanteries des hommes, et les enfans eux-mêmes, n'osant approcher à portée de son bras, le sifflaient de loin, ou s'enfuyaient après lui avoir décoché quelque quolibet.

Lorsque Ciccio s'avisa de reparaître à la fontaine du Vomero, l'illustre compagnie lui témoigna ouvertement le peu d'estime qu'elle

faisait de lui. Les laveuses blâmèrent unanimement sa conduite, et les jeunes gens refusèrent de lui parler. Parmi ces laveuses étaient les ouvrières de Giovannina, qui avaient appris de leur maîtresse certains détails particuliers sur le guet-apens de la *Petrara*. Ciccio connut ainsi qu'un Anglais demeurant à l'hôtel de la *Victoire* l'avait dénoncé à la police et fait poursuivre. La délation se pratique beaucoup à Naples; mais elle y est l'objet de l'exécration publique, et les gens désintéressés eux-mêmes prêteraient volontiers main forte à un acte de vengeance contre un dénonciateur. Le passant qui remarque un filou tirant un mouchoir de la poche de son voisin s'exposerait à recevoir une *coltellata,* s'il désignait le voleur. En ce pays-là, l'usage est de ne point se mêler des affaires des autres, et la nuit, si l'on voit dévaliser un homme, au lieu de lui porter secours, on va mettre de l'argent sur le numéro 13 au premier bureau de loterie. Le muletier Annibal, oracle de la compagnie du Vomero, témoigna énergiquement son indignation contre les délateurs en général et contre cet Anglais maudit qui avait envoyé devant la justice un Napolitain. Ciccio, saisissant l'occasion de se réhabiliter, déclara son intention de punir le seigneur anglais, et il prit l'engagement de lui introduire dans le corps la lame de son couteau.

— Si tu fais cela, dit Annibal, tu auras réparé tes fautes, et je t'indiquerai un endroit des montagnes de la Calabre où la justice n'ira point te chercher.

Une douzaine de sermens et d'imprécations que Ciccio prononça d'une voix sonore excita l'admiration des laveuses; un murmure approbateur apprit au pêcheur déchu qu'il venait de reconquérir par cette belle résolution l'estime dont un moment d'erreur l'avait destitué. Cependant une des ouvrières de Giovannina fit à sa maîtresse la confidence des conversations du Vomero. Giovannina courut bien vite avertir son protecteur, qui ne parut pas fort effrayé de ces révélations. Sir John, en se promenant à la *Villa-Reale,* remarqua un colosse à moitié nu qui le suivait du regard à travers la grille du jardin, dont l'entrée est interdite aux lazzaroni à cause de leur tenue peu décente. Le lendemain, dans le parc de Capo-di-Monte, il aperçut la même figure. Chaque fois qu'il sortait de chez lui pour aller dans la ville ou à la campagne, qu'il fût seul ou accompagné, il retrouvait partout ce colosse, rôdant à grande distance et faisant une mine de conspirateur, sous laquelle on démêlait l'indécision et la timidité. Ennuyé de ce manége, sir John voulut en finir. Un matin, il attira son homme dans une ruelle déserte et marcha droit à lui.

— Que me veux-tu? lui dit-il; quel est ton dessein en me suivant?

— Je cherche l'occasion de parler sans témoins à votre seigneurie, répondit Ciccio; pas autre chose.

— Eh bien! parle.
— Elle m'a fait grand tort en me dénonçant à la police, votre seigneurie. Je veux seulement me plaindre à elle de l'injure qu'elle m'a faite.
— Tu as raison. Je t'ai offensé, je te dois une réparation. Attends un peu que j'ôte mon habit, nous allons boxer ensemble.
— Je ne sais ce que c'est que de boxer, excellence.
— Quelle diable de réparation te faut-il donc? Explique-toi.
Ciccio se mit à cligner de l'œil en prenant un air fin.
— Votre seigneurie, dit-il, est richissime, générosissime, et moi je ne suis qu'un pauvret...
— J'entends : c'est de l'argent que tu demandes.
— Un pauvret, reprit Ciccio; mais, tout pauvre que je suis, je ne voudrais pas une tache à ma réputation, fût-ce pour des montagnes d'or, fût-ce même pour six ducats.
— Va pour six ducats! je vais te les donner tout de suite.
A l'empressement de sir John, Ciccio vit bien que, s'il eût demandé une somme beaucoup plus forte, il l'aurait obtenue avec la même facilité : c'est pourquoi il recula d'un pas en posant la main sur sa poitrine, comme un homme profondément blessé.
— Je pardonne à votre seigneurie sa méprise, dit-il avec émotion, elle ne m'a pas compris : je lui disais précisément que je n'accepterais point les six ducats.
— C'est juste; tu en auras dix.
— Celui, reprit Ciccio d'une superbe voix de basse taille, celui qui ne possède sur la terre que sa vie, sa liberté et son honneur, doit estimer son unique bien à plus haut prix!
— N'abuse pas de ma patience, dit sir John, ou tu n'auras rien. Combien te faut-il?
— Que votre seigneurie décide elle-même, je m'en rapporte à sa généreuse inspiration.
— Avec vingt ducats seras-tu content?
Par un effort surhumain, le lazzarone réussit à dissimuler la surprise et la joie folle qui lui faisaient bondir le cœur.
— Ah! dit-il avec une lippe dédaigneuse, ah! seigneur, vingt ducats pour l'honneur d'un homme!
— Mettons-en vingt-cinq, et n'en parlons plus.
— C'est bien peu, excellence.
— Allons, je veux te satisfaire; j'irai jusqu'à trente.
— Qu'est-ce que trente ducats pour un seigneur comme vous? Daignez m'écouter, excellence : j'ai un cousin sonneur à Nola, et qui me vendra sa place pour trente-deux ducats. Voilà le but de mes désirs.
— Je ne te marchanderai pas pour deux ducats de plus.

— Mais le prix de la charge payé, il ne me restera pas trois ducats pour acheter un habit présentable chez le fripier.

— Tu commences à m'ennuyer avec tes inventions. Je t'accorde les trois ducats pour t'équiper.

— Seigneur, il y a vingt milles d'ici à Nola, et le voiturin me demandera quatre carlins pour le voyage. Où les prendrai-je?

— Passons encore sur les quatre carlins; mais, si tu n'as pas fini, je supprime tout.

— Excellence, j'ai fini. La route est longue et il fait chaud. Cinq *grani* de plus me suffiront pour le *rafraîchissement* de rigueur.

— *Goddam!* s'écria sir John, tu n'auras pas les cinq *grani*. Je ne veux point donner ces cinq *grani*.

— Ne vous fâchez pas, excellence.

— On me couperait en morceaux plutôt que de m'arracher ces cinq *grani*.

— Eh! n'en parlons plus, excellence. Je suis accommodant. J'aurai chaud et soif pendant le voyage, et j'arriverai malade à Nola; mais je n'insiste pas.

Le rusé lazzarone avait compris que cette bagatelle de cinq sous de Naples allait produire l'effet de la goutte d'eau; cependant il s'apprêtait à verser dans le vase de quoi le faire largement déborder, car sir John, n'ayant pas sur lui la somme convenue, emmena son homme à l'hôtel de la *Victoire*, et Ciccio employa le temps du trajet à ruminer une nouvelle fourberie. Jamais le pauvre diable n'avait seulement considéré le quart du trésor que le seigneur anglais déposa devant lui sur une table. Le son de l'argent et l'éclat des pièces blanches le troublèrent au point qu'il crut voir des étoiles en plein midi; mais il sut enfermer en lui-même son émotion, et, après avoir compté la somme de l'air le plus calme : — Votre seigneurie s'est trompée, dit-il. Je ne trouve pas là trente-cinq piastres.

— Nous n'avons point parlé de piastres, répondit l'Anglais. Il y a trente-cinq ducats et quatre *carlins* (1). C'est à prendre ou à laisser.

— Donc je les laisse, dit Ciccio en poussant du doigt la pile d'écus.

— Décidément, tu refuses?

— Écoutez-moi, excellence : mon cousin le sonneur...

— Je n'écoute rien. Qu'il soit fait comme tu l'as voulu.

Sir John reprit la somme et la mit dans son tiroir le plus tranquillement du monde.

— Ah! s'écria Ciccio, ne m'enlevez pas cet argent, par charité. Ne me manquez pas de parole, excellence, car j'en mourrais.

— Tais-toi, coquin, et ne mets pas ainsi ta main dans ta poche pour

(1) La piastre vaut un cinquième de plus que le ducat.

y chercher ton couteau, car je te brûlerais la cervelle avec ce pistolet. Allons, vite, hors d'ici!

Le seigneur anglais tira de son secrétaire un petit pistolet de voyage; mais, avant qu'il l'eût armé, Ciccio avait disparu.

VI.

Le plus profond désespoir qui se puisse voir sur cette terre est celui d'un lazzarone perdant par sa faute un gain qu'il pensait avoir acquis. Les mésaventures de ce genre sont fréquentes à Naples; mais la fourberie n'y reçoit pas encore autant de leçons qu'elle en mériterait. Ciccio courut comme un fou sur le quai de la Victoire, se jeta sur les dalles, et se cogna vingt fois la tête à se fendre le crâne, en poussant des cris de rage. Lorsqu'il songeait à cette pile de pièces blanches qu'il avait eue sous les yeux et qu'une mauvaise manœuvre lui avait fait perdre, il se pâmait de douleur. Au milieu de ces syncopes, il sentit que jamais, tant que le ciel lui laisserait un souffle de vie, il ne renoncerait à ressaisir le trésor évanoui. Depuis ce moment, pas un jour ne s'écoula sans qu'il revînt d'heure en heure importuner le seigneur anglais, ou demander audience au valet de chambre à la porte de l'hôtel, comme un chien qui a perdu son maître. Peine superflue! l'insistance du méridional se brisait contre l'indifférence flegmatique de l'homme du Nord. Sir John ne voulut pas même entendre le solliciteur dévoré de remords, et, quand il apercevait de loin les yeux flamboyans du pauvre Ciccio, il détournait la tête et passait son chemin.

Pendant ce temps-là, Nino et Giovannina employaient tous leurs momens de loisir à faire les préparatifs de leur mariage. Le jour de la cérémonie était déjà fixé; sir John avait promis de conduire l'épousée et d'assister au repas dont il payait les frais. Sur ces entrefaites, le seigneur anglais donna un matin une commission à Nino; il s'agissait de porter une petite boîte de carton dans un palais du *Vico Freddo*, et de la remettre en main propre à la personne désignée sur l'adresse. Contre son ordinaire, le patron fit à son domestique tant de recommandations, que Nino comprit l'importance du message, et sa curiosité en fut éveillée. Avant d'entrer au *Vico Freddo*, il s'assit paisiblement sur une borne pour examiner le précieux paquet. Un bon Napolitain travaillé par une envie quelconque n'hésite pas à la satisfaire dès qu'il le peut. Si Pandore eût été napolitaine, les fléaux auraient eu quelques heures plus tôt la liberté de se répandre sur la terre. Nino ne balança pas une minute. Il dénoua la simple ficelle rouge, et déroula le papier qui enveloppait la boîte, dont il souleva immédiatement le couvercle; mais un frisson lui parcourut tout le corps, lorsqu'il vit une grosse bague en or doucement posée sur le coton et surmontée d'une pierre rouge qui lançait des feux éblouissans.

— Voilà un beau rubis, dit une voix mielleuse; le possesseur de ce bijou est un homme riche.

Celui qui parlait ainsi était un jeune *signorino* vêtu d'un habit vert, gras du collet et blanc sur les coudes, mais garni de presque tous ses boutons de cuivre. Une cravate jaune en charpie, un pantalon noir festonné du bas par le temps et l'usage, des bottes trop longues et retroussées du bout comme des patins, complétaient le costume de cet élégant, que Nino reconnut pour une personne de qualité à la grace du langage et des manières plus encore qu'à la recherche de la toilette.

— Il est cruel, poursuivit le jeune élégant, il est dur à un pauvre domestique de tenir dans ses mains une fortune et de l'aller porter à une dame qui n'en a pas besoin.

Nino, étonné d'un discours où il retrouvait exactement les pensées qui lui trottaient dans l'esprit, regarda l'inconnu avec des yeux ronds.

— A ta place, ajouta le *signorino,* je ne m'en dessaisirais pas. Bien sot est celui qui tient une proie si magnifique et la lâche.

— Comment faire pour la garder? demanda Nino.

— Ton patron est étranger sans doute, reprit l'inconnu. Combien de temps encore doit-il passer à Naples?

— Il part dans un mois.

— Eh bien! tu rentreras à la maison en lui disant que tu as fait la commission. Peut-être il ne s'apercevra de rien, et s'il apprend que tu n'as point remis la bague, tu te cacheras pendant un mois. Viens. Je t'achète ce bijou; nous le ferons estimer, et je t'en remettrai la valeur.

Le jeune *signorino* partit au pas militaire, et s'enfonça, suivi de Nino, dans les détours du vieux Naples. Ils entrèrent tous deux dans une maison de chétive apparence, et montèrent un escalier de bois. Un juif, le nez chaussé de ses lunettes, les reçut dans une chambre malpropre qui lui servait à la fois de salon et de cuisine. Après avoir échangé avec le *signorino* un regard d'intelligence, le juif prit la bague, la tourna entre ses doigts et fit mine d'essayer le métal avec la liqueur d'un petit flacon.

— Il y a pour dix carlins d'or, dit-il ensuite. Quant à la pierre, elle est fausse. En tout, cela vaut deux piastres.

— Je m'en doutais! s'écria le jeune élégant. Fort heureusement pour ce pauvre garçon, j'ai une maîtresse qui désire une bague comme celle-ci. J'ajouterai trois carlins au prix d'estimation, et il fera un marché d'or.

— Quinze carlins! dit Nino. Je croyais que ce bijou valait bien davantage. Ne disiez-vous pas que le possesseur était un homme riche?

— Assurément. Pour acheter une bague de deux piastres, il faut encore avoir une certaine aisance. Tel était le sens de mes paroles. Voici tes quinze carlins. Si l'on découvre que tu as vendu la bague, tu ren-

dras la somme à ton patron, et tu lui diras qu'il gagne trois carlins. Bonjour, mon petit.

Le *signorino* s'empara de la bague et disparut. Nino, un peu soucieux de son marché d'or, mit les quinze carlins dans sa poche et retourna chez son maître en préparant dans sa tête une douzaine de bons mensonges pour faire face à toutes les difficultés de la situation. Il était habile comédien. Lorsque sir John l'interrogea sur sa commission, il répondit avec une assurance et une simplicité parfaites. Le patron n'eut aucun soupçon, et Nino, se croyant déjà hors d'affaire, courut montrer à Giovannina la petite somme qu'il devait apporter dans la communauté. C'était, disait-il, le fruit de ses économies, et avec de l'ordre et du zèle il espérait augmenter encore le magot de sa femme chérie.

— Ne t'en mets pas en peine, mon mignon, lui dit Giovannina. Tu es trop beau pour travailler; c'est moi que cela regarde. Non, je ne veux point que le bien-aimé de mon cœur s'ennuie et se fatigue. Il est admirable à toi d'avoir suivi mes conseils et renoncé à ta vie vagabonde; mais à présent le sacrifice est fait, et la récompense va commencer. Apprends que j'ai encore augmenté le nombre de mes ouvrières. La fortune vient à nous. Je gagnerai cette année plus de mille ducats; nous serons heureux sans travailler beaucoup, et je te régalerai, je préparerai moi-même ton macaroni, je te servirai le chocolat, le café, le vin de Sicile. Tu porteras un chapeau de soie, une veste de velours, une culotte de nankin et des souliers qui brilleront à se mirer dedans. Le dimanche, nous irons, parés comme des seigneurs, nous promener sur des ânes à Ischia et manger des figues d'Inde tant que nous en voudrons, et nous chanterons, nous danserons des tarentelles à tomber comme morts sur le gazon, et nous nous dirons du matin au soir que nous nous aimons. Oh! bénie soit la madone qui nous aura fait une si bonne vie!

Elle en aurait dit ainsi jusqu'au lendemain, la belle Giovannina, tant elle avait de joie dans le cœur. Les idées se pressaient dans sa jolie tête comme des enfans avides de plaisir à la porte du théâtre de Polichinelle. Nino, tout brûlant d'amour, la dévorait des yeux, et il attendait qu'elle reprît haleine pour saisir la parole à son tour; mais la figure froide et sévère du seigneur anglais entra d'un pas raide et solennel comme la statue au souper de don Juan. Pour que sir John vînt chercher son serviteur à la *Conciaria*, il fallait qu'il eût à l'entretenir de quelque affaire sérieuse et pressée. En effet, l'Anglais toucha du bout de sa canne l'épaule de Nino et lui dit : — A qui as-tu remis la boîte que je t'avais chargé de porter au *Vico Freddo?*

— A la femme de chambre, répondit Nino sans hésiter.

— Tu as eu tort, puisque je t'avais ordonné de la remettre à la signora elle-même.

— Excellence, la signora était sortie. Hélas! qu'est-il donc arrivé? Pourvu, mon Dieu, que la boîte n'ait pas été volée!

— Elle l'a été, mais par toi-même.

— *Ahi!* s'écria Giovannina, voilà notre mariage manqué, car je n'épouserai pas un voleur et un fourbe. Si tu as dérobé cette boîte, si tu as trompé indignement notre bienfaiteur et notre ami, je romps avec toi, Nino, je te chasse de ma présence. J'arracherais plutôt mon faible cœur avec mes ongles que de le donner à un ingrat, à un homme souillé d'une action infâme.

— Rassure-toi, ô ma chère fiancée, dit Nino avec la majesté d'Hippolyte au pied du trône de son père, ne crains rien; ton époux est digne de toi. Et vous, très-cher seigneur, ne m'accusez pas ainsi sans m'entendre. Par le ciel qui nous éclaire, je vous jure que je suis innocent. Pour vous prouver ma bonne foi, je me déclare responsable de l'objet perdu; j'en rembourserai la valeur sur mes gages et mes économies, s'il n'est point retrouvé. Combien avez-vous payé ce cadeau, car je devine aisément que c'était quelque bijou?

— Cent vingt ducats, répondit sir John.

— Tant que cela! murmura Nino en changeant de visage.

— Tout autant, reprit l'Anglais; mais qu'importe la valeur de la bague? Quand tu pourrais la payer, ce qui est impossible, je ne voudrais pas de ton argent. Mon voleur sera puni, quel qu'il soit. Je le ferai mettre aux galères. Tu dis que tu as remis la boîte à la femme de chambre. Nous allons tirer cela au clair dans un moment. Suis-moi, et monte derrière mon carrosse.

Nino marcha résolûment jusqu'à la rue. Il ouvrit la portière et baissa le marche-pied avec son empressement accoutumé. D'une voix haute et ferme, il transmit au cocher l'ordre de conduire le patron au *Vico Freddo*, et, quoiqu'il fût au bord d'un abîme, il soutint son personnage d'innocent offensé avec tant d'aplomb, que le seigneur anglais ne savait plus qu'en penser; mais, une fois derrière le carrosse et livré à ses réflexions, Nino perdit courage : la perspective d'une confrontation qui allait infailliblement faire tomber son masque changeait son audace en accablement. Chaque tour de roue le rapprochait du fatal dénoûment. Enfin, quand le carrosse entra dans le *Vico Freddo*, la comédie n'étant plus possible, l'acteur déserta la scène. Le cocher fut obligé de descendre de son siége pour ouvrir la portière.

— Où donc est mon domestique? demanda l'Anglais.

— *Scampato*, répondit le cocher.

Il avait décampé en effet, et courait à travers les rues, comme si toute la police du royaume eût été à ses trousses.

VII.

Giovannina pleura comme une Madeleine, lorsqu'elle apprit l'équi-

pée de Nino et la fuite honteuse qui avait terminé ses fanfaronnades de vertu; mais, quand elle eut bien maudit le coupable et versé un torrent de larmes, elle sentit, avec un redoublement de douleur, qu'au fond, malgré les fautes, les mensonges et l'ingratitude de Nino, elle aimait de toute son ame un voleur. Les filles du Midi n'éprouvent pas au même degré que les françaises le besoin d'estimer l'objet de leur tendresse; une fois que la passion s'est allumée dans leur cœur, elle ne s'y éteint pas pour un délit de plus ou de moins. L'estime est une opération du jugement et non du cœur. Giovannina eut encore plus de pitié que d'indignation en songeant que son amant méritait les galères. Elle voulut lui épargner cette punition terrible, et porta bien vite au seigneur anglais cent vingt ducats en le priant de n'exercer aucune poursuite. Sir John était fort animé contre son serviteur infidèle. Cependant la générosité de sa protégée le piqua d'émulation. Il refusa l'argent et promit de ne point faire la déclaration du vol commis à son préjudice. Après cette heureuse négociation, Giovannina, poussée sans le savoir par ces instincts antiques dont on trouve tant de restes curieux à Naples, voulut consulter les augures. A défaut de la sibylle de Cumes, dont la caverne était déserte, elle eut recours à une tireuse de cartes pour répandre un peu de lumière sur les ténèbres affreuses qui enveloppaient sa situation présente et son avenir.

La cartomancie, et généralement toutes les industries fondées sur la superstition, sont en grande faveur dans les Deux-Siciles. Avec la finesse, l'art inventif et l'esprit qui s'y dépensent en magie blanche, on ferait un cours de diplomatie. Dans l'antichambre de la tireuse de cartes, il y avait plus de monde qu'à la porte d'un docteur en droit. Parmi les personnes qui attendaient leur tour, Giovannina reconnut Bérénice. Sur le terrain neutre de la divination, les deux rivales s'approchèrent l'une de l'autre et se saluèrent avec courtoisie, comme si la sainteté du lieu leur eût fait un devoir d'oublier pour un moment leur ancienne querelle. Bérénice déclara qu'elle était guérie de son amour pour Nino et qu'elle espérait recevoir des cartes quelque avis sur ses relations embrouillées avec le rusé Ciccio. Dès-lors, tout sujet de rancune étant évanoui, les deux jeunes filles se donnèrent la main et firent la partie de consulter ensemble la sorcière.

C'était une personne renommée pour sa science que la vieille tireuse de cartes, et par conséquent une fine mouche. Sous le prétexte de préparer son jeu, elle observa les physionomies de ses deux jeunes pratiques, où il était facile d'étudier les nuances de leurs caractères. A leur jeunesse et à leur beauté, on voyait bien que l'amour leur devait donner plus de tablature que l'ambition. La violence naturelle de Bérénice et les bons instincts de Giovannina se démêlaient dans les regards, les gestes et l'accent de la voix. La simplicité, l'ingénuité, l'incontinence de langue vinrent encore en aide à la devineresse, qui n'eut

pas grand'peine à faire jaser deux filles crédules et sans défiance. Elle leur arracha, sans avoir l'air de les interroger, les premiers renseignemens dont elle avait besoin; mais outre ces indices, que tout le monde pouvait saisir, elle en découvrit apparemment d'autres plus secrets : la science des cartes lui ouvrit peut-être quelque voie mystérieuse et cachée par où elle pénétra jusque dans les entrailles de son sujet et en fit jaillir des vérités qu'on ne lui demandait pas.

Les cartes napolitaines sont au nombre de quarante. Les quatre *couleurs* sont les *épées*, les *bâtons*, les *médailles* et les *vases*, et dans chaque couleur, il y a trois figures : le roi, le chevalier et le valet. Les autres cartes se divisent comme dans le jeu français, depuis l'as jusqu'au sept, qui est la plus forte carte au-dessous des figures. On ne s'étonnera pas que la devineresse, après avoir étalé le jeu, ait aperçu tout de suite sur la table deux jeunes gens amoureux des deux jeunes filles. Les *bâtons* annonçaient quantité d'incidens, de difficultés et de traverses; du fond des *vases* sortaient la jalousie, les brouilles, la guerre; l'as des *épées* vint révéler une tentative de meurtre, qui fort heureusement n'était point suivie d'effet, parce que l'épée se trouvait renversée. Suivant l'usage, le roi des *médailles* ne manqua pas d'arriver pour jouer le rôle obligé du généreux seigneur qui voulait du bien aux jeunes filles, et leur en aurait fait sans différer, s'il n'eût été empêché dans ses bons desseins par les fautes des amoureux imprudens et remplis de défauts. La sorcière promit à Giovannina qu'elle se marierait bientôt, et qu'elle filerait des jours d'or et de soie, pourvu qu'elle se gardât bien des caprices, des boutades et des paroles aigres dont les filles de Naples ne sont point assez ménagères.

— Et moi, dit Bérénice, est-ce que vous ne m'annoncerez pas aussi le mariage? Je ne demande pas les jours d'or et de soie, mais le mariage; ne le voyez-vous pas? Hélas! c'est moi qui ne me suis point assez gardée des paroles aigres. Par des boutades et des injures, j'ai follement éloigné le traître qui emporte mon honneur.

A ces questions mêlées de soupirs, la sorcière parut tout à coup illuminée. — O Proserpine! dit-elle, que vois-je? Que vient faire ici le double vase? Me serais-je trompée? Cette carte est celle des naissances... Ah! sainte Vierge! un enfant, un pauvre enfant! Et point de mariage!

Bérénice, en proie à une agitation visible, appuya ses coudes sur la table et prit son front à deux mains.

— Non, je ne me trompe pas, poursuivit aussitôt la devineresse. Le voilà le pauvre petit être, source lamentable et chérie du désespoir de sa mère. Pas un homme auprès de son berceau! Point de cris d'allégresse dans la maison où il recevra le jour, et déjà, déjà s'amasse dans le sein qui le porte un orage de pleurs et de sanglots. — Mais quelle est cette maison de superbe apparence? La belle façade, les vastes bâ-

timens! Qui sont ces anges de bonté en robes noires? A côté d'une église est situé ce palais. On y remarque une large porte, et tout auprès une espèce de lucarne...

— Jamais! s'écria Bérénice, jamais, tant que sa mère vivra, le pauvre enfant ne sera jeté dans la *buca*.

Deux larmes cherchaient à glisser sous les cils blonds de Giovannina.

— Elle est trouvée! dit la sorcière; elle est trouvée, l'ame bonne, l'amie sincère et généreuse. C'est elle qui sauvera la pauvre fille qu'un moment de faiblesse a perdue. Cette carte la désigne aussi clairement que si on y lisait son nom gravé en toutes lettres au lieu de ces mots: *Regia interessata;* saluons *l'as couronné*, la carte des belles actions, des chances inespérées, des coups du ciel et des mains secourables.

— Cela est merveilleux! s'écria Giovannina. Les cartes ont annoncé tout ce qui se passait dans mon cœur. Oui, je te soutiendrai, je te défendrai, pauvre Bérénice. Tu trouveras chez moi du travail pour gagner ta vie, des secours, des soins, une amie dévouée qui essuiera tes larmes. Oh! que je suis contente d'avoir su faire fortune! Va, tu ne manqueras de rien dans ma maison. Je te donnerai une robe plus belle que la mienne, et, quand ton lâche amant te verra heureuse sans lui, je gage qu'il te viendra demander sa part de ton bonheur; mais, s'il ne vient pas, je l'irai chercher moi-même, et je l'amènerai à tes pieds, ou, s'il refuse de me suivre, je lui donnerai trente paires de soufflets.

Bérénice jeta ses bras au cou de Giovannina, et les deux amies s'embrsasèrent en pleurant.

— Attention! dit la sorcière. Voici des cartes importantes : elles recommandent la prudence et la modération. Les pêcheurs de Chiaïa sont vains et légers; ils font gloire, comme d'un chef-d'œuvre, d'avoir tiré d'une jolie fille ce qu'ils voulaient, et ils lui montrent ensuite un visage plus hautain que s'ils portaient moustache. Le roi des *bâtons* s'avance, tenant le rameau de la paix. Écoutez ses avis : « Filez doux avec l'amant vainqueur, filles impatientes; il ne vous sied point de crier et de gronder. Et vous, filles courtisées, ne soyez point trop fières; réconciliez-vous avec vos amans, passez sur les défauts dont ils sont cousus. Mariez-vous d'abord, mariez-vous sans différer; mariez-vous, et, quand ce sera fait, si vos époux sont querelleurs, jaloux, libertins et paresseux, c'est alors que vous pourrez leur administrer des soufflets. Ne les ménagez pas; tapez ferme, comme sur des ânes. » Ainsi s'exprime le roi des *bâtons*. Allez, mes enfans, et mettez à profit ses sages conseils.

Quand une Napolitaine se mêle d'être généreuse, ce qui est rare, elle y met autant d'emportement et de vigueur que dans la haine et la cruauté. Giovannina ne voulut pas attendre au lendemain pour obéir aux mouvemens de son cœur. Elle conduisit chez elle Bérénice,

lui donna une chambre dans sa maison et le commandement d'une escouade d'ouvrières, avec des appointemens fixes et le couvert à sa table. Elle lui prodigua les consolations et les caresses avec cette effusion passionnée qui prête à l'amitié des Italiens une grace toute particulière. L'établissement de la maîtresse blanchisseuse était dans l'état le plus prospère. L'ouvrage y arrivait de tous côtés, et par conséquent aussi les écus. Dès qu'on sut dans le quartier de la *Conciaria* que le mariage de la belle Giovannina était rompu, les prétendans accoururent en foule. Parmi eux, il y avait des partis assez riches, et même un militaire de bonne mine dont le sabre faisait un bruit imposant; mais Giovannina se penchait à l'oreille de Bérénice pour lui dire tout bas : — Quelle heureuse inspiration nous avons eue en allant consulter la tireuse de cartes! Sans elle, j'écouterais peut-être ces galans. N'oublions pas les avis du roi des *bâtons*. Quand nos amans reviendront, soyons indulgentes; pardonnons-leur d'abord les mensonges, les vols et les fautes, et puis nous les corrigerons après cela comme des enfans.

Nino eut le cœur déchiré par les remords, lorsqu'il apprit que les jeunes gens se disputaient la main de sa maîtresse. Du moins il ne voulut pas se laisser vaincre par ses rivaux sans avoir tenté une protestation. A l'heure où les rues de Naples appartiennent aux viveurs nocturnes, aux amoureux et aux chanteurs, population nombreuse, mais plus calme que celle de jour, Nino emprunta une vieille guitare à un marchand de contremarques du théâtre des *Pupi*, qui était de ses amis, et il se rendit à la *Conciaria*, sous les fenêtres de sa belle. Après avoir un peu gratté sa guitare, il chanta, sur un air populaire et d'une jolie voix de ténor, les couplets suivans :

Ma Giovannina me méprise :
Je suis voleur et paresseux.
J'ai des bottes, une chemise,
Et pourtant je vis comme un gueux.

Giovannina, sois pitoyable;
J'ai menti comme un charlatan;
Mais, au fond, je suis un bon diable.
J'ai volé! mais je t'aime tant!

Veux-tu donc épouser un Suisse
De la garde de Ferdinand,
Ficelé comme une saucisse
Dans un habit couleur de sang?

Ah! si j'avais tout mon courage,
Tu causerais de bien grands maux.
Quel épouvantable carnage
Je ferais de tous mes rivaux!

Mais ne nous rendons pas malade
A pleurer ainsi dans la nuit.
Allons boire une limonade
Et soupirer dans un bon lit.

Selon l'usage, Nino passa tour à tour et brusquement du pathétique au badinage, des pleurs à la rodomontade, et de l'humilité la plus profonde à l'ironie, en variant le mode de chaque couplet. Quelque désespéré que soit un amant napolitain, il accorde une petite part à la plaisanterie dans ses chansons, comme un correctif habile aux prières et aux soupirs. C'est une ruse de guerre à l'adresse des beautés orgueilleuses, et le succès en perpétue la tradition. Tant que Nino resta dans le mode plaintif et mélancolique, rien ne bougea; mais, quand il eut chanté le dernier couplet d'un ton comique, la fenêtre s'ouvrit tout doucement, et le musicien entendit un *pst!* qui le rappelait, car il feignait déjà de s'éloigner.

— Petit audacieux, petit mauvais sujet, lui dit la jeune fille, il faut que tu sois bien persuadé de ma faiblesse pour oser encore me parler de ton amour et faire ainsi le plaisant. Ne manque pas de te trouver demain, à *vingt-trois heures,* sur le quai de la Victoire; tu sauras à quelle condition je mets le pardon que tu demandes.

VIII.

Sir John avait invité à dîner trois Anglais qui passaient à Naples. Le repas était copieux ce jour-là, et les servantes de la *Victoire* se suivaient apportant de la cuisine une quantité de grands plats fumans. Le sommelier servit tant de Marsala, que tout à coup les seigneurs anglais devinrent rouges comme des coquelicots. On sortit de table à vingt-trois heures d'Italie, c'est-à-dire une heure avant le coucher du soleil. Une brise tiède et parfumée embaumait l'air, et la face de la pleine lune, rubiconde comme celles des seigneurs étrangers, commençait à paraître entre les mamelons noirs du Vésuve. Sir John et ses trois invités, les jambes écartées, les reins cambrés pour donner plus de développement à l'abdomen, marchaient de front, le cigare à la bouche, sans dire mot et d'un pas très lent; ils ne mirent pas moins d'un petit quart d'heure à traverser la place de la Victoire, et ils venaient d'exécuter une volte-face, lorsqu'ils furent abordés par une jolie fille dont les jupes s'entendaient à vingt pas de distance, tant elle marchait vivement. Cette jeunesse s'arrêta en face de sir John.

— Très cher seigneur, lui dit-elle, il faut pourtant une fin au supplice que j'endure. Nino s'est conduit avec vous comme un ingrat et un voleur. Jugez de mes tourmens par ce seul mot : je l'aime. Je ne puis me défendre de l'aimer, et je me connais : je n'y résisterai pas.

J'épouserai un ingrat et un voleur; cela est aussi sûr que l'existence du bon Dieu. Eh bien donc! puisque c'est une chose certaine, je cherche dans ma tête une excuse à mon amour, et je sens que si vous pardonniez à Nino, s'il trouvait un moyen de vous arracher un sourire, un mot bienveillant, un signe qui ressemble tant soit peu à un pardon, je serais tirée de ma peine, car ce sera un amer chagrin pour moi, un dépit à en pleurer tout le jour de mes noces, si je me marie sans votre bénédiction.

— Vous aurez ma bénédiction, dit sir John, et Nino s'en passera bien, s'il vous épouse.

— Non, cher seigneur; il ne peut s'en passer. Je ne le souffrirai point. Allons, petit malheureux! viens ici et trouve un moyen de toucher ce clément seigneur que tu as offensé par tes fautes et tes sottises.

Nino, caché derrière Giovannina, parut la tête basse, le regard en dessous, les bras pendans.

— *Pauvre moi!* dit-il en pleurant, que puis-je imaginer pour témoigner mon repentir? Pécheur que je suis, d'avoir volé un patron si magnifique et si humain, qui m'avait donné des bottes! Je n'ose plus les porter depuis mon crime, et je marcherai pieds nus toute ma vie par pénitence.

Les trois Anglais, qui n'entendaient pas le napolitain, demandèrent à leur ami de quoi il s'agissait.

— Ce drôle a été mon domestique, dit sir John, et je l'ai chassé pour des motifs graves. Poursuivons notre promenade.

Et les quatre Anglais alignés de front s'avancèrent bien lentement, poussant la fumée de leurs cigares avec un sang-froid désolant, tandis que Giovannina et Nino marchaient devant eux à reculons, et parlaient tous deux à la fois.

— Puisque tu ne sais pas exprimer ton repentir, disait la jeune fille, puisque tu ne trouves pas dans ton cœur vicieux une parole honnête et touchante pour émouvoir la pitié de mon protecteur, petit monstre d'ingratitude, je différerai notre mariage d'un mois encore.

— *Ahimè!* dit Nino, je suis perdu; je n'ai plus qu'à me noyer. O puissant seigneur, vous de qui dépend mon bonheur, entendez ce qu'elle dit; ayez compassion d'un amant au désespoir!

Le visage de sir John demeurait impassible, comme s'il eût été de marbre. L'état de plénitude des quatre étrangers n'échappa point au coup d'œil prompt du petit Nino. A travers ses lamentations, une voix secrète et confuse lui disait que ce silence et cette immobilité déguisaient une sorte d'abrutissement passager dont un homme habile devait tirer parti. Il n'avait dans l'estomac qu'un verre d'eau de la fontaine du *Lion*, le pauvre garçon, et il se sentit tout à coup supérieur à ces automates engourdis par la bonne chère et le vin. Si la dignité

du caractère répondait à l'intelligence, à l'esprit, aux instincts civilisés, au sentiment du beau chez le lazzarone, Naples serait la première ville du monde. Avec cette espèce de seconde vue qui révèle au méridional l'heure critique de sa fortune et l'instant propice des coups de théâtre et des artifices oratoires, Nino comprit que c'était peine inutile de vouloir toucher des hommes de pierre, et qu'il fallait plutôt les divertir ou les étonner. Sans discontinuer ses prières, il se mit à faire mille gambades extravagantes. Comme dans sa chanson nocturne, il mêla l'élément bouffon au lamentable avec des contrastes frappans. Sir John fronça d'abord les sourcils.

— Va-t'en au diable! dit-il d'un ton sévère.

Nino n'en dansa que plus fort, en exécutant une saltarelle comique et suppliante d'un art et d'un charme incontestables. Il imitait le bruit des castagnettes en faisant claquer ses doigts. Ses bras élevés en demi-cercle au-dessus de sa tête semblaient porter une corbeille de fleurs, et ses pieds nus d'une forme admirable se cherchaient, se chassaient l'un l'autre si rapidement, qu'on avait peine à les suivre du regard.

— Il danse légèrement, dit un des Anglais.

— Vraiment légèrement, dit un autre.

L'heureux effet des exercices sur l'esprit des quatre seigneurs étrangers était visible. Nino, encouragé, bondit comme un chevreuil, se laissa retomber sur les mains et marcha les jambes en l'air.

— Cela est prodigieux! reprit un Anglais.

— Vraiment prodigieux!

Cependant Nino partit en faisant la *roue* des mains et des pieds. Il enfila comme un trait la porte de l'hôtel, et revint portant une chaise en équilibre sur son front. Avec le mauvais goût qui les distingue, les étrangers applaudirent, parmi ces exercices, le plus vulgaire et le moins gracieux.

— Vous savez le napolitain? dit un des Anglais à sir John. Priez donc ce garçon de faire encore la *roue*. J'aime beaucoup la *roue*.

Sir John transmit au petit jongleur la prière du *gentleman*.

— Très joli! en vérité très joli! répétèrent les quatre étrangers. A présent, voyons le tour de la chaise.

Nino recommença les danses et fit sauter la chaise en équilibre d'une main sur l'autre. Un des seigneurs anglais, dans un accès d'enthousiasme, prit une piastre et la jeta au jongleur, qui la saisit au vol sans interrompre la représentation. Les trois autres seigneurs voulurent aussitôt jeter des piastres. Nino n'en manqua pas une.

— Assez! cria sir John en riant, assez! petit drôle. Je te pardonne, et je te permets d'épouser Giovannina.

— Votre seigneurie daignera honorer mes noces de sa présence? demanda Nino.

— Volontiers; à condition que tu feras *la roue*.

— Tant que votre seigneurie le souhaitera, et vive la joie!

D'un groupe d'hommes du peuple et de servantes qui regardait avec de grands éclats de rire les tours d'adresse de Nino sortit un colosse presque nu; il s'avança au pas de course en faisant sonner les dalles sous ses talons. C'était le robuste Ciccio. Il paraissait en proie à une exaltation étrange.

— Que je meure, dit-il, si votre excellence ne me rend pas ses bonnes graces! A tous péchés miséricorde! Je ne suis point un voleur comme Nino. Si je n'obtiens point mon pardon, je vais briser en pièces ce *guaglione;* je vais le manger tout vivant. Et d'abord, assieds-toi sur cette chaise, mon petit, afin que je montre aux seigneurs étrangers la vigueur de mon poignet.

Ciccio prit la chaise par derrière d'une seule main, et, soulevant Nino à bras tendu, il le porta en chantant une marche triomphale. Devant la porte de l'hôtel était un banc de pierre. Ciccio y courut de l'air d'un *Orlando furioso,* saisit la pierre par une des extrémités et la mit debout avec des attitudes et des jeux de muscles à faire envie à l'*Hercule Farnèse.* Les quatre Anglais se tenaient les flancs de plaisir. Des exclamations peu mélodieuses s'échappaient de leurs lèvres, et finalement ils décernèrent à l'athlète des applaudissemens qu'assurément la *prima donna* de San-Carlo n'aurait point obtenus d'eux, malgré tout son talent.

— Il n'y a pas moyen de tenir rigueur à ces gens-là, dit sir John. Après le voleur, il faut absoudre le meurtrier.

— Mes victimes sont en bonne santé, puisqu'on les marie, répondit Ciccio. Et mes trente-cinq ducats, excellence?

— Viens avec moi, je te les compterai.

— Un moment! dit Giovannina. Ciccio a obtenu le pardon de ses fautes par la force, comme Nino par la souplesse; mais il a des devoirs à remplir. S'il ne s'engage à épouser Bérénice, je m'oppose au paiement des trente-cinq ducats.

— Quoi! s'écria Ciccio, elle ne me déteste donc point? Son mépris, ses injures, ses reproches, que sont-ils devenus? Si je l'eusse écoutée, Bérénice m'aurait envoyé aux galères par un chemin plus droit que celui de la *Petrara.*

— Tout cela est de l'histoire ancienne, reprit Giovannina. Quand je dis que tu as des devoirs à remplir, tu m'entends assez. Point de femme, point de ducats! Et tu vas t'engager par un serment bon et valable devant témoins.

Il promit et jura tout ce qu'on voulut, le fourbe Ciccio, car pour trente-cinq ducats il eût renié les saints, les vierges et les martyrs; mais, quand il tint l'argent, il partit pour Salerne et n'en revint qu'après avoir mangé la somme entière en mauvaise compagnie. Pendant

son absence, Nino et Giovannina se marièrent. L'épousée dans ses atours était si belle que les bonnes gens restaient comme en extase sur son passage. Sir John assista au dîner, but à la santé des époux et leur fit un cadeau; après quoi il quitta Naples pour aller chercher des rhumes et des infirmités dans le pays des brouillards. Ciccio, alléché par les brillantes affaires de l'établissement de la *Conciaria*, par l'argent qu'on y gagnait et les vastes plats de macaroni qu'on y vidait, vint de lui-même se prosterner devant Bérénice et implorer sa grace. Il se maria et reçut tant de soufflets qu'il se corrigea, sinon de la fourberie, au moins de son humeur inconstante et vagabonde; il ne quitta plus la maison et devint un mari docile et fidèle.

La prédiction de la tireuse de cartes ne se trouva pas accomplie à la rigueur, puisque l'enfant de Bérénice ne vint pas au monde dans la solitude et l'abandon, et que sa naissance fut, au contraire, célébrée par des cris d'allégresse et des festins homériques; mais la foi de la jeune mère et son respect pour la cartomancie n'en souffrirent aucune atteinte. Bérénice, animée par l'exemple de son amie, devint bientôt une blanchisseuse preste et soigneuse. Les deux ménages vécurent en parfaite intelligence, grace à l'accord des deux femmes et à la méthode qu'elles avaient apprise du roi des *bâtons*. Tandis que ces dames travaillaient sans relâche, leurs époux jouaient ensemble à la *bazzica*, se trichaient aux cartes réciproquement, et mangeaient du matin au soir. Il n'y a point de place pour des cavaliers servans ou des *sigisbés* autour des femmes laborieuses; quand les deux maris s'avisèrent de se déranger ou de faire les jaloux, ils furent menés le bâton haut et ne recommencèrent plus. Au bout de trois ans, il y avait déjà six enfans dans la maison, tous beaux, joufflus et vivaces. Les filles seront habituées de bonne heure au travail, et les garçons promettent d'être voleurs et paresseux comme leurs pères.

Peut-être encore aujourd'hui, lorsque Ciccio, le chapeau de soie sur la tête, les mains dans ses poches, se promène en manches de chemise, d'un air indolent, devant les boutiques d'orfévrerie de Tolède, les guides et domestiques de place le montrent aux étrangers en leur disant avec mystère : — Observez cet homme terrible, excellence; c'est un ancien lazzarone qui a fait fortune. Il a vécu de châtaignes, bu de l'eau des montagnes et couché dans les bois pour avoir assassiné ses rivaux en amour. — Mais la vérité est que Ciccio ne fit et ne fera jamais de mal à personne.

PAUL DE MUSSET.

LA CONVENTION.

Histoire de la Convention nationale, par M. de Barante.

Le nom de la convention, pendant près de trente années, n'a été prononcé en France qu'avec un sentiment d'horreur sans réserve et sans mélange. Les plaies étaient encore saignantes et les souvenirs inflexibles. Il fallait qu'un quart de siècle eût passé sur tant de crimes, pour que l'idée pût naître de les voiler et de les travestir. Jusque-là, d'où serait venue l'indulgence? Même au sein des familles qui, par exception, conservaient sous l'empire le culte des idées de 89, qui bénissaient en silence les bienfaits de la révolution, qui en admiraient les premiers élans, la moindre tentative, non d'éloge, mais d'excuse envers les hommes de la terreur, eût été accueillie comme un délire ou un blasphème. S'il existait encore quelques incorrigibles amis de ces hommes et de cette époque, ils vivaient loin du monde, ou bien ils se cachaient sous les livrées impériales, s'avouant à peine à eux-mêmes leurs secrètes sympathies, et prenant soin d'en faire mystère aux autres comme d'une infirmité repoussante.

Aussi l'étonnement fut grand lorsqu'en 1821 M. Garat, puis, quelques années plus tard, deux jeunes écrivains d'un rare talent se hasardèrent à peindre sous un jour tout nouveau cette assemblée que le pays n'avait encore appris qu'à maudire. Jusque-là tout le monde avait cru que la révolution française n'était devenue spoliatrice et sanguinaire que par une succession de fautes, de faiblesses, de perversités, qui n'avait rien de nécessaire ni de providentiel. On se croyait en droit de blâmer, de détester ces fautes, ces excès, ces faiblesses, comme on blâme, comme on déteste les déportemens et les vices d'un simple

individu : les écrivains dont nous parlons sortirent de ces voies battues. Sans absoudre absolument personne, ils ne reconnurent qu'un grand coupable, la force des choses; ils s'attachèrent à démontrer que la révolution française n'avait point fait fausse route, que sa marche était tracée d'avance, et qu'il avait bien fallu qu'elle en parcourût toutes les phases; tant de sang et de ruines était à regretter sans doute, mais le salut du pays étant la loi suprême, dès l'instant que le pays avait été sauvé, tout ce qui avait été avait dû être.

Le moment était favorable pour produire ces nouveautés. C'était l'époque où le gouvernement de la restauration s'engageait sur une pente qui devait en peu d'années le conduire à ces fatales ordonnances que les plus fidèles royalistes qualifient aujourd'hui comme nous. Il commençait à être battu en brèche, non plus seulement par les conspirateurs issus du bonapartisme, mais par toute une génération active, intelligente, sincèrement éprise de la liberté constitutionnelle, bien qu'entraînée à son insu par quelques étroits esprits rêvant déjà la république. C'est au milieu de cette jeunesse que fut lancée la nouvelle théorie. Sa fortune était certaine. Tous les républicains l'adoptèrent; les libéraux l'acceptèrent presque tous. Il y en eut cependant, nous tenons à le rappeler, qui protestèrent dès le premier jour. Ce fatalisme historique, cette glorification du succès, ne pouvaient se concilier avec la philosophie qu'ils croyaient vraie et qui servait de base à leurs idées politiques. Mais le nombre de ces dissidens était alors restreint; leur voix n'avait d'écho que dans quelques salons, et la feuille littéraire qui devait leur servir de tribune n'avait pas vu le jour. Le grand courant de l'opinion appartenait encore tout entier au XVIIIe siècle. Nos deux historiens en étaient les disciples fidèles : ils en rajeunissaient, non l'esprit, mais la forme, l'un par sa concision didactique, l'autre par une abondance facile et pittoresque. La masse du public était en communion secrète avec eux; aussi leur succès fut immense, et, à vrai dire, incontesté.

De ce jour on vit se modifier, se transformer peu à peu, d'abord dans nos écoles, puis, de proche en proche, dans toutes les couches de la société, la manière de sentir, de comprendre, de juger la révolution et en particulier la convention. Nous ne voulons pas dire que deux hommes, quel qu'ait été leur talent et leur succès, aient, à eux seuls, produit cette transformation, mais ils en ont singulièrement hâté et facilité le développement. Une fois ce principe de la force des choses introduit sur la scène historique, et planant au-dessus des bourreaux comme au-dessus des victimes, que devenaient les opinions les plus accréditées, les témoignages les plus unanimes, les jugemens rendus en dernier ressort aussi bien par l'instinct populaire que par les traditions les plus sûres et les mieux établies? Tout n'était-il pas ébranlé?

N'allait-on pas remettre tout en question, tout réviser, tout excuser, tout réhabiliter? Des paradoxes qui la veille n'auraient passé que pour des jeux d'esprit se posèrent hardiment comme des vérités méconnues, et ces soi-disant vérités ne tardèrent pas à engendrer d'autres hardiesses, encore moins vraisemblables, encore mieux accueillies. C'est ainsi qu'en peu d'années nous avons vu défigurer pièce à pièce tous les faits, tous les hommes qu'a produits la fin du dernier siècle; c'est ainsi que s'est construite effrontément sous nos yeux cette contrefaçon d'histoire dont l'esprit révolutionnaire fait aujourd'hui son catéchisme.

Pour que rien n'y manquât, il fallait que la poésie se mît de la partie et portât les derniers coups; il fallait que le plus lyrique des hommes de ce temps, à bout de rimes et de succès, prît fantaisie de se faire historien, qu'il se jetât sur la chute de la royauté, sur le règne de la terreur comme sur d'heureuses occasions de réveiller sa muse et de verser des flots de prose colorée. Pouvait-il échapper à la contagion régnante, à cette fièvre d'indulgence dont, vingt ans auparavant, de judicieux esprits avaient senti les premiers accès? Non, il était condamné, par son imagination d'abord et plus encore par la soif du succès, à enchérir sur tous ses prédécesseurs, à se complaire dans le commerce et dans l'intimité des odieux personnages si long-temps et si justement voués à l'exécration publique, à les absoudre avec délices, à les farder avec amour, et à s'élever envers eux de l'excuse à l'apothéose. Il n'y a point manqué. Et pourtant tout n'est pas poison dans ce livre : il s'en échappe aussi parfois quelques saines paroles, on y rencontre comme des retours confus et involontaires vers le bien, vers la vérité; mais pour une page où le crime est flétri, il y en a vingt qui l'adulent et où l'encens fume à sa gloire.

Notre intention n'est pas de faire ici le procès à tous ceux qui, soit aux premiers rangs, soit aux plus subalternes, ont contribué, de loin comme de près, avec ou sans intention, à ces falsifications systématiques de nos annales révolutionnaires. Nous ne voulons pas dire quels égaremens ils ont fait naître, quelle large part leur appartient dans nos récentes calamités, dans la révolution de février, par exemple; combien ces amnisties rétrospectives ont porté d'hésitation dans les esprits, de trouble et de mollesse dans les ames, de sacrilége et de scandale jusque dans ce sanctuaire des lois où le premier venu se croit maintenant autorisé à comparer la terreur à l'Iliade et Robespierre à Jésus-Christ. Notre seul but en jetant ce coup d'œil en arrière a été de constater et de faire comprendre comment la convention, celle de toutes nos assemblées dont le nom est le plus souvent prononcé de nos jours, celle qu'on invoque à tout propos, est en même temps celle qu'on connaît le moins bien. Le public en savait beaucoup plus sur son compte avant qu'on lui en eût tant et si mal parlé. Pour s'en

faire une idée juste maintenant, pour débrouiller la vérité dans ce fatras de paroles et d'écrits, il n'y a qu'un moyen, remonter aux sources, fouiller *le Moniteur*, comparer les récits, contrôler les témoignages, procéder sur tous les points douteux, sur tous les faits contestés, à une consciencieuse enquête; mais qui donc a le loisir de faire, pour son propre usage, un travail aussi long et aussi difficile? Faute de mieux, on se résigne à ce qu'on a sous la main : on accepte la convention telle que ses amis l'ont faite, peuplée d'hommes de génie, de gigantesques courages, de cœurs brûlans du pur amour de la patrie et de l'humanité; ou bien, si ce charlatanisme vous révolte, si vous avez soif de vérité et de contradiction, vous êtes réduit à feuilleter quelques pamphlets surannés, mal informés, d'une partialité crédule, et tout empreints d'un esprit contre-révolutionnaire qui dès l'abord éveille votre soupçon. Ainsi, aucun moyen de savoir à quoi s'en tenir, aucun instrument facile et à la portée de tous pour bien connaître la convention.

C'est le sentiment de ces embarras du public qui a donné à M. de Barante la pensée d'entreprendre et le courage d'exécuter le grand travail qu'il commence à mettre au jour. Déjà, dans un écrit publié il y a trois ans (1), il avait, sans le savoir, laissé pressentir son dessein et révélé le but de ses nouvelles études. Examinant, à propos de la constitution de 1848, toutes les constitutions précédentes et les diverses assemblées qui nous les ont données, il avait peint la convention en quelques pages excellentes; il lui avait rendu sa vraie place et son vrai caractère. Ce portrait parut d'autant plus neuf qu'il était plus ressemblant : on sentait que l'auteur ne parlait pas par ouï-dire, qu'il avait sur cette époque et sur ces hommes des données trop exactes, un jugement trop sûr pour n'en avoir pas fait une persévérante étude. Aussi fut-il sollicité de ne pas garder pour lui seul des vues si neuves par le temps où nous sommes, de ne pas laisser inachevé un travail qui pouvait redresser tant d'erreurs, confondre tant d'impostures, fortifier tant de faiblesses, rendre, en un mot, tant de vrais et bons services au pays et à la société. Ces raisons le décidèrent à poursuivre une mission que déjà il s'était donnée lui-même, et depuis trois ans, du fond de la retraite où l'ont jeté nos catastrophes, au milieu du calme et du silence, il se consacre à nous donner une complète et sincère histoire de la convention nationale.

Personne mieux que lui n'était fait pour cette tâche. Il fallait son talent, l'autorité de son caractère, et jusqu'à sa nature d'esprit; il fallait cette passion de la vérité toute nue, cette ardeur d'impartialité, ce besoin de ne rien omettre, qui éclatent à chaque page de l'*Histoire des ducs de Bourgogne*. Si jamais ces qualités ont été opportunes et bien

(1) *Questions constitutionnelles*, 1849.

venues, c'est assurément pour nous rapprendre ce que fut la convention. Plus l'erreur est invétérée, plus il faut se garder de l'attaquer de haute lutte et de porter dans la rectification des faits rien qui sente la passion ni même l'affirmation dogmatique. Il faut laisser la vérité se rétablir comme d'elle-même, en y mettant le temps, sans violenter le lecteur, et à force de lui donner confiance dans la clairvoyance et la bonne foi de son guide.

Fidèle à sa constante méthode, M. de Barante fait souvent parler ses personnages. De longs fragmens de leurs discours, des exposés complets des discussions importantes, la reproduction textuelle d'un grand nombre de rapports, de preuves, de témoignages, de pièces justificatives, voilà pour lui le fond et comme les premières assises de l'histoire. C'est sur ce terrain solide qu'il convie son lecteur. Il l'accoutume peu à peu à s'y croire en sûreté, et sans lui donner d'avis, sans le fatiguer de réflexions, sans le poursuivre de jugemens tout faits, laissant à peine çà et là percer ses propres sentimens, il fait agir sur lui je ne sais quelle force de persuasion, lente, insensible, mais communicative et toujours efficace.

Peut-être pour certains esprits un procédé moins naïf et plus prompt, un travail plus concentré, plus combiné, une intervention plus directe et plus fréquente de l'auteur seraient des conditions de succès plus entraînantes. Même en acceptant la devise *scribitur ad narrandum*, bien des gens demandent à l'histoire certains soins, certaines recherches de composition : ils veulent que le fil du récit ne soit jamais flottant, et que le narrateur, dût-il user parfois d'un certain artifice, se préoccupe incessamment de ne pas laisser fléchir l'intérêt. Pour M. de Barante, l'intérêt, c'est la vérité. Tout ce qui est vrai l'intéresse à un degré presque égal. Pour qu'une chose le captive, il suffit qu'on lui en montre une image exacte et fidèle, une image sans faux luisans, sans reflets trompeurs, sans mensonges ni tricheries. Le mérite de la ressemblance lui dérobe en quelque sorte les défauts mêmes de la réalité. De là vient que devant des faits qui, pour d'autres, auraient peu d'importance, il hésite à élaguer et se complaît à tout dire, oubliant que le lecteur aurait peut-être envie de presser un peu le pas. Pour juger sainement cette méthode, pour apprécier ses résultats, pour en tirer bon profit, il faut l'accepter franchement et se laisser aller soi-même à la pente que suit l'auteur. Qui sait si sous cette prétendue négligence de tout moyen d'effet ne se cache pas un art plus raffiné qu'on ne pense? Ce rôle de narrateur impassible donne lieu, quand par momens on l'abandonne, à de saisissans contrastes, et c'est ainsi que, dans plus d'un passage, sans avoir l'air de le chercher, ni presque de le vouloir, sans l'ombre de prétentions ni d'efforts, l'historien s'élève à l'éloquence la plus vraie, par cela seul que momentanément il n'im-

pose plus silence à ses propres sentimens et laisse échapper une explosion de blâme, de douleur ou d'indignation.

Nous n'avons pas dessein de faire ici l'analyse des deux premiers volumes que nous avons sous les yeux. Les faits, les événemens principaux qu'ils contiennent, tout le monde les connaît. Après un coup d'œil général jeté sur l'assemblée législative, l'auteur entre en matière par un récit détaillé du 20 juin, du 10 août, des massacres de septembre. Viennent ensuite les débuts tumultueux de la convention, les naissantes fureurs de la montagne et de la gironde, le procès, son instruction, ses longues péripéties, enfin, après la mort du roi, les déchiremens de l'assemblée, la lutte à mort des deux partis, et les préludes de ce 31 mai préparé et mis en œuvre, comme le 20 juin, comme le 10 août, comme le 2 septembre, par l'émeute organisée. Là s'arrêtent les deux premiers volumes. C'est la première phase de la vie de la convention. La seconde commence avec le 31 mai et le 2 juin et dure autant que la terreur; puis, après ces quatorze mois d'agonie, survient une troisième et dernière phase, qui prend naissance au 9 thermidor et se prolonge pendant quinze mois environ, époque de relâche plutôt que de réaction, où l'esprit révolutionnaire ne perd pas encore un pouce de terrain, mais où du moins la société respire et se sent hors des mains qui la noyaient dans le sang.

De ces trois grandes phases, la première, celle qui remplit ces deux premiers volumes, est à elle seule toute une histoire. C'est une action complète, un sujet plus grandiose que tous les poèmes, plus attachant que tous les drames : c'est la chute de la royauté et la ruine de ses destructeurs, les girondins.

Pour rajeunir ce texte si connu, qu'a fait M. de Barante? Il a laissé parler les faits sans ménagemens, sans complaisance. Impartial envers tout le monde, il ne fait pas le procès aux girondins, mais il met sous nos yeux tous leurs actes, toutes leurs paroles. Ce n'est pas sa faute s'il en résulte une impression sévère, disons mieux, accablante pour leur mémoire. Ceux-là seuls s'en étonneront qui n'ont jamais regardé de près les hommes de ce parti, et qui ont accepté sur parole l'indulgence et l'admiration traditionnelles dont ils sont depuis si long-temps en paisible possession.

D'où est venue cette indulgence? D'abord, de la haine implacable que tous nos démagogues, tous nos purs jacobins n'ont cessé de vouer depuis soixante ans à leurs anciens rivaux. Le public s'est dit : « Ceux contre qui mes ennemis conservent de telles rancunes étaient sans doute mes amis, » et, sans y regarder davantage, il a pris sous sa protection la mémoire des girondins. D'un autre côté, on s'est accoutumé, grace à l'esprit dramatique dans lequel presque toutes nos histoires sont conçues, à ne se représenter les girondins que sur leur dernier théâtre,

la convention. Là, leur conduite, sans être irréprochable, rachète au moins, par des élans de courage, de trop fréquentes lâchetés. En les voyant opprimés et vaincus, on oublie qu'ils eurent le double tort d'être oppresseurs sans savoir être victorieux. Pour qui ne les voit qu'à la convention, on conçoit l'indulgence, on conçoit presque l'admiration. Dès le premier jour, nous les trouvons aux prises avec la horde impie qui a juré guerre à mort à la société; ils osent lui tenir tête, ils la provoquent avec trop d'ostentation peut-être, mais non sans audace et sans cœur. Ces scènes à effet, Louvet accusant Robespierre, Vergniaud dénonçant les assassins de septembre, voilà ce qui nous reste dans la mémoire, ce qui s'associe dans notre esprit au nom des girondins. Il est vrai que nous rougissons pour eux lorsque vient le fatal procès, lorsque leur bouche laisse échapper cette sentence qu'une heure auparavant ils proclamaient odieuse et criminelle, lorsqu'ils n'osent pas même imiter l'énergie des plus obscurs membres de la plaine, lorsqu'après avoir laissé tomber la tête du monarque, ils s'imaginent sauver la leur en se montrant contre les malheureux débris de l'ancienne société plus violens, plus soupçonneux, plus tyranniques que les montagnards eux-mêmes, et en inventant enfin ce tribunal révolutionnaire dont ils devaient être les premières victimes. Mais, à côté de ces fautes honteuses, dégradantes, leur parole reste noble et sonore, elle retentit à nos oreilles, et, comme dans la lutte qu'ils soutiennent ils ont affaire à des monstres, nous nous passionnons pour eux malgré nous, nous oublions ce qu'ils ont fait pour n'écouter que ce qu'ils disent, nous les prenons pour ce qu'ils se donnent, pour les défenseurs des lois et de la morale, les soutiens de la société, les interprètes de la conscience publique.

Mais l'histoire, l'inflexible histoire, ne se laisse pas abuser ainsi : elle retourne le feuillet, et nous met le doigt sur la page oubliée. Sans doute, il est beau d'entrer à la convention pour y lancer l'anathème contre les assassins des malheureux prisonniers de la Force et de l'Abbaye, contre leurs instigateurs et leurs complices; mais remontons seulement de quelques jours en arrière : que disaient-ils, ces tribuns, la veille du 2 septembre? que disaient-ils le lendemain? leurs lèvres n'étaient-elles pas glacées? ou, si par hasard elles se sont ouvertes, qui voudrait nous répondre qu'il n'en soit sorti aucun mot d'approbation ou même d'encouragement pour cette façon de faire peur aux aristocrates et aux amis de la royauté? Le matin du 3 septembre, Louvet, dans sa *Sentinelle,* ne parlait-il pas avec excuse de ce qui s'était fait la veille? et si dans la journée une édition nouvelle exprimait quelque blâme, d'où venait ce changement? pourquoi ce qui semblait pardonnable le matin devenait-il tout à coup criminel? N'était-ce pas, on a honte de le dire, parce que les témoins muets du crime commençaient à s'apercevoir qu'ils pouvaient en être atteints? parce qu'on venait

d'apprendre que la commune poussait l'audace jusqu'à décerner un mandat contre Roland lui-même, contre le ministre de l'intérieur, contre le collègue de Danton, le chef du massacre?

Jusque-là, M. de Barante nous le dit, et les témoignages contemporains les plus irrécusables l'y autorisent, ils semblaient tout résignés à laisser couler le sang. Comment expliquer autrement leur attitude dans l'assemblée? comment, sans leur tacite approbation, cette législative, où leur parole était souveraine et qui spontanément s'était mise en permanence, aurait-elle laissé les égorgeurs continuer tranquillement leur besogne? Qu'ont-ils dit, qu'ont-ils fait, qu'ont-ils proposé pour arrêter cette infâme boucherie? N'ont-ils pas toléré que Dussault, envoyé aux prisons pour rendre compte des événemens, se bornât à répondre qu'arrivé à la nuit tombante, les ténèbres ne lui avaient pas permis de voir ce qui se passait? Et ils l'ont laissé dire! et ils s'en sont tenus là! et ils n'ont pas trouvé un seul de ces pathétiques accens qui s'échappaient si bien de leurs poitrines vingt jours plus tard, lorsqu'il ne s'agissait plus seulement de la cause de l'humanité et de l'honneur de la France, mais de leur propre cause et de leur propre salut! De deux choses l'une, ou l'invention de Danton leur a semblé, comme à lui, un forfait nécessaire, une mesure de salut public, ou dès l'abord elle leur a fait horreur. Dans le premier cas leur silence est une complicité, dans le second une indigne faiblesse: ils ne peuvent échapper à cette alternative.

Mais comment n'auraient-ils pas toléré le 2 septembre? ils avaient fait le 10 août. Le 10 août, voilà l'œuvre des girondins: ils l'ont conçu, médité, préparé, organisé, lorsque Robespierre et les cordeliers eux-mêmes n'en concevaient encore l'idée que dans un lointain avenir. Humilier la royauté sans l'abolir, la faire capituler, se délivrer par la déchéance et du monarque et de la cour, se donner un roi mineur, veiller à son éducation, lui choisir son précepteur, lui nommer un régent, s'emparer sous son nom du gouvernement et des affaires, tel était le 10 août de leurs rêves. C'est à cette catastrophe à leur usage qu'ils ont travaillé nuit et jour, usant tout ce que Dieu leur avait donné, aux uns d'activité, d'ardeur et de génie d'intrigue, aux autres de facultés oratoires. Ils se sont rués sur ce but impossible avec une infatuation et un aveuglement auxquels les hommes de parti sont fatalement condamnés chaque fois qu'ils n'écoutent que leur amour-propre blessé et leur fureur ambitieuse.

Le 20 juin lui-même ne leur a pas ouvert les yeux! Ils n'ont pas vu qu'une fois déchaînée, une fois lancée sur les Tuileries, cette multitude ne les écoutait plus; que rêver une insurrection sainte, docile, obéissante, s'arrêtant au sifflet de ses chefs comme l'équipage d'un navire, c'était de toutes les chimères la plus folle et la plus périlleuse. Même après cet avertissement sinistre, n'ont-ils pas continué, comme des

joueurs incorrigibles, leur lutte acharnée contre cette royauté qu'ils ne voulaient pas détruire? De quelles armes déloyales ne l'ont-ils pas frappée? quelles haines, quelles défiances n'ont-ils pas semées contre elle? A quelles calomnies n'ont-ils pas fait écho?

Puis, quand le feu qu'ils attisaient a jeté de lugubres lueurs, quand ils ont vu que l'incendie gagnait et qu'ils n'en étaient plus maîtres, un rayon de sagesse et de prévoyance est-il venu les éclairer? ont-ils renoncé à leurs projets? Non : une chimère nouvelle a ranimé leur folie. Ils ont cru qu'avec une troupe à leurs ordres ils domineraient Paris, que la populace des faubourgs serait souple et accommodante, pourvu que du fond de la Provence on leur expédiât un millier d'hommes armés. Ce ramas, cette écume de la population marseillaise devait être pour eux un bataillon sacré qui gouvernerait l'émeute et la conduirait juste à point. Après bien des efforts, après un mois d'attente, ils arrivèrent, ces Marseillais, ils entrèrent dans Paris. Une heure après, ils n'étaient plus à la gironde. Il avait suffi à Danton et à ses cordeliers de quelques accolades, de quelques verres de vin pour escamoter le bataillon sacré.

Alors le 10 août éclate, le véritable 10 août et non celui des girondins. La royauté s'écroule, ils la laissent tomber, et tous leurs beaux plans avec elle. Non-seulement ils ne tentent rien pour sauver ce semblant de trône qu'ils espéraient se ménager, mais, sous peine d'être eux-mêmes engloutis sous ses ruines, il faut qu'ils aident à le démolir. Ils crient victoire avec les vainqueurs, de peur de passer pour vaincus. D'agresseurs qu'ils étaient, les voilà sur la défensive; qu'un mot de doute ou de regret leur échappe, ils sont perdus; ils ne peuvent même pas se taire, il leur faut tout approuver, tout sanctionner, tout laisser faire, tout, même le 2 septembre!

Eh bien! nous le demandons, suffit-il de quelques harangues, de quelques élans de sentiment et de rhétorique pour se laver de tels méfaits? A qui le pays doit-il s'en prendre de cette longue série de maux et de désastres que la chute de la royauté a fait fondre sur lui, si ce n'est à ceux qui ont préparé cette chute, qui s'en sont faits les promoteurs, les instrumens? Qu'importe que la pire de ces calamités, la république, ne fût pas dans leur programme, si elle devait fatalement sortir de leurs actes? Leur seule excuse est l'inexpérience. Eux du moins, ils ont pu dire qu'une telle catastrophe leur avait semblé impossible, qu'elle était sans exemple, que la majorité du peuple, même à Paris, ne voulait que le maintien de la royauté et de la constitution, qu'il était insensé d'admettre qu'une tourbe de bandits fît la loi à tout le royaume et fût plus forte que la majorité de la capitale et de l'assemblée; ils ont pu dire, comme Péthion et Buzot, « qu'avant le 10 août, il n'y avait que cinq hommes en France qui voulussent la république,

et que jamais la nation ne serait républicaine, si ce n'est à coups de guillotine. » Ces excuses, si faibles qu'elles soient, on pouvait les donner alors; mais que dirait l'histoire, si d'autres girondins, plus d'un demi-siècle après, en pleine connaissance de cause, dans un temps sans fièvre ni délire, l'exemple de leurs devanciers sous les yeux, avaient recommencé le même jeu, avec les mêmes espérances, avec les mêmes illusions, et si, par leur aveuglement, nous avions vu tomber cette autre royauté, qu'eux aussi ils ne voulaient que faire capituler? C'est là un point que l'avenir éclaircira. Nous ne voulons pas toucher à ces questions brûlantes; mais on ne peut lire les récits du 10 août sans croire assister encore à notre récente catastrophe, et sans se sentir le cœur serré de l'apparente ressemblance entre les deux conduites et les deux événemens. Les enseignemens de l'expérience seront-ils donc éternellement stériles? Est-il donc dit qu'à côté des hommes qui détruisent sciemment les gouvernemens, il s'en trouvera toujours qui les renversent sans le vouloir, à la fois dupes et complices de ces masses brutales qu'ils déchaînent, qu'ils aiguillonnent, et qu'ils ont l'inepte prétention d'arrêter et de contenir à leur heure et à leur volonté?

Mais ne parlons pour aujourd'hui que des girondins de 92; aussi bien ne sommes-nous pas au bout de cet examen de conscience que l'histoire leur impose et dont nous ne pouvons les tenir quittes.

On nous dira, pour leur défense, que le 10 août et même le 20 juin ne sont pas uniquement leur ouvrage; que, s'ils ont eu le malheur de ne pas voir l'abîme, s'ils s'y sont précipités en y entraînant leur pays, ils ont eux-mêmes été poussés et n'ont cédé qu'à un entraînement dont la violence irrésistible ne saurait plus être comprise aujourd'hui. Admettons que cela soit vrai; atténuons tant qu'on voudra la part qui leur revient dans ces fatales journées : il est une autre responsabilité, non moins pesante, qui, quoi qu'on fasse, ne peut retomber que sur eux. C'est à eux, c'est par leur instigation, c'est pour obéir à leurs injonctions incessantes que la guerre a été déclarée à l'Europe. Sans doute on peut nous dire aussi que la guerre alors était dans l'air, comme une maladie contagieuse. Personne n'avait le bon sens et le courage de la combattre, personne n'en comprenait les véritables dangers; mais si les girondins ne s'en étaient point épris, s'ils n'en avaient pas fait le but de leurs efforts, le thème favori de leur éloquence, leur grand moyen de popularité; si Brissot, leur pourvoyeur d'idées politiques, ne leur avait pas persuadé que la guerre était le levier qui leur livrerait définitivement le pouvoir en détruisant l'influence de la cour, peut-être eût-il été possible d'ajourner, tout au moins de quelques mois encore, la fatale déclaration du 20 avril 92, et qui sait ce que cet atermoiement pouvait produire de combinaisons nouvelles, ce que six mois de paix seulement pouvaient changer dans la marche des choses?

En temps de révolution, il ne manque jamais de gens qui croient la guerre nécessaire, et qui l'appellent à grands cris. Indépendamment des utopistes et des intrigans, deux races d'hommes pour qui la guerre a cet avantage, qu'elle jette le gouvernement hors des voies régulières et le lance dans les hasards, dans l'imprévu, une foule d'honnêtes esprits la désirent et la conseillent comme un dérivatif aux dangers qu'ils redoutent ou qu'ils subissent à l'intérieur. Étrange moyen de guérison, qui consiste non pas à déplacer son mal, mais à s'en donner un de plus! C'est là le grand écueil des époques révolutionnaires. Si malade que soit un pays, il est bon de l'avertir que de toutes ses plaies la guerre sera toujours la pire, car elle rend toutes les autres incurables. Heureuse, elle exalte la passion révolutionnaire et la pousse aux extravagances; malheureuse, elle fait crier à la trahison et sert de prétexte aux plus atroces cruautés. Dans tous les cas, elle est ou elle devient un instrument de tyrannie qui finit par tomber nécessairement dans la main du parti le plus violent et le plus audacieux.

Si ces rhéteurs de la gironde avaient eu l'ombre de prévoyance et d'esprit politique, au lieu de s'acharner à jeter bas cette cour qui tombait de vétusté, ils se seraient construit une digue contre le flot jacobin qui montait derrière eux. Ils auraient compris que la guerre allait rendre toute digue impossible, que le mouvement démagogique soulevé par elle ne rencontrerait plus de frein, que tout serait culbuté, renversé, anéanti, et que, faute d'avoir résisté quand il en était temps, ils n'auraient plus autre chose à faire qu'à courber la tête et à périr. Mais non, ils n'ont rien prévu, rien compris; ils ont voulu la guerre, ils y ont entraîné l'assemblée, ils l'ont imposée au roi, froidement, sans y être poussés eux-mêmes, par pur esprit de parti, par calcul d'ambition; ce fléau d'où devaient sortir tant de crimes, cette cause indirecte, mais trop réelle, et du 10 août et du 2 septembre, ils l'ont fait éclore avant terme : c'est là, encore un coup, une responsabilité qu'ils ne partagent avec personne, pas même avec Robespierre, puisque, pendant qu'ils demandaient la guerre à la tribune de l'assemblée, Robespierre, non moins imprévoyant, non moins malavisé qu'eux-mêmes, la repoussait à la tribune des jacobins.

S'il était nécessaire de démontrer une fois de plus combien est fausse et superficielle la théorie du fatalisme historique, et à quel point les peuples, comme les individus, sont, quand ils le veulent bien, maîtres de leur destinée, nous n'aurions qu'à comparer deux époques de notre histoire où cette question de paix et de guerre a été agitée avec une ardeur au moins égale et résolue dans deux sens tout différens. Il y a vingt ans, à l'origine du gouvernement de juillet, rappelons-nous quelle surexcitation guerrière s'était emparée des esprits, combien, même chez les plus modérés et les plus timides, s'était enracinée la croyance qu'il faudrait, quoi qu'on fît, en venir aux mains avec l'Europe. Tout

en déplorant cette extrémité, on s'y laissait aller, on semblait s'y résigner comme à un arrêt de la Providence. En 92, au contraire, bien que l'exaltation patriotique fût plus bouillante et le sentiment de la défense nationale plus ardent, plus impétueux, la croyance à la nécessité de la guerre était moins vive, moins généralement répandue. Pour bien des gens, les projets d'agression qu'on prêtait aux puissances étaient au moins problématiques, et comme, excepté Dumouriez et quelques fils de fortune, personne parmi nous ne songeait alors aux conquêtes et ne parlait d'attaquer, la guerre pouvait très bien ne pas éclater de si tôt. Les fougueux révolutionnaires, comme on vient de le voir, ne la demandaient pas tous, tandis que tous la voulaient en 1831. Il est donc permis de croire que si les girondins, alors maîtres des affaires, se fussent donné pour faire durer la paix la moitié seulement de la peine qu'ils ont prise pour faire déclarer la guerre, ils auraient aisément réussi; en 1831, au contraire, rien ne semblait plus hasardeux, plus incertain, plus difficile que de prévenir une collision.

Elle n'a point eu lieu pourtant. Ce sera l'éternel honneur de M. Casimir Périer et de ceux qui ont soutenu sa politique. Ils ont secondé une haute sagesse qui ne pouvait agir seule; ils ont osé l'aider à fonder sur la paix l'œuvre de ces dix-huit années que la France regrettera longtemps et qui grandiront encore dans l'histoire. Certes, à ne voir que l'apparence, on pouvait croire alors à un entraînement fatal, irrésistible, à un de ces mouvemens d'opinion contre lesquels aucune puissance humaine ne peut lutter. Eh bien! il a suffi d'un homme, d'un homme résolu, d'un dévouement énergique, pour triompher de cette soi-disant fatalité, pour épargner à 1831 une désastreuse parodie de 92.

Ce n'est pas après coup, dans de tardives imprécations, dans de théâtrales harangues, qu'il faut faire acte de résistance; c'est sur le fait, avant l'heure décisive, c'est en payant de sa personne, en tenant tête dès le principe aux passions qu'on veut contenir, aux erreurs qu'on veut redresser. De ces deux sortes de résistance, les girondins n'ont connu que la première; M. Périer nous a prouvé qu'on pouvait pratiquer la seconde. Mais aussi M. Périer avait l'esprit le moins girondin qui fût au monde; il avait l'esprit de gouvernement, c'est-à-dire l'horreur des phrases et le goût de la responsabilité. Ce qui caractérise les girondins au contraire, c'est avant tout l'amour des phrases, l'ambition oratoire, le goût de la fausse rhétorique comme de la fausse popularité. Aussi, même dans des circonstances moins formidables, jamais ils n'auraient été que de pauvres politiques. La faute n'en est pas toute à eux : ils étaient fils du XVIIIe siècle et du XVIIIe siècle vieillissant, élèves non pas même de Voltaire, qui du moins leur eût appris à être simples, mais de Rousseau et de cette école qui s'imagine avoir régénéré l'espèce humaine en remplaçant la morale par le sentiment et la foi par la déclamation. Nourris d'un tel lait, à quoi leur pouvaient servir les

rares facultés que quelques-uns d'entre eux avaient reçues du ciel? A déclamer un peu mieux que les autres, partant à être encore plus vides, plus sonores, plus dénués de sens pratique et de raison.

Aussi, pour trouver dans ce parti des hommes d'une sérieuse valeur, il faut descendre aux rangs secondaires. Là, parmi des esprits modestes, mais solides, se trouvaient quelques cœurs fermes et bien trempés; mais, à vrai dire, ce n'étaient pas des girondins, car dans le procès, par exemple, ils ont presque tous écouté leur conscience et voté courageusement, simplement. Nous en pourrions même citer qui, dans de périlleuses missions, ont fait preuve d'une héroïque énergie, et engagé sans éclat, sans charlatanisme, non pas en parole, mais en action, leur responsabilité vis-à-vis de la horde démagogique. Les chefs, au contraire, les beaux diseurs, ceux qui ont fait tant de bruit, se sont presque toujours dispensés de ces vertus. On eût dit que, payant leur contingent en paroles, ils se tenaient pour quittes de tout le reste.

Nous ne croyons pas que M. de Barante les ait trop sévèrement traités. Il les excuse assez souvent, les loue même quelquefois; mais toujours, et nous l'en remercions, il les donne pour ce qu'ils sont, pour un parti d'imprévoyans et de déclamateurs. Ce n'est que par une méprise, dont profite encore leur mémoire, qu'on s'est si bien accoutumé à leur faire la part plus belle. Cette méprise consiste à les considérer comme des hommes de résistance, tandis qu'ils n'ont jamais été que des révolutionnaires, rien que des révolutionnaires. Barnave et ses amis, lancés comme eux en pleine révolution, se sont aperçus tout à coup qu'ils ne démolissaient pas seulement l'ancien régime, mais la société; ils ont courageusement confessé leur erreur; ils n'ont pas craint de s'opposer au torrent qu'eux-mêmes ils avaient soulevé. Aussi, quelque tardive qu'ait été leur conversion, ils peuvent être comptés pour des hommes de résistance. Quant aux girondins, jamais ils n'ont mérité cet honneur. Ils ont eu beau voir le péril, l'idée de le conjurer ne leur est jamais venue. Jamais ils n'ont voulu dire ce *meâ culpâ* qui, chez l'homme politique, n'est pas un acte de contrition, mais une preuve d'énergie, et qui ne rachète pas seulement les erreurs de son passé, mais lui donne dans l'avenir une force nouvelle. Ils sont morts, ils ont voulu mourir comme ils avaient vécu, en héros de théâtre, et n'ont cherché dans leur dernière heure que ce qu'ils avaient en ce monde considéré comme le bien suprême, un succès de tribune.

Aussi leur mort, dont on leur tient si grand compte, ne saurait, selon nous, obtenir grace pour leur vie. Comment les absoudrait-elle? Tout le monde, dans ces jours de désespoir, dans ces jours sans lendemain, ne quittait-il pas la vie sans effort? Jeunes et vieux, et jusqu'aux plus faibles femmes, tous ne savaient-ils pas mourir? Et ceux-là ne mouraient-ils pas le mieux, qui mouraient sans chanter, sans vaine fanfaronnade? La patrie n'a aucun besoin qu'en marchant à

l'échafaud on se vante de mourir pour elle; cela n'est bon qu'à faire des couplets. La patrie veut qu'on la serve en résistant à ses ennemis: si par malheur on succombe, c'est vraiment pour elle qu'on est mort; on a droit à ses regrets, souvent même à ses couronnes; mais ceux qui, après l'avoir mal servie, n'ont pas même osé la défendre en se défendant eux-mêmes, ceux qui n'ont eu d'autre courage que de tendre la gorge au couteau, la patrie ne leur doit rien : ils peuvent se poser en martyrs, la palme ne descendra pas du ciel.

Ce sont là des vérités bonnes à dire, surtout dans ce pays de France où l'esprit girondin court les rues. Il faut proclamer bien haut, bien franchement ce que vaut cet esprit et où il mène, ce qu'un peuple gagne à se payer de mots, à se complaire dans cette politique déclamatoire qui tantôt veut la fin sans les moyens, tantôt les moyens sans la fin. Personne encore ne l'avait dit aussi nettement que M. de Barante. Bien qu'il se tienne constamment dans une extrême mesure, parlant plutôt en spectateur qu'en juge, son opinion n'est jamais équivoque, jamais il n'hésite à dire ce qu'il sait, ce qu'il croit vrai; il ne jette un voile sur rien, ne laisse rien dans l'ombre : aussi quiconque a lu ces deux volumes sait définitivement à quoi s'en tenir sur la gironde et sur sa politique. C'est là un grand service rendu; c'est par là que ce livre, outre sa valeur littéraire, est encore une excellente action.

M. de Barante n'est pourtant qu'au début de sa tâche; ces deux volumes ne sont qu'un préambule. Il faut qu'il nous montre la convention dans ses deux autres phases. Là nous serons en face de moins grandes catastrophes, le drame sera moins noble, moins attachant, moins pathétique; mais l'auteur sera au vif de son sujet, il entrera dans un plus vaste champ de recherches, il aura plus de révélations à faire, plus d'aperçus nouveaux à présenter, soit en parlant des monotones atrocités du comité de salut public, soit à propos des impuissans efforts de gouvernement et d'organisation tentés après thermidor. C'est l'histoire de la convention qu'il veut faire; il faut donc qu'il ait traversé et sa période sanglante et sa période soi-disant modératrice, pour être en droit de résoudre cette question, l'idée première de son livre : Qu'est-ce que la convention? et pour nous dire s'il serait vrai qu'au prix de tant de violences, de tant de souillures, de tant d'iniquités, cette assemblée eût rendu un seul service à la France.

Lui devons-nous, comme on s'obstine à lui en faire honneur, le premier des biens pour un peuple, l'intégrité de notre territoire? Nos armées se seraient-elles moins bravement battues sans ces absurdes commissaires qui leur prêchaient la révolte et l'indiscipline? Auraient-elles essuyé plus d'échecs, si de Paris on leur eût expédié moins de phrases et plus de munitions? Ceux qui veulent nous persuader que le système de terreur appliqué à l'art militaire ait produit un seul de nos succès, et qu'un seul officier français ait senti croître son courage, ses talens,

son inspiration à se voir ainsi placé entre la guillotine et la victoire, peuvent-ils nier que la direction confuse, aveugle, désordonnée, émanant de l'assemblée et de ses délégués, n'ait été une cause cent fois plus réelle, une cause permanente d'infériorité pour nos soldats, un obstacle, un ennemi de plus dont leur valeur a pu seule triompher? En un mot, peut-on sérieusement revendiquer pour la convention une autre gloire, dans nos campagnes défensives, que d'avoir, par l'horreur qu'elle inspirait à l'intérieur, fait courir à la frontière tout ce que le pays comptait alors d'hommes de bien, d'hommes de cœur? N'est-ce pas là, de l'aveu même de Carnot, le seul service qu'elle ait rendu à nos armes?

La guerre mise de côté, qu'a-t-elle fait, cette assemblée? qu'a-t-elle fondé? de quelles institutions nous a-t-elle enrichis? comment s'est-elle servie du pouvoir le plus absolu, le plus illimité que jamais despote ait possédé sur terre? Soumise dès sa naissance à la tyrannique autorité de la commune de Paris, immobile et muette devant toute poignée d'hommes en guenilles ou de femmes ivres à qui il a plu de se ruer sur elle, a-t-elle, un seul jour, recouvré la libre disposition d'elle-même? Ne s'est-elle pas constamment mise à genoux devant l'émeute? Où trouver dans ses rangs ces hommes indomptables, ces génies dominateurs dont quelques fous vénèrent la mémoire? Toute la puissance de ces grands hommes ne s'est-elle pas bornée à faire monter sur l'échafaud un certain nombre de leurs collègues, à rester vainqueurs pendant quelques semaines, à combler une certaine mesure de crimes, puis à monter à leur tour sur l'échafaud? Ce sont là les bienfaits qu'on signale aux regrets et aux bénédictions de la France!

S'il est clair et facile de prouver que cette assemblée ne nous a rendu aucun genre de service, il est plus difficile de dire exactement ce qu'elle a été. Où est l'unité d'une telle histoire? Quand on prononce ce mot convention, de quoi veut-on parler? Est-ce de l'assemblée où siégèrent les girondins? ou bien faut-il attendre qu'ils en aient disparu pour que la convention, aux yeux de ses admirateurs, devienne la vraie, la grande convention? Mais alors nous poserons la même question chaque fois que le fatal tombereau aura fait un nouveau vide sur ses bancs. La convention, est-ce l'assemblée à qui Danton commande? ou bien celle où trône Robespierre? ou bien celle qui se soumet à Tallien? Ne sont-ce pas là autant de conventions différentes, puisque la majorité, à mesure qu'elle se décime et se dévore, se modifie et se transforme? Il n'y a qu'une chose qui ne varie pas, l'obéissance de ceux qui restent, l'abaissement des caractères, l'oubli de toute résistance et de toute liberté.

M. de Barante nous dit, dans sa préface, que sans la révolution de février son livre n'aurait pas vu le jour. Nous le comprenons. Quel que fût le talent et l'autorité de l'auteur, une histoire vraie de la conven-

tion, un tableau fidèle et complet de la république, courait le risque, il y a quatre ans, d'être reçu par le public comme un tissu d'invraisemblances, comme un roman. Le public était sous le charme des paradoxes historiques; on lui en avait tant servi depuis vingt ans! on lui avait fait de tels portraits des hommes de 93, on les lui avait drapés de telle façon, que jamais il n'eût voulu les reconnaître à visage découvert et dans leurs vrais habits. Toute controverse à ce sujet lui eût semblé oiseuse et fatigante, comme une querelle de droit canon. Il avait son parti pris; il était résolu à ne croire que ce qui ne troublait pas son repos, ne voulait qu'être amusé, n'écoutait que ses flatteurs, et s'endormait dans sa confiance, convaincu que le volcan qui avait englouti nos pères était à jamais éteint. « Maintenant, ajoute M. de Barante, ce qu'il a vu, ce qu'il a souffert, ce qu'il redoute, l'a préparé peut-être à bien accueillir la vérité. » Assurément ce serait jouer de malheur, si ce livre aujourd'hui trouvait des incrédules. Que nous manque-t-il pour ajouter foi aux plus monstrueux égaremens, aux plus délirantes violences de l'esprit révolutionnaire? N'avons-nous pas vu de nos yeux, entendu de nos oreilles tout ce qu'aux plus mauvais jours de la convention les carrefours de Paris ont vu et entendu? Est-il une des doctrines, un des sophismes, un des mensonges employés il y a soixante ans pour couvrir le pays de meurtres et de ruines, dont on nous ait fait grace il y a trois ans? Le sang aussi n'a-t-il pas coulé à flot dans la cité, non plus, il est vrai, à coups d'assassinats juridiques, mais dans d'odieux combats? Et si maintenant nous passons de l'horrible au ridicule, est-il une folie qu'on ne nous ait rendue vraisemblable? Qui pourrait, par exemple, après nos parades de l'hôtel-de-ville, s'étonner que les blanchisseuses de Paris soient venues demander à la convention la peine de mort contre les marchands de savon, et qu'elles aient été admises aux honneurs de la séance?

M. de Barante a raison, on est payé pour tout croire, pour tout admettre depuis février : au lieu d'un public indocile, sceptique à ses récits, il en trouve un qui sort d'apprentissage et qui n'a ni le droit, ni l'envie de le chicaner sur rien. On le lira donc, et même on le croira : personne ne l'accusera d'avoir rien exagéré; on sera convaincu de l'exactitude de ses récits, de la fidélité de ses tableaux; mais profitera-t-on de ses leçons? C'est autre chose, et sur ce point nous ne voudrions rien garantir. M. de Barante n'en désespère pas : il jette sur l'avenir un regard confiant, et pourtant il ne nous croit pas guéris, tant s'en faut; il ne sait même pas quand nous serons en voie de guérison, mais nous lui semblons mieux en état de lutter contre le mal que ne l'étaient nos pères en 1792. Sans doute, il y a dans le parallèle qu'il établit entre le temps où nous sommes et l'époque dont il écrit l'histoire quelque chose de rassurant : nous ne contestons aucune des dissemblances heureuses qu'il fait ressortir en notre faveur; nous reconnaissons que,

depuis cinquante ans, la France est bien changée, qu'elle s'est habituée aux douceurs de la paix intérieure, aux avantages d'une administration régulière, qu'il lui devient presque impossible de se passer d'un gouvernement observateur des lois, protecteur des intérêts, qu'elle aime l'ordre, surtout lorsqu'elle craint de le perdre, et que, dès qu'il est menacé, elle se porte instinctivement du côté de ses défenseurs. Nous reconnaissons que l'armée, qui avait cessé d'exister après 89, et dont les débris épars et insubordonnés n'étaient plus d'aucun secours à la société, est aujourd'hui nombreuse, aguerrie, disciplinée, dévouée à ses devoirs et décidée à repousser toute invasion de nos ennemis, aussi bien du dedans que du dehors. Tout cela est vrai : ce sont là de solides garanties, de puissantes sauvegardes; mais n'est-il pas vrai aussi que l'indifférence en matière politique, l'amour du bien-être à tout prix, l'égoïste laisser-aller qu'engendre le scepticisme, ont fait de tristes et de sérieux progrès? Si les révolutionnaires d'aujourd'hui ont encore plus d'audace en paroles que n'en avaient en action ceux d'il y a soixante ans, quel parti tirons-nous des avertissemens qu'ils nous donnent? Que fait pour se défendre cette société qu'ils ont condamnée à mort? Elle s'endort au bruit de leurs menaces, elle se blase de leur cynisme. A force d'avoir eu peur, tout le monde se rassure. L'idée s'établit qu'après tout on peut, tant bien que mal, vivre en révolution, que c'est une façon d'être comme une autre; peu à peu on s'habitue, on prend goût au provisoire, on se contente de l'à peu près, on se confie au hasard, on s'accoutume à accepter le mal, à ne craindre que le pire, à n'avoir plus qu'un seul désir sérieux, qu'un seul besoin réel : le besoin de s'étourdir, le désir de se distraire.

Devant ces désolans symptômes, comment ne pas se demander si, même aujourd'hui, même après février, nous saurons lire dans ce livre et comprendre ses enseignemens? Dieu veuille nous ouvrir les yeux! Dieu veuille que nous soyons moins sourds à cette voix de l'histoire qu'au bruit des armes qu'on forge contre nous! Nous avertir, nous donner l'éveil, c'est le seul but que poursuive l'auteur pour prix de ses laborieux efforts : espérons qu'il l'atteindra. Puisse-t-il surtout, en achevant de peindre ces partis qui s'entre-déchirent au profit de leurs ennemis communs, nous apprendre à rester unis! Le vrai, nous dirions presque le seul danger qui menace la société, ce sont les divisions des amis de l'ordre. Toutes ces faiblesses, toutes ces molles tendances qui nous effraient, nous ne les redoutons plus, si une fois nous sommes assez sages pour ajourner à l'approche du péril nos querelles et nos rivalités. Point de découragement, point de sommeil, et surtout point de divisions : le salut est à ce prix.

L. Vitet.

LES ÉTUDES

HISTORIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES

EN PROVINCE DEPUIS 1848.[1]

III.

FRANCE CENTRALE. — BOURGOGNE. — PROVINCES DU MIDI.

I. — LES PROVINCES DU CENTRE. — PÉRIGORD ET GUIENNE. — BOURGOGNE. — NOUVELLES RECHERCHES SUR LES POPULATIONS BOURGUIGNONNES ET SUR L'ÉMANCIPATION DES COMMUNES.

Les provinces de la France centrale, c'est-à-dire l'Orléanais, le Berry, le Nivernais, la Marche, se trouvent, quant au nombre des publications historiques, considérablement en retard sur les provinces du nord et de l'ouest; mais elles ne le cèdent en rien à ces dernières sous le rapport de la valeur scientifique. Dans l'Orléanais, MM. de la Saussaye, Duchalais et Jules de Pétigny, tout en s'occupant d'études d'un intérêt général, n'ont point négligé l'histoire des divers départemens auxquels ils appartiennent. Une nouvelle société archéologique, celle du Loiret, a été fondée par MM. Desnoyers et de Buzonnière, et ce dernier a donné à ses collègues l'exemple du zèle en publiant l'*Histoire architecturale de la ville d'Orléans*.

Le Berry, qui a tant besoin de s'éclairer, qui croit aux fées, aux sorciers et à l'avénement de la nouvelle Jérusalem prédite par les thaumaturges politiques, le Berry a fait de grands progrès depuis quelques années sur le terrain de l'érudition, grace aux efforts de MM. Raynal et de Girardot (2). Outre de nom-

(1) Voyez les livraisons du 1er et du 15 septembre.

(2) On doit à M. Raynal une *Histoire du Berry* que la *Revue* a eu déjà occasion de

breux articles dans le *Journal du Cher* et des communications adressées au comité des arts et monumens, M. de Girardot a donné des recherches précieuses sur les assemblées provinciales, et en particulier sur celles du Berry de 1778 à 1790, sur les artistes de cette même province et sur les pièces inédites relatives à l'histoire d'Écosse conservées aux archives du département du Cher. Il s'occupe en ce moment, avec M. Hippolyte Durand, d'une monographie générale de Saint-Étienne de Bourges, et, en attendant que cette œuvre importante soit terminée, il en a extrait une description abrégée, historique et archéologique, dans laquelle il se propose de faire comprendre au public, même à celui qui n'écrit jamais et qui lit rarement, l'un des plus beaux monumens de l'art chrétien. On remarquera surtout, dans la description de M. de Girardot, le passage où l'écrivain signale la lenteur extrême que le moyen-âge mettait à bâtir les édifices religieux, et l'oppose à la promptitude que les démolisseurs de 93 mettaient à les abattre. Commencée au XIIIe siècle, la cathédrale de Bourges ne fut achevée qu'au XVIe, et en 1793 ce qui avait coûté quatre siècles à construire eût été démoli en quelques semaines, si M. Desfougères, ingénieur en chef du département, n'avait démontré dans un rapport qu'il était impossible de trouver dans la ville un emplacement assez vaste pour y déposer les débris de l'ancienne église qu'on s'était promis de mettre en vente. Grace à cette difficulté imprévue, la cathédrale, sauvée de la destruction, devint successivement le *temple de l'Unité* et des *théophilanthropes*, et, par un hasard tout particulier, elle échappa aux assauts du vandalisme. Ses admirables vitraux eux-mêmes ont été conservés et ont fourni à MM. les abbés Martin et Cahier l'une des plus magnifiques publications archéologiques qui aient paru, non-seulement en France, mais en Europe.

Dans la Saintonge, on compte parmi les ouvrages les plus récens l'*Histoire* politique et religieuse de cette province, par M. Massiou, la *Biographie saintongeoise* de M. Rainguet, l'*Histoire de Rochefort*, de MM. Viaud et Fleury, et une brochure de M. Feuilleret, intitulée *Taillebourg et saint Louis*. M. Anatole de Bremond d'Ars s'occupe à Saintes d'une histoire municipale de cette ville, qui jouissait au XIIe siècle de franchises importantes, et qui, ballottée sans cesse entre la domination de la France et de l'Angleterre, se constitua, sous le rapport militaire et administratif, avec une force qui rappelle les grandes communes du nord. M. l'abbé Lacurie, l'un des travailleurs les plus zélés de cette partie de la France, a commencé la publication d'une carte du pays des Santons à l'époque gallo-romaine (1), travail utile, mais qui demande, pour être conduit à bonne fin, toute la sagacité critique du savant qui l'a entrepris, car au temps de César on distinguait vaguement sous le nom de Santons les peuplades gauloises répandues sur la rive droite de la Garonne, depuis l'Océan jusqu'aux environs de Toulouse, et ce n'est qu'à la fin du IVe siècle que l'empereur Hono-

mentionner, et qui a été justement distinguée par l'Académie des Inscriptions. C'est à notre avis, parmi les histoires générales qui embrassent nos anciennes provinces, une de celles où l'on trouve le plus de méthode et d'agencement habile.

(1) On doit encore à M. l'abbé Lacurie une *Dissertation sur l'entrevue de Philippe-le-Bel et de Bertrand de Got*, et une *Histoire de l'abbaye de Maillezais*. C'est M. Lacurie qui a découvert à Saintes, en 1843, le tombeau de saint Eutrope, et qui depuis a fait restaurer la crypte où les restes de ce saint avaient été primitivement déposés.

rius établit dans cette contrée ce qu'on pourrait appeler des frontières officielles. Aux efforts individuels des personnes que nous venons de nommer, la *Société archéologique* de Saintes a joint les efforts collectifs de tous ses membres. Elle a entrepris de réunir tous les documens qui se rapportent à l'histoire de la province. L'ère celtique et l'ère gallo-romaine sont aujourd'hui terminées, ainsi que les monographies de Saintes, de Saint-Jean-d'Angély, de Rochefort et de La Rochelle. — L'ancien Angoumois a été beaucoup moins étudié que la Saintonge, et nous n'avons guère à citer, pour le département de la Charente, que le *Bulletin de la Société archéologique* de ce département et la *Statistique monumentale* de M. H. Michon.

Dans le Périgord, comme dans l'Angoumois, les publications historiques n'ont point été nombreuses, mais du moins il y en a d'estimables, et nous citerons comme excellentes celles de M. Félix de Verneilh, à Nontron. Il est peu d'hommes, nous ne dirons pas dans la province, mais à Paris même, qui portent dans l'archéologie plus d'initiative et de critique à la fois. M. de Verneilh est sans cesse à l'affût des découvertes, et, chose difficile, il marche sans s'égarer hors des sentiers battus. L'opuscule de M. de Verneilh, *la Cathédrale de Cologne*, est l'un des morceaux les plus remarquables qui aient été écrits sur l'art ogival et ses véritables origines. Ses recherches sur les villes neuves du XIIIe siècle, à plans réguliers, connues sous le nom de *bastides*, et sur l'architecture civile du moyen-âge, présentent la même nouveauté d'aperçus, la même sagacité critique. M. de Verneilh s'occupe en ce moment de mettre la dernière main à une *Histoire de l'architecture byzantine en France*, et les fragmens de ce livre qui ont paru dans les *Annales archéologiques* confirment pleinement l'opinion que nous venons d'émettre au sujet de l'auteur. Des travaux aussi consciencieux, aussi approfondis, sont trop rares pour que nous ne nous empressions pas de leur rendre toute la justice qu'ils méritent.

Dans l'ancien Nivernais, les archéologues et les érudits sont moins nombreux encore que dans les provinces dont nous venons de parler. Nous ne connaissons, comme présentant un intérêt véritable, que l'*Armorial* de M. de Soultrait. L'auteur de ce livre ne s'est point borné à donner les armoiries des familles nobles de l'ancien duché de Nivernais; il a indiqué aussi celles des établissemens religieux, des villes et bourgs, des communes et des corporations de la même province. Le département de la Nièvre n'a aucune société historique ou littéraire; les mémoires y sont remplacés par des almanachs qui paraissent tous les ans, et dans lesquels on trouve de bonnes indications sur l'histoire littéraire, politique, architectonique et monumentale du pays.

La *Société historique et archéologique* du Limousin a puissamment contribué à tirer cette partie de la France de son indifférence pour les travaux d'érudition, et, parmi ceux de ses membres qui se sont dernièrement fait remarquer par leur zèle et le mérite de leurs publications, nous citerons M. l'abbé Texier et M. Laymarié. M. Texier s'est occupé de liturgie, d'architecture, d'orfévrerie, de peinture; il professe l'archéologie dans un séminaire de la Haute-Vienne, et, joignant la théorie à la pratique, il s'est fait l'architecte, et l'architecte habile, des églises que l'on bâtit et de celles que l'on restaure dans le diocèse auquel il est attaché. M. Laymarié s'est fait connaître par une *Histoire de la Bourgeoisie du Limousin* et une *Histoire des Paysans en France*. On a dit, à

propos du dernier de ces ouvrages, que l'auteur s'était un peu trop hâté de produire un travail qui, malgré d'incontestables mérites, manque de maturité et n'a pas le développement nécessaire pour justifier son titre : cette remarque est exacte, et nous ajouterons que, si le livre de M. Laymarié offre de nombreuses lacunes, cela tient moins à l'auteur lui-même qu'à la nouveauté du sujet. Il est impossible en effet d'écrire une histoire générale des paysans de France avant que cette histoire ait été faite pour chaque province à un point de vue particulier, telle, par exemple, qu'on la trouve pour la Normandie dans le livre de M. Léopold Delisle. De même que pour les villes il faut étudier chaque localité, de même pour les campagnes il faut étudier chaque circonscription féodale. La condition des personnes dans les pays de droit écrit est modifiée de village à village par les coutumes locales; tandis que le servage disparaît dans certaines parties du territoire dès le XIIe siècle, il se perpétue sur d'autres points jusqu'au XVIIIe. Ce n'est donc qu'après avoir procédé par voie d'analyse exacte qu'on peut arriver à la synthèse, et, au lieu d'une histoire générale des paysans de France, nous aurions mieux aimé que M. Laymarié nous donnât tout simplement l'histoire particulière des paysans du Limousin. L'*Album historique de la Creuse* de M. d'Anglade et l'*Essai* sur la ville de Tulle complètent, pour cette partie de la France, le catalogue des livres d'histoire et d'archéologie.

La littérature, les études économiques et sociales, prévalent dans la Guienne sur les travaux d'érudition. Nous trouvons cependant encore quelques publications intéressantes, telles que le livre de M. Lescarret, *De la Propriété pendant l'époque féodale;* la monographie de l'église primatiale de Saint-André, par Mgr Donnet, archevêque de Bordeaux; le *Bulletin* des monumens historiques de la Gironde, quelques mémoires dans le recueil de l'académie nationale de Bordeaux, et la *Collection générale des Documens français* qui se trouvent en Angleterre, par M. Jules Delpit, de Bordeaux. La commission des monumens historiques de la Gironde ne se borne point à des études architectoniques, elle s'occupe aussi de réunir et de publier des documens écrits, et c'est là ce qui forme la partie intéressante de son *Bulletin*, qui compte parmi ses collaborateurs les plus assidus MM. Rabanis et Léonce de la Mothe. Nous avons remarqué dans ce bulletin une notice de M. Rabanis sur l'hygiène publique à Bordeaux. Ce moyen-âge, qu'on est si généralement disposé à regarder comme une époque d'imprévoyance et de barbarie, ne le cédait cependant en rien à notre temps en fait de précautions sanitaires : un grand nombre de communes, dès le XIIIe siècle, avaient des abattoirs, et les denrées alimentaires étaient plus sévèrement visitées que de nos jours. Les grandes villes du midi, qui gardèrent à travers tous les désastres les traditions de l'administration romaine, se distinguèrent à toutes les époques par une extrême sollicitude pour la santé publique. Elles avaient, outre des écorcheurs jurés et des inspecteurs des boucheries, des officiers particuliers désignés sous le nom de *capitaines de la santé, prévôts de la santé*, qui surveillaient l'exécution des ordonnances hygiéniques; elles avaient encore, et cette institution s'étendit dans toutes les villes du nord et du centre, des médecins et des chirurgiens, qu'elles payaient souvent fort cher, et qui, selon toute apparence, guérissaient fort mal, si l'on en juge par certaines prescriptions qu'on trouve encore dans les registres des échevinages, et par le procès-verbal d'un concours médical que reproduit M. Rabanis. On voit

par ce procès-verbal que la *jurade*, c'est-à-dire le conseil municipal de Bordeaux, avait, pour diriger les mesures de police sanitaire, un médecin en chef qu'on payait 40 francs d'or chaque année, soit 4,500 francs de notre monnaie, et un médecin-adjoint dont le traitement s'élevait à 2,250 fr. En 1414, la place de médecin en chef étant devenue vacante, les magistrats bordelais la mirent au concours, et ils la confièrent, après des épreuves qu'ils jugèrent très brillantes, à un Allemand nommé Ram, qui avait donné, aux grands applaudissemens de ses juges, les définitions suivantes : « La médecine, révélée aux sages par Dieu même, est rendue grandement louche par la malignité de ceux qui en abusent. — Le corps humain ne saurait pas subsister, s'il était d'une matière dure et compacte comme le fer. — Le corps humain a besoin pour se soutenir du confort des alimens, etc. »

La *Collection des Documens français* trouvés à Londres est une œuvre importante. On sait que Bréquigny reçut du gouvernement de Louis XV la mission de rechercher dans les archives de l'Angleterre les titres qui pouvaient intéresser la France. En 1767, ce savant fit connaître à l'Académie des Inscriptions le résultat de ses recherches : il avait fait copier douze mille pièces environ. A sa mort, il légua cette collection précieuse à son ami Du Theil qui, lui-même, en fit présent à la Bibliothèque nationale. Enfin, en 1834, l'un des conservateurs, M. Champollion-Figeac, fut chargé d'en publier les pièces les plus remarquables. Nous n'avons point à nous occuper ici de cette malencontreuse publication; nous rappellerons seulement que, sur les indications d'un savant anglais, sir Francis Palgrave, M. Jules Delpit se rendit à Londres, en 1842, avec une mission du ministère de l'instruction publique pour copier les documens qui avaient échappé aux personnes chargées des précédentes explorations. Après avoir visité la Tour de Londres, le Musée britannique, le *State paper's Office*, il est revenu en France avec une ample moisson. Dans cette collection de documens trop peu connus de l'Angleterre comme de la France, nous avons remarqué surtout la partie relative au commerce. Toujours prévoyans et habiles quand il s'agissait de leurs intérêts, les habitans de Londres avaient passé des traités spéciaux avec plusieurs villes françaises pour assurer, dans tous les temps, y compris les temps de guerre, l'arrivage des denrées dont l'usage était commun en Angleterre. Dès le XIVe siècle, ils devançaient Robert Peel dans la théorie du pain à bon marché; ils nous donnaient, comme toujours, des leçons d'habileté administrative dont nous ne savions pas profiter, et M. Delpit dit avec raison qu'il serait impossible de développer une théorie commerciale plus large et plus habile que celle des marchands de Londres au XIVe siècle.

Sous le titre de : *Histoire de la Gascogne depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, M. l'abbé de Monlezun a donné un de ces livres complets qui rappellent la patience, l'exactitude des bénédictins, et qui embrassent l'ensemble d'une province : géographie, événemens militaires, organisation ecclésiastique, administrative, municipale, etc. La manière de M. de Monlezun est à la fois analytique et synthétique. Son style est simple, sans manquer cependant d'une certaine animation. Il marche sans cesse en s'appuyant sur des autorités irrécusables, et de nombreuses pièces justificatives ajoutent un nouveau prix à son travail (1). Nous mentionnerons encore dans la Gascogne le volume

(1) Pour donner une idée de l'extrême légèreté qu'on apporte trop souvent à l'Aca-

intitulé : *Chartes de la ville de Mont-de-Marsan*. Ces chartes ont été trouvées en 1810 dans les fondations d'un vieux château, où elles avaient été déposées, le 15 août 1400, par Alexandre de Gourgues, maire de cette ville, qui les avait scellées de son sceau. La plus ancienne, en langue romane, porte la date du 10 avril 1140; c'est un précis de l'histoire de Mont-de-Marsan dressé par le garde des chartes de la cour comtale de Gascogne, à la requête du vicomte régnant de Marsan, qui voulait, en réédifiant la ville capitale de sa vicomté, transmettre l'histoire de cette ville à ses descendans. Ce document, d'un genre tout-à-fait exceptionnel, tend à constater l'établissement par Charlemagne de la proconsulie de Mont-de-Marsan, en 778, sur les ruines d'un temple dédié à Mars. Si tous les maires ou tous les nobles du moyen-âge avaient eu la même préoccupation des souvenirs historiques, nous saurions bien des choses qui resteront sans aucun doute ensevelies pour jamais dans la sombre nécropole du passé.

La Bourgogne, qui eut, comme la Normandie, un rôle exceptionnel et puissant, se tourne aussi avec un vif sentiment d'orgueil et de curiosité vers un passé plein de grandeur. Dijon, Châlon-sur-Saône, Auxerre, Sens et Autun sont les principaux centres de l'école bourguignonne. L'histoire générale de leur province, ainsi que celle d'un grand nombre de localités plus ou moins importantes, ont été l'objet d'études sérieuses de la part de MM. Garnier, J. Paulet, Mignard, Paul Guillemot, Victor Petit, Quantin, de Surigny, Émile Bessy, Léopold Niepce, Challe, l'abbé Duru, Eugène Millard, de La Cuisine, Roget de Belloguet, A. Barthélemy, l'abbé Laureau, J. de Fontenay et Rossignol. La brochure de M. Rossignol, intitulée *Des Libertés de la Bourgogne d'après les jetons de ses états*, contient, sous une forme pittoresque et avec de curieuses illustrations, un tableau exact de l'ancienne organisation politique de la province. Cette province, pour tout ce qui touchait à l'administration financière et économique, était régie par des assemblées composées de *bons et fidèles administrateurs de la république*, qui se réunissaient, comme nos conseils-généraux, à des époques fixes, et qui avaient, comme nos chambres républicaines, une commission de permanence. Chaque année, lorsque la session était terminée, une députation se rendait dans la capitale pour présenter des remontrances au roi. Cette députation, pendant son séjour à Paris, faisait frapper une médaille commémorative connue sous le nom de *jeton des états*, *comitia Burgundiæ*. Ces jetons d'ivoire, d'os, de cuivre, de bois, d'argent ou d'or, portaient des devises qui résumaient souvent d'une manière concise et vive le sentiment politique qui dominait les esprits. On passe tour à tour, et quelquefois à peu d'années de distance, du lyrisme monarchique à la formule démocra-

démie des Inscriptions dans la distribution des prix et des médailles, il faut voir dans un rapport de M. Lenormant, lu à la dernière séance publique de cette Académie, ce qui a trait à M. l'abbé de Monlezun. Après avoir dit que ce livre « eût pu paraître sans déshonneur parmi les concurrens au prix fondé par M. le baron Gobert, » c'est-à-dire au grand prix de 9,000 fr.; après en avoir fait le plus grand éloge, M. Lenormant, dans la même page, dit que « le poids de l'histoire est un peu lourd pour les épaules de M. l'abbé de Monlezun, » et la conclusion du rapport, c'est que M. de Monlezun, qui pourrait prétendre au prix de 9,000 fr., ne mérite pas une médaille de 500 francs. D'aussi étranges contradictions ne justifient que trop, il faut en convenir, l'esprit de défiance qui anime les érudits de province à l'égard des sociétés et des corps savans de la capitale.

tique la plus avancée, et, chose remarquable, quand la démocratie élève la voix au milieu de ces comices, elle emprunte souvent l'organe de la noblesse. Nous citerons à l'appui de cette remarque l'allocution dans laquelle M. de Brosse, sous le règne de Louis XV, parle de l'impôt, qu'il appelle le *sang du peuple*, dans un style et avec des images qui annoncent déjà les plus fougueux tribuns de la révolution.

Dans un genre tout différent et plus accessible à la curiosité des lecteurs ordinaires, nous mentionnerons le travail de M. Mignard, intitulé *Histoire des différens cultes, superstitions et pratiques mystérieuses d'une contrée bourguignonne*. La partie relative au temple d'Apollon situé à Essarois (Côte-d'Or) est exactement traitée; mais nous ne pouvons accepter les conclusions auxquelles l'auteur est arrivé dans sa dissertation sur un coffret gothique, où il a cru reconnaître les symboles du gnosticisme. S'il est vrai que ces symboles existent, ce qu'il est assez difficile de déterminer, nous ne pensons pas, comme M. Mignard, qu'il faille en conclure que les doctrines gnostiques aient été importées en France par les templiers à la suite de leur séjour en Orient, et surtout qu'elles y soient devenues assez populaires pour marquer de leur empreinte des meubles d'un usage vulgaire. La première idée de cette initiation des templiers au gnosticisme appartient à M. de Hammer; mais il est prudent, jusqu'à plus ample information, d'en laisser la responsabilité au savant historien de l'empire ottoman.

Les *Questions bourguignonnes* de M. Roget de Belloguet nous ramènent à cette érudition positive qui marche en s'appuyant exclusivement sur des faits et des dates. Dans ce travail, fruit de longues études, et dans lequel règne une excellente critique, M. Roget de Belloguet s'est livré à de curieuses recherches sur l'origine des anciens Bourguignons, sur leurs migrations et les divers peuples des contrées qui ont porté leurs noms. Placé en présence d'assertions contradictoires, de textes obscurs ou incomplets, d'erreurs traditionnellement accréditées, l'auteur des *Questions bourguignonnes* a élucidé d'une façon remarquable un problème d'ethnographie qui intéresse vivement nos origines nationales; il discute, en remontant le plus possible aux documens contemporains, les diverses opinions émises avant lui. Il prouve qu'on s'est trompé souvent, et, distinguant dans la conclusion les faits positifs des faits probables, il établit d'une manière suivant nous péremptoire que les Bourguignons, qui habitaient originairement les contrées situées à l'embouchure de la Vistule, étaient, au Ier siècle de notre ère, un peuple germanique et vandale; qu'ils durent leur nom et leurs rois, les rois des *Niebelungen*, à une émigration scandinave qui sortit de la Norvége et passa de l'île de Bornholm sur le continent germanique; enfin, qu'en affranchissant et en adoptant les esclaves d'origine latine qu'ils avaient enlevés dans leurs courses, ils reçurent dans le IVe siècle un élément romain qui leur fit attribuer par quelques auteurs une origine romaine. Partagés en deux tribus, l'une occidentale, souche des Bourguignons modernes, l'autre orientale, qui se fondit dans la nation des Huns, ils commencèrent, vers l'an 280, leurs courses dans les Gaules, se fixèrent sur les bords du Mein et de la Saale, derrière la forêt du Spessart, à peu de distance du Rhin, qu'ils atteignirent au commencement du Ve siècle. Une partie de la nation resta au-delà de ce fleuve et garda son paganisme; l'autre passa dans la Gaule en 407 et embrassa le christianisme peu de temps après. En 411,

les Bourguignons se trouvaient près de Mayence, ayant pour chef Gondicaire, aïeul du roi Gondebaud, et, en 413, ils constituèrent un premier royaume situé entre Mayence et Strasbourg et dont Worms fut la capitale. En 436, Gondicaire et son armée essuyèrent de la part des Huns une sanglante défaite; une partie de la nation fut assujettie par les vainqueurs, l'autre chercha un asile en Savoie, où elle fut reçue par Aëtius. En 451, ces Bourguignons combattirent avec le général romain contre Attila; enfin, en 456, ils quittèrent la Savoie, appelés par diverses provinces de la Gaule qui voulaient s'affranchir des impôts, et fondèrent un second royaume qui s'étendait en 470 jusqu'aux bords de la Loire, qui comprenait Lyon en 773, et qui, à partir de cette époque, avait pris toute l'étendue qu'il devait conserver depuis.

Le travail de M. Roget de Belloguet est remarquable à tous égards. Il faut suivre, à travers mille détails de critique, la discussion de l'auteur pour apprécier toute la difficulté que présente l'élucidation de certains faits historiques. Il y a là, condensées en deux cents pages, les recherches et les études de plusieurs années. M. de Belloguet, contrairement à la plupart des érudits de province, a souvent pris l'offensive contre des écrivains modernes dont le nom est invoqué comme une autorité souveraine, et la discussion à laquelle il se livre pour rectifier leurs assertions montre combien il serait important de soumettre ainsi l'histoire générale à la critique particulière. Nous avons dit, en parlant du livre de M. Delisle sur l'agriculture normande, qu'il était à souhaiter qu'on entreprît pour les diverses provinces de semblables recherches; nous émettrons le même vœu à propos de M. Roget de Belloguet. On aurait ainsi, d'une part, l'histoire même de la terre et des hommes qui l'ont fécondée par le travail, et de l'autre, celle des races qui l'ont conquise par les armes et fécondée par le sang.

Les *Origines dijonnaises* de M. Roget de Belloguet présentent les mêmes qualités que les *Questions bourguignonnes*. Dans ce travail, divisé en trois parties, l'auteur examine l'origine de Dijon d'après les anciens écrivains, d'après les étymologistes modernes et d'après les monumens. Il écarte impitoyablement et avec une grande vigueur de critique toutes les opinions suspectes, toutes les erreurs traditionnelles, et il établit d'une manière péremptoire les trois faits suivans : 1° Il est faux, comme on l'a dit jusqu'à présent, que la ville de Dijon doive son origine aux légions de César; 2° aucune preuve n'établit qu'elle remonte même au temps d'Auguste; 3° on ne trouve de témoignages certains de son existence que vers la fin du IIe siècle. — La nouvelle édition des *Mémoires* de l'abbé Lebeuf sur la ville et le diocèse d'Auxerre, édition à laquelle MM. Quantin, Challe et Victor Petit ont donné leurs soins; les *Esquisses dijonnaises* de M. de La Cuisine et la *Notice historique* de M. Victor Dumay sur les inventions, découvertes et perfectionnemens relatifs à l'industrie qui ont été faits dans la ville de Dijon et son arrondissement, appartiennent, comme la publication de M. Belloguet, à l'école positive (1).

(1) Le plus fécond de tous les écrivains bourguignons est sans contredit M. Joseph Bard. Il a publié depuis 1832 vingt-quatre ouvrages archéologiques et liturgiques, un livre de piété, cinq ou six poèmes, trois volumes d'éducation, cinq de voyages, dix de politique et d'économie politique, trois traductions, cinq biographies, etc., etc. Il a travaillé à quatre-vingt-seize journaux et recueils, et de plus, dans la spécialité qui nous oc-

L'archéologie et l'histoire dans le département de l'Yonne ont pour principale tribune le *Bulletin de la Société des Sciences*. Cette société, qui s'est tracé un programme très intelligent, a pour mission : 1° de rechercher et de réunir, pour les sauver de la ruine et de l'oubli, les manuscrits, livres, chartes, plans, gravures, médailles et antiques de toute espèce qui peuvent intéresser l'histoire civile, religieuse, politique et artistique du département; 2° de publier les documens inédits, les travaux originaux qui seraient de nature à éclairer sur quelque point les ténèbres du passé. Le département de l'Yonne étant formé d'une foule de lambeaux provenant de l'archevêché de Sens, des évêchés d'Auxerre, de Langres, d'Autun, du duché de Bourgogne, du comté de Nevers, du comté de Champagne, la Société des Sciences a pris pour point de départ de ses travaux la géographie des anciennes divisions territoriales comparée avec la circonscription administrative actuelle; cette base est excellente, et nous souhaitons que l'exemple donné par la société de l'Yonne soit suivi par les autres sociétés savantes de notre pays, car c'est là, nous le pensons, le seul moyen d'arriver à dresser avec exactitude la carte de l'ancienne France. Les notions générales, quelque étendues qu'elles soient, ne peuvent jamais, dans un travail de cette nature, remplacer les avantages que donne l'exacte connaissance des localités.

Les membres du clergé qui font partie de la Société des Sciences de l'Yonne semblent avoir pris à cœur de prouver que les traditions du savant abbé Lebeuf ne sont point perdues dans le diocèse. M. l'abbé Duru a entrepris la continuation de la *Bibliothèque auxerroise*, commencée par l'infatigable chanoine. M. l'abbé Laureau a donné de curieuses recherches sur les monnaies et médailles émises dans les différentes villes de l'Yonne, et dans une *Notice historique et religieuse sur le mont Saint-Sulpice*, M. l'abbé Cornat a développé sur l'histoire comparée des paroisses et des communes des vues neuves et justes. La monographie des villes de Blaiseau et de Champigneulles, de M. Dey, les divers mémoires de MM. Vachey, Baudouin, Petit, Quantin, révèlent des connaissances étendues, unies à beaucoup de zèle et de méthode.

La *Société éduenne*, la *Société archéologique* de Sens, l'académie de Dijon, l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de la Côte-d'Or, la commission des antiquités du même département, la *Société d'histoire et d'archéologie* de Châlon-sur-Saône, ont donné, comme la Société des Sciences de l'Yonne, l'exemple d'un zèle vraiment infatigable. Parmi les publications que l'on doit aux membres de ces réunions savantes, nous indiquerons *Autun archéologique*, par les secrétaires de la *Société éduenne;* les fragmens d'une *Histoire métallique*, de M. de Fontenay; les études de M. Chavot sur le Mâconnais et la ville de Cluny; la notice de M. Eugène Millard sur les armoiries de Châlon; l'itinéraire des voies gallo-romaines de l'Yonne, par M. Victor Petit; un mémoire de M. Léopold Niepce sur les anciennes enceintes fortifiées dont Châlon fut entouré aux époques celtique, gallo-romaine, franque et féodale; divers articles de MM. Dorey, Marcel Canat et Diard. Ce dernier, dans un travail sur *les Communes de Bourgogne*, a voulu démontrer, contrairement à l'opinion généralement reçue, que le clergé et la féodalité, dans la province à laquelle il a consacré ses recherches, n'avaient point été hostiles à l'affranchissement des

cupe, il a écrit les histoires de Beaune, de Chagny, de Nuits, de Dijon et d'Auxonne. M. Joseph Bard est loin d'appartenir à l'école historique positive.

communes. Cette assertion a rencontré dans l'auteur de l'*Histoire de Châlon*, M. Victor Fouque, un adversaire d'autant plus vif, que quelques passages de cette histoire relatifs à l'émancipation municipale avaient été critiqués par M. Diard, et il s'en est suivi de la part de M. Fouque une réponse qui, en se généralisant, a pris les proportions d'un volume in-8°. Ce volume se compose de trois parties distinctes : dans la première, l'auteur traite de la féodalité et du mouvement d'émancipation du tiers-état; dans la seconde, il examine les chartes de commerce d'un grand nombre de villes; enfin, dans la troisième, il étudie l'organisation du système électoral appliqué aux magistratures urbaines. Le sujet traité par M. Fouque est tellement vaste, qu'il était fort difficile d'en resserrer les principaux détails dans un volume de deux cent cinquante pages. Aussi trouve-t-on dans les *Recherches sur la révolution communale* de nombreuses lacunes, et à côté de pages exactes et précises des erreurs assez graves. Ainsi M. Fouque dit que les municipalités du moyen-âge étaient à peu près investies des mêmes attributions que les conseils municipaux modernes. Cela est vrai pour quelques villes dont l'affranchissement fut incomplet ou limité par la puissance co-existante de seigneurs laïques ou ecclésiastiques; mais, pour un grand nombre de communes, l'assimilation manque tout-à-fait d'exactitude. Certaines communes, en effet, au nord comme au midi, étaient de véritables républiques, et des républiques démocratiques dans l'acception la plus étendue de ce mot. Elles avaient des magistrats électifs qui fonctionnaient sans avoir besoin de l'investiture royale, et qui exerçaient tout à la fois le pouvoir législatif, le pouvoir exécutif, le pouvoir judiciaire et le pouvoir militaire. La question de l'organisation communale au moyen-âge est d'ailleurs si complexe, qu'il est impossible de poser des formules absolues. Cette infinie variété se manifeste surtout dans les divers modes du système électoral. Les élections municipales se font suivant les lieux, tantôt par le suffrage direct et l'universalité des habitans, y compris même, dans deux ou trois localités, quelques femmes qui votaient comme déléguées de corporations, tantôt par le suffrage à deux, trois et même quatre degrés. L'examen des divers modes de votation demanderait à lui seul tout un volume. Les précautions les plus minutieuses étaient prises pour assurer la sincérité et l'indépendance du choix, et on poussait la défiance jusqu'à enfermer les électeurs, qui ne pouvaient sortir, comme les cardinaux du conclave, qu'au moment où ils avaient fait les nominations. Ainsi que toutes les assemblées populaires, les réunions électorales du moyen-âge étaient au dernier point orageuses et violentes; on s'y battait, et, dans un grand nombre de villes, défense était faite, sous les peines les plus sévères, de s'y présenter en armes. Les cabales, les brigues, étaient punies avec une rigueur extrême, et les lois municipales frappèrent quelquefois, et jusque dans le XVI[e] siècle encore, ceux qui s'en rendaient coupables, de la peine du gibet, ou tout au moins de celle du bannissement; car il est à remarquer que la pénalité était beaucoup plus forte pour les délits politiques que pour les délits sociaux.

M. Fouque distingue avec raison deux époques dans ce qu'il appelle le système électoral appliqué aux communes : l'une démocratique, qui s'étend, suivant les lieux, jusqu'au XV[e] siècle; l'autre royale, qui commence définitivement, et pour toute la France, à Louis XI. Nous regrettons que l'auteur n'ait point donné à cette partie de son travail de plus longs développemens, et qu'il

n'ait point suivi chronologiquement les diverses modifications apportées au système électoral, comme il l'a fait, à dater de 1692, pour la vénalité des magistratures urbaines établie et supprimée tour à tour. Les détails qu'il donne à ce sujet suffiraient seuls à montrer qu'en France les modes changent pour la politique avec la même rapidité que pour le costume, et cela depuis le XVIe siècle, car au moyen-âge tout est immobile, et les constitutions reposent sur les mêmes bases que la foi, c'est-à-dire sur l'autorité de la tradition. A dater de la renaissance au contraire, cette autorité tend chaque jour à s'effacer. Jusque-là, les institutions les plus vicieuses elles-mêmes sont respectées par cela seul qu'elles sont anciennes, et depuis c'est parce qu'elles sont anciennes qu'on les attaque, lors même qu'elles sont utiles. Le droit populaire est méconnu par les rois, comme le droit royal par les peuples. D'un côté comme de l'autre, on cherche, on change, on innove, on rétablit ce que l'on vient de renverser pour le rétablir encore, et, de la fin du XVIIe siècle jusqu'à nos jours, notre histoire n'est qu'une suite d'essais politiques et administratifs. Ainsi, en ce qui touche notre ancien régime municipal, nous trouvons : en 1692, l'établissement des offices royaux; en 1717, le système électif; en 1722, les offices royaux; en 1724, le système électif; en 1733, les offices royaux; en 1764, le système électif; en 1771, les offices royaux. Le système électif pur subit lui-même, pendant cette période, les modifications les plus diverses. La classe ouvrière, qui, en 1717, était exclue du droit de voter, votait en 1771 dans la proportion de un à sept.

Nous aurions voulu trouver dans l'estimable travail de M. Fouque un plus grand nombre de détails précis et locaux, et nous rappellerons à l'auteur qu'il faut autant que possible, dans les études de ce genre, se défier des généralités et circonscrire le sujet aux limites d'une province. Nous lui rappellerons aussi que le véritable rôle des écrivains de nos départemens est avant tout de préparer des matériaux pour l'histoire générale, et d'apporter pour cette œuvre leur contingent de textes et de faits, car les grands travaux de synthèse, qui sont comme la centralisation de la science, ne sont guère possibles qu'à Paris, parce que c'est là seulement qu'on peut trouver les documens nécessaires.

II. — AUVERGNE, BOURBONNAIS, VELAY, FRANCHE-COMTÉ, DAUPHINÉ. — LE MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE DE LYON ET L'ACADÉMIE LYONNAISE.

L'Auvergne, le Bourbonnais et le Velay, qui donnèrent, il y a dix ans, le signal et l'exemple en province des études persévérantes et approfondies, et qui élevèrent, pour la première fois, les publications locales au niveau des plus belles publications de Paris, ont fait en peu de temps, par la mort de MM. Achille Allier, Taillant et Gonot, les pertes les plus sensibles. Cependant le mouvement ne s'y est point ralenti. La souscription ouverte à Aurillac pour élever une statue à Gerbert (le pape Silvestre II) a fourni à M. Louis Barse l'occasion de traduire pour la première fois les lettres et les discours de ce pontife illustre, en ajoutant à sa traduction de bonnes notes sur le Xe siècle. Les ruines de Gergovie, les souvenirs de Vercingétorix, ont été pour MM. Mathieu, Lecoq et Bouillet l'objet de recherches actives et savantes. On doit encore à M. Bouillet la publication d'un manuscrit inédit sur l'histoire des guerres religieuses dont l'Auvergne fut le théâtre au XVIe et au XVIIe siècle, et sous le titre d'*Album auvergnat* le recueil des bourrées montagnardes, chansons, noëls et poèmes en

patois d'Auvergne. Les *Églises romanes et romano-byzantines du Puy-de-Dôme*, de M. Mellay, *l'Auvergne au moyen-âge*, de MM. Branche et Thibaut, complètent dans cette contrée de la France le contingent de ces quatre dernières années, et si les livres y sont peu nombreux, ils se distinguent du moins par une grande exactitude ainsi que par le soin apporté à la mise en œuvre. *L'Art en province*, fondé par M. Achille Allier, et suspendu quelque temps à sa mort, reparaît de nouveau à Moulins sous la direction de M. de Montlaur. Cette publication a pour collaborateurs les personnes qui, soit à Paris, soit en province, s'occupent d'une manière assidue de recherches sur l'ancienne France et de littérature archéologique et artistique. MM. Dubroc, de Séganges, Faujoux, Anatole Dauvergne, Hippolyte Durand, de Chennevières, Alphonse Meilheurat, Alary, de Laborde, de Girardot, ont pris à la rédaction de ce recueil une part active. Le reproche le plus grave que l'on puisse adresser à *l'Art en province*, c'est d'avoir donné à la prose poétique une trop large place, et, tout en rendant pleine justice au zèle éclairé de M. de Montlaur, nous ne pouvons que l'engager à se montrer un peu plus sévère sur ce point.

Malgré l'intérêt de ses annales, qui embrassent une période de deux mille ans, Lyon n'a donné dans ces derniers temps qu'un nombre de publications historiques fort restreint relativement à son importance. Parmi les érudits lyonnais, nous citerons particulièrement MM. de Boissieu, Comarmond, de Terrebasse, Breghot-du-Lut, Artaud, A. Boullée et Fléchet. M. Comarmond, qui a passé la plus grande partie de sa vie à recueillir des antiquités, a formé une collection qui se compose de plus de huit mille objets. Il a publié divers mémoires importans sur des fragmens de statues équestres; la description des objets de toilette d'une dame romaine, les tables de Claude, des recherches sur l'incinération des anciens et sur les avantages de ce mode de funérailles; divers autres mémoires sur les haches dites gauloises, qui, suivant lui, ne sont autre chose que des contre-poids de lances; sur les poudingues qu'on trouve au fond de la Saône, et qui renferment des antiquités romaines; sur la patine antique, etc. Conservateur des musées archéologiques de Lyon, ce savant antiquaire a travaillé depuis 1841 aux catalogues descriptifs de ces musées. Ces catalogues, aujourd'hui terminés, se composeront d'un volume in-4° avec planches pour le musée lapidaire, et d'un volume du même format pour les autres monumens. Le tome premier est imprimé, mais il n'a point encore paru, les événemens politiques ayant fait suspendre l'allocation votée par le conseil municipal. L'auteur, qui avait reçu de M. Villemain, alors ministre de l'instruction publique, la mission de relever toutes les inscriptions du département du Rhône (1), a compris dans son travail non-seulement celles qui se trouvent dans le musée de Lyon, mais aussi tout ce qu'il a pu recueillir dans les livres et sur les monumens qui sont encore dispersés. L'importance politique et intellectuelle de la ville de Lyon sous les empereurs, le grand rôle que cette *cité des martyrs* a joué dans les premiers temps du christianisme, appellent sur le travail de M. Comarmond l'attention du monde savant, et le nom de l'auteur est une sûre garantie du mérite de ce travail. Il est donc à regretter que la municipalité lyonnaise ne

(1) M. Comarmond donnera incessamment au public un grand ouvrage intitulé : *l'Age de pierre, l'Age de bronze* et *l'Age de fer*, où seront représentés les monumens historiques de ces différens âges.

s'efforce pas de faire terminer dans le plus bref délai une publication d'un semblable intérêt, et il nous semble qu'elle ne demanderait pas en vain dans cette circonstance l'appui du ministère de l'instruction publique. On a beaucoup fait dans ces derniers temps pour la conservation des archives de la France, la mise au jour de leurs catalogues. Il y a là des archives lapidaires non moins précieuses que les chartes et les parchemins; il y a là surtout pour les reproduire et les interpréter un homme qui a donné des gages nombreux à la science. Nous avons donc tout lieu d'espérer que les encouragemens ne lui feront pas défaut, et que l'archéologie comptera bientôt un excellent ouvrage de plus.

Au premier rang des publications lyonnaises de ces dernières années, nous mentionnerons celle qui a pour titre *Lyon antique*, restauré d'après les recherches et les documens de M. Artaud, par M. A. Chenavard, architecte, professeur à l'école des beaux-arts, et le *Dictionnaire général et raisonné d'architecture*, par M. Fléchet. Ce dictionnaire, qui embrasse toutes les époques connues, est une encyclopédie complète, et, sous le double rapport de l'exécution typographique et de la science, ce travail ne le cède en rien aux ouvrages les plus estimés du même genre. L'*Inventaire* des titres recueillis par Samuel Guichenon, patient collecteur du XVII[e] siècle, qui a réuni en trente-quatre volumes in-folio une série de documens relatifs au Lyonnais et aux provinces environnantes, est un travail exact d'érudition positive, plus utile pour les travailleurs sérieux qu'une foule de monographies originales. Il en est de même de la *Bibliographie de la ville de Lyon*, de M. de Monfalcon, et de la *Bibliographie lyonnaise au quinzième siècle*, dont M. A. Péricaud vient de donner une seconde édition. M. de Terrebasse, auteur d'une *Histoire de Bayard* et de divers travaux sur l'ancien royaume de Bourgogne, a publié, sous le titre de *Tombeau de Narcissa*, un opuscule dans lequel il s'attache à réfuter une tradition relative au séjour du célèbre poète anglais Young dans la ville de Montpellier. Un journal du midi, en rappelant cette tradition il y a peu de temps, accusait Young d'avoir dérobé dans cette ville *une sépulture aux catholiques* pour enterrer clandestinement sa fille bien-aimée, celle qu'il a chantée et pleurée sous le nom de Narcissa. M. de Terrebasse, pour réfuter cette opinion, rapporte la découverte faite à Lyon, il y a quelques années, du tombeau d'Élisabeth Lee, la belle-fille d'Young. Il s'attache, par des rapprochemens fort ingénieux, à démontrer qu'Élisabeth et Narcissa ne sont qu'une seule et même personne, que l'anecdote de Montpellier est complétement controuvée, et qu'ainsi le fameux récit de la quatrième nuit du poète anglais est tout-à-fait imaginaire. M. Joseph Bard, que nous avons déjà rencontré en Bourgogne, se retrouve encore sur les bords du Rhône, comme éditeur du *Bulletin monumental et liturgique de la ville de Lyon*. « Je crois, dit M. Joseph Bard dans le préambule du douzième *Bulletin*, avoir concouru à servir les intérêts moraux et matériels de cette auguste métropole dans la mesure de mes forces... Je puis me rendre la justice d'avoir beaucoup fait pour l'illustration des édifices lyonnais par mes travaux, mes paroles, mes écrits; d'avoir développé les instincts innés ici du beau moral et idéal, de la magnificence oculaire; d'avoir entretenu le feu sacré du goût; d'avoir, enfin, contribué à faire entrer l'art lyonnais dans le domaine d'une large popularité. » Ce qu'il y a de curieux dans ce bulletin de M. Joseph Bard, ce sont les détails qu'il donne sur les monumens d'un genre nouveau que fit naître à Lyon le règne des *voraces*, les changemens opérés dans les noms des rues et des places,

et les actes de vandalisme commis à la basilique primatiale. Il y a là pour l'histoire de Lyon de tristes pages, et nous souhaitons qu'une plume impartiale et sévère nous retrace enfin, depuis vingt ans, les annales de cette noble ville qu'ont frappée tant de désastres, en cherchant surtout le secret de l'agitation orageuse de ce peuple, que distinguent tant de qualités natives, et qui, par un contraste étrange, allie à un caractère calme et réfléchi, à l'amour du travail, une exaltation politique qui le pousse sans cesse à tous les emportemens et lui met à la main les armes de la guerre civile. Si ce peuple savait mieux son passé, il reconnaîtrait enfin qu'il a été trop souvent la dupe de son enthousiasme ou plutôt de sa colère; il se demanderait à quelle cause a profité le sang versé en 93, lorsqu'après les péripéties sanglantes d'un siége héroïque le nombre des proscrits, guillotinés, fusillés ou mitraillés, s'éleva, au compte même de la commission révolutionnaire, à mille six cent quatre-vingt-quatre. Il se demanderait à quelle cause a profité le sang versé en novembre 1831, en avril 1834; il se demanderait si cette formule qu'il inscrivait sur le drapeau noir, et que des historiens coupables ont vantée comme un cri d'héroïsme : *Vivre en travaillant ou mourir en combattant*, n'est pas en d'autres termes la paraphrase d'un mot terrible : *Tuer parce qu'on a faim*. Sans aucun doute, devant ces tristes enseignemens, il rentrerait dans sa conscience, et déposerait le fusil de l'émeute, qui n'est pas plus l'instrument des progrès que le couteau de la guillotine.

Malgré les préoccupations douloureuses de ces dernières années, l'académie de Lyon, qui remonte au XVIe siècle, a poursuivi le cours de ses paisibles études. Elle a publié depuis 1848 plusieurs volumes, dans lesquels nous avons distingué une *Notice* sur la vie et les écrits de Ballanche, par M. Victor de Laprade, et une *Étude comparative* sur les états-généraux de France et les parlemens d'Angleterre, par M. Boullée. La *Notice* de M. de Laprade, aussi bien écrite que bien pensée, est empreinte d'une philosophie rêveuse, qui excite un sympathique attendrissement, et qu'il est rare de rencontrer, surtout dans les écrits des philosophes. On nous saura gré, nous le pensons, d'en transcrire ici les dernières lignes. « La fin de ce sage, dit M. de Laprade en parlant de Ballanche, fut, comme sa vieillesse, sereine et souriante. Il est mort entouré de tous ceux qu'il aimait, et, sauf le sentiment de leur tristesse, n'emportant de ce monde ni doute, ni crainte, ni regrets. Tel fut le milieu de paix et de lumière dans lequel cette belle ame nous apparut toujours dans ces dernières années, qu'elle nous semblait habiter déjà par le cœur la région de nos espérances immortelles; il a dû s'y asseoir sans étonnement, et comme dans un lieu connu, car par l'acquiescement du cœur à toutes les épreuves de cette vie, par l'intuition clairvoyante des mystères de l'autre, par l'amour ardent de Dieu et des hommes, il avait devancé dans le bien, dans le vrai, dans le beau, l'initiation suprême de la tombe. »

L'*Étude* de M. Boullée sur les états-généraux est tout à la fois une œuvre historique et politique. « L'histoire, dit avec raison M. Boullée, n'offre peut-être point de spectacle plus digne d'observation que celui de la décadence graduelle et de la disparition définitive des états-généraux de France, de cette institution qui, long-temps protégée par les maximes les plus respectées de notre droit public, s'éteignit obscurément au milieu des luttes de la fronde et du despotisme fastueux de Louis XIV et de Louis XV; et si depuis 1614, époque

de leur dernière tenue, quelques voix s'élevèrent pour en réclamer la convocation, l'esprit de mécontentement et de révolte eut bien plus de part à ce vœu qu'une inspiration vraiment populaire. Tandis que l'institution des états-généraux s'effaçait ainsi du droit public de notre pays pour n'y reparaître que grosse d'une sanglante révolution, les institutions d'un peuple voisin croissaient rapidement en importance et en solidité. Né presque en même temps que nos états-généraux, le parlement anglais étendait ses rameaux protecteurs sur toutes les classes de la hiérarchie sociale. » Après avoir tracé un tableau exact et rapide de la naissance, des développemens, des vicissitudes et de l'établissement définitif de la constitution britannique, l'auteur recherche les causes du remarquable contraste qui se manifesta chez les deux peuples dans les voies orageuses de leur émancipation, et il résume ce savant parallèle par cette citation empruntée à M. Guizot : « En France, tout fut individuel; la royauté ne fut que nominale. Il y eut des bourgeois dans les villes, mais point de bourgeoisie dans l'état. En Angleterre, depuis la conquête, tout fut collectif, les forces arrivèrent à l'unité par l'association. Dès son origine, la royauté fut réelle, et, cent cinquante ans après son établissement, la féodalité se divisa en deux parts, dont l'une fut la haute aristocratie, l'autre le corps des communes du pays. » Le parallèle établi par M. Boullée entre la France et l'Angleterre n'est pas flatteur, mais il est vrai, et la juste critique qui en ressort, c'est qu'à toutes les époques de notre histoire nous n'avons jamais su nettement ce que nous voulions. Un poète aimable a dit que l'homme, incrédule au matin, était dévot le soir. On pourrait dire, avec non moins de justesse, que du soir au matin la France est tour à tour démocrate ou monarchiste, athée ou bigote, conservatrice ou subversive. Il n'y a qu'une seule route où, quelle que soit la forme du gouvernement, nous ne sachions pas nous tenir : c'est celle du progrès sérieux et pratique, du progrès calme et régulier.

Dans le département de l'Ain, l'histoire et l'archéologie gallo-romaine ont été cultivées avec beaucoup de succès par M. Jolibois, curé de Trévoux, et M. Greppo, vicaire-général de Belley et correspondant de l'Académie des Inscriptions. M. Jolibois a publié des dissertations sur l'Atlantide, la colonie grecque de Lyon, et sur l'étymologie du nom de cette ville. On lui doit aussi des études sur les traditions des géans, sur le *Mediolanum* des Ségusiens, sur l'histoire ancienne du pays de Dombes, avec des appendices, l'un relatif aux *poypes* ou *tumuli* de cette contrée, l'autre au lieu où fut donnée la bataille qui décida, en l'an 197, entre les deux compétiteurs de l'empire, Albin et Septime-Sévère. M. Jolibois démontre avec une entière évidence que cette bataille célèbre n'a pu se livrer, comme on l'avait soutenu jusqu'à lui, aux environs de Trévoux, mais sous les murs mêmes de Lyon et sur la rive droite de la Saône.

La Franche-Comté et le Dauphiné n'ont produit, comme le Lyonnais, qu'un nombre restreint de livres archéologiques et historiques, dont les plus importans sont l'*Histoire de la Franche-Comté* de M. Rougebief et l'*Histoire du Diocèse de Besançon et de Saint-Claude* de M. l'abbé Richard. Cet excellent travail, fait d'après les sources mêmes, est écrit avec méthode et enrichi de pièces justificatives intéressantes. Nous indiquerons encore l'*Histoire de la ville de Gray et de ses monumens*, par M. l'abbé Gatin, curé d'Héricourt, et M. l'abbé Besson, ouvrage couronné par l'académie de Besançon; — l'*Entrée et Séjour de Charles VIII à Vienne en* 1490, avec les histoires jouées en cette ville à l'occasion de

l'arrivée de ce prince, par M. A. Pilot. L'académie delphinoise, qui a son siége à Grenoble, a continué la publication de ses *Annales*, à la rédaction desquelles ont pris part MM. de Gournay, Parisot, Gustave Réal, Duboys et Foucher. M. Duboys, l'auteur de la *Vie de saint Hugues*, a communiqué à cette académie des recherches sur le droit criminel et les institutions de paix chez les Germains, et M. Foucher, conseiller à la cour d'appel de Grenoble, a particulièrement étudié le séjour des Sarrasins en Dauphiné, au temps de Charles-Martel et de Charlemagne, ainsi que la législation de quelques villages des Alpes qui ont vécu loug-temps dans une complète indépendance de la France et de la Savoie.

III. — PROVINCES DU MIDI. — HISTOIRE MUNICIPALE DE TOULOUSE. — ANTIQUITÉS GALLO-ROMAINES DE LA PROVENCE. — ALGÉRIE. — MONUMENS DE LA DOMINATION ROMAINE EN AFRIQUE.

Le mouvement historique et archéologique paraît s'être ralenti depuis quelques années dans l'ancien Languedoc, ce qu'il faut sans doute attribuer aux préoccupations politiques, plus vives et plus ardentes au milieu de populations impressionnables, qu'on trouve toujours à l'avant-garde des partis extrêmes dans toutes les luttes politiques et les discussions sociales et religieuses. Les départemens du Tarn, de la Lozère, de l'Ardèche et de la Haute-Loire n'ont donné qu'un très petit nombre d'ouvrages, parmi lesquels il faut distinguer la *Monographie de la cathédrale d'Albi*, par M. Hippolyte Crozes, à qui M. Lenormant a reproché, dans son rapport sur le concours des antiquités nationales, d'avoir plus d'esprit et de goût que de savoir; la *Biographie du département de la Haute-Loire*, par M. l'abbé Souzet, et les *Annales* de la Société du Puy, dont le volume a paru en 1850. L'*Histoire d'Aigues-Mortes*, de M. di Pietro, mérite aussi d'être mentionnée; mais, sans aucun doute, c'est à Toulouse, à Carcassonne, à Nîmes et à Montpellier qu'ont été publiés, depuis quelques années, les travaux les plus sérieux.

Les *Mémoires* de la société archéologique de Montpellier contiennent une curieuse étude de M. Germain sur l'organisation administrative de cette ville, avec des documens inédits des XIIIe et XIVe siècles. MM. Auguste Pelet et Nicot ont fourni au *Compte-Rendu* de l'académie du Gard, le premier des recherches sur les antiquités romaines de Nîmes, le second des éclaircissemens sur l'établissement des Sarrasins en Provence et dans les Alpes. Dans le même département, celui du Gard, un membre du conseil-général, M. Jules Teissier-Rolland, a publié un bon livre d'archéologie romaine, contenant deux parties : l'une générale, se rapportant aux bains et aux thermes des anciens; l'autre particulière, traitant des bains romains de Nîmes; des inscriptions, des indications historiques sur les monumens décrits dans l'ouvrage ajoutent à son utilité. La société de Carcassonne, qui date de 1736 et qui a sauvé de la destruction l'enceinte visigothe de cette ville, a fait paraître en 1850 le premier volume de ses *Mémoires*, et elle les a en quelque sorte inaugurés par une publication fort curieuse intitulée *Consuetudines et libertates civitatis Carcassonæ*. L'éditeur de cet important document, M. Cros-Mayrevielle, ne s'est point borné à la simple reproduction des textes. Il a mis au jour, après de longues et pa-

tientes recherches, une *Histoire du comté et de la vicomté de Carcassonne* qui offre des parties excellentes. M. Mahul, de son côté, s'occupe de rassembler les élémens d'une statistique des paroisses, abbayes et châteaux du diocèse, et, si les études historiques sont restées long-temps en arrière dans le département de l'Aude, il y a lieu d'espérer que le succès du livre de M. Cros et le zèle de M. Mahul leur imprimeront une féconde et profitable activité. Dans toute cette partie de la France, les institutions sociales et politiques paraissent appeler plus particulièrement l'attention des érudits.

Comme la constitution de Carcassonne, la constitution de Toulouse a été l'objet d'une étude savante et approfondie, principalement en ce qui touche la pénalité relative aux meurtres avec ou sans préméditation. L'auteur de cette étude, M. Belhomme, constate, entre autres faits curieux et complétement exceptionnels, qu'à Toulouse les lieux de refuge perdaient leur privilége pour les meurtriers, les assassins et ceux qui s'étaient rendus coupables de vol nocturne avec effraction. Il constate également, pour tout ce qui se rapporte à l'organisation politique, que l'exercice du droit électoral était aussi étendu dans la ville qu'il pourrait l'être de nos jours sous le règne de la démocratie la plus avancée. — Ce que n'a point dit M. Belhomme, et c'est là un point fort curieux à étudier, c'est qu'à côté de cette organisation populaire, le principe d'autorité avait une force singulière, que les magistrats de Toulouse étaient en quelque sorte inviolables, que la moindre atteinte portée à leur pouvoir, la moindre calomnie contre leur honneur, étaient considérées comme des crimes de lèse-majesté et punies avec une rigueur extrême. Une fois nommés, ces magistrats se trouvaient tout-à-fait affranchis de la tutelle de ceux qui les avaient délégués pour rentrer sous la juridiction de la royauté et des parlemens. De la sorte cette souveraineté du peuple ne s'exerçait que sous le contrôle d'une autorité supérieure, qui la limitait, la réglementait et la défendait au besoin contre ses propres égaremens. Ce sont là, on le voit, des questions d'un incontestable à-propos. Il en est de même du travail de M. Dubor intitulé *Études historiques sur le mouvement social en France pendant le onzième siècle*. Cet excellent travail a paru en 1849, dans les *Mémoires* de l'académie nationale de Toulouse, et à cette date il était tout-à-fait de circonstance. Toutes les médiocrités vaniteuses, toutes les ambitions déçues, toutes les imaginations souffrantes semblaient organiser alors une vaste conspiration, non pas seulement contre l'ordre actuel de la société, mais contre le bon sens et la morale universelle. Le même phénomène se produit au XIe siècle. Une foule de doctrines funestes se répandent sous le nom de *manichéisme*, et, comme de notre temps, les préceptes de la soumission aux lois providentielles sont l'objet d'une protestation haineuse. Tantôt sous le drapeau de la philosophie, tantôt sous le drapeau de la religion, des sectes indisciplinées cherchent l'abolition du mal dans l'égalité absolue; elles déclarent la guerre à tous les pouvoirs séculiers, à tous les pouvoirs spirituels; elles attaquent la famille, la propriété, et, pour arriver à la communauté des biens, elles proclament, comme les *fratricelli* et les *adamites*, la promiscuité des femmes. Par cela même qu'elles s'adressaient aux mauvaises passions et aux mauvais instincts, les doctrines nouvelles firent de nombreux adeptes dans les classes élevées de la société, ainsi que dans l'église. Leur influence se fit sentir même sur ceux qui tentèrent de les com-

battre; les liens de la famille se relâchèrent, et, suivant la juste remarque de M. Dubor, l'indigne conduite de Philippe I[er] envers la reine Berthe ne fut peut-être que la conséquence des prédications des hérétiques. Les seigneurs imitèrent le monarque; ils usèrent du sacrement comme d'un moyen de changer de femmes, et l'on en serait arrivé à une sorte de promiscuité quasi-légale, si la papauté, gardienne fidèle de la tradition, n'avait arrêté le mal à sa source en frappant d'une haute réprobation canonique les princes et les grands qui donnaient l'exemple du désordre.

Après avoir examiné les diverses théories religieuses et sociales qui agitèrent le XI[e] siècle, M. Dubor rappelle avec raison ce mot de M. Guizot, que « la plupart des idées qui se prétendent nouvelles se retrouvent dans les profondeurs du moyen-âge, » et en montrant comment une partie des réformes abolitives du mariage, de la famille et de la propriété ont été accomplies par les institutions monastiques, il indique, mais beaucoup trop sommairement, la différence qui sépare l'église des hérétiques et des novateurs du XI[e] siècle. En effet, d'un côté, dans l'hérésie, — et nous ne parlons ici que des hérésies matérialistes qui font le sujet des études de M. Dubor, car le protestantisme a toujours sévèrement sauvegardé la morale individuelle et sociale, — l'organisation de la propriété collective n'est qu'une protestation envieuse de la pauvreté contre la richesse individuelle. Dans l'église, au contraire, la richesse collective est une richesse abstraite; l'homme échange volontairement la fortune et le bien-être contre les privations les plus dures. Il en est de même pour ce qui concerne le mariage. Dans l'hérésie, en attaquant le mariage, on proclame l'indépendance absolue des passions; on cherche dans des plaisirs sans frein la satisfaction de désirs toujours inassouvis. Dans l'église, au contraire, en s'abstenant du mariage, on cherche à se dégager des liens de la chair pour s'élever par le renoncement et la pureté à une perfection surhumaine. D'un côté, on souffre, on s'abstient; de l'autre, on veut jouir. Ici, la volonté et l'instinct s'humilient sous l'autorité morale. Là, l'autorité morale est complétement foulée aux pieds et sacrifiée aux instincts les plus grossiers. Ce sont là des distinctions qu'il importe de maintenir sévèrement à une époque où l'on cherche à placer les théories communistes sous l'abri des doctrines chrétiennes; les apparences seules peuvent tromper les esprits superficiels, et nous souhaitons sincèrement que les savans de la province tournent leur attention vers ces questions importantes.

Parmi les travaux de l'école toulousaine qui méritent encore d'être signalés, nous indiquerons les *Monumens de la littérature romane*, de M. Gatien Arnoult, publication intéressante, dans laquelle l'auteur a rassemblé, depuis l'origine, les pièces de vers qui ont remporté des prix à l'académie des jeux floraux, les notes historiques et le précis que l'un des poètes les plus distingués du midi, M. Florentin Ducos, a ajoutés à son *Épopée toulousaine*, et le *Recueil d'inscriptions romaines* de M. Alexandre du Mège, à qui l'on doit de très bons travaux d'archéologie, entre autres un mémoire sur les caisses de momies conservées au musée de Toulouse, et une nouvelle édition de dom Vaissette. Nous ajouterons que ce qui distingue dans cette partie de la France les travaux d'histoire et d'érudition, c'est avant tout un sentiment juste et vrai des institutions politiques du passé, et, chose plus rare encore, le respect de toutes les choses

respectables. Ces tendances des esprits éclairés du midi forment dans un grand nombre de localités un contraste remarquable avec les opinions de la masse : ceux qui savent sont aussi calmes, aussi impartiaux que ceux qui ne savent pas sont absolus et exagérés, et c'est assurément une preuve nouvelle de l'influence salutaire que l'étude de l'histoire exerce sur les esprits.

L'Armagnac, le comté de Foix, le Bigorre et le Béarn, qui correspondent dans les circonscriptions actuelles aux départemens du Gers, de l'Ariége, des Hautes et Basses-Pyrénées, sont beaucoup moins riches en ouvrages modernes qu'en ouvrages anciens, et il semble que de ce côté la curiosité historique soit endormie ou épuisée, et que les travaux nombreux dont ces belles et intéressantes contrées ont été l'objet depuis deux siècles n'aient laissé que peu de chose à faire à l'érudition contemporaine. Les seuls livres qui nous soient connus depuis 1848 ont été publiés par MM. d'Asfeld, l'abbé Caneto, Lafforgue et Gustave-Bascle de Lagrèze. Dans ce pays où les mœurs sont accidentées comme le sol, où chaque race est marquée d'une forte empreinte, où se parle une langue, la langue *escuara*, qui vit depuis trois mille ans sans faire d'emprunts aux idiomes modernes, si ce n'est pour désigner des choses nouvelles; — dans un tel pays, les livres ont d'autant plus d'intérêt, qu'ils pénètrent davantage dans les questions particulières. C'est ce que M. Gustave de Lagrèze a très bien compris en écrivant la monographie de Saint-Savin de Lavedan, aux environs de Bagnères-de-Bigorre. Ce petit pays formait, par l'association de plusieurs communes, une véritable république théocratico-démocratique, où le pouvoir était partagé entre les habitans et l'abbé de Saint-Savin, république exceptionnelle, où les femmes votaient avec les hommes, et dans laquelle se trouvait de la sorte complétement réalisée cette émancipation politique que tant de femmes libres ont de nos jours impérieusement réclamée, en protestant contre la *brutale aristocratie du sexe*. La monographie de M. de Lagrèze est fort intéressante, mais il a eu le tort d'abuser de la phrase, et en cherchant l'effet il a souvent manqué son but. Son érudition est étendue et positive, et elle ne peut que gagner à un style plus simple et plus précis.

L'*Histoire de la ville d'Auch* de M. Lafforgue est exécutée dans un procédé tout-à-fait différent. En prenant pour devise cette pensée de Lucien : « L'histoire n'a qu'une seule perfection qui lui soit particulière, c'est d'être l'expression de la vérité, » M. Lafforgue s'est uniquement attaché à être vrai, et son livre n'est qu'un résumé chronologique de tous les faits dont la ville d'Auch a été le témoin.

En Provence, comme dans une grande partie du midi, les goûts littéraires dominent la curiosité historique, et c'est surtout vers l'antiquité gallo-romaine que se tourne l'érudition. La multiplicité, la grandeur des ruines, l'extrême richesse des musées, expliquent cette différence, et, comme on réussit d'ordinaire aux choses qui plaisent et qui attirent, les archéologues provençaux se placent naturellement au premier rang parmi ceux de la province. M. Requien, conservateur du musée d'Avignon, s'était fait entre autres, non-seulement dans le midi, mais dans la France entière, une légitime réputation; et quand la mort est venue l'enlever à ses travaux, les honneurs inusités qui ont été rendus dans le Comtat à sa dépouille mortelle montrent l'importance de jour en jour plus grande que nos départemens attachent aux études sérieuses, et la

considération dont ils entourent ceux qui s'y dévouent. Les travaux numismatiques de M. de Lagoy, le *Mémoire* sur la ville et le port de Fréjus et la *Monographie de l'amphithéâtre d'Arles*, de M. Jacquemin, auraient suffi, il y a trente ans, pour ouvrir aux auteurs les portes de l'Académie des Inscriptions. Un juge dont l'autorité est irrécusable en semblable matière, M. Mérimée, a dit de ce dernier livre qu'il attestait « une connaissance étendue des usages des anciens, » et à cet éloge mérité nous ajouterons que le travail de M. Jacquemin se recommande par une excellente méthode. Le premier volume traite de l'histoire générale des jeux du cirque; le second, de ce qui a rapport au théâtre d'Arles en particulier. C'est une curieuse étude que celle de ces jeux et de ce théâtre antique, où tout ce qu'une imagination cruelle et blasée peut rêver de terrible, d'obscène, de grotesque, était offert aux applaudissemens de la foule. Auguste faisait tuer en un seul jour trente-six crocodiles dans le cirque flaminien; Néron, à son tour, y faisait tuer quatre cents ours et trois cents lions, et quand les lions manquaient, il faisait tuer des hommes, en offrant comme intermède aux hécatombes de gladiateurs des combats de rats et de belettes. Cette barbarie avait envahi la scène littéraire elle-même, et, pour animer les tragédies languissantes ou les pantomimes mythologiques du théâtre latin, on les dramatisait avec des meurtres. *Mutius Scévola* faisait brûler sa main dans un brasier ardent. Quand on représentait un supplice, on clouait le condamné sur une croix, et on le faisait déchirer par un ours. Dans *Hercule furieux*, on choisissait parmi les malfaiteurs l'acteur chargé de ce rôle, et on le brûlait vivant sur la scène, dans la robe fatale imprégnée de matières inflammables; enfin le cygne de Léda, le taureau de Pasiphaë, habilement imités par une mécanique savante, jouaient sous les yeux du peuple romain le même rôle que dans les légendes païennes. Riche de détails et d'aperçus nouveaux sur une matière en apparence épuisée, le livre de M. Jacquemin unit à l'intérêt du roman la valeur scientifique de la dissertation, et de plus il porte le cachet d'élégance littéraire qui distingue également MM. J.-J. Estrangin et Honoré Clair, auteurs de travaux estimés sur l'histoire et les monumens d'Arles. L'*Histoire de Manosque*, par M. l'abbé Féraud, et la *Notice* de M. Jules Canonge sur la ville de Baux donnent lieu aux mêmes remarques. Cette *Notice* de M. Canonge est brillamment écrite, trop brillamment peut-être; mais, en Provence, les érudits ont depuis long-temps l'habitude d'être poètes, et M. Canonge, à qui l'on doit de jolis vers, a fait comme les cochers antiques dans l'amphithéâtre de son beau pays : il a semé sur sa route du vermillon et de la poudre d'or. C'est là, du reste, en Provence, l'une des premières conditions du succès. Dans le nord, on veut des faits et des dates; dans le midi, des images et du style, et nous devons ajouter que le livre de M. Jules Canonge satisfait pleinement à ces deux exigences opposées.

Parti de Lille et d'Arras, nous voici maintenant arrivé à Marseille, après avoir parcouru la vieille France tout entière, et cependant notre voyage n'est point encore terminé. Cette mer de la Provence, sillonnée il y a tant de siècles par les vaisseaux des Phocéens, nous sépare d'une France nouvelle, où les grands souvenirs de Rome et du christianisme naissant appellent le voyageur et l'érudit, en même temps que les nobles dangers de la guerre y appellent le courage et l'activité du soldat. En Algérie comme en Égypte et en Morée, les

conquêtes de la guerre ont servi les conquêtes de la science; mais, en Égypte et en Morée, nous n'avons fait que passer. Ici, au contraire, après avoir pris possession du sol, nous reculons chaque jour nos frontières, et l'*Exploration scientifique de l'Algérie,* publiée dès les premières années de notre prise de possession, est aujourd'hui décomplétée par nos victoires. Les officiers de notre armée se sont formés à l'archéologie, et l'érudition a recruté dans nos régimens un brillant état-major. MM. Carrette, Boissonnet, Carbuccia, ont recueilli un grand nombre de débris précieux. M. Carbuccia, colonel d'un régiment de la légion étrangère, a fait exécuter par les soldats de cette légion des fouilles importantes sur divers points du territoire algérien. L'ensemble de ces fouilles ne représente pas moins de quatorze mille journées de travail. Les militaires du régiment de M. Carbuccia ont pris un goût très vif à ces recherches, et, grace au zéle éclairé de leur colonel, tout ce qu'ils trouvent est soigneusement conservé pour enrichir nos collections. Un officier d'un savoir étendu et solide, M. Azéma de Montgravier, membre correspondant de l'Académie des Inscriptions, est l'auteur d'études importantes sur l'histoire de la domination romaine dans la province d'Oran. M. Delamare, commandant d'artillerie, publie depuis 1848 un grand et savant ouvrage, *Archéologie de l'Algérie,* dont il a déjà paru dix-huit livraisons grand in-4° de six planches chacune. Ces planches représentent avec une scrupuleuse exactitude tous les monumens de Tenez, Bougie (l'ancienne Saldæ), Gigelli, Philippeville, Stora (Rusicada), Guelma, Milha (Milevum), Dgemila, Sétif (Sitifis), Constantine (Cirta), enfin les monumens de toutes les villes situées au nord et à l'ouest de Constantine.

M. Berbrugger, bibliothécaire à Alger, qui a rendu tant de services non-seulement à l'érudition, mais encore à la cause de notre domination en Afrique, continue, avec un dévouement et une abnégation qui ne sont plus de notre temps, le cours de ses voyages et de ses recherches, et nous nous empressons d'autant plus de rendre ici pleine justice à cet homme honorable, qu'il a trouvé autour de lui plus de difficultés et de mauvais vouloir. Une nouvelle et importante exploration sur le territoire si patiemment étudié par M. Berbrugger vient d'être faite par M. Léon Renier, l'un de nos hellénistes et de nos archéologues les plus éminens. M. Léon Renier, qui s'occupe depuis long-temps d'un recueil épigraphique contenant toutes les inscriptions de la France, s'était tracé, avant de partir pour l'Afrique, un programme embrassant une foule de questions encore indécises. Il voulait tout à la fois découvrir et rectifier, et il a été très heureusement servi par son érudition et par son zèle. Au sud de Constantine, il a visité les ruines de Lambèze, la Tezzoult des Arabes, dont il a le premier fixé le véritable nom, Lambæsis. Il a copié sur ce point treize cents inscriptions entièrement inconnues, et de plus il a fait pour l'histoire de l'organisation militaire des Romains des découvertes intéressantes. Lambèze a été pendant trois cents ans, depuis Auguste jusqu'à Constantin, le quartier-général de la légion *troisième Augusta,* et c'est dans toute l'étendue de l'empire la seule ville qui ait joui aussi long-temps de cette prérogative. Ravagée probablement par les Vandales au commencement du ve siècle, elle n'a pas été rebâtie depuis, de sorte que ses ruines sont intactes, et n'ont point été dénaturées, comme celles des villes des bords du Rhin, Mayence, Bonn et Cologne, qui furent aussi des quartiers de légions romaines. M. Renier avait deviné qu'il y aurait là pour

l'histoire militaire de l'antiquité une mine féconde à explorer. On ne savait pas, par exemple, si les légions étaient casernées comme les troupes modernes, ou si elles étaient campées à l'extérieur des villes et loin des habitations. On avait bien l'exemple des prétoriens, dont le camp était hors de l'enceinte de Rome; mais il pouvait y avoir pour cette garde des empereurs et pour la capitale de l'empire des raisons qui n'existaient pas pour les légions et pour les villes de province. M. Renier a résolu la question par l'examen des ruines de Lambèze. Il y a reconnu le camp de la *troisième Augusta* à l'extérieur de la ville, dont il est séparé par une espèce de glacis de cent mètres de long. Ce camp est véritablement monumental : il est défendu par un rempart en pierres de taille, garni de tours carrées de quarante en quarante mètres. Au tiers de sa longueur, en partant de la porte principale, se trouve un immense bâtiment, le *Pretorium*, qui occupe ainsi exactement la place indiquée par Végèce. A deux kilomètres de ce premier camp, on en trouve un second, auquel on arrive par une voie romaine, que l'on suit encore dans presque toute sa longueur. Ce second camp était occupé par des cohortes auxiliaires, et, sur les débris de la colonne monumentale dont il était orné, M. Renier a retrouvé en partie le texte d'une allocution adressée par un empereur aux troupes qui habitaient ce camp. Comme toutes les choses militaires se faisaient chez les Romains d'après des lois invariables, il résulte de ces faits que les troupes étaient casernées au dehors des villes, et que les auxiliaires étaient séparés des légions. Il est évident qu'en agissant ainsi, les tacticiens romains avaient l'intention d'établir autour des villes des espèces de forts détachés qu'il fallait enlever avant d'arriver au corps même de la place.

Les inscriptions recueillies par M. Renier, tant à Lambèze qu'à Markonna, à Thamugas, à Biscara, à Zama, à Sigus, jettent un jour tout nouveau sur la domination romaine dans cette partie de l'Algérie, sur l'organisation et les mœurs des légions, sur l'archéologie monumentale et sur l'histoire. Le savant voyageur a restitué à plusieurs villes leurs véritables noms antiques. Il a déterminé de la manière la plus précise les limites de l'occupation des Romains du côté du Sahara, limites qui ne se sont très certainement jamais étendues à plus de deux ou trois lieues au sud des monts Aurès. Peu de missions scientifiques ont été aussi fécondes que celle de M. Léon Renier, et la raison en est toute simple : c'est que la plupart du temps on les accorde à la faveur, à l'habileté et au savoir-faire, tandis que celle-ci a été exclusivement accordée à la science.

On le voit par ce qui précède, sur tous les points de la France, l'activité a été grande, et partout les efforts individuels se sont combinés avec des travaux collectifs. Les sociétés savantes, qui prennent de jour en jour plus d'importance, ont publié une foule de travaux excellens, et, de même que dans chaque ville, dans chaque province, les hommes amis de l'étude se réunissent en associations, de même ces associations se réunissent à leur tour en assemblées générales, pour imprimer à leurs efforts une impulsion commune, régulariser leurs travaux et préparer, par un programme uniforme, une vaste synthèse historique. Ces assemblées, connues sous le nom de congrès, ont pris naissance en Allemagne, car ce pays, n'ayant point un centre d'études et de lumières, a senti le premier l'avantage de réunir chaque année les savans dans

une conférence universelle, et la science, en élisant, comme on l'a dit, pour sa capitale temporaire chacune des villes les plus importantes, a livré successivement chaque partie de cette vaste contrée à l'examen, à la méditation de tous. Naturalisés en France par M. de Caumont, dont la vie entière a été consacrée à l'étude et au bien public, les congrès ont imprimé au mouvement intellectuel des provinces le plus vif élan. Ils ont fait pour l'histoire, les sciences naturelles, l'archéologie, l'économie sociale, l'agriculture, tout ce qu'on peut attendre du zèle et des lumières d'hommes distingués que stimule avant tout le désir d'être utiles. Un moment suspendues au milieu des agitations de 1848, ces réunions ont repris le cours de leurs travaux. En 1849, *le congrès scientifique de France* a tenu à Rennes sa seizième session, et, au nombre des matières qui ont été traitées, on peut citer les questions suivantes : *De la géographie ancienne et du moyen-âge*, *de l'architecture militaire et de l'architecture religieuse en Bretagne*, *de l'influence de la réforme de Luther sur les arts*. La dix-septième réunion a eu lieu à Nancy en septembre 1850, et, parmi les mémoires publiés à la suite des procès-verbaux, nous avons remarqué les extraits historiques de M. Servais sur la fabrication et le cours des monnaies dans le Barrois et la Lorraine aux XIVe, XVe et XVIe siècles; un bon travail de M. l'abbé Marchal sur la bataille de Nancy; l'histoire des corporations d'arts et métiers dans la Lorraine, le Barrois et les trois évêchés, par M. Le Page, et les recherches de M. Auguste Digot sur les écoles épiscopales et monastiques de la province ecclésiastique de Trèves. La *Société française pour la conservation des monumens* s'est également assemblée à Bourges en 1849, à Auxerre en 1850. Cette société, on le sait, ne se borne pas à publier les travaux de ses membres. Essentiellement pratique dans son but, elle vote des fonds pour la réparation des églises ou autres édifices remarquables sous le rapport de l'art ou de l'antiquité; elle fournit des plans et des dessins aux fabriques, distribue des livres d'archéologie, fait faire des fouilles, des moulages, achète des antiquités pour les musées, et se réunit chaque année en congrès archéologique.

Les réunions que nous venons de mentionner comptent déjà plusieurs années d'existence, et, contrairement à ce qui se passe d'ordinaire chez nous, le zèle des personnes qui y prennent part ne s'est nullement refroidi. Loin de là : depuis deux ans, un nouveau congrès, celui des délégués des sociétés savantes des départemens, sous la direction de l'*Institut des provinces*, s'est réuni à Paris, dans le Luxembourg. Dès la seconde session, soixante-dix sociétés de département, représentées directement par leurs mandataires, avaient fourni les élémens d'une assemblée imposante, à laquelle étaient venus se joindre de l'étranger, comme de Paris, une foule d'hommes distingués dans les sciences, l'histoire, l'agronomie et l'économie politique. L'*Institut des provinces*, qui a pris vis-à-vis de l'Académie des Inscriptions une attitude agressive, a décidé qu'il décernerait des prix aux meilleurs ouvrages publiés dans les départemens, et les considérans dont il a fait précéder cette décision relèvent d'une façon assez piquante quelques-uns des abus les plus graves de la centralisation en matière d'archéologie et d'histoire. « Considérant, dit dans son programme le directeur de l'*Institut*, M. de Caumont, que les auteurs qui sollicitent les récompenses des sociétés savantes de Paris ne sont pas toujours ceux dont les ouvrages sont les plus dignes d'être distingués, — que les œuvres de ceux qui ne

demandent rien ont souvent plus de mérite, mais qu'il n'est possible qu'aux membres des sociétés savantes des départemens de connaître ces divers travaux...., l'*Institut des provinces*, dont les membres sont répartis sur tous les points du territoire français, décernera chaque année des récompenses, en séance générale et publique, sur le jugement de la réunion des délégués des provinces. — Les ouvrages qui auraient été récompensés par les sociétés savantes de Paris sont exclus du concours. »

Outre les prix qu'il propose, l'*Institut des provinces* a tracé un programme d'études géographiques, architectoniques, philologiques, etc., dans l'intention de diriger vers un même ensemble et une vaste synthèse les efforts trop souvent dispersés des savans de nos départemens, et sans aucun doute, si ce programme était rempli, l'érudition française ferait en peu de temps un pas immense (1).

Si grandes que soient les préoccupations politiques de notre temps, on a pu s'assurer, par cet aperçu des travaux historiques de la province, que la science et l'étude ne sont pas pour cela déshéritées : sur tous les points du territoire et dans toutes les classes de la société, l'activité a été féconde. Les membres du

(1) On se plaint généralement dans la province du peu d'appui que les sociétés savantes ont rencontré jusqu'à ce jour auprès des divers gouvernemens qui se succèdent si vite en France. La Société des antiquaires de Picardie a récemment adressé à ce sujet un mémoire au ministre de l'instruction publique. Dans ce mémoire, on demande qu'un concours soit ouvert, chaque année, entre les diverses sociétés historiques et archéologiques, et qu'un prix de 5,000 francs soit décerné à celle qui se serait le plus distinguée par le mérite de ses publications. On rappelle que l'article VI de l'ordonnance du 27 juillet 1845 porte : « Tous les ans, à l'époque du 1er mai, notre ministre secrétaire d'état au département de l'instruction publique mettra sous nos yeux un rapport sur les travaux de toute nature émanés des diverses sociétés savantes du royaume et de leurs membres. Ce rapport sera publié au *Moniteur*. » Le mémoire ajoute que cette ordonnance n'a jamais reçu la moindre exécution, que le crédit ouvert au budget en faveur de ces sociétés se trouve actuellement réduit à 35,000 francs, que tout est réservé pour Paris, et qu'il serait temps de procéder à une répartition plus équitable. Ces observations nous paraissent très justes, et il est d'autant plus raisonnable d'encourager les sociétés savantes, qu'elles encouragent elles-mêmes, en s'imposant des sacrifices très lourds, non-seulement les sciences historiques, mais encore les sciences d'application, et qu'elles récompensent les inventeurs, les bonnes actions et les bonnes mœurs. Voici l'indication de quelques-uns des programmes proposés par ces sociétés pour les années 1851, 1852 et 1853 : Société d'émulation de Cambrai : — Comment la justice a-t-elle été administrée dans le Cambrésis avant l'année 1574, époque à laquelle l'archevêque Louis de Berlaymont fit recueillir et rédiger les coutumes de cette province? Prix, 200 francs. — Société de l'Eure : — Mémoire historique sur l'industrie et le commerce en Normandie, et spécialement dans les parties de cette province qui forment aujourd'hui le département de l'Eure, pendant le moyen-âge, du Xe au XVIe siècle. Prix, 400 francs. — Société d'agriculture, sciences et arts du département de la Marne : — Étude historique et archéologique sur Châlons et ses environs. Prix, 300 francs. — Académie nationale de Toulouse : — Rechercher et caractériser parmi les dispositions de la coutume de Toulouse celles qui appartiennent à la législation des comtes, apprécier l'influence de cette législation sur l'état toulousain. Prix, 500 francs. — Académie nationale de Metz : — Rechercher quel était dans le pays Messin l'état des populations, des sciences et des arts à l'époque romaine. Médaille d'or. — Société académique de Nantes : — Histoire abrégée de la Bretagne pour servir à l'enseignement élémentaire. Prix, 300 francs.

clergé, qui s'étaient, il faut en convenir, laissé dépasser pendant plusieurs années, ont repris dignement leur place dans les sciences historiques et ont donné une foule de travaux marqués tout à la fois au coin du véritable esprit chrétien et de la saine critique; l'université elle-même, malgré sa torpeur, a suivi le mouvement. Les arts du dessin ont produit des chefs-d'œuvre, tels, par exemple, que les *monographies* de la cathédrale de Chartres et de l'église de Brou, par MM. Didron, Lassus et Dupasquier, les *Vitraux de Bourges* de MM. les abbés Martin et Cahier. La restauration de Notre-Dame de Paris et celle d'une foule d'autres monumens religieux prouvent que les bonnes traditions des arts architectoniques sont encore vivantes parmi nous. La technologie archéologique a marché du même pas; de simples ouvriers sont devenus, comme ceux du moyen-âge, de véritables artistes, et nous comptons aujourd'hui, tant à Paris que sur divers points de la province, plusieurs ateliers de vitraux peints; cinq briqueteries pour la fabrication des carreaux vernissés, genre mosaïque; trois grands ateliers de menuiserie gothique, et une forge pour l'imitation de la ferronnerie du moyen-âge. Il suffit de jeter les yeux sur les listes de souscription d'une foule d'ouvrages publiés dans les départemens pour être convaincu que le goût des lectures historiques tend chaque jour à se populariser davantage, et comme la plupart des monographies locales sont rédigées dans un excellent esprit, il y a là pour l'avenir un symptôme rassurant; car il est à remarquer qu'une différence profonde sépare aujourd'hui les travaux historiques publiés dans la province des travaux du même genre qui paraissent à Paris. Il y a quelques années à peine, cette différence pour les départemens consistait surtout dans leur infériorité scientifique. Cette infériorité tend chaque jour à disparaître, et, pour bien des publications même, l'équilibre est parfaitement établi. Il y a plus encore, on acceptait en province, comme articles de foi, toutes les opinions, tous les jugemens qui émanaient de la capitale; on répétait souvent, d'une manière malencontreuse, ce qu'on avait lu, en se retranchant derrière la vieille formule : « Le maître l'a dit. » Aujourd'hui la province soumet à un contrôle sévère les travaux de la science parisienne, et elle les critique souvent avec raison. La seule différence notable est dans les tendances morales. Les écrivains qui vivent dans les départemens n'ont pas, comme un grand nombre de ceux qui vivent à Paris, cette soif ardente de popularité à laquelle on sacrifie trop souvent l'honnêteté des convictions et la conscience même; ils ne cherchent point à flatter les partis pour se créer des prôneurs; ils ne spéculent pas sur les passions mauvaises pour les exploiter à leur profit, et s'ils manquent de ce vernis brillant que la vie parisienne donne à toutes les choses, aux manières comme au style, ils ont du moins une qualité précieuse que le séjour des grandes villes ne développe guère, et cette qualité de jour en jour plus rare, surtout chez les gens d'esprit, c'est tout simplement le bon sens. En histoire comme en politique, Paris se précipite sans cesse vers les extrêmes : les uns réhabilitent la Saint-Barthélemy, les autres 93. Dans la province, en politique comme en histoire, on est sévère pour tous les excès, qu'ils aient été commis au nom du peuple ou au nom des rois; et s'il fallait indiquer par un seul mot le parti auquel se rattachent la plupart des érudits dont nous venons d'examiner les travaux, nous dirions que ce parti est à la fois *conservateur* et *progressiste*.

CHARLES LOUANDRE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

30 septembre 1851.

Nous demandons à nos lecteurs la permission de leur parler aujourd'hui très peu de la situation intérieure. Il ne s'est rien produit durant ces derniers jours qui l'ait pu modifier beaucoup, et si dans ce temps de lassitude où nous sommes, les événemens veulent s'accomplir sans faire de bruit, nous ne voyons pas trop pourquoi le public tiendrait à ce que la presse fît plus de bruit que les événemens.

Il est en effet quelque chose de caractéristique dans l'aspect du moment actuel, il est un trait qui s'y marque davantage à mesure qu'on avance, et que l'on n'était pourtant guère à même de prévoir. Personne ne se dissimule que nous avons en perspective un passage difficile; on compterait aisément les symptômes qui en annoncent l'approche; les positions se dessinent, les intentions s'accusent, les circonstances se tendent : on croirait pour ainsi dire sentir une vis qui se serre; mais en se serrant, elle ne crie pas. L'année d'avant ou même il y a seulement six mois, on se figurait que plus on toucherait de près au terme désigné par la date légale pour une solution quelconque, plus on serait accablé de transes et d'alarmes. C'est tout le contraire qui arrive, et l'événement donne, en vérité, un démenti curieux à l'idée qu'on s'en était formée d'abord. Consultez l'impression la plus générale, examinez de sang-froid l'état d'esprit où sont la plupart de ceux qui vous entourent, chacun interrogeant son propre cercle. Vous trouverez deux points très établis dans l'opinion, l'un que les choses ne peuvent absolument pas aller long-temps encore comme elles vont, l'autre qu'elles iront mieux sans que l'on sache comment ce mieux viendra. On se représente au plus juste toutes les menaces suspendues sur l'existence du pays, on distingue aussi nettement que jamais toutes les mauvaises chances; mais on se refuse à penser qu'elles doivent l'emporter sur les bonnes. Comment les bonnes l'emporteront-elles? C'est ce qu'on ne devine pas. Quel sera le dénoûment de la crise? Nul ne se hasarderait à jouer là-dessus au prophète, et si ferme que l'on soit dans son parti, personne n'oserait assigner

d'avance à tel ou tel parti déterminé le bénéfice du dénoûment. Nous savons cependant un parti qui, pour le quart d'heure, est à peu près celui de tout le monde : c'est le parti de l'optimisme. On ne veut pas admettre que le dénoûment s'opère mal, ni qu'il en puisse sortir une défaite pour la nation et pour la société; en un mot, et nous prenons exprès le mot vulgaire, ce qu'on répète à peu près partout, c'est qu'on s'en tirera.

Qu'y a-t-il au fond de cette confiance singulière que nous n'expliquons pas, que nous ne justifions pas, que nous constatons? Elle est venue, reconnaissons-le, sans avoir en elle beaucoup de raisons d'être que l'on puisse discuter; nous ne nous chargerions pas de l'encourager à outrance, et nous doutons qu'il fût très sage de s'y abandonner sans scrupules, parce que ce ne serait assurément pas sans risques. Cette confiance est-elle l'instinct précieux d'une vitalité encore énergique? Est-ce que la France découvre en elle assez de force pour tout attendre d'elle-même, pour se sauver à elle seule, en dépit de ses sauveurs attitrés? Est-ce le bon sens public qui s'indigne des misérables obstacles avec lesquels on prétend barrer le chemin de la France, et qui, sûr de les vaincre quand même, ne s'en inquiète plus autrement? Ou bien, par malheur, cette confiance ne serait-elle qu'une de ces illusions ordinaires chez les malades désespérés, qui oublient si volontiers la gravité de leurs maux, lorsque ces maux atteignent leur terme suprême? L'avenir décidera.

Quoi qu'il en soit, il n'est pas étonnant que dans cette disposition presque universelle, dans cet irrésistible penchant que l'on a pour vivre en paix, ou si l'on veut pour dormir tranquillement son dernier somme, on accueille assez mal les donneurs d'avis, les chercheurs d'expédiens, les sentinelles de profession qui se sont vouées à la tâche ingrate de tenir leur prochain en éveil. La presse a donc maintenant fort à souffrir de la mauvaise humeur des gens qu'elle dérange, et l'on se venge aisément sur elle de ne pouvoir pas toujours s'en remettre assez commodément à la Providence : c'est là même une des bigarrures les plus particulières de l'époque dont nous traversons à grand'peine toutes les vicissitudes. Cette époque s'est faite, nous le disons sans amertume, mais sans vanité, par la presse et avec la presse : nous n'avons pas les yeux fermés sur les fâcheuses conséquences qu'il est possible d'attribuer au libre emploi de ce puissant instrument de la pensée moderne; nous croyons pourtant que le mal est ici presque inséparable du bien, comme il l'est dans mille autres endroits de la vie humaine et de la vie sociale, et nous n'hésitons pas à maintenir que la somme du bien dépasse celle du mal. C'est pourquoi nous regardons la liberté de la presse comme l'une des institutions essentielles de ce temps-ci, et nous ne lui souhaitons de limites que parce qu'on a trop éprouvé qu'au règne de la liberté illimitée succédait infailliblement et plus tôt que plus tard l'abolition plus ou moins complète de la liberté régulière. On recommence aujourd'hui une expérience nouvelle de cet inévitable revirement. Si l'on écoutait les impatiens qui visent à la sagesse, ou les systématiques qui tranchent de haut, ce serait même déjà fini, sauf à retomber un jour dans la licence, pour avoir voulu si violemment rejeter les esprits de la licence dans la servitude. Le bourgeois français, plus encore qu'aucun citoyen du monde, doit aux journaux une bonne partie de son éducation : il est tout simple de répondre que c'est pour cela qu'elle est si mauvaise; mais une fois qu'on s'est accordé le plaisir facile de

cette objection malicieuse, il faut pourtant convenir que les corrompus aident souvent à la besogne des corrupteurs. S'il est vrai que la presse ait fait un peu la société à son image, il est encore plus vrai que la société a fait la presse à son goût. Ce ne serait peut-être pas un si méchant moyen de réformer les vices et les excès du journalisme que de nous réformer nous-mêmes, et d'accomplir de bonne foi notre pénitence, au lieu de nous en décharger sur des boucs émissaires.

C'est tout au plus cependant si l'on y songe, et nombre d'honnêtes personnes entendent le repentir de la façon dont quelques grands seigneurs entendaient autrefois la prière, du temps où l'on avait ses gens pour réciter ses patenôtres · on se donne la discipline sur les épaules de son écuyer. On voit de ces convertis de fraîche date qui sont animés d'un zèle implacable : ils étaient l'innocence même avant que la presse leur gâtât le cœur et l'esprit; maintenant qu'ils sont venus à résipiscence, c'est à la presse de payer les frais de leurs erreurs. Et là-dessus on se lance d'un trait dans les régions les plus sublimes de la politique profonde, et, suivant qu'on a l'humeur cassante ou mystique, on parle savamment de la nécessité d'un pouvoir fort auquel on obéisse sans murmurer, comme le sergent de la comédie, ou de l'imbécillité de la raison humaine qui a besoin d'être pieusement gouvernée par une autorité sans réplique. On rencontre à chaque pas de ces apôtres improvisés qui prêchent en termes magnifiques contre le journal qu'ils reçoivent tous les matins, sauf à lui emprunter leur sermon, car le journalisme, par sa diversité naturelle, étant fourni d'argumens pour et contre toutes choses, il n'est pas extraordinaire qu'il plaide quelquefois contre lui-même. C'est une manière d'écrire qui peut, à tel moment ou dans tel lieu, procurer la vogue. Si petit que soit un salon, salon de ville ou de campagne, salon de province ou de Paris, vous y trouverez presque à coup sûr un docteur ès-sciences sociales qui s'y pavane en tenant à la main le fameux boisseau de la parabole, sous lequel il a juré d'étouffer les funestes lumières de son siècle. Il a fait aussi son serment d'Annibal. Le progrès des lumières fut en son temps le mot de circonstance, et l'on en abusa, parce qu'il n'est pas de mot dont on n'abuse; c'est aujourd'hui le boisseau qui a les honneurs de la préférence des esprits forts. De ces esprits forts, il en est de toutes les catégories : il y a ceux qui disent pour évangile qu'on ne raisonnait pas sous l'empire, et qu'il fallait marcher droit avec l'empereur; — il y a ceux qui estiment que c'était le bon temps lorsqu'on envoyait les gazetiers à la Bastille sans tant de cérémonie, et qui demanderaient, tout en ne l'espérant pas, un retour pur et simple à ce régime tutélaire; — il y a ceux enfin qui, le prenant encore de plus haut, déclarent que la discussion est l'hérésie, et l'hérésie la mort, que la société tombe en ruines depuis le XVIe siècle, et qu'il est bien malheureux qu'on ait inventé l'imprimerie.

Ceux-là, nous le répétons, ce sont les esprits forts d'à présent, ce sont les individus éminens, les illustres ennemis de la presse, ce n'est pas le fonds commun du grand public. Le public ordinaire fait cercle autour d'eux; on les écoute, on ne les interrompt pas; on les trouve éloquens, on les tient pour capables. On ne se sent pas néanmoins à la hauteur de ces doctrines imposantes, et il est trop clair qu'elles ne paraîtraient point au grand jour avec cet audacieux aplomb, si les excentricités révolutionnaires ne provoquaient, n'autori-

saient ces excentricités tout aussi choquantes des prétendus conservateurs, conservateurs à rebours, *præposteri homines*, comme dit quelque part Salluste, qui commencent par jeter leurs fondations avant de s'être enquis si le terrain les portera. Le public ordinaire n'en est pas, vis-à-vis de la presse, à des résolutions si farouches; il en a tout uniment cet ennui que nous avons expliqué; il ne tolère pas qu'on lui trouble le repos dans lequel il attend une issue dont il a décidé d'avance qu'il ne s'inquiéterait plus outre mesure. Les déclamations des beaux parleurs se joignent, par surcroît, à ces dispositions intolérantes : la couleur excessive dont leurs idées sont chargées déteint plus ou moins, sans qu'on le veuille, sur les idées qui sont dans la circulation générale, et voilà comment les journaux ont été depuis quelque temps si maltraités par le jury.

La justice du jury ne cesse jamais d'être en un rapport très étroit avec le va et vient de l'opinion courante : c'est son mérite et son imperfection. La sévérité qui a caractérisé les arrêts récemment prononcés contre quelques écrivains n'a pas laissé de donner à penser à tout le monde, au jury lui-même comme à ses justiciables. Tout le monde a pu faire les réflexions que nous enregistrons ici : on s'est dit qu'il fallait qu'on fût bien dégoûté de l'usage de la presse pour en poursuivre avec tant de rigueur des abus qu'on eût autrefois acceptés comme véniels. On se l'est si bien dit et répété, que le jury, à son tour, grace au commerce intime et continuel qu'il entretient avec la foule, aura su quelque chose de cette impression produite par ses sentences. Dans une dernière épreuve, il s'est montré moins inflexible, et il n'est pas invraisemblable que les condamnations qui ont frappé coup sur coup *l'Événement* et *l'Avénement* aient été pour quelque chose dans l'acquittement de *la Presse*. On a rendu la main après avoir serré la bride. Puis, il y a la part des circonstances; il y a des plaidoyers ou des patronages qui sont des circonstances aggravantes. On aurait pu certainement avoir plus d'indulgence pour des écarts de rhétorique. La rhétorique joue, il est vrai, un rôle trop considérable dans toutes nos affaires, et ce n'est pas toujours le rôle de l'innocence; il y aurait à composer un livre instructif sur les effets de la rhétorique dans l'histoire de la nation française et de son gouvernement. Ici cependant les articles qui étaient en cause sentaient si fort la matière d'amplification et la sortie du collége, qu'ils perdaient beaucoup de leur danger, et qu'il n'y avait pas d'imprudence à les oublier tout de suite. Mais pour être juré, l'on n'en est pas moins homme, et il n'est point défendu de supposer que le discours de M. Hugo contre la peine de mort n'a guère servi ses enfans auprès de ceux qui l'ont entendu, comme il est d'ailleurs très possible que le gérant de *l'Avénement du Peuple* ait à son tour été la victime de la lettre par laquelle M. Hugo inaugurait le nouveau journal. L'auteur avait trop mis de lui dans cette lettre; il y étalait trop fastueusement cette personnalité que l'on connaît si bien. On se lasse à la fin, on s'irrite de voir cet incorrigible orgueil qui se suffit pour se nourrir. Cette haute vertu qui plane si familièrement dans les régions célestes, qui se compare et s'égale aux dieux immortels, à Napoléon, à Jeanne d'Arc, à Jésus-Christ, finit par devenir plus désagréable et plus blessante que ne le serait la franche parade du vice le plus effronté. On ne lui pardonne ni les leçons ni les menaces qu'elle se permet à l'adresse des simples humains, et ce qu'on lui pardonne encore moins, c'est le pardon même qu'elle s'ingère d'offrir. M. Victor Hugo s'imagine

que les inimitiés dont il se plaint sont des inimitiés politiques; il se trompe. Les répulsions qu'il a soulevées viennent d'ailleurs.

Tel est à peu près le seul incident de cette quinzaine qui vaille la peine d'être mentionné, car les lecteurs de la *Chronique* l'excuseront probablement de ne point les tenir très au courant de rumeurs évanouies aussitôt qu'elles naissent, rumeurs de bourse, rumeurs de coups d'état; nous n'avons pas précisément le goût des commérages, et nous ne les jugeons pas indispensables en matière d'appréciation politique. Il va du reste sans dire que les candidatures présidentielles sont plus que jamais à l'ordre du jour; mais nous nous en sommes assez expliqués l'autre fois, et nous n'avons aujourd'hui qu'à le répéter : Laissons venir chaque chose en son temps, laissons à chaque moment sa peine, et n'entreprenons pas la veille ce qui est l'affaire du lendemain. Il y a une affaire pendante, la révision; il y en a une seconde après celle-là, quel que soit le résultat de la première : l'élection générale d'une assemblée nouvelle, ou constituante ou législative. Toutes ces affaires, qui sont grosses, arrivent par la date de leur échéance avant le moment définitif de 1852. Suivant la manière dont elles seront résolues, elles influeront dans un sens ou dans l'autre sur la solution dernière. Pourquoi vouloir en quelque sorte les enjamber et passer par-dessus les solutions intermédiaires, pour précipiter le dénoûment, au lieu de le préparer? On espère peut-être passionner le pays avec des noms propres, et l'agitation populaire se plaît en effet à suivre ces mobiles émouvans; nous espérons, nous, qu'il ne manquera pas d'hommes assez courageux et assez sages pour opposer des desseins plus désintéressés et plus patriotiques aux entraînemens qu'on voudrait déchaîner. La possibilité d'une révision, l'issue des futures élections générales, ce sont là les vrais problèmes, les problèmes sérieux. Tant vaudra le pouvoir législatif, tant vaudra l'exécutif. Si nous ne sommes point encore à même de savoir dans quelles mains celui-ci tombera, il dépend de nous d'empêcher l'autre de tomber en des mains mauvaises. Travaillons-y loyalement; nous y gagnerons plus que nous n'avons chance de gagner en nous amusant toujours à l'éternel racontage d'un 18 brumaire impossible, ou en passant le temps, comme nous le passions hier, à nous demander mystérieusement si le général Changarnier n'allait pas surgir à côté du prince de Joinville, pour avoir aussi son morceau de candidature et tenir son coin dans cette triste partie où l'on oserait bien jouer le sort de la France!

Nous avons encore à signaler, avant de clore cette rapide esquisse de notre état intérieur, quelques documens qui sont bons à connaître pour s'en faire une idée plus complète. La démagogie s'est produite derechef dans des manifestes qu'il n'est point permis de négliger entièrement, malgré le juste dégoût qu'inspire cette incessante redite des mêmes absurdités et des mêmes fureurs. Une publication intéressante, la brochure de M. Kératry, a mis en lumière tous les sentimens des véritables amis de l'ordre; d'autres, plus exclusives, tout en prouvant les bonnes intentions de leurs auteurs, sont trop marquées du cachet de certains partis ou de certains dévouemens. Nous avons deux manifestes rouges au bilan révolutionnaire de la quinzaine. Le premier est compris dans les pièces saisies par la police à l'occasion du complot allemand, auquel il faut bien ajouter foi, maintenant que plusieurs d'entre ceux qui se donnaient l'air de n'y point croire n'ont pas, dit-on, jugé inutile de se tenir eux-mêmes à dis-

tance. C'est une instruction sommaire écrite en français par des Allemands et adressée aux frères et amis, aux nouveaux *ligueurs*, pour leur servir de guide « avant, pendant et après la révolution. » C'est un manuel positif de la démagogie militante, du *quatrième état*, comme s'exprime le publiciste souterrain dans son jargon germanique et social. Tout l'objet de la conspiration permanente qui se trame d'un bout à l'autre de l'Europe n'est ni plus ni moins que d'accomplir « la mission de ce quatrième état, » l'état des prolétaires qui doit enfin avoir son tour par-dessus le clergé, la noblesse et la bourgeoisie, pour concentrer en lui seul et le pouvoir et le capital. Voilà du moins qui est parler net, mais voici qui est encore parler à l'allemande et remonter dans les nuages. Les démagogues allemands sont toujours comme les *brigands* de Schiller : ils ne veulent rien prendre au prochain que par amour du sublime et pour la plus grande gloire de l'esthétique. Vous ne devinez pas pourquoi le *quatrième état* est si préoccupé de cette concentration du capital et du pouvoir? Ce n'est pas au moins pour en goûter à l'aise, fi de cette misère! c'est « pour hâter les développemens historiques de la question économique et les porter à une conclusion de principes! » Admirable philosophie du *littérat!* vigoureuse habitude de la science transcendante, qui persiste ainsi dans sa candeur originelle, non pas seulement au fond des abattoirs de l'Australie, comme nous le racontions il y a quelque temps, mais en un milieu plus difficile encore, parmi les Welches frondeurs et narquois, parmi les enfans turbulens de cette vieille Gaule à jamais incapable du divin sérieux dont Heine nous a fourni le modèle dans son ours *Atta-Troll!* Ces trop sérieux Teutons arrivent pourtant à se former aux mœurs pratiques dans le commerce de nos émeutiers vulgaires; ils ne demanderaient pas mieux que de leur enseigner leurs formules; en attendant, ils leur empruntent leurs procédés. Nous retrouvons dans le manuel anarchique du 1er août un souvenir très fidèle des pièces éloquentes qui furent découvertes chez M. Sobrier après la journée du 15 mai 1848. La tradition se conserve. Il s'agit encore « de préparer la liste des ennemis du peuple pour les livrer à la justice du peuple, — de former partout des tribunaux révolutionnaires, — d'acquérir par expropriation les ateliers, fabriques et terres nécessaires pour donner à chaque citoyen qui le demande du travail et un salaire suffisant, » — d'avoir enfin une *force ouvrière*, ce qui s'appelle en langue allemande « garder la force physique aux mains du quatrième état. » On sait le reste : comment le reste, après cela, n'irait-il pas tout seul? Le reste est tout pareil en allemand et en français; on s'entend là-dessus sans causer.

Quelque chose encore de pareil dans la conduite des conspirateurs ainsi accouplés de France et d'Allemagne, c'est l'usage incorrigible de la mendicité politique. Il y a toutefois cette différence, que la mendicité allemande en use plus sans façon et s'affiche plus naïvement qu'on n'ose encore se le permettre chez nous, où l'on est plus vaniteux. Nous avons eu déjà l'occasion de voir ici des tribuns et des centurions nourris, très bien nourris par leurs coreligionnaires, qui se réduisaient eux-mêmes en leur honneur à la portion congrue; mais ils sentaient invinciblement que ce n'était pas là le plus beau de leur histoire, et il fallait les prier un peu pour obtenir des confidences de cette sorte. Lisez la lettre de M. Kinkel « à ses chers concitoyens et coreligionnaires, » le second document du même genre que nous a procuré la quinzaine; vous

verrez comment on quête en allemand. L'auteur, dont les antécédens littéraires n'annonçaient pas un chef-d'œuvre si complet de style démagogique, s'est réfugié à Londres au sortir de la prison d'où il s'était presque miraculeusement échappé. Il s'est institué le collecteur en chef du parti, d'où il prétend écarter « les héros de tribune et les faiseurs d'esprit sans enthousiasme. » Ou ces épithètes n'ont pas de sens, ou elles s'appliquent aux notoriétés, aux sommités du parti que M. Kinkel prétend bien détrôner en sa qualité de nouveau venu, tant il est vrai qu'il n'y a pas de hiérarchie possible dans le pêle-mêle des factions, « morceaux rompus d'un morceau, » comme disait éloquemment Bossuet. M. Kinkel accuse réception de 160 livres sterling qui lui ont été remises par une *Société centrale de l'Amérique du Nord*, autre caverne sans doute, « remises sans mandat spécial pour agir dans l'intérêt de la révolution. » Il en demande d'autres. « Vous, hommes de l'Amérique, vous avez compris ce qu'il fallait, de l'or! » Et pourquoi cet or? C'est que « les hommes indispensables, les talens organisateurs, les fonctionnaires de l'association tombent dans la pauvreté, ils émigrent; ils pourraient n'être pas à la première bataille! » Et la *première bataille*, ne nous abusons pas, on ne la remet point à longue échéance, on ne nous fait pas de grace. « Aussitôt que l'idée de la révolution éclatera et passera de l'école dans la rue, il faudra prendre le mousquet. » De l'or donc aujourd'hui pour avoir de la poudre demain!

Il est heureusement un point dont nous sommes très sûrs, c'est qu'il suffit d'un petit nombre d'hommes portant au dedans d'eux-mêmes la conscience intelligente du devoir et du droit, pour faire reculer, poitrine contre poitrine, la passion la plus effrénée de désordre et d'anarchie; c'est que le jour où l'*école*, selon le dire du docte Allemand, descendra dans la rue pour devenir l'émeute, le jour où « l'idée de la révolution, » de cette révolution violente et barbare, s'avisera de remuer les pavés; ce jour-là, ce petit nombre, fût-il seul, ce petit nombre d'hommes de bien, instruits par les avertissemens et les défis que nous enregistrons exprès ici pour leur gouverne, sera bientôt à son poste et ne le quittera point. Le tout est de ne pas se tromper sur les moyens de résistance, de ne pas s'appuyer à des étais vermoulus, de ne pas chercher sa force dans des fictions impuissantes ou mensongères. La force de la société présente contre le péril de la démagogie, ce n'est point une restauration artificielle de la société passée; c'est la conviction raisonnée de son droit propre et l'amour sévère de ses véritables principes. Ne gaspillons pas notre bon vouloir dans de funestes tâtonnemens, et n'allons pas inventer, pour remédier à nos maux, des recettes trop factices. Voici, par exemple, un écrivain dont les sentimens sont on ne saurait plus honorables, qui aime évidemment son pays, qui l'a servi dans sa sphère, qui devrait avoir l'expérience des années (1); savez-vous ce qu'il propose pour remettre sur pied la société française? Ni plus ni moins que de la faire représenter par une *diète* à la prussienne et par une *diète* composée de six *ordres*. « Le mot de *diète* est nouveau en France, et c'est bien un mérite pour un peuple si amateur de nouveauté; comme le mot d'*ordre*, il est consacré partout. » Six ordres, rien que cela : les prêtres, les nobles, les bour-

(1) *Considérations politiques au point de vue du vrai absolu et des concessions possibles*, par M. le vicomte de la Tour du Pin-Chambly.

geois, les industriels, les paysans et les gens de lettres, tous délibérant en commun, mais votant par caste, « et la majorité des ordres faisant loi; » 1788 compliqué par les subtilités et les *nouveautés* de 1851.

On dira que M. de la Tour du Pin-Chambly a l'honneur de passer pour un excentrique même au milieu des excentriques les plus notoires du légitimisme, que les journaux de sa couleur n'insèrent ses communications que sous bénéfice d'inventaire. Tout cela n'empêche pas que, dans les partis dont l'assiette est fausse, ce sont toujours les excentriques qui l'emportent un lendemain de victoire. La chambre introuvable était toute prête derrière la déclaration de Saint-Ouen. Combien n'y a-t-il pas plus de sens et de justesse dans la parole du respectable M. Kératry? Ce digne vétéran de nos assemblées politiques n'a pas encore abandonné la brèche; il s'attriste, il ne désespère point. Il ne renonce point, par dépit de ce qu'elles ont été mal employées, aux conquêtes successives de l'âge moderne, il veut seulement les préserver de la suprême attaque des radicaux; il ne s'associe point aux radicaux pour les abolir; il ne veut point, comme tant d'autres, faire à bonne intention la besogne du radicalisme. Il n'a pas non plus de remède en poche pour tirer la France de son agonie. *Que deviendra la France?* Il ne se pique point d'un assez assez grand génie pour la sauver d'un coup de baguette; mais il se lève avec toute l'autorité de son caractère et de ses années pour nous dire, pour nous prouver que la France périra, si nous ne savons surmonter les vains obstacles qui nous divisent, et couper court aux stériles discordes d'une société qui s'y amuse, sans même s'y dévouer.

Quittons une fois enfin le spectacle monotone de ces divisions intestines, élevons-nous par la pensée au-dessus de cet étroit horizon dans lequel nous semblons presque nous plaire à renfermer les destinées de la France; voyons comment marche vraiment le monde, et suivons les grandes lignes sur lesquelles se développe son histoire générale, les grandes étapes que la civilisation continue de faire au milieu même des accidens et des petitesses de l'histoire quotidienne. Quels que soient ces accidens de détail, il s'opère évidemment un travail considérable dans les relations respectives des peuples, et, quelles que soient, d'un autre côté, nos préoccupations particulières, nous avons un intérêt majeur à ne point oublier le progrès toujours croissant de certaines puissances. Entendons-nous bien: nous ne parlons pas ici du progrès des institutions qui est devenu chose trop vague ou trop suspecte; nous parlons du progrès positif et pratique dans l'ordre matériel, de l'augmentation des forces vives au moyen desquelles un état est certain de peser dans la balance politique. A n'envisager que les données de la date la plus récente, il est facile d'observer qu'il y a, sur deux ou trois points du globe, un mouvement qui ne s'arrête pas, une vertu d'expansion et de conquête dont l'avenir est incontestable.

En Amérique et dans la Grande-Bretagne, les peuples anglo-saxons, — au nord et dans l'Orient les Russes redoublent chaque jour d'activité; l'esprit d'entreprise élargit de plus en plus devant eux la carrière dans laquelle ils marchent d'un pas si rapide. L'Autriche enfin, à peine redevenue maîtresse d'elle-même, toute pleine d'une victoire qui l'a comme redressée sur le penchant de sa ruine, semble avoir dépouillé sa prudence séculaire, et poursuit avec une ambition rajeunie sa fortune nouvelle, au risque même de la compromettre en la vou-

lant trop étendre. Elle ne s'en est pas moins engagée dans des voies de réforme et d'amélioration réelles, où elle fondera malgré tout quelque chose de durable. Ce ne sont point là des faits éphémères issus des révolutions et condamnés à disparaître avec elles : ce sont de solides assises jetées de tous côtés par des puissances redoutables qui grandissent toujours sans que la France, il faut bien le dire, grandisse à proportion.

Nous avons blâmé, comme l'exigeaient les plus simples notions du droit des gens, l'audacieuse attaque dirigée contre Cuba par des citoyens de la république américaine. Nous avons dit, et, malgré la fin sanglante de l'expédition et de son chef, nous croyons encore que la leçon qu'ils ont reçue n'aura point corrigé les Yankees de leur appétit de conquête. Cette passion d'accaparement, qui les pousse à gagner de proche en proche sur tout leur continent, est un côté indestructible de leur tempérament national et politique : c'est leur foi. Rappelez-vous les termes de ces résolutions qu'on avait prises au *meeting* de Philadelphie : *meetings* et résolutions, tout est tombé maintenant, tout a l'air de s'être évanoui derrière l'échafaud de Lopez; mais l'esprit reste, l'esprit qui avait dicté ces paroles significatives : « La cause des patriotes de Cuba (s'était-on seulement informé s'il existait à Cuba de telles gens qu'on nommait des patriotes?) est une cause avec laquelle le peuple et le gouvernement des États-Unis ont le droit de *sympathiser* : c'est le devoir de ce gouvernement de protéger cette cause et *d'affranchir cette partie de l'Amérique d'une tyrannie transatlantique*. — C'est un devoir commandé par l'humanité et par les principes politiques d'empêcher l'établissement d'un despotisme militaire dans une partie de l'Amérique. » Un devoir ainsi compris peut mener loin. C'est purement et simplement le devoir de la guerre; c'est la guerre sainte des musulmans inspirée par un autre Islam, par une religion dont le mobile n'est plus l'espoir des félicités de l'autre monde, mais la rage de la domination terrestre. Cette religion a déjà porté le pavillon étoilé du Saint-Laurent à la mer Vermeille, de l'Atlantique au Pacifique; elle lui a donné le Texas et une partie du Mexique; elle menace maintenant à la fois la liberté de la mer des Antilles et la sécurité des dernières colonies anglaises. Le mot de cette religion, nous l'avons dit : L'Amérique pour les Américains! Il faut voir pourtant le fond sur lequel repose cette croyance trop infatigable et trop féconde pour n'être que le rêve d'un jour, que la chimère d'un patriotisme vaniteux. Où les Américains ont-ils pris ce culte superstitieux, cette idolâtrie de leurs destinées futures? Dans la contemplation du merveilleux développement de leurs destinées présentes. Ils pouvaient bien gagner le vertige à voir multiplier, pulluler, grossir si vite toutes les forces de la nation, toutes les ressources de la nature et de l'industrie. C'est ce vertige qui les précipite en avant, parce qu'il leur semble s'être toujours ainsi précipités; c'est ce vertige qu'ils ont baptisé d'un mot fait exprès pour eux : *go-a-head*.

Voici, d'après les dernières statistiques, les divers progrès accomplis sur cette terre immense dans l'espace de cinquante-huit ans, de 1793 à 1851. La population s'est élevée de 4 millions à plus de 24 (3,939,325 en 1793, 24,267,433 en 1851). Les recettes ont augmenté de 700, les dépenses de 400 pour 100. La différence dans les chiffres comparés de l'état commercial est de 500, dans ceux du tonnage et de la navigation de 600 pour 100. Il y avait en 1793, pour toutes les côtes de l'Union, sept phares ou fanaux dont l'entretien coûtait

2,600 livres; on en compte en 1851 373, dont l'entretien coûte 115,000 livres. Il y avait 5,642 milles de routes tracées pour la poste; il y en a maintenant 178,670. Il n'y avait point du tout de canaux; il y en a maintenant 5,000 milles, qui représentent un capital de plus de 32 millions sterling. On peut se figurer l'importance de cette branche de l'activité américaine à l'aide du rapprochement suivant : il y a en Amérique un mille de voie canalisée par 5,000 habitans; il n'y en a qu'un par 9,000 en Angleterre, un par 13,000 en France. Il n'y avait enfin ni navigation à la vapeur, ni chemin de fer; ce sont aujourd'hui les deux grands triomphes de l'Union. L'Hudson et le Mississipi sont devenus les artères de la plus grande circulation qu'il y ait sur aucun fleuve du monde. Les magnifiques bateaux de l'Hudson, tout ornés de velours et de soie, de tapis et de glaces, font près de 20 milles à l'heure, et reçoivent les voyageurs à bas prix, sans que ceux-ci aient même en retour à courir la chance des explosions trop fréquentes sur les bateaux du Mississipi. Le premier chemin de fer américain fut inauguré au mois de décembre 1829; en 1849, les railways couvraient une étendue de 6,565 milles qui avait absorbé un capital de plus de 53 millions sterling. En 1851, les lignes exécutées on en voie d'exécution vont à 10,287 milles, les lignes en projet à 9,632. Dans peu d'années, le réseau des chemins de fer américains se développera sur une longueur de 20,000 milles. L'imagination reste confondue devant ces monumens incessamment accrus d'une énergie dévorante. Il y a là une puissance d'action dont nul ne saurait prévoir la portée.

Passons maintenant de l'autre côté de l'Atlantique. L'Anglo-Saxon de la mère-patrie ne le cède point en ardeur entreprenante au cousin Jonathan. Regardons-le faire dans cette même industrie des grandes voies de communication, qui est comme le théâtre, comme l'arène où se déploieront désormais les rivalités politiques. Les ingénieurs et les ouvriers anglais sont maintenant à l'œuvre partout. Il y avait au moyen-âge des corporations nomades qui bâtissaient des églises en tout pays : je ne veux pas dire que les chemins de fer soient les constructions religieuses des générations futures; mais ce qu'il y a de sûr, c'est que les Anglais sont bien les serviteurs nomades et cosmopolites de cet art nouveau. On entamait l'autre jour la première tranchée du premier railway norvégien; c'est une spéculation soutenue par l'argent et par les bras de l'Angleterre. La semaine suivante arrivait à Londres la nouvelle d'une concession de ligne faite par le gouvernement pontifical à une compagnie anglaise. Enfin le traité relatif à l'ouverture d'un railway dans l'isthme de Suez est à peu près conclu, et l'entreprise échoit, dit-on, au même ingénieur qui a déjà la charge des travaux de Norvége. Il est je ne sais quel prestige dans cette ubiquité de la richesse, de la science et de la volonté britanniques. Le prestige devient en vérité magique, s'il faut prendre au pied de la lettre le gigantesque prospectus dont le *Times* assumait l'autre jour la responsabilité : le voyage de l'Inde en sept jours, sept jours pour aller sans arrêter de Londres à Calcutta! Il ne s'agirait de rien de moins que de refaire, au moyen des railways, les routes, abandonnées depuis des siècles, qui menaient jadis au fond de l'Orient à travers le continent européen et le continent asiatique. Ce serait en sens inverse une révolution aussi considérable que celle qui suivit la découverte du cap de Bonne-Espérance, lorsque la rapidité plus grande de la voie

maritime fit déserter les longues routes de terre. Ces routes de terre seraient maintenant abrégées jusqu'au miracle par la vapeur et les railways. Pour gagner Calcutta par le cap de Bonne-Espérance, il fallait, avant 1840, cent jours de navigation. Depuis 1840, on a successivement retranché de ce trajet le circuit de la France et de l'Espagne en courant par terre de Calais à Marseille, le circuit de l'Afrique en entrant dans la mer Rouge par l'isthme de Suez. On voudrait maintenant continuer le système de ces retranchemens qui rapprochent si fort les distances, et renoncer tout-à-fait aux passages de mer, qui emploient la majeure partie du voyage. On essaierait de cheminer, comme avant le XVIe siècle, par Cologne, Augsbourg et Constantinople. On irait d'Ostende à Trieste, et non plus de Calais à Marseille; deTrieste à Constantinople par Orsova, et non plus de Marseille à Suez; de Constantinople à Bassorah par la vallée de l'Oronte et par celle de l'Euphrate; enfin de Bassorah jusqu'à Hyderabad, où viendraient se rattacher à la grande voie qui aurait ainsi traversé la Perse et le Beloutchistan les autres voies ferrées de Bombay, de Lahore et de Calcutta. On aurait supprimé le circuit de la péninsule arabique, comme celui de l'Afrique et celui de l'Espagne. On réduirait par là progressivement cet énorme trajet de trente-neuf jours, qu'il emporte maintenant, à vingt jours, puis de vingt à sept, ce que nous n'acceptons pas comme parole d'évangile. Ce qu'il y a néanmoins de certain, c'est que les têtes de ligne ont été entreprises depuis quatre ans déjà dans les Indes Orientales, et qu'elles seraient toutes prêtes à rejoindre les voies de l'Occident; c'est que ce projet colossal aboutit en somme à construire 5,000 milles de rails, un chiffre qui, comme on l'a vu, n'a guère effrayé les Américains, et sur lequel d'ailleurs 2,600 sont déjà en cours d'exécution; c'est qu'enfin pour tous les pays que cette ligne féconde devrait parcourir, il y aurait un recommencement certain de vie politique et commerciale.

Quelle que soit la réserve avec laquelle il convient d'aborder ces perspectives extraordinaires, on ne peut affirmer qu'elles ne soient pas réalisables, quand il y a tant de circonstances qui prêtent à leur succès. L'Autriche, par exemple, qui a toujours représenté la race allemande en Orient, qui a vers ces régions d'anciennes tendances, qui dispute avec peine aux influences russes cette position à laquelle on ne sait pas assez combien elle tient, l'Autriche aurait tout à gagner au rétablissement de la grande route centrale du commerce de l'ancien monde. Un écrivain ami de l'Autriche énumérait dernièrement les bonnes raisons qui pouvaient décider l'Allemagne à recevoir dans son sein l'empire des Habsbourg. Une des meilleures était, à son avis, que l'Autriche, une fois incorporée dans la confédération, dégageait l'Allemagne du blocus dont la Russie l'enveloppe à l'est, et rendait comme autrefois à l'industrie des états germaniques du midi les vastes débouchés asiatiques. Et de fait, on a vu le gouvernement autrichien, grace à la direction si active et si intelligente du dernier ministre du commerce, M. de Brück, organiser dans tout l'Orient un système très bien entendu d'agences consulaires; des marchandises ont même été depuis peu directement envoyées de Vienne jusqu'en Perse.

Il est une puissance à qui de pareils mouvemens doivent toujours donner de l'ombrage, et dont la grandeur ne s'accommode pas de ces grandeurs rivales. On ne peut suivre avec beaucoup d'exactitude la marche des accroissemens

moscovites, parce qu'ils s'opèrent tous ensemble et dans un même silence, et à travers des distances infinies sur tous les points du territoire impérial. Il y a d'autant plus d'intérêt à en saisir les traces quand elles apparaissent. Ainsi, même au milieu des préoccupations générales de la politique européenne, il semblerait que la Russie s'applique avec un zèle toujours aussi vigilant au manége particulier qu'elle ne cesse point de pratiquer sur la Caspienne et sur la Baltique. Ces deux mers sont pour le cabinet de Pétersbourg un double sujet d'inquiétude et de convoitise; elles sont parmi ses voies d'avenir les plus probables; elles sont l'accès libre ou contesté de la Haute-Asie où l'attendent les Anglais, de l'Europe occidentale, où il rencontre encore l'Angleterre postée à Héligoland, dans son Gibraltar du nord. Par une coïncidence significative, nous avons à la fois des détails sur l'attitude des Russes aux bords de la Caspienne et dans la Baltique; c'est aux deux extrémités le même système d'insinuations et d'empiétemens. En Asie, le khan de Hérat vient de mourir; sa succession sera disputée non-seulement par sa famille, mais par les Persans et les Afghans. Les Russes sont là pour surveiller toute l'affaire. Depuis quelque temps, ils se sont encore rapprochés d'Hérat en occupant Asterabad, de l'autre côté de la Caspienne, et en s'avançant jusqu'à la rivière Atrak, droit sur le chemin du Khoraçan. Ils ne possédaient d'abord qu'un petit îlot sur la côte de Mazenderan, et ils y avaient modestement établi un dépôt et une retraite pour leurs bâtimens de la Caspienne. Les sauvages Turcomans ont tout à point saccagé le petit établissement pour fournir un prétexte à l'envie qu'on avait d'en faire un plus grand. Le tzar s'est vengé des Turcomans sur la Perse, et c'est ainsi qu'il a mis garnison dans Asterabad. Sur la Baltique, d'autre part, si l'on en croit la *Gazette du Weser*, la marine russe ne cesse pas d'étudier les côtes prussiennes. Cinq gros vaisseaux de guerre ont mouillé l'un après l'autre dans le port de Swinemunde, qui a été ainsi occupé l'espace de deux mois. L'île danoise de Bornholm, qui commande toutes les positions importantes de cette mer, serait aussi le point de mire de l'ambition moscovite; la cour de Pétersbourg serait même déjà, dit-on, entrée en marché avec celle de Copenhague pour lui acheter cette citadelle de la Baltique. Ainsi procède de son côté, pas à pas et sourdement, la grande domination slave, pendant que la race anglo-saxonne affermit chez elle et propage au loin son éclatante fortune.

Le contraste qui nous frappait en regardant notre propre situation nous a comme malgré nous conduits à ce tableau général de la situation extérieure : nous nous hâtons d'y ajouter les détails particuliers de l'histoire courante. C'est d'abord le tzar Nicolas qui exprime à la diète germanique la haute satisfaction avec laquelle il l'a vue de nouveau réunie, nonobstant sa dissolution spontanée de 1848. La diète aura fort à faire de bien porter ce lourd patronage. En Prusse, les états provinciaux ne fonctionnent qu'avec beaucoup de peine, et sont de plus en plus abandonnés aux minorités, ce qui n'empêche pas M. de Gerlach, qui siége dans ceux de Brandebourg, de solliciter le maintien perpétuel de cette institution germanique et chrétienne. Le gouvernement napolitain a répondu officiellement aux lettres de M. Gladstone, et pris à tâche de corriger l'impression qu'elles avaient produite. C'est un hommage rendu à l'opinion publique, au tribunal de laquelle on porte ainsi la cause. Reste à savoir si M. Gladstone se tiendra pour battu. Le palais de cristal n'absorbe plus tout-

à-fait l'esprit de l'Angleterre; la politique commence à reparaître. Les orateurs des chambres, les chefs de partis ou de doctrines se montrent dans les *meetings*. M. Disraëli s'est exposé à diviser le camp des protectionistes en abandonnant, comme il l'a fait, tout espoir de retour au système protecteur, pour s'appliquer uniquement à solliciter la diminution des taxes locales. On ne rétablira point le droit sur les grains étrangers : soit, il en prend son parti; mais, puisqu'on ôte ainsi au fermier la jouissance de son monopole, c'est bien le moins qu'on le dédommage en l'exemptant des taxes qui pèsent sur la terre. M. Disraëli n'oublie qu'une chose : c'est de dire comment il remplira le trésor vidé par le rappel des *corn-laws*, s'il abolit à son tour les taxes territoriales. Lord Palmerston a voulu haranguer aussi ses électeurs de Tiverton, et leur a vanté en fort bons termes le bonheur d'être un libre citoyen de la vieille Angleterre. Sa seigneurie est bien pour quelque chose dans la difficulté qui nous empêche sur le continent d'être en toute sûreté si parfaitement libres. Enfin on parle beaucoup de la réforme électorale et des projets que médite lord John Russell; ces projets transpirent même déjà par des indiscrétions plus ou moins autorisées, et l'on croit être sûr qu'ils auront une place dans le discours de la couronne.

Le résultat des élections qui viennent de renouveler le sénat belge est à peu près tel que nous l'avions prévu. Le ministère ne gagne en définitive que deux voix; il n'est pas renversé, il n'est pas non plus très renforcé. Le champ de bataille n'était pas heureusement choisi. L'impôt sur les successions directes n'est point en Belgique une question favorable, et, si la lutte n'eût été tout de suite dirigée par les adversaires du cabinet contre son existence même et contre l'ascendant du parti libéral, celui-ci ne se serait peut-être point rallié, comme il l'a fait encore aussitôt qu'il a compris à quoi l'on en voulait. Le parti clérical, car il faut bien nommer ainsi un parti politique ostensiblement gouverné par l'église, prétend être en Belgique le parti conservateur par excellence. Nous doutons cependant que ce soit un bon moyen de conservation de traîner la religion dans les mêlées électorales et de compromettre l'influence de l'autel dans les jeux du scrutin. Nous ne voulons pas, d'autre part, admettre les reproches de radicalisme lancés contre ce parti libéral, qui, partout où il avait l'avantage, a célébré sa victoire au cri de : vive le roi!

Les chambres hollandaises viennent de reprendre leurs travaux; le roi a ouvert en personne la session parlementaire, qui s'annonce sous d'assez heureux hospices; le discours de la couronne est plutôt en effet l'exposé de résultats déjà obtenus qu'un tableau des promesses de l'avenir. Le gouvernement néerlandais rappelle aux représentans du pays qu'il a conclu avec différens états voisins des traités importans pour le progrès et la sécurité des relations commerciales, que d'autres vont suivre; il déclare que la tranquillité est rétablie dans ses possessions d'outre-mer, que l'on a remédié aux fâcheuses conséquences des mauvaises récoltes, que l'on est en train d'exécuter les grands travaux d'amélioration ordonnés sur les rivières de la Hollande, que l'agriculture et l'industrie répondent par d'heureux succès aux encouragemens qu'elles ont reçus. Enfin le gouvernement se félicite aussi de la marche régulière des institutions nouvelles, et se promet de mener à bonne fin, avec leur concours, des projets déjà élaborés soit par le ministère, soit dans le sein des chambres. Ce discours a généralement été bien accueilli dans son ensemble; la seconde

chambre des états a formé son bureau et réélu pour président M. Borcel, dont elle avait pu apprécier dans plus d'une circonstance la direction ferme et intelligente. Puis a commencé la discussion de l'adresse. Elle s'est moins prolongée qu'il n'est arrivé quelquefois, et n'a point par conséquent retardé plus que de raison l'expédition d'affaires plus positives. Il s'est cependant trouvé dans cette discussion deux points assez vivement débattus, et sur lesquels nous insistons, parce qu'ils touchent à des côtés assez curieux de l'établissement néerlandais. La dernière malle de l'Inde apportait la nouvelle de la destitution d'un haut fonctionnaire de Java, M. Senn van Bazel, employé au département des finances. Celui-ci aurait été ainsi frappé pour avoir transmis directement au roi des griefs particuliers, au lieu de s'adresser au gouvernement des Indes. Cette puissante administration coloniale prétend exercer une autorité presque souveraine dans sa sphère, et supprimer toute relation immédiate entre ses administrés et le gouvernement central de la mère-patrie. Le conseil des Indes juge en dernier ressort et sans appel : c'est ce conseil qui avait prononcé l'arrêt porté contre M. Senn van Bazel. Les chambres ne paraissent pas souffrir volontiers ce despotisme privilégié qui crée un gouvernement dans le gouvernement; la métropole n'entend point abdiquer, et l'on a demandé de plusieurs côtés des éclaircissemens au ministère, qui s'est excusé de n'en point fournir davantage, faute de nouvelles ultérieures. La question ne tardera donc pas à reparaître : c'est la cause du roi constitutionnel contre l'administration traditionnelle des colonies.

Le second objet qui a fortement saisi l'attention de la seconde chambre, ç'a été un débat très vif sur l'instruction publique. M. Groen van Prinsterer demandait, par un amendement exprès un règlement provisoire pour l'enseignement national. M. van Dam van Isselt a pris occasion de cet amendement, qui n'a point d'ailleurs abouti, pour défendre chaleureusement l'institution féconde des écoles mixtes, auxquelles la Hollande est si redevable. Le ministre de l'intérieur, M. Thorbecke, n'a voulu s'engager ni sur l'époque à laquelle il proposerait la loi de l'enseignement, ni sur le système qu'on adopterait; mais il a solennellement déclaré que l'on ne romprait à aucun prix avec les tendances à la fois si sages et si libérales qui dominent depuis si long-temps l'instruction publique en Hollande. En définitive, les adresses des deux chambres sont la garantie rassurante d'un très bon accord entre la législature et le gouvernement. Le discours même de M. van Dam a prouvé que la conciliation s'opérait dans les esprits éclairés et patriotiques pour les difficultés religieuses comme pour les autres, et il faut espérer que la Hollande saura garder aussi de ce côté-là un esprit de paix que ses voisins de Belgique ont malheureusement trop sujet de lui envier.

ALEXANDRE THOMAS.

V. DE MARS.

